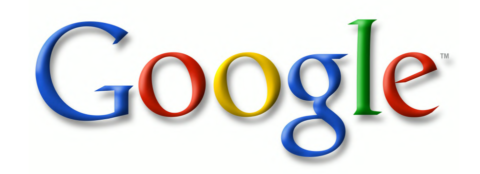
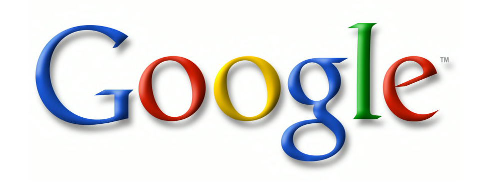
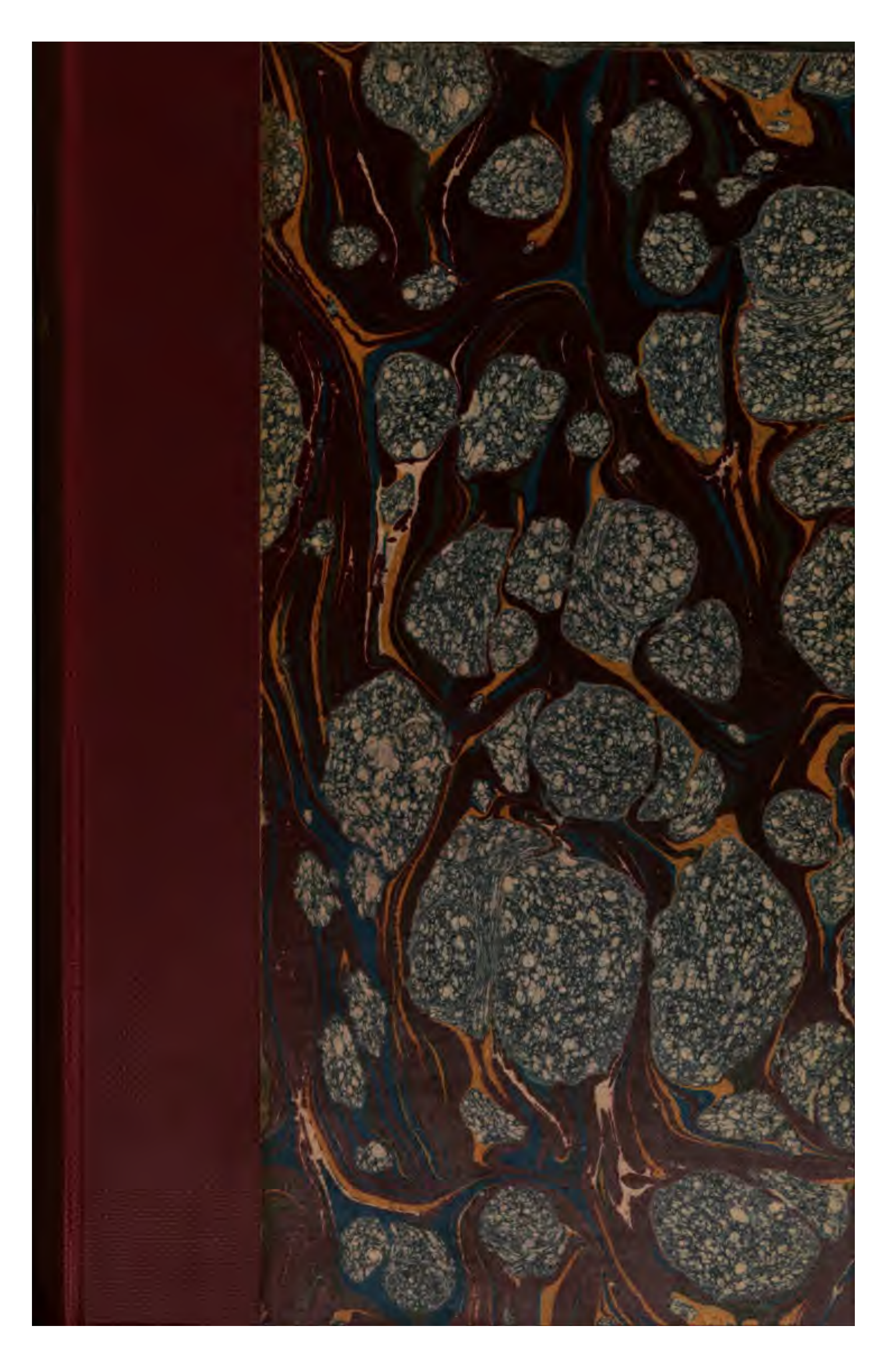
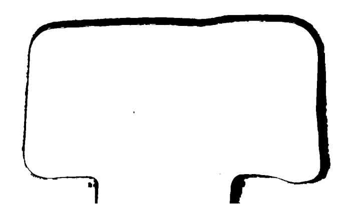







TAYLOR INSTITUTION
DOMI MINA
NUS TIO
ILLU MEA



ANECDOTES ÉCHAPPÉES A L'OBSERVATEUR ANGLOIS ET AUX *MÉMOIRES SECRETS*,

EN FORME DE CORRESPONDANCE;

POUR SERVIR DE SUITE A CES DEUX OUVRAGES.

TOME SECOND.

A LONDRES,
Chez JOHN ADAMSON.

1788.

CORRESPONDANCE

SECRETE,

POLITIQUE & LITTÉRAIRE,

OU

MÉMOIRES pour servir à l'Histoire des Cours, des Sociétés et de la Littérature en France, depuis la mort de Louis XV.

De Paris, le 24 Juin 1775.

ON imprime un petit ouvrage servant de suite *aux Epreuves du Sentiment*, collection si intéressante, entreprise par M. d'Arnaud; son titre est *Liebman*: ce nom vous annonce, Monsieur, qu'il s'agit d'un Allemand; il est le héros de l'histoire dont le sujet est assez singulier. « Liebman difficile en amour, comme en amitié, quoique très-jeune, sent le peu de solidité, de ce que nous appellons attachement, inclination; il a un besoin extrême d'aimer, et d'être aimé; il conçoit d'abord l'idée de se retirer dans une très-belle terre dont il est possesseur; et là livré à ses chimeres et à ses regrets, il desireroit comme un autre Pygmalion qu'une statue s'animât exprès pour lui. La femme d'un de ses jardiniers vient à accoucher d'une fille qui annonçoit toutes les graces réunies. Liebman forme le projet de choisir cette fille pour l'objet de tous ses vœux, et dans ce dessein, il ima-

A 2

gine de faire accroire à l'enfant, sitôt qu'elle ouvrira les yeux, qu'il n'y a qu'elle, sa mere, et lui Liebman, qui existent sur la terre. Ce plan en effet est mis en exécution : Amélie est élevée dans l'idée qu'il n'y a d'autres créatures semblables à elle que sa mere et son amant, ce qui forme des situations neuves et singulieres. M. d'Arnaud, en écrivain qui connoît parfaitement le cœur humain, nous montre Liebman ennuyé de son bonheur, et voulant réveiller son goût en découvrant à un de ses amis cette aventure qu'il tenoit cachée ; cet ami, comme cela devoit nécessairement arriver, enleve Amélie. Liebman court par-tout, cherchant sa maîtresse ; il la trouve enfin, mais expirante ; elle lui raconte les divers événemens qui les ont séparés. Liebman, tourmenté par la jalousie, est charmé d'avoir retrouvé Amélie, mais il a le cœur déchiré par des soupçons, et ne veut plus l'épouser. Sa maîtresse meurt, Liebman reconnoît son innocence, et la douleur, peu de temps après, le plonge au tombeau. » Cette anecdote est pleine de ce sentiment, et de cette mélancolie si touchante qui caractérise les ouvrages de M. d'Arnaud ; cet auteur y fait l'éloge de la nation Allemande, et lui témoigne hautement sa reconnoissance, ce qui fait honneur à son cœur ainsi qu'à ses talens. Cet écrivain est d'autant plus estimable qu'en ce moment où dans la littérature même il y a de la fermentation et de l'animosité, il n'est d'aucun parti, d'aucune secte, et ne répond à aucune critique, ou plutôt à nul libelle ; car c'est le ton à la mode ; nos gens de lettres et nos avocats sont en général deux troupes de dogues furieux qui aboient et déchirent.

L'histoire des causes célebres et la collection

des mémoires curieux et singuliers qui ont amusé le public depuis trois ou quatre ans, formeront un ouvrage aussi considérable que ce qu'on avoit jusqu'alors rassemblé en ce genre. Il se prépare un nouveau procès qui servira encore d'aliment au goût qui s'accrédite de la lecture de ces sortes dè productions. M. D*** mécontent des mœurs d'une épouse tendre, mais dont la tendresse avoit pour objet d'autres hommes que lui, sollicitoit une lettre de cachet pour la faire enfermer dans un couvent. Un beau jour cette femme disparoît; M. D*** persuadé que la crainte du châtiment qu'il lui destinoit l'a engagée à fuir, n'est pas étonné de son absence : il fait des recherches inutiles pour découvrir le lieu de sa retraite. Au bout de quelque temps il est assigné en séparation; malheureusement pour lui, il fournissoit assez de motifs pour décider les juges contre lui : d'ailleurs sa femme étoit sans fortune; aucune raison d'intérêt ne balançoit à ses yeux la satisfaction d'être délivré d'une compagne pour laquelle il avoit de l'aversion; il n'oppose qu'une foible résistance, la séparation est prononcée. Sur ces entrefaites il apprend la mort d'un oncle qu'il ne connoissoit pas, et qui étoit venu jouir à Cadix, de gros biens, qu'il avoit amassés dans l'Amérique Espagnole. M. D*** en étoit le seul héritier; retenu à Paris par des occupations importantes desquelles son état dépendoit, il ne peut aller lui-même recueillir cette succession; il remet sa procuration à un négociant de Cadix que lui indique un de nos premiers banquiers. Sa surprise fut extrême lorsqu'il en reçut cette lettre. « Votre procédé, Monsieur, » me paroît étrange, vous me chargez de re- » couvremens que vous avez faits vous-même; » il ne vous reste plus rien à prétendre de la succes-

sion de Monsieur votre oncle ; mes services vous étant inutiles, vous ne devez pas les réclamer ». M. D*** confondu, écrit de nouveau, proteste qu'il n'a pas quitté Paris et supplie l'Espagnol de l'aider à pénétrer un mystere inconcevable pour lui. Il demande les plus grands détails de ce qui s'est passé à la mort de son oncle, et les éclaircissemens les plus circonstanciés sur ce prétendu lui qui a usurpé la succession. Tel est le résultat des informations et des renseignemens qu'a donnés un vieux valet de chambre du défunt. Le bon Américain sentant sa fin approcher avoit écrit à M. D*** pour lui témoigner son desir de voir et d'embrasser son unique héritier avant de descendre au tombeau. Peu de temps après étoit arrivé à Cadix un homme se disant M. D*** qui sous quelques prétextes d'affaires avoit engagé le mourant à mettre toute sa fortune sous le nom de Madame D*** à qui en effet il avoit tout légué. La succession consistoit principalement en effets mobiliaires, le soi-disant M. D*** s'étoit emparé de tout, et étoit reparti sur le champ. Ces nouvelles furent un coup de foudre pour M. D *** qui découvrit bientôt à Paris que sa femme avoit intercepté la lettre du vieux oncle, qu'habillée en homme et munie des papiers qu'elle avoit su se procurer chez son mari, elle avoit été jouer à Cadix le rôle de M. D*** et s'étoit comme on vient de le dire approprié ainsi la succession. M. D *** veut plaider pour faire casser le testament. Ses moyens sont que l'oncle ne s'est porté à le déshériter que par une indigne supercherie, que le bonhomme croyoit remplir les vues de son héritier en léguant tout à sa femme, et que la volonté du testateur a été constamment de lui laisser tous ses biens.

On voit bien que les lettres de cachet, et les entraves de la censure intimident les littérateurs. Plus de productions, soit ingénieuses soit intéressantes. Nos théâtres ne présentent que des nouveautés qui sont vieilles dès le premier jour; il n'y a que les treteaux de l'Ambigu-comique (spectacle forain établi par le Sr. Audinot) où l'on offre avec une critique amere, le tableau de nos filles entretenues. La méchante plaisanterie que je vous ai fait connoître, et qui a couru sous le titre de *Liste des curiosités de la foire* a été mise en action, et est présentée avec très-peu de retranchemens sur ce théâtre. La demoiselle Duthé a sonné le tocsin contre le téméraire Audinot : arrivée à son spectacle, lorsqu'elle sut qu'on jouoit cette piece, elle se retira brusquement, et ses compagnes suivirent son exemple.

ÉNIGME.

Mon pere vit dans le carnage,
Ma mere a fait jaser souvent;
Ma sœur honnête, douce et sage
Vaut mille fois mieux que nous trois,
Et n'a personne sous ses loix.
Je fuis la grandeur, l'opulence,
Je visite peu les palais;
C'est dans les champs que je me plais;
Je suis colere, un rien m'offense:
Je suis bon, facile, indulgent;
Je suis léger comme le vent,
Et je me pique de constance.
Je suis timide, circonspect:
Hardi, violent, plein d'audace;
Je peste, je gronde, et menace,
En parlant toujours de respect.
Je suis gai jusqu'à la folie,
Et souvent des plus grands plaisirs
Je passe à la mélancolie.
Impétueux dans mes desirs,
Quelquefois, suivant l'occurrence,
Je sais m'armer de patience;

[illegible] mot de [illegible]

[illegible] 1776.

[illegible] une lettre [illegible] de la plus [illegible] m'a paru jetter [illegible] politique du [illegible] que je vous envoie. [illegible], de croire [illegible] bonnes choses [illegible] fourmillent [illegible] assez [illegible] grand [illegible]

affaires étrangeres de Madrid. M. de Pombal est l'auteur de cette violence ! c'est par un moyen pareil que cet homme audacieux découvrit le secret du pacte de famille entre les branches de la maison de France. L'Angleterre dont le commerce est respecté par les Barbaresques, et dont les vaisseaux sont par conséquent assurés à un prix bien moindre que ceux de toute autre nation, ne verra pas tranquillement écraser une puissance qui ne gêne que ses concurrens. Mais elle a dans ce moment-ci de sérieuses affaires pour son compte, car le ministere de Londres vient de recevoir la nouvelle d'un combat qui s'est donné entre les troupes de Boston et celles de la Métropole. Ces dernieres qui marchoient pour s'emparer d'un magasin, ont été repoussées avec perte d'environ 200 hommes, et dans le moment où le vaisseau qui a apporté cette nouvelle à Londres mettoit à la voile, milord Percy marchoit avec un gros détachement pour soutenir les troupes battues : ainsi la guerre civile est déclarée par ce premier acte d'hostilité. Le grand point seroit d'avoir à présent, dans notre ministere, un homme capable de profiter de la circonstance. Les Anglois le sentent bien, et confessent que le retour de M. de Choiseul les feroit trembler. »

Jusqu'à présent il n'a pas été possible de pénétrer les raisons que la Reine a eues d'exiger, pour ainsi dire, l'éloignement de M. le duc d'Aiguillon ; il faut qu'elles soient bien fortes, puisqu'elle y a mis une opiniâtreté qui a décidé le Roi à se rendre à ses desirs.

Depuis cet événement, on a beaucoup parlé de la rentrée de M. le duc de Choiseul dans le ministere. Cet Ex-Ministre arrive à Paris

dix à douze jours avant le sacre, et déjà tous ses amis le replaçoient dans les emplois qu'il a occupés, ou lui donnoient au moins une place dans le conseil; ils le suivoient en foule à la cour, à la ville et par-tout. Ces démonstrations d'attachement trop marquées sans doute, lui ont fait un tort peut-être irréparable; du moins est-il certain que, lorsque dans la cérémonie du sacre, les grands firent leur révérence au Roi, le Monarque dit quelque chose à chacun d'eux, et que Mrs. le maréchal de Richélieu, le duc de Choiseul, et le comte de Maillebois furent les seuls auxquels il n'adressa pas la parole. Il y a plus, à Rheims même, la Reine a entretenu M. de Choiseul pendant plus d'une heure, et l'on croit qu'elle a été chargée par le Roi de lui dire que l'espece de parti qu'il paroissoit se faire, lui déplaisoit.

De Paris, le premier Juillet 1775.

Il paroît deux réfutations de l'ouvrage de M. Necker sur la législation des grains. L'une est de M. l'abbé Morellet; l'autre plus étendue, plus détaillée où M. Baudeau oppose principe à principe, et entre dans une discussion approfondie, a été insérée dans les éphémérides; ainsi je me bornerai à vous entretenir de la premiere.

L'abbé Morellet promet un ouvrage plus considérable sur cette matiere: celui que je vous annonce a pour titre *Analyse de l'ouvrage intitulé*, etc. etc. L'auteur y présente d'une maniere aussi ingénieuse qu'adroite, mais cependant très-fidelle, les propositions qui se trouvent répandues dans le livre estimable de M. Necker, et qui y sont à la vérité enveloppées dans un fatras de déclamations quelquefois élo-

quentes auquel un mérite étranger à son but principal ne peut sauver le reproche de la diffusion. L'objet de M. Morellet est de prouver que le travail de M. Necker a les deux plus grands défauts dont un ouvrage de cette nature est susceptible; l'incohérence entre les parties, et la contradiction entre les principes. A l'appui de cette derniere imputation, et pour preuve des inconséquences auxquelles le génie bouillant de M. Necker l'a entraîné, M. Morellet entreprend de démontrer que les regles que cet anti-économiste dicte à l'administration et les raisonnemens sur lesquels il les fonde, conduisent au systême de cette même liberté qu'il combat. Le critique ajoute que si les administrateurs actuels avoient mis sur leur bureau la législation et le commerce des grains pour en suivre toutes les maximes pratiques et ce que l'auteur lui-même appelle ses résultats, leur conduite auroit été précisément celle qu'ils ont tenue. En effet, la seule exception que M. Necker admette à la permission de vendre hors des marchés, est le cas où le bled seroit au-dessus de 30 liv. le septier, et son antagoniste observe que, 1°. jusqu'au mois de mars de cette année, les grains ne sont pas montés à 30 liv., même dans les pays où ils sont aujourd'hui à ce prix; la cherté qui s'est déclarée dans le mois d'Avril, et s'étoit préparée dans les mois précédens, a donc eu lieu dans un état de choses où la législation de M. Necker a été exécutée dans le fait. 2°. Il est étrange qu'on donne comme spécifique contre la cherté une loi dont l'effet immédiat et nécessaire est de faire renchérir les grains; tel est celui de l'apport forcé aux marchés, qui occasionne de gros frais aux vendeurs et aux acheteurs. 3°. Cette loi est à

contre-sens, elle ordonne l'apport au marché précisément lorsque les bleds sont chers, et que les possesseurs de grains ont un plus grand intérêt à les vendre; c'est lorsque ce bled est à bon marché qu'il faudroit obliger d'en porter, puisque c'est alors que le motif d'en porter est plus foible, etc. etc. 4°. L'obligation de porter aux marchés dans les temps de cherté ne peut que les faire renchérir encore, puisqu'elle avertit le public de la détresse qu'on craint, etc. etc. Quant au moyen que propose M. Necker d'obliger les boulangers à avoir une provision dans certains temps de l'année; je crois superflu de vous rapporter les raisonnemens par lesquels M. Morellet en démontre l'impossibilité, l'inutilité et même les inconvéniens; je ne doute pas qu'à la lecture de l'ouvrage, ils ne se soient présentés à votre esprit. Vous aurez reconnu en général, Monsieur, qu'après avoir parlé avec la plus grande force contre la liberté du commerce intérieur des grains, la seule qui existe maintenant en France, M. Necker a non-seulement senti toute la force des objections faites contre les loix prohibitives, mais qu'il n'a même, par les moyens qu'il propose, apporté que de bien foibles digues au torrent de maux dont il accuse la liberté d'être la source, et dont elle est peut-être le seul remede . . . . . .

Pour vous distraire un peu de la sécheresse d'une matiere à laquelle je souhaite, Monsieur, qu'on n'ait dans vos cantons aucune raison de prendre un vif intérêt, j'essaierai de vous amuser par le propos d'un de ces cochers de louage que nous nommons fiacres. Un mousquetaire le trouve seul sur la place dans le fauxbourg St. Antoine dimanche dernier, monte

dans son carrosse, et lui donne ordre de le conduire au Colisée, rendez-vous de plaisir, dont vous aurez sans doute appris l'établissement. C'étoit proposer au fiacre de parcourir au-delà du plus long diametre de Paris. — Monsieur, répond le cocher avec le plus beau sens froid, je ne vous conduirai pas. – Drôle, tu marcheras, -- non, Monsieur, je vous le répete. Après quelques altercations, le mousquetaire s'échauffés et témoigne que son intention n'est par de changer d'avis. Monsieur, répond le fiacre avec un air très-philosophique : Je vais vous prouver qu'il n'est pas possible que je vous conduise ; vous allez tirer l'épée et m'en frapper, je vous répondrai par un coup de fouet, vous me passerez votre épée au travers du corps, donc je ne vous menerai pas. Le mousquetaire vaincu par l'excellente logique du fiacre descendit sans repliquer et le laissa là.

Les grands hommes donnent de l'éclat à tout ce qui les entoure, et la célébrité dont ils jouissent répand de l'intérêt sur les moindres circonstances qui les concernent. On en recherche les détails avec plus de curiosité, lorsqu'elles ont servi à électriser leur génie, et à en faire éclorre quelque étincelle. L'Europe entiere s'est intéressée à la querelle de M. de Voltaire, avec M. de Maupertuis. La gaîté avec laquelle le premier des beaux esprits de ce siecle a signalé sa vengeance, vous aura engagé, Monsieur, à lire les petites pieces qu'il a faites à cette occasion, et qui se trouvent dans ses œuvres. Le hasard m'a procuré deux lettres qui n'ont point été connues, et qui ne vous amuseront pas moins que les autres pieces relatives au docteur Akakia.

Lettre de M. de Maupertuis à M. de Voltaire ; du premier Avril 1753.

« Je vous déclare que ma santé est assez bonne pour vous venir trouver par-tout où vous serez, pour tirer de vous la vengeance la plus complette. Rendez graces au respect et à l'obéissance qui ont retenu jusqu'ici mon bras. Tremblez ».

Signé Maupertuis.

Réponse de M. de Voltaire.

« J'ai reçu la lettre dont vous m'honorez, vous m'apprenez que vous vous portez bien, que vos forces sont entiérement revenues, et vous me menacez de venir m'assassiner, si je publie la lettre de la Beaumelle. Ce procédé n'est ni d'un président d'académie, ni d'un bon chrétien tel que vous êtes. Je vous fais mon compliment sur votre bonne santé, mais je n'ai pas tant de forces que vous. Je suis au lit depuis quinze jours, et je vous supplie de différer la petite expérience de physique que vous voulez faire. Vous voulez peut-être me disséquer : mais songez que je ne suis pas un géant des terres australes, et que mon cerveau est si petit que la découverte de ses fibres ne vous donnera aucune nouvelle notion de l'ame. De plus, si vous me tuez, ayez la bonté de vous souvenir que M. de la Beaumelle m'a promis de me poursuivre jusqu'aux enfers. Il ne manquera pas de m'y aller chercher, quoique le trou qu'on doit creuser par votre ordre jusqu'au centre de la terre et qui doit mener tout droit aux enfers, ne soit pas encore commencé : il y a d'autres moyens d'y aller ; et il se trouvera que je serai mal mené dans l'autre monde,

comme vous m'avez persécuté dans celui-ci. Voudriez-vous, Monsieur, pousser l'animosité si loin ? ayez encore la bonté de faire une petite attention : pour peu que vous vouliez exalter votre ame pour voir clairement l'avenir, vous verrez que si vous venez m'assassiner à Leipsick, où vous n'êtes pas plus aimé qu'ailleurs, et où votre lettre est déposée, vous courez quelque risque d'être pendu; ce qui avanceroit trop le moment de votre maturité, et seroit peu convenable à un président d'académie. Je vous conseille de faire d'abord déclarer la lettre de la Beaumelle forgée et attentatoire à votre gloire dans une de vos assemblées : après quoi il vous sera plus permis peut-être de me tuer, comme perturbateur de votre amour-propre. Au reste, je suis encore bien foible, vous me trouverez au lit, et je ne pourrai que vous jetter à la tête ma seringue et mon pot de chambre ; mais dès que j'aurai un peu de force, je ferai charger mes pistolets *cum pulvere pyrio*, et en multipliant la masse par le quarré de la vitesse, jusqu'à ce que l'action et vous soient réduits à zéro, je vous mettrai du plomb dans la cervelle ; elle paroît en avoir besoin. Il sera triste pour vous que les Allemands que vous avez tant vilipendés aient inventé la poudre, comme vous devez vous plaindre qu'ils aient inventé l'imprimerie. Adieu, mon cher président ». *Signé*, Voltaire.

Les spectacles sont toujours sans nouveautés. L'affaire de M. Mercier prend une tournure plus favorable pour lui qu'on n'osoit l'espérer d'abord; la lettre de cachet est révoquée. Hors celui qui l'avoit sollicitée, les gentilshommes de la chambre sont les premiers à demander que cette sorte de procès se juge, et on ne

doute pas qu'ils ne préferent les intérêts des gens de lettres à ceux des comédiens. Ce seroit à la honte de la nation s'il en arrivoit autrement, et il ne faut pas que des histrions puissent entrer en parallelle avec des citoyens dont la France s'honore à tant de titres. Les comédiens peu assurés sur le sort des *Arsacides*, tragédie en 6 actes qu'ils vont donner, ont offert pour ne la point jouer, 50 louis au poëte; il les a refusés quoique fort pauvre, et veut absolument qu'on représente sa piece, disant avec naïveté que depuis Corneille on n'aura pas vu une semblable tragédie; vous observerez que le Poëte est Provençal, ce qui est peut-être pis que gascon. A propos de gens de lettres, plusieurs d'entr'eux se proposent de se réunir pour présenter une requête à la cour à l'effet qu'on rétablisse la librairie sur l'ancien pied, c'est-à-dire, que l'on crée une espece de ministre à part, chargé des détails de la littérature, ainsi que M. de Malesherbes l'a été pendant plusieurs années. Alors ce ministere seroit séparé de la police dont les autres soins suffisent pour occuper entiérement un magistrat.

Il circule deux petits ouvrages nouveaux, sous le titre de *Censure et de Consultation de l'Ordre des Avocats*. Ce sont des apologies de la conduite qu'a tenue cet Ordre à l'égard de M. Linguet, et celui-ci veut, dit-on, faire retentir les tribunaux de ses plaintes contre ces deux productions. Il a apostrophé à cette occasion un M. Coqueley. Cet ancien confrere de M. Linguet est un de ces farceurs de société, de ces plaisans qui trouvent ou cherchent à tout le mot pour rire, enfant gâté par des femmelettes et des oisifs; il lui répondit : que me voulez-vous, M. Lin....

gu . . . et ? — Vous dire ma façon de penser ; M. Coqu . . . e . . . laid. (cocu et laid). Vous remarquerez que cet avocat mérite assez les deux épithetes.

Voilà le fameux Beaumarchais de nouveau sur la scene : M. de Richelieu l'a choisi pour rédiger ses mémoires contre la Dame de St. Vincent, et il s'est rendu médiateur entre les Comédiens françois et le Sr. Mercier. M. le Maréchal n'est pas moins exposé qu'un particulier aux effets de la licence qui s'est introduite dans le Barreau. Le nommé Benavent, anciennement son valet de chambre que ce Seigneur a accusé de connivence avec la Dame de St. Vincent, vient de publier un Mémoire, dans lequel il se défend de son mieux, et dans un moment de gaîté il dit : M. le Maréchal s'est mêlé de commerce. La preuve en est, le procès qu'il a eu avec M. Thébalde de Gênes. . . . . . . Il se peut très-fort qu'après avoir été le compagnon de Mars, il ait voulu être l'émule de Mercure. C'est ainsi que l'on plaide aujourd'hui ; M. l'Avocat veut faire briller son esprit, quoi qu'il en coûte ; il oublie la cause pour faire une épigramme, et croit avoir beaucoup fait pour son client quand il a dit une impertinence extrajudiciaire à son adversaire.

On dit que M. de Sartine instruit de quelques propos tenus sur son compte par l'abbé Baudeau, s'en est plaint à M. Turgot qui lui a répondu ; « je vous abandonne l'Economiste, » et s'il est coupable, qu'on le mette à la Bas- » tille ; » que M. de Sartine a repliqué qu'il ne vouloit point obtenir de l'autorité, mais de la justice, vengeance du calomniateur ; en conséquence, on s'attend à voir intenter une action criminelle contre l'abbé. Pour moi je crois M. de Sartine trop sage et trop au-dessus à tous égards

de l'abbé et de ce qu'il peut dire et écrire, pour vouloir entrer en lice avec lui.

De Paris, le 5 Juillet 1775.

Un de nos littérateurs les plus estimés se trouva, dans un moment de gêne, en retard avec un créancier de mauvaise humeur; celui-ci pour l'amener à la jurisdiction consulaire où on ne connoît que des causes de commerce, s'avisa de le qualifier dans une assignation de *Marchand poëte.* Nous avons ici quelques auteurs qui méritent mieux ce titre. Vous savez que M. Linguet appelle la boutique du Sr. Lacombe, libraire, une fabrique de Journaux. Il est vrai que ce libraire pourroit mettre pour inscription à sa porte: *Ici on fait et vend toutes sortes de livres.* Il en est à-peu-près de même du Sr. Costard : des compilations, et d'autres petits ouvrages de sa façon ne sont pas les moindres objets de son négoce. Il vient de mettre en vente une nouvelle production de sa plume, intitulée : *Le Génie du Pontife*, ou *Anecdotes, Pensées et Traits historiques de* Ganganelli, *Pape Clément XIV, né en 1705, Pape en 1769, et mort en 1774, suivis d'un Essai historique sur le Conclave, sur les cérémonies qui s'observent à l'élection des Papes, sur l'origine des Cardinaux et leur création, des noms des Membres qui composent le sacré Collége actuel.* Cette brochure, Monsieur, vous fera plus de plaisir à lire que le travail fastidieux et cagot du Marquis de Carraccioli sur le même sujet. Ganganelli se peint lui-même dans l'ouvrage de M. Costard qui s'est borné à rapporter fidélement les propres pensées de ce Pape, les faits et les traits historiques où il a joué le principal rôle. Comme cette production sera extraite dans les

journaux, je me bornerai, Monsieur, à vous rapporter deux des pensées du feu Pape que le Sr. Costard a réunies par ordre alphabétique.

« *Conversation*. Personne ne cause plus vo-
» lontiers que les gens d'étude quand ils sont
» en train; on veut dire en une heure ce
» qu'on étouffe pendant dix.

« *François*. Il me paroît que les François ne
» sont pas si riches en expressions que les Ita-
» liens, mais qu'ils le sont davantage en pen-
» sées . . . . . Je connois une multitude d'ou-
» vrages composés en Italie, où l'on est en-
» chanté des fleurs, des cascades, des points
» de vue qui en font l'agrément, mais où l'on
» ne trouve pas un seul fruit à cueillir; le
» mal vient de ce que nous avons une langue
» qui *nous* rend paresseux à penser; comme
» elle est extrêmement belle et riche, nous
» croyons avoir assez fait lorsque nous l'em-
» ployons avec art, et comme elle est sédui-
» sante, elle nous entraîne malgré nous, et
» au-lieu d'être précis nous devenons diffus ».

Le feu Pape a montré dans ses paroles comme dans sa conduite infiniment d'esprit : on perd beaucoup, Monsieur, à la loi qu'il s'étoit faite de ne rien écrire; il étoit tellement persuadé qu'il y a déjà trop d'écrivains, qu'il craignit toujours d'en augmenter le nombre.

L'Epître suivante qui vient de me tomber sous la main a été adressée par M. d'Arnaud à MM. les Echevins, de la ville de Paris en 1757, et n'avoit point encore été imprimée.

Il fut un temps, ce temps hélas! n'est plus :
Où n'ayant pas le sol, mais un cœur tendre,
Une ame neuve, et dix-sept ans en sus,
L'art de donner du plaisir, et d'en prendre
L'art bien heureux de faire des cocus.
Avec Manon, simple et blanche fillette,

Je soupois seul ; seul, je me suis trompé.
Ce Dieu charmant, qui me sert d'interprète,
L'amour aussi se prioit du soupé:
Un tiers parcil aisément se convie
Lorsque l'on veut ne se trouver que deux.
Il m'inspire cette vive folie
Qui rend sur-tout aimable a deux beaux yeux ;
Pour éloigner la raison que j'abhorre,
Avec le vin il étoit de moitié
De ces soupers, peut-être dûs encore;
(Las! le plaisir est toujours mal payé).
C'est-là pourtant notre vrai nécessaire ;
Je n'ai besoin de détailler la chere :
Lorsque l'amour daigne en faire les frais,
Qu'on peut à table, au gré de ses souhaits,
Presser du pied une myle jolie,
On se nourrit de la pure ambroisie
Et du nectar on s'enivre à longs traits.
Présentement plus honoré, sans doute,
Mais moins heureux, cet aveu-là me coûte.
J'en suis fâché pour l'espece Seigneur
Qui se tracasse et tourmente sa vie
Pour attrapper un rayon de bonheur ;
Foible lueur vainement poursuivie !
Je ne sais trop quel esprit scélérat,
Par un effet de sa sorcelerie,
Tient le bien-aise en guerre avec l'éclat.
J'ai le flatteur et le rare avantage
D'avoir ma place a ces soupers brillans,
Où la grandeur dans son vain étalage,
Vient de son faste accabler tous les sens ;
Où dans le sein de la riche abondance
On mâche à vuide, et périt d'abstinence.
J'entends Marquis, Comtes et Ducs et Pairs,
Gens bien appris, en toute chose experts,
Tenir propos de toutes les especes,
Nous emporter du théâtre à Mahon,
Puis revenir mettre Voltaire en pieces,
Et cependant Mesdames les Duchesses
Vantent Varlop (*) et son courtois jargon,
Et de son vers dénaturant le son,
Prôner sa Jeanne, et son mystique ânon:
Traitent à fond l'inoculation ;
Puis en baillant ordonnent que bien vîte

(*) Célebre inoculateur.

Un bel esprit, complaisant parasite,
Fasse sa charge, et coûte plaisamment.
On voudroit rire, on rit en grimaçant,
De la grimace en secret on s'irrite,
A son secours on appelle le vin.
Dieux! quel bouquet! quel champagne divin!
Plein d'un esprit qui s'agite et fermente,
Et couronné d'une écume brillante,
Que de plaisirs, que de joie aujourd'hui
Il nous promet! la main impatiente
Vole au-devant, et l'œil rit à l'attente.
Mais l'ennui mousse, et s'avale avec lui.
Or je voudrois sans blesser la décence,
Dont s'applaudit la grave édilité,
Que par pitié pour ma foible existence,
Qui dans les sens met sa félicité,
Daignât sourire à mon humanité,
Et de ce front, armé de bienséance,
Laissât sortir un rayon de gaîté.
Ainsi Caton, digne censeur de Rome,
Se colorant d'un air de volupté,
Se souvenoit par fois qu'il étoit homme.
Je voudrois donc que mon Caton François
Conformé en tout à son heureux modele,
Dans un souper long, quoique sans apprêts
Où les cinq sens seroient tous satisfaits,
Pût réunir et l'amitié fidelle,
Et le plaisir l'un pour l'autre ils sont faits.
Votre réduit doit être leur chapelle.
Je menerois, sans escorte avec moi,
Ce compagnon dont je reçois la loi.
L'amour? l'amour; chez qui? chez un Edile!
On ne voit point pareils Dieux à la ville,
Je le sais bien: ne vous fâchez pourtant,
Digne échevin; cet espiegle d'enfant
Prendroit chez vous un maintien aussi sage,
Aussi capable, un air aussi pédant,
Que s'il soupoit avec l'aréopage.
Même au besoin, (l'amour se plie à tout,
Lorsqu'il veut plaire, aux échevins sur-tout)
Il couvriroit d'une perruque immense
Ce front, où rit le charme de l'enfance;
Sous son menton de lys et d'incarnat,
Il déploieroit un empesé rabat,
Et de ce Dieu, la nudité charmante

Iroit se perdre, avec tout son éclat,
Dans lés replis d'une robe traînante.
Mais laissons-lui son air tendre et fripon;
Contentons-nous d'en faire un échanson.
Vous le verrez d'une main complaisante,
Faire jaillir, dans un crystal riant,
Cent diamans du nectar pétillant
Qui du plaisir peint l'image brillante.
Avec ce vin, bu chez une Manon,
Ou bien chez vous, cette comparaison
N'a rien d'ailleurs dont l'édilité gronde;
(Cette manon fut pour moi tout le monde.)
Avec ce vin, les plus douces erreurs,
L'illusion dont l'heureuse magie
Vient embellir les songes de la vie,
Et revêt tout de ses vives couleurs,
Cette gaîté, mere de la saillie,
L'enchantement coule et passe en nos cœurs,
Et nous soumet à l'aimable folie
Qui nous enchaîne avec des nœuds de fleurs.
De si doux nœuds le Seigneur Dieu nous lie!
Et puissiez-vous être encore, s'il lui plaît,
Plus calotin que votre ami ne l'est!
En attendant j'aurai de vos nouvelles,
Si ma demande est faite à votre gré;
Permis à vous de couper les deux ailes
Au bel enfant que je vous menerai,
De lui briser jusqu'à la moindre flêche,
(Vous craignez tant qu'il ne vous fasse brêche)
Entre ses mains d'éteindre son flambeau
Et sur ses yeux d'abaisser son bandeau,
Hormis un coin que, sauf l'échevinage,
Il levera pour voir certain minois.....
J'aurois déjà crayonné son image
Si l'on pouvoit tracer, tout à la fois,
Mille agrémens, une touchante voix,
D'un esprit fin le léger badinage,
Deux grands yeux bleus, de l'amour vrais carquois;
En voilà trop pour fixer mon hommage.
Un seul défaut gâte cet assemblage;
Car il faut bien que par quelques endroits,
L'humanité décele son ouvrage;
Je le dirai : cet objet est trop sage :
Pour mon malheur, ajoutez-vous soudain,
Las! mon ami, que sert-il de le dire?

A mes dépens au-lieu de vouloir rire,
En bon chrétien, en discret Echevin
Devez-vous pas plaindre votre prochain ?
Prier le Ciel que sa grace m'inspire.
Je suis pétri d'un malheureux levain,
Vous le savez; j'ai l'ame assez honnête,
Les sens hélas! un tant soit peu catins;
D'accord, je cede à mes goûts libertins,
J'en suis fâché pour Messieurs ces humains
Qui mettent l'homme au-dessus de la bête,
Mais à mes sens volontiers je fais fête;
Quand le plaisir se trouve sous ma main.
Or, cet objet, gentille créature,
Qui réunit l'air noble et l'air mutin,
Dont l'art de plaire est exempt d'imposture,
Qui sait séduire, et me toucher enfin,
Paroît peu propre à changer ma nature.
Qui voit briller de semblables attraits,
De la beauté sent bien vîte l'empire;
Il la convoite, et voudroit faire pire,
Ou mieux peut-être; à de pareils souhaits
On doit se taire, et c'est ce que je fais.

Quand une jeune Demoiselle n'a pas assez de force pour combattre la nature et une passion qui quelquefois n'a dans son principe rien de repréhensible, il est rare qu'elle ne trouve des moyens pour cacher les suites de sa foiblesse. Lorsque le mal est fait une fois, il semble que des parens sages et prudens devroient se mettre de moitié avec la victime infortunée de l'amour et des conventions. Il faut attendre que l'effet du vin soit dissipé, pour faire la leçon à un homme qui s'y livre trop, et comme dans les intrigues de cœur la publicité est souvent le plus grand mal, des parens bourrus et emportés ont plus de tort qu'une fille sensible et sans expérience, lorsqu'ils ne l'aident pas à cacher sa faute. Madame C***, mere respectable et adorée de ses enfans, pense ainsi, mais elle est unie à un homme dont les principes sont bien différens. Un jour elle décou-

vrit un mystere que sa fille s'étoit efforcée en vain de lui cacher, elle obtient l'aveu; un cœur simple et innocent ne peut employer long-temps la dissimulation avec une mere tendre et chérie. Madame C*** essuie les larmes de sa fille, et lui promet son secours pour dérober cette aventure à un pere redoutable. L'inimitable mere feint qu'elle est elle-même enceinte, et selon l'usage qu'elle avoit établi dans son ménage, interdit à son mari l'entrée de son appartement, à toutes les heures où il auroit pu dévoiler le mystere; des hardes artistement arrangées, de petites précautious de santé, et des soins de toute espece annoncent à tout le monde la grossesse de Madame C***. Le moment fatal approche, cette mere généreuse paroît desirer que la fille soit témoin de toutes les circonstances de l'accouchement, pour lui servir d'utile leçon; le chirurgien étoit dans le secret; quand le pere entre il voit sans surprise dans le lit avec la prétendue accouchée, sa fille qui feignoit d'être malade de l'effet du spectacle touchant auquel elle avoit assisté; il donne mille témoignages de tendresse à un petit fils, qu'il croyoit lui appartenir de plus près, l'eufant est nourri dans la maison, sa mere véritable a du moins la consolation de l'embrasser comme son frere. Elle peut aujourd'hui le regarder sans rougir, puisqu'elle est à la veille de s'unir à celui auquel il doit le jour. Elle n'a pas cessé d'être vertueuse, quoiqu'elle ait commis un attentat contre la vertu. Quelles suites cruelles auroit eues avec une mere moins indulgente, une foiblesse excusable à bien des égards !

De Paris, le 8 Juillet 1775.

LE succès des premieres représentations de l'*Avare*

table, vient de lui écrire que par ordre de sa cour il est obligé de se rétracter à cet égard. Deux célebres avocats viennent de signer une consultation dans laquelle ils prétendent qu'il est impossible que l'acte qui sert de fondement aux droits prétendus de Beaumarchais, contre M. de la Blache, ne soit pas reconnu faux. Les partisans de M. de la Blache disent qu'il n'avoit pas jusqu'ici formé de plainte en faux contre Beaumarchais, parce qu'il avoit vu qu'il pouvoit gagner sans suivre cette forme de procédure coûteuse et incertaine.

M. de Saintfoix, historiographe de l'ordre du St. Esprit, travaille à une nouvelle édition de ses Essais sur Paris. L'âge et la santé de cet homme de lettres, également plein de feu et d'érudition, font craindre qu'il n'ait pas le temps de donner la derniere main à cet ouvrage intéressant qu'il a jetté en entier dans le creuset. On retrouve encore en lui des traces de cet esprit bouillant qui a rendu sa jeunesse si orageuse et si fertile en aventures pendant un temps; et ce temps existoit encore il y a une vingtaine d'années: il étoit à la mode parmi les jeunes gens de faire ce qu'on appelloit *du tapage*. On cassoit les lanternes des rues, on souffloit les chandelles des boutiques, par fois on insultoit les passans, on cherchoit toutes les occasions de se battre, et on croyoit qu'il y avoit à tout cela beaucoup d'esprit et de bravoure. M. de Saintfoix n'a pas été exempt de cette espece d'épidémie; je vous citerai entre nombre d'histoires qui lui sont arrivées, ces deux-ci dont il rougit maintenant. Un soir à neuf ou dix heures il entre dans un café, et s'assied à côté d'un homme qui prenoit une bavaroise. Mon jeune tapageur considere quelque temps l'inconnu, puis

lui dit avec un air de sens froid ; Monsieur, vous faites là un f.... souper ; --- comment ! quel est cet inpertinent? Ma foi, Monsieur, vous faites là un f.... souper. Vous devinez bien, Monsieur, qu'on ne tarda pas à s'échauffer ; on sortit et l'on alla s'escrimer dans une petite rue voisine. M. de Saintfoix reçoit un coup d'épée ; eh bien, Monsieur, dit-il, avec la même tranquillité, vous m'avez blessé, mais vous n'en avez pas moins fait un f.... souper. Un autre jour, toujours dans un café, il interrompt un homme qui l'ennuyoit par quelqu'une de ces dissertations dont on a les oreilles rebattues dans ces sortes d'assemblées : Monsieur, lui dit-il, vous puez cruellement ! --- L'orateur fait d'abord semblant de ne pas l'entendre ; le jeune étourdi reprend : Monsieur, vous puez bien ; enfin mon poltron ne peut se dispenser de sortir, et M. de Saintfoix qui ne demandoit pas mieux, se met en devoir de lui prêter le collet. Cependant content de l'avoir amené là, et voyant combien il en coûtoit à l'insulté de mettre sa vie en jeu, M. de Saintfoix lui dit : Tenez, Monsieur, n'allons pas plus loin ; car si vous me tuez, vous n'en puerez pas moins, et si je vous tue, vous ne ferez qu'en puer davantage.

Les recherches de cet auteur estimable sur les anciens noms des rues et places de la capitale, et sur leur étymologie, prouvent que les mœurs en se dégradant ont rendu les oreilles plus délicates qu'elles ne l'étoient autrefois. Tel mot qui fait rougir maintenant femme qui rougit le moins, étoit avant le siecle de Louis XIV, le nom d'une rue, d'une famille, et dans les temps plus éloignés sans doute n'avoit rien de sale ni d'obscene. Les noms propres offrent un champ aussi vaste et aussi intéressant que celui

l'*Avare* de Moliere fut médiocre, parce que le public eut peine à s'accoutumer à cinq grands actes de prose; l'intention de l'auteur avoit été de mettre cette comédie en vers. On y trouve en effet des négligences, des longueurs qui prouvent qu'elle ne devoit pas rester telle qu'on l'a donnée. Il y a dans cette piece comme dans plusieurs autres ouvrages de l'homme inimitable auquel nous la devons, des traits relatifs aux circonstances du temps, qui se trouvent déplacés dans ce siecle. Un homme de goût peut sans témérité essayer de retoucher les imperfections dont les tableaux des plus grands maîtres ne sont pas exempts, et l'on pourroit desirer quelques changemens au dénouement de la comédie de l'Avare. Ces réflexions ont déterminé M. Mailhol à revêtir cette piece du coloris de la poésie, après y avoir fait les corrections qu'il a jugées nécessaires, et il vient de donner au public ce travail qui mérite des éloges. Les connoisseurs préféreront toujours le Moliere original; mais ils sauront gré à M. Mailhol de ses efforts; ils avoueront qu'il a rarement défiguré son texte, et applaudiront sur-tout à plusieurs endroits où il l'a fait valoir d'une maniere très-heureuse. Pour continuer à me servir de la même métaphore, l'Avare en vers, de M. Mailhol, ne sera jamais qu'un beau tableau repeint et couvert de vernis; mais si ces restaurations lui ont fait perdre un peu de mérite, il faut convenir qu'elles en assurent la durée, en conservent l'éclat, et le mettent en état d'être goûté par la multitude et par la postérité. L'Avare de Moliere deviendra difficile à entendre pour nos neveux; celui de M. Mailhol leur transmettra ce chef-d'œuvre sous des couleurs durables.

La lettre de M. de Marmontel sur le sacre est peu propre à le faire jouir d'une grande réputation relativement à sa place d'historiographe. Il ne faut pas que l'historien soit un panégyriste continuel, il doit être pur, simple, sobre de louanges sur-tout. Voilà pourquoi je ne regrette nullement la p rte des manuscrits de 'histoire de Louis XIV, par Racine et Boileau. C'étoient deux courtisans qui écrivoient sous les yeux de leur maître et qui trempoient sans cesse la plume de l'histoire dans le miel de la flatterie.

On reprochoit à l'abbé Baudeau que, dans la réfutation du livre de M. Necker, il s'étoit expliqué un peu trop librement sur le régime de la police de Paris, que nous devons à M. de Sartine : M. Baudeau repliqua devant beaucoup de monde ; je sais bien qu'il faut que M. de Sartine ou moi soyons perdus. M. Turgot a fait fermer sa porte à cet économiste fougueux et indiscret.

Mrs. de S. Vincent, pere et fils, sont conseillers du parlement d'Aix. Vous vous rappellez que la grande affaire de Beaumarchais y doit être jugée; néanmoins en plaideur indiscret et en homme dévoué aux grands, il a travaillé aux mémoires du maréchal de Richelieu, a fait des courses, a tenu des propos qui n'annonçoient pas de favorables dispositions pour la belle prisonniere. Elle a chargé quelqu'un de lui faire sentir qu'il spéculoit mal en se faisant d'elle une ennemie dangereuse. Il a été la voir et a cherché à se justifier, bien plus encore par les grâces d'un petit-maître que par son éloquence. Ils se sont quittés assez bons amis en apparence ; cependant le procureur d'Aix qui avoit offert à Beaumarchais sa maison et sa

Ce qui n'étoit qu'un souhait devint une prédiction. Tous les joûteurs crurent que le berger leur avoit jetté un sort, le grenadier sur-tout qui comptoit sur la victoire fut le plus piqué. A raison de son état il se crut obligé par honneur à la vengeance, et autorisé à punir un infâme sorcier. Il va le trouver et le roue de coups; celui-ci fait des menaces, le grenadier l'étend mort d'un coup de sabre. Le meurtrier est pris et la justice lui apprendra sans doute qu'il n'est pas plus permis de tuer un sorcier qu'un autre homme.

Je ne vous dirai rien de nos spectacles, car ils n'offrent rien d'intéressant. Pour le mariage de Madame Clotilde, on donnera la tragédie du *Connétable de Bourbon*, dont l'auteur est un militaire distingué. L'affaire de M. Mercier contre les comédiens paroît dormir. Il regne beaucoup de fermentation dans le corps des avocats, où M. Linguet trouve encore des partisans. Cette circonstance nourrit en lui l'espoir de recouvrer son état.

La forme sous laquelle le Sr. Costard présente les pensées du feu pape, m'a rappellé une feuille volante qui, il y a quelque temps, a passé de main en main dans nos sociétés. C'est un petit dictionnaire où vous trouverez quelques pensées heureuses.

A. B. C. Science de bien des gens qui s'en croient davantage.

Apparence. Rideau sous lequel on peut faire tout ce qu'on veut, mais qu'il est essentiel de tirer.

Bienfait. Bonheur pour les gens sensibles; supplice pour les ingrats.

Bravoure. Premiere vertu du soldat, derniere de l'officier.

Calcul. Chose la plus ennuyeuse et la plus nécessaire.

Caractere. C'est se vanter que de parler du sien, tel qu'il soit.

Comédie. Prétendue école des mœurs qui ne l'est que de l'esprit.

Créanciers. Honnêtes gens qui ont toujours tort et qui enseignent la politesse.

Espérance. Jolie marchande de vent dont le bon marché fait le débit.

Fortune. La fortune ne mérite point notre encens ni nos vœux; il en coûte beaucoup pour la fixer, et il faut trop d'art pour en savoir jouir. Un homme riche est-il heureux? je n'en crois rien, je le vois dans une agitation continuelle pour accroître et conserver son bien, la satiété des plaisirs ne lui donne que des dégoûts et de l'ennui. Souvent la source de son opulence l'accable de remords, et si les temps viennent à changer, il tombera dans le plus honteux mépris. On peut desirer de l'aisance pour se procurer les agrémens et les commodités de la vie, mais il ne faut la tenir que des mains de la probité. L'honneur est le seul bien desirable, parce que indépendamment du droit qu'il nous donne à l'estime publique, c'est à lui seul qu'est réservé le précieux avantage de nous rendre contens de nous-mêmes, et nous faire goûter ces plaisirs et cette paix intérieure auxquels rien ne peut équivaloir.

Genre-humain. Censeurs atrabilaires, qui déclamez sans cesse contre le genre-humain, cessez vos clameurs, ou donnez-nous des préceptes, et sur-tout des exemples qui nous rendent meilleurs. L'histoire, dites-vous, est l'affreux tableau des crimes continués dans tous les siecles: eh! que vous fait le passé ou l'avenir, jouissez du présent, contemplez et pra-

dans lequel M. de Saintfoix a recueilli des palmes méritées. La maison de Beauharnois portoit autrefois le nom de Beau V...; la Reine Anne d'Autriche fut la premiere que cette dénomination choqua et qui donna lieu au changement qu'on y fit. Peu-à-peu, et depuis un siecle sur-tout, ceux qui portoient des noms auxquels on pouvoit attacher quelque idée désagréable, s'en imposerent d'autres. Les le Cochon se sont fait appeller le Cosson, les le Chat, le Cat, etc. Nous avons cependant encore d'anciennes familles de le Cocu, le Vilain, Conmollet, etc. Madame Trial, actrice du théâtre Italien, a porté long-temps ce nom qui étoit celui de son premier mari.

Les traits d'esprit et ceux qui annoncent l'ineptie et la bêtise donnent également à rire : et réellement on riroit peu si on ne s'amusoit que des saillies ingénieuses. Jean-Jacques a eu bien raison de dire que le nombre des gens qui agissent et parlent sans penser, est le plus considérable. Je ne déciderai pas dans laquelle des deux grandes divisions morales du genre humain établies par M. Rousseau, doit être placé M. l'archevêque de Rheims; voici une réponse de lui qui peut le caractériser. Les longues et pénibles cérémonies du sacre étant finies, le Roi lui demanda s'il ne se trouvoit pas bien fatigué : Point du tout, Sire, répond le cardinal, --- ma foi, répond le monarque avec bonté, je le suis beaucoup, moi qui n'ai pas votre âge, et je vous plains. --- Votre Majesté est trop bonne, dit le vieux prélat, je me sens très-bien et je suis prêt à recommencer dès demain. Le bonhomme aura été sans doute au désespoir si on lui a fait appercevoir que ce discours n'étoit rien moins que flatteur pour celui qui l'écoutoit. Ce prélat pendant le cours de sa vie a employé

toutes ses facultés à faire de son mieux le métier de courtisan; Louis XV s'étoit un jour livré à une conversation gaillarde avec quelques seigneurs: M. de la Roche-Aymon entre lorsque le Roi disoit ces mots: oh, cette besogne seroit au-dessus de mes forces! le Cardinal reprend sur le champ avec son ton adulateur: Sire, il n'est rien qui soit au-dessous de la puissance de V. M.; sa force égale sa prudence, et l'Etre suprême qui l'a comblé de ses dons.... --- Mais, Monseigneur, lui dit quelqu'un, savez-vous qu'il est question de filles? il parut un peu confus; je gagerois cependant qu'il n'eut pas de regret à son compliment.

Le peuple de nos campagnes n'est pas encore à beaucoup près exempt de la superstition qui a pris naissance dans les temps de barbarie; la religion du bas peuple n'est que superstition, et celle-ci reste long-temps encore après que la religion est détruite. Vous savez que nos vils gardeurs de troupeaux, nos bergers qui sont bien différens de ceux de Fontenelle, passent dans le peuple pour être un peu sorciers. Les bons nâgeurs des environs de Paris firent une joûte, ces jours derniers, sur la Seine, à une lieue de la ville: un d'entre eux soldat des grenadiers royaux étoit regardé comme invincible. Chemin faisant la troupe des joûteurs rencontre un vieux berger à la tête de son troupeau. La jeunesse hait les vieillards, a dit encore Jean-Jacques que je suis en train de vous citer. Le berger est l'objet des railleries de la compagnie joyeuse; le bon-homme ne peut s'en venger qu'en leur disant d'un ton goguenard; allez, enfans, le ciel vous punira, il n'y en aura pas un de vous qui remporte le prix, et vous irez tous rendre visite aux poissons.

Question. Chose qu'il est difficile de faire bonne, etc.

De Paris, le 13 Juillet 1775.

DEPUIS les troubles arrivés à l'occasion du pain, la police ne cesse de faire les perquisitions les plus exactes pour tâcher de découvrir quels en sont les auteurs. On prétend avoir trouvé sur un homme beaucoup de lettres, par lesquelles on excitoit les paysans à s'armer, à se trouver dans tel et tel endroit, à saccager tout, etc.... Cet homme, dit-on, étoit en relation avec M. de Maupeou, et déjà on voit celui-ci porter sa tête sur un échafaud. Ce qu'il y a de plus vrai, c'est qu'un M. Langlois, président au conseil supérieur de Rouen, et l'une des créatures du chancelier, accusé d'avoir eu part aux troubles, a été arrêté et conduit à la Bastille, mais il vient d'en sortir, ce qui prouve que les charges qui étoient contre lui, étoient peu fondées.

Depuis que l'on a permis d'écrire sur l'administration, les presses ne cessent de gémir, et l'on feroit, pour ainsi dire, une bibliotheque des ouvrages qui en sortent. Cependant les auteurs prennent des licences que la police a cru devoir réprimer. *L'Ami des Loix* et le *Catéchisme du Citoyen* ont été brûlés par la main du bourreau. Il paroît une autre brochure qui est fort courue et que l'on vend clandestinement et très-cher ; elle est intitulée, *le Sacre Royal*, et aura vraisemblablement une suite, puisqu'on voit au frontispice *tome premier*. On n'y trouve toutefois que ce que tout le monde sait, qu'il y a un pacte entre les souverains et les peuples, et que les premiers ne peuvent y manquer, sans rendre aux seconds le droit qu'ils

ont de se donner des maîtres. On trouvera cette question bien mieux discutée dans le Dictionnaire encyclopédique, au mot autorité, article qui fut cause de la premiere persécution qu'essuya ce gra d ouvrage. On a aussi répandu dans le public, le prospectus d'un ouvrage intitulé, *les douze Livres du Code de l'Empereur Justinien, traduits en françois, avec des notes historiques et critiques, par une société de Jurisconsultes. Ouvrage proposé par souscription.* C'est une satyre des plus fortes contre les *Jugeurs* de la fin du dernier regne. Elle dérive du chapitre XI. de Justinien, d'après la traduction qu'on en donne. Ce pamphlet sort des presses de Toulouse, et se trouve applicable par-tout, contre les individus qui se sont prêtés à la révolution qu'a subie l'ancienne magistrature.

On a fait, ces jours-ci, une autre exécution, mais plus rigoureuse; car c'étoit parlant à sa personne qu'on a pendu à Montmartre un particulier, âgé de 60 ans, pour avoir violé deux filles de 7 et 8 ans. Le trait annonçoit une ame bien scélérate et un corps vigoureux. Je ne sais si l'on ne feroit pas mieux d'étrangler ces sortes de coupables à la sourdine, car depuis quatre ans, ils semblent s'être multipliés à proportion des exemples qu'on en a faits.

Je joins ici la plus piquante des deux pieces qui viennent d'être brûlées.

L'AMI DES LOIX.

Omne malum nascens facilè opprimitur, inveteratum, fit plerùmque robustius. Cicer.

Le lit de Justice du 7 Décembre 1770 est un monument de la crédulité du Monarque,

tiquez la vertu. La cour est infectée de tous les vices de l'esprit et du cœur. Eh bien ! quittez le palais des princes dès que vous en aurez admiré la richesse et les raretés. La justice est lente, dispendieuse et partiale : pourquoi plaidez-vous ? la finance vous scandalise par son faste et par son insolence. Eh ! les pauvres gens ils n'ont que de l'argent, plaignez-les bien sincérement. Vous n'éprouvez dans les sociétés que dégoût et contradictions ; sacrifiez votre amour-propre et mettez-vous au niveau des autres. Vos amis sont ingrats et perfides, méritez d'en avoir de meilleurs. C'est une erreur de juger les hommes par le rapport qu'ils ont avec nous, parce que notre prévention pour nous-mêmes obscurcira toujours nos connoissances. Nous naissons tous foibles, et le vice de notre nature s'accroît ou se tempere par les circonstances : heureux celui qui par le secours d'une bonne éducation et par de mûres réflexions a pu se former de bonne heure un esprit juste et un cœur droit ! placé dans le monde avec des dispositions favorables à la société, il en fait l'ornement et l'exemple ; c'est à lui qu'il faut s'en rapporter pour apprécier les hommes.

Importunité. Politesse de bien des gens.

Maître. Homme à qui il est difficile de se faire aimer.

Mérite. Il faut en avoir pour s'y connoître.

Moine. Homme qui promet plus qu'il ne peut tenir.

Nations de l'Europe. La Hollande a changé ses mœurs avec la forme de son gouvernement ; devenue un peuple libre, elle s'est livrée au commerce ; delà cette aptitude au travail et cette émulation dont les fruits enrichissent les par-

ticuliers, et soutiennent la constitution de l'Etat : ces peuples sont laborieux, mais grossiers et avares.

L'Allemagne écrasée sous la tyrannie d'un peuple de souverains produit un grand nombre de savans ; ces studieux infatigables cherchent à recouvrer dans le cabinet leur indépendance ; ils éclairent l'univers par leurs profondes méditations, mais ils sont pesans et insociables.

La France charmée d'obéir aux loix d'un monarque adoré, s'en repose sur la sagesse de son gouvernement pour la gloire et la splendeur de l'Etat. Ses peuples livrés à la société forment pour les autres nations une école de politesse et de galanterie ; mais ils sont chez eux libertins et frivoles.

Politesse. Manteau de la bêtise et de la fausseté. La politesse n'est point capable de nous attirer seule de la considération dans le monde ; ce n'est pas à force de politesse que l'on se rend aimable, et il y a tout à parier qu'un homme à courbettes et à complaisances est un fat ou un fripon. La société nous oblige à des égards mutuels, il n'est pas permis de s'y soustraire, il y a même des regles à observer pour le fond et dans la forme ; mais c'est notre cœur qui doit nous conduire dans cette carriere où tant d'esprits faux s'égarent ; ayons de la charité dans l'ame, des sentimens dans le cœur et de la douceur dans le caractere ; nous trouverons infailliblement dans ces qualités les moyens de satisfaire en plein et sans affectation à tout ce que nous nous devons les uns aux autres.

Querelle. Faute quand on se l'attire, bêtise quand on ne la prévient pas, et malheur lorsqu'on n'a pu l'éviter.

une autorité naturelle sur son semblable. La force ne produit aucun droit. Restent donc les conventions pour base de toute autorité légitime parmi les hommes. Un peuple est une association d'hommes, dont le but est d'unir et de diriger leurs forces pour la conservation de leurs personnes et de leurs biens. Les loix ne sont proprement que les conditions de l'association civile. Le peuple soumis aux loix en doit être l'auteur. Il n'appartient qu'à ceux qui s'associent, de régler les conditions de la société. Ainsi il ne faut pas demander qui fait les loix, puisqu'elles sont des actes de la volonté générale; ni si le Prince est au-dessus des loix, puisqu'il est membre de l'état; ni si la loi peut être injuste, puisque nul n'est injuste envers lui-même; ni comment on est libre et soumis aux loix, puisqu'elles ne sont que des registres de nos volontés.

Le corps politique a deux mobiles, la force et la volonté. On distingue la volonté, sous le nom de puissance législative; et la force, sous le nom de puissance exécutive. La puissance législative appartient au peuple, et ne peut appartenir qu'à lui. Le gouvernement est un corps intermédiaire établi entre les sujets et le corps politique, pour leur mutuelle correspondance, chargé de l'exécution des loix et du maintien de la liberté, tant civile que politique.

L'acte par lequel un peuple se soumet à des chefs n'est point un contrat. Ce n'est absolument qu'une commission, un emploi dans lequel, simples officiers du corps politique, les chefs exercent en son nom le pouvoir dont il les a fait dépositaires, et qu'il peut limiter, modifier et reprendre, quand il lui plaît : l'alié-



nation d'un tel droit étant incompatible avec la nature du contrat social, et contraire au but de l'association.

On appelle gouvernement ou suprême administration, l'exercice légitime de la puissance exécutive ; et prince ou magistrat, l'homme ou le corps chargé de cette administration.

Si le corps politique veut gouverner, ou si le magistrat veut donner des loix, ou si les sujets refusent d'obéir, le désordre succede à la regle. La force et la volonté n'agissent pas de concert, et l'état dissous tombe dans le despotisme et dans l'anarchie.

Il y a cette différence essentielle entre l'état et le gouvernement, que l'état existe par lui-même ; et que le gouvernement n'existe que par le corps politique. Ainsi la volonté dominante du prince ou magistrat n'est ou ne doit être que la volonté générale, ou la loi. Sa force n'est que la force publique concentrée en lui. Sitôt qu'il veut tirer de lui-même quelque acte absolu et indépendant, la liaison du tout commence à se relâcher. S'il arrivoit enfin que le prince eût une volonté particuliere plus active que celle du corps politique, et qu'il usât, pour faire obéir à cette volonté particuliere, de la force publique qui est dans ses mains, en sorte qu'on eût, pour ainsi dire, deux souverains, l'un de droit et l'autre de fait, à l'instant l'union sociale s'évanouiroit et le corps politique seroit dissous.

Le prince dépositaire dans l'Etat de la puissance exécutive, a droit d'en disposer selon les loix. Le despote est l'usurpateur du pouvoir souverain.

Le corps politique ou le souverain, ces termes sont pris synonymement, peut en premier

de l'ambition des ministres et de l'adulation des grands.

Le roi séant au lit de justice a dit :

« Messieurs, mon chancelier va vous expli-» quer mes intentions. ».

Le chancelier a dit au nom du roi ;

MESSIEURS!

« SA MAJESTÉ devoit croire que vous » recevriez avec respect et avec soumission, » une loi qui contient les véritables principes, » des principes avoués et défendus par nos » peres, et consacrés dans les monumens de » notre histoire. »

Quelle est cette loi? le roi s'en explique en ces termes :

» Nous ne tenons notre couronne que de » Dieu. Le droit de faire des loix nous appar-» tient à nous seul, sans dépendance et sans » partage. »

Édit de décembre 1770.

Le roi est sorti du lit de justice, vainqueur de la liberté. Ainsi les princes du sang, les pairs ecclésiastiques et laïques, les maréchaux de France, les gouverneurs, les lieutenans-généraux des provinces, les marquis, les comtes, les parlementaires, les conseillers d'état, les maîtres des requêtes . . . . . . c'est-à-dire, la conr pléniere de France a pâli, au lieu d'opposer les loix.

Un roi peut tout sur les peuples; mais les loix peuvent tout sur lui. Il a une puissance absolue pour faire le bien, et les mains liées s'il vouloit faire le mal. Les loix lui confient les peuples comme le plus précieux de tous les dépôts, à condition qu'il sera le pere de ses sujets. Elles veulent qu'un seul homme

serve par sa sagesse et sa modération à la félicité de tant d'hommes, et non pas que tant d'hommes servent par leur misere et par leur servitude à flatter l'orgueil et la mollesse d'un seul homme ..... Voilà ce qu'il falloit représenter au roi avec le grand Fénélon, plutôt que de l'enivrer du récit de son autorité. Le roi détrompé auroit décerné contre les séducteurs les peines dues à leur attentat.

La France est en proie au plus cruel despotisme. Qui voit-on s'ocuper de son salut ! Les seigneurs ont protesté, les parlementaires ont écrit. Mais tous n'ont remonté qu'en gauchissant à la cause du mal. On a nié les conséquences, sans détruire le principe. Osons nier le principe, et livrons les conséquences à l'exécration publique.

« Nous ne tenons notre couronne que de » Dieu. Le droit de faire des loix nous appar- » tient à nous seul, sans dépendance et sans » partage ».

Tels sont les principes dont Louis XV ordonne à la nation de ne se point écarter. Ces principes répugneroient toujours, quand des milliers de François n'en moissonneroient pas les fruits dans l'exil et dans les cachots.

Louis XV et ses prédécesseurs tiennent leur couronne de la nation.

Le droit de faire des loix n'appartient point à Louis XV seul, non plus qu'il n'a appartenu à ses prédécesseurs seuls, sans dépendance et sans partage.

Ces propositions, que l'on traitera insidieusement de paradoxes, sont de nature à être démontrées. Renouvellons avant le souvenir de quelques vérités élémentaires et politiques.

L'homme est né libre. Aucun homme n'a

sur le vase : Clovis aura le calice, s'il tombe dans son lot.

L'inauguration des rois de France étoit une cérémonie purement civile. Le prince élevé sur un bouclier recevoit l'hommage de son armée. C'est ainsi que Pharamond fut proclamé roi par les suffrages des soldats et de la nation.

Fauteurs du despotisme, vous êtes forcés de convenir que jusqu'à Clovis inclusivement, (quel que fût le gouvernement, soit démocratie, soit aristocratie, soit monarchie,) la puissance législative et la puissance exécutive étoient exercées, celle-là par la nation, celle-ci par le prince et les grands ; et que nos premiers rois qui ne parloient à la nation que dans des termes respectueux : *Rogo vos*, etc.... n'auroient pas dit impunément : Nous ne tenons notre couronne que de Dieu. Le droit de faire des loix nous appartient à nous seul, sans dépendance et sans partage.

Sous les successeurs de Clovis qui avoient subjugué le conseil de la nation, les François négligerent de se rendre aux assemblées du champ de Mars. L'autorité dont le corps de la nation avoit joui, passa dans le conseil qui n'avoit possédé que la puissance exécutive. Ce despotisme naissant portoit sur le mépris des loix. Les grands et le peuple ne se souleverent point : le peuple, parce qu'il ne connoissoit plus ses forces depuis les assemblées du champ de Mars ; et les grands parce qu'ils gagnoient à l'innovation. Quand l'abus des mœurs feroit la loi politique, le gouvernement François offre successivement sous la premiere race, ou un despotisme, qui est l'usurpation du pouvoir souverain, ou une anarchie, pendant laquelle la force fût le seul droit en vigueur. Or dans lequel de ses états les rois

ont-ils pu dire? Nous ne tenons notre couronne que de Dieu. Le droit de faire des loix nous appartient à nous seul, sans dépendance et sans partage.

On fait honneur au pape Etienne III de la maxime que les rois ne tiennent leur couronne que de Dieu. Ce pontife a même hasardé le brocard dans un temps où l'élection volontaire et récente de Pépin, tige de la seconde race, confondoit sa charlatanerie. La sainte ampoule ne figuroit point dans l'inauguration des rois de France, lorsque Pépin intéressa la religion à son couronnement, et transporta chez les François une coutume judaïque. Sacré d'abord par Boniface, évêque de Mayence, il fit réitérer la cérémonie par Etienne qui imploroit sa protection contre les Lombards. Le pontife sacra le pere et le fils qu'il appella les oints du Seigneur; et il dit aux François que Pépin qu'ils venoient d'élire librement sans l'entremise du ciel, ne tenoit sa couronne que de Dieu seul, par l'intercession de saint Pierre et de saint Paul.

Le roman d'Etienne mériteroit à peine créance chez les Iroquois. Dieu abandone le gouvernement des peuples au droit naturel. C'est blesser ce droit que de dénier à des hommes qui se font un chef de leur égal, le pouvoir de lui demander compte de l'administration dont ils l'ont chargé pour le bien public. La religion chrétienne n'a rien changé à l'ordre politique des sociétés. Les évêques ont cru que le gouvernement étoit ou devoit être arbitraire, parce que le premier des François s'appelle roi. De-là la fable que le roi tient sa couronne de Dieu; qu'il n'est comptable qu'à Dieu de ses actions. Ces maximes sont le germe de la politique barbare des rois et de la dure servitude des peuples.

lieu commettre le dépôt du gouvernement à tout le peuple ou à la plus grande partie du peuple, en sorte qu'il y ait plus de citoyens magistrats, que de citoyens simples particuliers. On donne à cette forme de gouvernement le nom de démocratie.

Ou bien il peut resserrer le gouvernement entre les mains d'un petit nombre, en sorte qu'il y ait plus de simples citoyens que de magistrats; et cette forme porte le nom d'artistocratie.

Enfin, il peut concentrer le gouvernement dans les mains d'un prince ou magistrat unique, dont tous les autres tiennent leur pouvoir. Cette troisieme forme est la plus commune et s'appelle monarchie ou gouvernement royal. On appliquera facilement ces notions aux propositions avancées.

En France, le peuple a perdu toute idée de sa dignité et de ses droits: Louis XV voudroit-il se faire un titre des attentats dont nos chroniques sont infectées? Les voies de fait ne donnent point de droit. La loi qui les condamne est violée, mais jamais détruite. Cette loi qui n'a pas été la regle des princes avares, sanguinaires, hautains, doit en servir au peuple françois, juge compétent de ses rois. Parcourons les âges de la monarchie, et concilions la puissance des princes avec la souveraineté de la nation.

L'histoire nous offre trois races; la premiere des Mérovingiens; la seconde des Carlovingiens ou Carliens; la troisieme des Capétiens. On compte jusqu'à Louis XV soixante-cinq rois sous ces races. Malgré que la plupart fussent dépravés, nous leur devons au moins cette justice, qu'aucun n'a dit: Nous ne tenons notre couronne que de Dieu. Le droit de faire des loix nous appartient à nous seul, sans dépendance et sans partage.

Le gouvernement des Germains étoit une aristocratie. En effet les monumens les plus anciens et les plus respectables de notre histoire parlent d'une assemblée générale en qui résidoit la puissance législative (le champ de Mars;) et d'un conseil composé du roi et des grands, chargé du pouvoir exécutif. Ce conseil statuoit provisionnellement sur les objets les moins importans.

De minoribus rebus principes consultant, de majoribus omnes; ita tamen ut ea quoque quorum penes plebem arbitrium est, apud principes pertractentur.... Mox rex vel principes, prout aetas cuique, prout nobilitas, prout decus bellorum, prout facundia est, audiuntur, autoritate suadendi magis, quàm jubendi potestate. Si displicuit sententia, fremitu aspernantur : sin placuit, frameas concutiunt. (De Mor. Ger. ch. 11. Tac.)

Les rois et les généraux n'entreprenoient rien sans le consentement du peuple. Arminius, Maroboduus, Catualda, Vannua, Italus et Childeric, furent privés de la royauté ou du généralat, pour avoir affecté une domination démesurée.

Ce trait seul caractérise le gouvernement des François du premier âge. L'armée de Clovis avoit pris un vase précieux sur le territoire de Reims. L'Evêque de Reims le fit demander à Clovis. Le prince dit à l'envoyé du prélat de le suivre jusqu'à Soissons, où l'on devoit partager le butin. Le prince supplia son armée en ces termes : « *Rogo vos, ô fortissimi praeliatores,* » *ut saltem mihi, vas istud, extra partem con-* » *cedere non abnuatis....* Braves soldats, trou- » vez bon que je retire, outre ma part, ce vase » de la masse, pour en disposer à mon gré.

Un gendarme jaloux du maintien de l'égalité, répartit en déchargeant un coup de sa francisque

pend point de moi seul de donner un roi à la France. C'est l'affaire du public et non d'un particulier.

Hugues Capet fit demander à Audebert, comte de la Marche, qui assiégeoit Tours à son insu, qui l'avoit fait comte ? ce sont, repartit Audebert, ceux-là mêmes qui vous ont fait roi, vous et votre fils Robert.

Louis VIII fit quelques réglemens généraux ; mais il ne s'arrogea point le titre de législateur. Il eût révolté les ordres de l'état. Ses ordonnances offrent moins des loix, que des traités de confédération avec lès barons et les comtes.

Beaumanoir n'affirme point que la puissance législative réside dans le prince. Il insinue que le roi *peut* faire les loix qu'il estime les plus favorables au bien général. Il conseille d'y obéir, et il fonde l'obéissance sur la présomption que ces loix sont l'ouvrage d'une sagesse supérieure. Pour favoriser cette opinion destructive des droits de la nation, S. Louis eut l'art de ne proscrire que les abus dont l'état se plaignoit. Il couronna l'œuvre politique par intéresser les seigneurs à l'acception de ses réglemens.

L'ignorance de notre droit public nous a fait appliquer à la royauté des Capétiens, ce que l'écriture dit de la royauté de David et de ses successeurs. Les ministres des princes qui ne sont point comptables de leurs actions au peuple, ont dû (ainsi qu'ils l'ont fait,) s'emparer de la législation ; mettre l'autorité à la place des loix ; affecter le pouvoir le plus despotique ; s'attacher les grands ; venger les injures personnelles ; commander des attentats ; interrompre le cours de la justice ; instituer des commissions ; arracher des dépôts publics les monumens du crime ; soustraire les coupables aux peines que les loix

infligent ; et attentant à la fortune, à la vie et à l'honneur des citoyens, faire de la France un séjour de larmes.

C'étoit trop peu que d'avoir exercé dans un état libre un pouvoir arbitraire. Le chancelier de Maupeou imagina de combler la mesure de nos maux, en réduisant le despotisme en principe......

De Paris, le 16 Juillet 1775.

On imprime cinq volumes de supplément à l'encyclopédie. Il faut mettre au nombre des réfutations de M. Necker un pamphet qu'on suppose appartenir à cette collection. Il a pour titre : *Monopole, et Monopoleur, articles extraits des supplémens d'un dictionnaire très-connu.*

Quoique les principes que l'auteur (M. de Condorcet) y fait valoir, soient ceux de l'administration actuelle, on l'a imprimée et on la débite furtivement à cause de quelques sorties un peu vives qu'elle renferme contre les magistrats subalternes. Les financiers entrent d'abord en danse ; quelques-uns des monopoles de droit, c'est-à-dire, de ceux qui sont établis par une loi, sont leur ouvrage, et ce sont eux qui les exercent. M. de Condorcet les définit ; une espece d'impôt indirect qui doit son origine à la foiblesse, à la corruption et à l'ignorance de la puissance législative. « Pour que cet impôt soit de bon rapport, il faut que la denrée puisse s'exploiter en grand, qu'elle se conserve facilement, qu'elle soit nécessaire au peuple et qu'il en consomme beaucoup. Par ce moyen le produit de l'impôt est assuré, et le fardeau en tombe uniquement sur le peuple. Ainsi plus de crainte de soulever les grands, ni d'éprouver de refus de

la

Il importoit de les flétrir, et l'on ne conçoit la tolérance de nos peres à cet égard, que parce qu'on sait que le peuple se conduit par instinct.

La cérémonie du sacre, les oracles d'Etienne, et l'intercession de saint Pierre et de saint Paul, n'empêcherent pas Pépin de convoquer les grands à saint Denis, et de leur demander leur consentement pour le partage de ses états entre ses fils Charles et Carloman. Cette démarche prouve la conviction où Pépin étoit que les rois ne tiennent point leur couronne de Dieu seul.

Pépin convoquoit annuellement au mois de mai les évêques, les abbés et les chefs de la noblesse. Le peuple, dont les droits sont imprescriptibles, n'étoit compté pour rien. Charlemagne ressentit l'injustice du gouvernement. Pour la réparer, il fit tant auprès des grands, que le champ de mai fut enfin ouvert au peuple. La puissance législative résida dans le corps de la nation, dont la violence l'avoit distraite. Charlemagne et Louis-le-débonnaire rendent hommage à cette vérité, et les capitulaires définissent la loi : la volonté de la nation publiée sous le nom du prince. Charlemagne observa les loix et obéit constamment au champ de mai. Cette doctrine n'est point idéale. Les monumens les plus respectables de notre histoire nous la transmettent.

Louis-le-Débonnaire, lors de son association à l'Empire, prit la couronne sur l'autel et s'en coëffa. Inféreroit-on de cet acte que les rois tiennent leur couronne de Dieu ? Les cérémonies ne présentent que les idées qu'on y a attachées. Ce seroit insulter à la mémoire de Charlemagne que de lui supposer le dessein d'établir l'indé-

pendance de la couronne, tandis qu'il avoit ramené les François aux anciens principes de gouvernement, et qu'il savoit que sa maison étoit redevable de la couronne à la nation. La réquisition du consentement des grands exclut d'ailleurs toute idée d'indépendance. En effet, Charlemagne fit trouver son fils au parlement d'Aix où étoient assemblés les évêques, les abbés, les ducs et les comtes. Il leur demanda à tous l'un après l'autre, s'ils consentoient qu'il donnât à Louis le titre d'empereur ? Ce n'est qu'après que tous eurent répondu qu'ils y consentoient, que Charlemagne associa le Débonnaire à l'empire; et qu'il lui commanda de prendre la couronne sur l'autel, et de se la mettre sur la tête.

On défie les serfs de nier que le gouvernement françois n'offre sous la seconde race, ou un despotisme qui est l'usurpation du pouvoir souverain; ou une anarchie, ou une monarchie, pendant laquelle la puissance législative et la puissance exécutive résidoient, la premiere dans la nation, la seconde dans le prince. Or sous lequel de ces empires les rois ont-ils pu croire à la maxime : Nous ne tenons notre couronne que de Dieu. Le droit de faire des loix nous appartient à nous seul, sans dépendance et sans partage.

Huges Capet, tige de la race régnante, et Robert son fils, durent la couronne à la nation. L'histoire transmet ce fait avec deux réponses qui devoient trouver place au lit de justice.

Charles, duc de Lorraine, compétiteur de Hugues, consultoit Adalberon, archevêque de Reims, sur la conduite qu'il avoit à tenir pour se faire élire roi de France. Le prélat dit à Charles : Voyez les grands de l'état. Il ne dé-

la part d'une assemblée d'états composée de gens considérables trop peu éclairés pour savoir qu'on les appauvrit lorsqu'on opprime les mains qui cultivent leurs terres. Le sel réunit ces avantages, et voilà pourquoi cette denrée est en ferme presque par-tout. Comme il n'y a pas beaucoup de denrées nécessaires à la vie qu'on puisse mettre en ferme comme le sel, les inventeurs d'impôts ont trouvé une autre ressource. C'est le monopole du tabac dont on a fait un besoin pour le peuple à force d'adresse, de facilités et même de distributions gratuites. On avoit pensé à mettre aussi le café en ferme; mais les traitans ont trouvé que le peuple et sur-tout celui des campagnes n'en avoit pas encore contracté une assez forte habitude pour n'y pas renoncer; et c'est sur le peuple qu'en pareil cas il convient de frapper; c'est lui qui fait la plus grande consommation, etc. Le sublime de l'art de la finance est de faire payer l'impôt par ceux qui n'ont rien. Les priviléges exclusifs de toute nature, les établissemens de maîtrises, de corps de jurande et de communauté d'arts et métiers forment encore des monopoles de droit. Dans tout commerce, dans tout métier, comment veut-on qu'un gouvernement sage se repose sur les différens intérêts des hommes, qu'il suppose que l'avarice des acheteurs, et l'avidité des marchands se contrebalanceront sans qu'on s'en mêle et qu'il les laisse faire? Est-ce là gouverner? n'est-il pas bien plus beau de se mêler de tout, de vouloir tout embrasser, tout diriger? Aussi c'est là le parti qu'on a pris presque par-tout. Cela donne aux administrateurs beaucoup d'importance, et c'est à quoi tendent, même sans qu'ils s'en apperçoivent, tous les gens en place, quand ils sont médiocres. » Le monopole de fait

a lieu lorsque les préjugés ou des manœuvres sourdes diminuent le nombre des vendeurs, nuisent à la facilité du commerce, et que par conséquent le prix augmente.

Vous vous doutez bien, Monsieur, que pour exemple d'un monopole de fait M. de Condorcet a pris le commerce des grains; cette fameuse question est celle qui fait maintenant l'objet de toutes les discussions publiques et particulieres. C'est ici que M. Necker trouvera des objections assez fortes et présentées d'une maniere piquante. Les entraves que mettent à la liberté de ce commerce les formalités auxquelles on l'a assujetti, les différens droits dont on l'a chargé, et les communautés de boulangers sans lesquelles la livre de pain ne coûteroit qu'autant de deniers que le setier de Paris coûte de livres, introduisent dans le commerce des grains un monopole de droit. Ceux de fait sont attribués par M. de Condorcet à ces causes: Les achats faits par le gouvernement dont tout particulier redoute avec raison la concurrence, l'opinion qui flétrit les marchands de bled, la crainte des émeutes, celle des vexations de la part des magistrats subalternes. Malgré le peu d'étendue de cette brochure, ces assertions y sont bien défendues. On y combat avec force les moyens dont l'administration prohibitive se sert pour arrêter le mal que causent ses propres principes. Il vaudroit mieux sans doute prendre d'abord une bonne route, que d'avoir sans cesse à rectifier ses erreurs; le tout est pour les économistes de prouver que cette bonne route est l'entiere liberté; l'expérience n'a encore pu nous éclairer à ce sujet, et elle nous a pourtant montré les inconvéniens du régime prohibitif; l'opinion du peuple sur l'article des subsistances peut produire de terribles effets;

d'après cela il faut un administrateur aussi prudent que courageux pour établir à cet égard, des loix nouvelles. Dans cette matiere plus que dans toute autre, les préjugés accrédités sont des adversaires redoutables. « Aussi le régime » de la liberté ne peut-il être suivi que par » un ministre aussi éclairé que vertueux, su- » périeur à la crainte comme aux préjugés, qui » préfere enfin le bien de l'état à sa place, » et le témoignage de sa conscience aux applau- » dissemens de la populace. Aussi dans les pays » où la liberté n'existe pas, elle ne peut être » rétablie que par un ministre, qui par une » suite d'opérations bienfaisantes et utiles au » peuple, ait désarmé sa défiance, que la longue » habitude d'être compté pour rien a rendu si » prompte à s'allumer. »

M. de Condorcet jette un coup d'œil sur quelques autres especes de monopoles : je ne citerai plus de ce petit ouvrage que l'article suivant dont vous ferez vous-même la maligne application. « Monopoleur, (s. m.) homme qui agit ou qui » écrit contre la liberté du commerce. Il ne » faut point pendre ces derniers, la peine capi- » tale pour ce genre de crime doit être le » ridicule. »

Un vicaire de la paroisse de St. Roch s'est avisé de refuser la communion à un diacre qui avoit dormi à son prône. Le diacre en ayant porté plaintes à notre archevêque, celui-ci a sur le champ fait justice du prôneur somnifere.

Nous sommes ici dans une espece de taciturnité singuliere, tout le monde semble possédé de la manie angloise; plus de ces saillies, de ces productions d'une imagination gaie, agréable, folle si vous voulez; enfoncés dans la farine, nos beaux esprits de société s'échauffent pour

ou contre les économistes, tandis que ceux du parnasse se déchirent, font des mémoires méchans, des drames bien sombres ou des extraits peu fideles pour les journaux. Notre littérature est des plus stériles, et nos théâtres n'ont point de nouveautés.

Il vient de se passer une aventure singuliere. Un jeune homme avoit assigné un rendez-vous à une demoiselle fort aimable et qui étoit sous l'aile de ses parens. Elle s'échappe pour quelques instans et vole au jardin du Luxembourg qui étoit le lieu indiqué : elle y trouve en effet son amant ; ils se disent des choses fort tendres et en viennent même à des aveux qui n'étoient que trop naïfs : un libertin rusé les écoutoit avec attention. Les amans se séparent et vont chacun de leur côté. Le spectateur malévole se montre à la demoiselle qu'il avoit suivie, au moment même qu'elle rentroit chez ses parens ; la jeune personne est effrayée ; elle l'est bien davantage quand cet homme peu délicat lui dit : J'ai entendu votre conversation avec M*** , car j'ai appris son nom de vous-même ; je me rappelle jusqu'à la derniere syllabe de vos propos ; ils n'étoient pas tout-à-fait innocens ; en conséquence j'entre avec vous chez votre pere et mere, et je les instruis de tout. La demoiselle alarmée se jette à ses pieds, pleure : il est inexorable, enfin il lui dit, « vous me touchez, je veux bien vous garder le secret, mais c'est à une condition. » La demoiselle est accablée de désespoir quand elle est informée de la condition ; cependant le coquin persiste ; enfin la pauvre fille toujours épouvantée, et redoutant qu'il n'entrât chez ses parens n'obtient qu'à ce seul prix la pitié et le silence de ce scélérat. Ce qu'il y a de plus

affreux, il court se vanter par-tout de sa bonne fortune : le bruit en est venu aux oreilles des parens qui ont fait renfermer la demoiselle : elle se voit aujourd'hui déshonorée et assurément seroit rejettée de son amant quand même elle lui seroit rendue. Voilà un exemple des sentimens de nos agréables qui font les délices de société du bon ton et se glorifient de l'épithete de roués, dont ils mériteroient la réalité. Quelqu'un de nos faiseurs de drames tirera sans doute parti de cette aventure dont l'atrocité fournit un beau sujet à leur verve sombre.

LISE. Conte.

Lise, échappée à son premier amant,
Et mon auteur ne m'a pas dit comment,
S'étoit logée, exprès pour être sage,
Chez des dévots. Ceux-ci contre l'usage
L'étoient vraiment, gens de bien s'il en fut,
Dormant au prône, et chantant au salut.
Tout en suivant son hôtesse à l'église,
Deux fois par jour, un jeune homme lui plut,
Un beau jeune homme, et très-bien fait. Ah ! Lise,
Si vous voulez, cette nuit je viendrai.
Eh bien ! venez, si je puis j'ouvrirai.
La voilà donc qui craint d'être surprise ;
Elle descend doucement, doucement,
Pieds nuds, seins nuds, le moindre vêtement
Eût fait du bruit : les plis de sa chemise
En faisoient trop, quand l'air en s'y jouant
Les déployoient ; hélas, en respirant,
Dans son effroi son souffle l'épouvante.
Audacieuse à la fois et tremblante,
Comme l'horloge alloit sonner minuit,
Elle ouvre, on entre, on se coule sans bruit.
En remontant, on se perd, on s'appelle :
Eh, Dieu ! l'hôtesse, eh ! l'hôtesse, dit-elle,
L'hôtesse dort ; mais Lise en son esprit
La voyoit là. Son cœur battoit de crainte
Et de désir. Enfin on la saisit
Par sa chemise, et dans ce labyrinthe

Ils vont ensemble au travers de la nuit,
Et l'amant tient le fil qui le conduit.
Mais la terreur augmente sur la scene,
Et le danger s'accroît. Lise frémit,
C'étoit la porte, et puis c'étoit le pêne,
Puis le plancher et puis enfin le lit.
Qui va, qui vient? eh ! l'hôtesse ! eh ! l'hôtesse
Redisoit-elle encor en ce moment,
Toujours cédant à sa double foiblesse,
Et s'arrangeant aux bras de son amant.
Mais admirez l'effet du sentiment,
Et du plaisir Voici Lise qui crie ;
Ah ! si j'osois répéter ces cris-là....
Ces ah ! mon cœur ! et puis ces simples ah ! ....
Quand les amours redoublent leur furie,
L'heureux amant qui veut filer plus doux,
Craint à son tour, et dans cette détresse;
Il lui répete : eh ! l'hôtesse, eh l'hôtesse !
Ah ! repond Lise en criant : je m'en f....
Ce mot, Messieurs, contient tant de morale,
Que j'ai passé par-dessus le scandale.

De Versailles, le 20 Juillet 1775.

M. de St. Paul, chargé des affaires d'Angleterre, a écrit et parlé avec beaucoup de hauteur à M. de Vergennes sur l'envoi des six bataillons que le roi fait passer aux colonies. Ce ministre a répondu sur le même ton. Il est certain que la France ne veut point la guerre ; mais les Anglois en voyant beaucoup de troupes en Amérique, on a cru avec raison qu'il étoit prudent de mettre les colonies à l'abri de toute invasion, si nos voisins, après avoir soumis les Américains, vouloient faire usage des forces qu'ils rassemblent dans le nouveau monde.

Tous les arts ne cessent de nous fatiguer de leurs productions pour célébrer le sacre de Louis XVI. Un M. de Serigni a voulu le faire connoître d'une maniere plus imposante en le

mettant sur la scene, et faisant jouer à la comédie Françoise une piece de sa façon, intitulée, *Le couronnement du Thélémaque*; mais le roi en a défendu la représentation. Des éloges pendant ma vie sont suspects, a-t-il dit, on me louera après ma mort, si je l'ai mérité, et cela suffit.

M. de Giac, maître des requêtes, qui a fait tant de bruit pour avoir épousé Madame la duchesse de Chaulnes, a enfin été obligé de se défaire de sa charge de surintendant des finances, domaines et affaires de la reine. Il l'a vendu à M. Berthier, maître des requêtes, et fils de M. de Sauvigny, intendant de Paris. Peu à peu justice se fait. Le public attend avec impatience celle que rendra la cour des pairs dans le procès du maréchal de Richelieu. Les personnes impartiales croient qu'il peut y avoir des billets faux, mais qu'ils ne le sont pas tous, et que quand même le vieux maréchal gagneroit son procès, il lui en coûtera au moins un million en dommages et intérêts envers plusieurs personnes qu'il a fait arrêter, et qui remises aujourd'hui en liberté, vont se réunir pour l'attaquer.

Il y a quelques jours que M. le maréchal de Nicolaï étant allé dîner à la campagne chez un M. de la Chesnaye, et se trouvant dans le sallon, un peu avant le moment de se mettre à table, un homme d'une grande taille y entra, couchant en joue l'assemblée, avec un fusil qu'il tenoit à la main, et menaça de tuer le premier qui remueroit et même tout le monde, si on ne lui donnoit douze mille francs. Le maréchal lui représenta qu'il feroit mal de tirer, parce qu'il ne pouvoit tuer qu'une personne, et que les autres le feroient repentir de ce procédé; que

d'ailleurs on n'avoit pas 12000 liv. en poche ; mais qu'on alloit se cotiser et lui faire la plus forte somme qu'on pourroit. Pendant la négociation arriverent deux domestiques qui saisirent l'homme par derriere et s'en rendirent maîtres après une longue défense : on a su que c'étoit un paysan du voisinage, fort honnête homme, à qui la misere et le désespoir de ne pouvoir soutenir sa famille, avoient fait tourner la tête.

De Paris, le 22 Juillet 1775.

On dit que le clergé prépare de représentations sur ce qu'on veut le forcer à recevoir à ses assemblées deux commissaires du roi ; il regarde comme une chose flétrissante que l'on se croie obligé de prendre ces précautions avec un corps chez qui les principes d'attachement, de soumission et de fidélité envers le roi sont fortifiés par ceux de la religion. Il est vrai que ces lisieres ne doivent pas faire plaisir à leurs grandeurs.

La sentence du châtelet en faveur de M. le comte de Guines est imprimée en caracteres gigantesques et se trouve affichée à tous les coins des rues. Le. Sr. Tort s'y promene de son côté et ne manque pas de partisans même depuis sa défaite.

M. de Malesherbes est entré dès le moment de sa nomination, au conseil ; c'est depuis très-long-temps le premier exemple d'un secrétaire d'état à qui on ait accordé cette prérogative ; on les laissoit vieillir autrefois dans les affaires de leur département avant de les nommer ministres.

Les efforts réunis de deux ennemis implacables qui ont fait le malheur de la vie de M. de Voltaire, viennent de produire un ouvrage qui

mettra sa sensibilité à une nouvelle épreuve. Il y a toujours des gens soigneux de préparer l'antidote des éloges dont les grands-hommes s'énivrent quelquefois : Fréron et la Beaumelle ont rendu ce service au patriarche de la littérature. La Beaumelle est mort avant que d'avoir publié le commentaire de la henriade auquel il travailloit depuis long-temps ; l'autre antagoniste de Voltaire, qui lui a survécu, s'est chargé de mettre cet ouvrage au jour. Il paroît à ce moment, orné d'un frontispice où le médaillon du seigneur de Ferney est accompagné de ceux de ses détracteurs. On y trouve une grande quantité d'observations justes et de critiques fondées ; mais l'acharnement des Zoïles ayant à peine fait grace à un seul vers ; vous concevez qu'il y a une infinité de remarques futiles et qui décelent une partialité révoltante. D'ailleurs croit-on nous faire plaisir, et a-t-on un grand mérite en nous montrant que c'est à tort que nous avons admiré les critiques, les délices des gens de goût et d'esprit de toutes les nations ?

J'ai assisté ces jours derniers à une fête d'une nature assez singuliere que donna à un de ses membres une société dont le plaisir fait le lien. Le héros qu'on a voulu célébrer se nomme Henri ; on a supposé qu'animé de desirs impuissans, le physique chez lui se refusoit à l'ardeur de l'imagination. Je ne sais si quelqu'une des femmes de la cotterie avoit de notions là-dessus, ou si cette idée avoit été inspirée par le goût seul de la plaisanterie. Le jour du patron, on s'assembla dans une maison qu'on appelle, j'ignore pourquoi, la maison du diable. On y avoit dressé un petit théâtre ; on y joua d'abord des parades ; après que le beau Liandre et la chaste Zirzabelle eurent beaucoup fait rire les

spectateurs, deux jolies femmes et quelques hommes entrerent en scene et témoignerent leur embarras pour le choix d'un bouquet qui fût agréable à M. Henri. Quelqu'un feint que la maison du diable a été nommée ainsi, parce que dans le 16me. siecle, les gens qui s'occupoient de sorcelleries avoient choisi ce lieu pour leurs incantations: on y faisoit du bien ou du mal à ceux qu'on aimoit ou qu'on haïssoit, en le faisant à leur effigie avec quelques cérémonies magiques. Les femmes sur ce récit conçoivent l'idée de rajeûnir le pauvre Henri pour sa fête, en opérant sur son effigie : on apporte un grand mannequin revêtu des habits du héros de l'aventure, qu'on avoit su se procurer. Les aimables magiciennes font quelques sortileges, chantent des couplets; enfin les mouvemens du mannequin annoncent que le charme a réussi; on s'en réjouit, on danse, et la piece finit. On dit qu'en effet le bon Henri s'est bien trouvé de la recette; peut-être la reconnoissance due aux intentions de jolies petites sorcieres, a-t-elle été le meilleur talisman. La nuit s'est passée à sauter, à folâtrer et à faire des charades. Avez-vous, Monsieur, quelque idée de cet amusement? Une charade est une sorte de logogryphe impromptu dont le mot divisé doit sans décomposition fournir matiere à plusieurs petites énigmes. Pour me faire mieux comprendre, je vous citerai, Monsieur, la fameuse charade de M. le chevalier de Boufiers. Il l'adressoit à une jolie femme. Vous avez ma premiere partie, si vous ne l'aviez pas, ma seconde partie n'auroit pas été portée au degré de violence qui me conduira au tombeau si vous ne m'accordez mon tout. Le mot est compassion.

Je ne puis penser à la maison du diable où sans doute on a prétendu qu'il revenoit des es-

prits, sans rire du souvenir de l'histoire arrivée à un général de ma connoissance. Il étoit en voyage et voulut passer la nuit dans un château abandonné : on essaya de l'en détourner, sous le prétexte qu'une quantité d'esprits s'en étoit emparée et que probablement ils lui feroient mal passer son temps. Trop éclairé pour avoir peur des revenans, trop brave pour être effrayé par ceux qui auroient voulu les contrefaire, pressé d'ailleurs par un temps affreux qui ne lui permettoit pas de passer la nuit à la belle étoile, mon général s'étend tout armé sur un lit de camp et y dort profondément. Peu après s'être couché, il voit entrer une compagnie d'hommes et de femmes bien vêtus et qui lui paroissent fort joyeux. On sert un grand souper et on alloit se mettre à table lorsqu'une des dames jette les yeux sur le lit où étoit l'étranger, court à lui et l'engage par mille propos obligeans à prendre sa place au festin. Après le souper un orateur de la compagnie s'adresse au général et lui dit : Monsieur, nous sommes les gardiens d'un trésor qui nous appartient, suivez-nous, on vous le remettra. La société joyeuse l'entraîne dans un champ. Là, lui dit-on, à cet endroit même sont déposées dans le sein de la terre, les richesses que nous devons laisser en votre possession. A ces mots tout disparoît.

Le général, sans instrumens, sans secours au milieu de la nuit, est obligé de remettre au lendemain les fouilles qu'il falloit faire pour découvrir le trésor. Il craint de ne plus reconnoître la place ; l'idée lui vient de la marquer en satisfaisant au besoin pressant qui lui étoit survenu ; ce projet est exécuté : un moment après il s'éveille, il avoit fait un beau rêve, il retrouve dans son lit la marque qui devoit lui servir de

renseignement, mais le trésor n'y étoit pas.

Souvent de faux monnoyeurs en s'établissant dans de vieux manoirs, ont trouvé le secret d'en éloigner les curieux, en accréditant des rumeurs populaires qui rendoient leur séjour redoutable. On peut être assuré que les lieux où le peuple prétend que des esprits reviennent, servent ou ont servi de retraite à des gens de cette espece ou à des troupes de voleurs, de contrebandiers, etc. Un de nos seigneurs s'égara un jour à la chasse et alla chercher un asyle dans une vieille masure qu'il découvrit au milieu de la forêt. Bientôt le bruit des balanciers l'instruisit du métier qu'on y faisoit; il veut se retirer, ces hommes armés se présentent à lui. « Tu as troublé, lui dit-on d'un air menaçant, » la tranquillité dont nous jouissons, graces à » la terreur que nous avons su inspirer au peu» ple, qui croit que de malins esprits habitent » ces lieux. Tu nous a surpris, tu as été voué » au trépas; un de nous qui te connoît a solli» cité ta grace, on te l'accorde, sous la con» dition que tu vas nous donner ta parole d'hon» neur que tu ne dévoileras jamais ce qui se » passe ici. Si tu étois assez lâche pour trahir la » confiance que nous avons en toi, tu ne pour» rois nulle part échapper à nos coups. » M. le duc promit, on lui donna des rafraîchissemens et un guide pour le reconduire. Deux ans après il avoit oublié cette aventure; deux hommes magnifiquement vêtus se présentent à son hôtel; on les introduit : « Monsieur, lui dit » l'un d'eux, vous avez eu entre vos mains le » sort d'une compagnie de gens qui s'étoient » trouv s forcés de faire un métier dont ils rou» gissent maintenant. Ils y ont renoncé et se » rappellent avec reconnoissance votre conduite

» à leur égard et l'exactitude avec laquelle vous » avez conservé leur secret. Ils vous rendent » la parole que vous leur avez donnée et nous » ont chargés de vous présenter les hommages » de leur gratitude. » M. le duc conduit vers la fenêtre de son cabinet vit avec surprise dans sa cour, une voiture de la plus grande richesse attelée de six chevaux superbes. C'étoit un présent des faux monnoyeurs vétérans. Il se retourne vers les inconnus, ils s'étoient évadés, et il n'en a pas entendu parler depuis.

Les petits morceaux soit de prose soit de poésie qui échappent de temps en temps à M. Jean-Jacques Rousseau, font toujours regretter qu'il paroisse se refuser à des ouvrages considérables : Voici une romance de sa façon dans laquelle on trouvera beaucoup de douceur et de facilité :

Au lever de l'aurore,
Sur le lit de l'amour,
Zéphir caressoit flore
Plus belle qu'un beau jour;
Une jeune bergere
Auprès d'un noir cyprès,
A l'écho solitaire
Vint conter ses regrets.

Doux oiseaux de ces rives,
Pleurez, Tyrcis est mort;
Tourterelles plaintives,
Gémissez de mon sort.
Quittez, roses nouvelles,
Vos riantes couleurs,
Et vous échos fideles,
Répétez mes douleurs.

Le rossignol sauvage
Venoit du fond des bois,
Suspendant son ramage
Ecouter son haubois.
Les vents alors paisibles
Murmuroient doucement,
Et les ruisseaux sensibles
Couloient plus lentement.

Tyrcis le vrai modele
Des bergers amoureux,
Discret, tendre et fidele
Rendoit mes jours heureux.
Avec des violettes
Il tressoit des festons,
De rubans et d'aigrettes
Il ornoit mes moutons.

Errez à l'aventure,
A la merci des loups;
Désormais la nature
Doit prendre soin de vous,
Voici ma derniere heure,
Adieu, pauvre troupeau;
Il faut bien que je meure,
Tyrcis est au tombeau.

De Versailles, le 26 Juillet 1775.

La joie que l'élévation de M. de Malesherbes au ministere a causée est universelle; cependant elle n'est qu'apparente chez les courtisans, les financiers et les gens à affaires qui n'y voient qu'un surcroît de crédit pour M. Turgot. On assure que le clergé en est au désespoir; il s'apprête à faire tomber sa rage sur l'histoire philosophique des découvertes des Européens dans les deux Indes: cette affaire est actuellement l'objet d'une intrigue effroyable à laquelle vont se réunir tous les mécontens du ministere actuel, et le nombre en est considérable. Le patriarche de Ferney qui a toujours bonne opinion de tous les ministres a dit en dernier lieu:

A Turgót je crois fermement,
Je ne sais pas ce qu'il va faire,
Mais, grace à Dieu, c'est le contraire
De ce qu'on fit jusqu'à présent.

La surintendance des postes est réunie au contrôle général des finances. M. Turgot en a refusé le titre et les émolumens. Le dernier bail a été

fait pour neuf années, et chaque année, il devoit revenir au ministre pourvu de cette place, 25,000 livres de bénéfice, ce qui feroit en tout 225,000 livres, que M. le duc de Choiseul s'étoit fait payer d'avance.

Il passe pour constant que M. Turgot a déjà réformé le bureau du secret. C'est ôter à M. d'Oigny le plus beau fleuron de sa couronne qui le mettoit dans le cas de travailler directement avec le roi.

La mort de M. le comte d'Eu a laissé vacant un des grands gouvernemens du royaume: il a été demandé, comme bien l'on pense, par plusieurs personnes: Je vous envoie à ce sujet la lettre de Monsieur, à M. le maréchal de Biron qui fait connoître le caractere de ce prince.

Lettre de MONSIEUR, à M. le Maréchal de Biron, en date du 24 Juillet 1776.

« Mon cousin, la maniere dont vous et moi, j'ose le dire, avons agi dans l'affaire du gouvernement de Languedoc est trop franche, pour que je ne continue pas à me conduire de même; je me crois donc obligé de vous prévenir qu'ayant appris que M. le duc d'Orléans avoit demandé au roi pour M. le duc de Chartres le gouvernement de Languedoc, à condition de vous donner celui du Dauphiné, et que vous vous refusiez à cet arrangement; j'ai cru pouvoir aussi me mettre sur les rangs, et qu'en conséquence j'ai été trouver le roi à qui j'ai dit que j'étois instruit de ce qui ce passoit et du refus formel que vous faisiez du gouvernement du Dauphiné, que dans ces circonstances, en reconnoissant le droit légitime que vous aviez sur celui de Languedoc, si le roi étoit déterminé à le donner à un autre qu'à vous, je demandois la préférence sur tout autre; mais

que si au contraire il étoit déterminé à vous tenir sa parole, je reconnoissois que rien n'étoit plus juste, et que j'étois bien éloigné d'en avoir la moindre peine : j'aurois voulu pouvoir vous le dire hier, mais ne vous ayant vu qu'un moment chez le roi, et ensuite à mon dîner, où je n'ai pas pu vous parler, j'ai préféré de vous l'écrire, à vous le laisser ignorer ou apprendre par le public ; deux choses qui répugnoient également à ma franchise. Sur quoi, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde, et suis ».

Votre affectionné cousin
Louis-Stanislas-Xavier.

Le maréchal de Mouchy qui commande à Bordeaux, y a été envoyé brusquement pour biffer un arrêté du parlement de cette ville qui nous avoit offensé. Il a compulsé les registres et n'y a rien trouvé. On prétend que cette cour a un registre secret sur lequel est l'arrêté dont il s'agit. Ce double registre seroit un tour gascon assez bien imaginé.

Le fameux comte Orlow et le général Bauer ont été très-bien reçus ici. Le premier attire les regards par sa figure et ses diamans aussi beaux que multipliés, car il en est couvert. Nos femmes mesurent sa taille et ses larges épaules. Vous savez sans doute que ce Russe, d'abord simple, enseigne des gardes de Pierre III, auroit été fait roi de Macédoine, il y a deux ans, si les grands de l'état n'eussent jetté les hauts cris au point d'effrayer la Sémiramis du nord. En attendant, le comte Orlow voyage avec un train de souverain, et outre ses revenus réglés qui sont immenses, l'impératrice lui paie 25,000 roubles par mois. Où prend-elle de quoi subvenir à des magnificences

de tout genre qui effrayeroient la plus puissante de nos grandes cours ? C'est encore une énigme pour les politiques qui connoissent les ressources de l'empire Russe.

Le roi s'est fait donner un état exact des débiteurs malheureux qui se trouvent détenus dans nos prisons. La bienfaisance de ce monarque se propose, dit-on, de les rendre à la société en faisant des arrangemens avec leurs créanciers. Le clergé en paiera une partie.

Il vient de se passer à Plombieres une aventure assez divertissante. Madame la duchesse de Gr. sœur de M. le duc de Ch., est allée aux eaux pour sa santé qui, vivement attaquée aux sources de la vie et du plaisir dont cette dame célebre a fait un usage indiscret et immodéré, dépérit de jour en jour. Elle a à sa suite plusieurs femmes de chambre qui par leurs charmes font oublier l'état de langueur où se trouve la maîtresse. Une de ces demoiselles extrêmement jolie avoit donné un rendez-vous à un particulier assez obscur, qui avoit trouvé le secret de lui plaire. Vous remarquerez que la chambriere de haut parage avoit répondu par une dignité qu'on pouvoit taxer d'insolence, aux avances de quelques galans d'un rang bien supérieur à celui de l'amant heureux. Le couple amoureux avoit choisi pour le théâtre de ses exploits, une chaise à porteurs oubliée sous une remise; les deux amans se croyoient à l'abri de toute recherche et en quelque sorte isolés sur la terre, ils jouissoient sans nulle crainte des plaisirs qu'ils goûtoient et de ceux qu'ils alloient goûter; voilà qu'une troupe de jeunes gens déplace la chaise, la porte, la secoue pendant long-temps et lui fait faire un long voyage: cependant nos amans, les rideaux fermés,

après s'être livrés à l'amour, s'abandonnoient à la frayeur, se recommandoient à leur bon génie, faisoient des vœux et se promettoient bien de prendre une autre fois mieux leurs mesures; enfin ils se trouvent transportés sur la grande place, environnés d'une foule de spectateurs; ce n'est pas tout, la chaise est renversée sans dessus dessous; les portieres s'ouvrent; le monsieur et la demoiselle sont exposés à une huée générale.

De Paris, le 29 Juillet 1775.

M. de Sartine se dispose à faire un tour dans les ports de France pour prendre une connoissance exacte de son département dans lequel il est probable qu'il restera. Tous les nuages qu'on avoit cherché à répandre contre lui paroissent dissipés. Au reste j'apprends un trait qui fait également honneur au cœur, à l'esprit et à la droiture de M. de Sartine. Un ancien magistrat de l'Amérique lui avoit proposé divers plans; le ministre l'avoit accueilli, mais l'Américain, homme d'ailleurs du premier mérite et rempli de connoissances, le trouvoit trop lent et se plaignoit de faire des courses fréquentes à son audience, sans obtenir une décision. Il écrivit un jour à un de ses amis à St. Domingue, déplora dans sa lettre l'aveuglement du ministre qui donnoit confiance à tels et tels du conseil supérieur de cette isle, et le peignit comme un homme foible, à petites vues, etc. etc. Le conseil supérieur intercepta la lettre et l'envoya à M. de Sartine, accompagnée d'un mémoire où l'écrivain étoit peint des plus noires couleurs. Le ministre oubliant ce qui pouvoit le choquer dans cette lettre ne pensa qu'à la noirceur du procédé des conseillers de St. Do-

mingue : des informations exactes lui prouverent la fausseté des calomnies qu'on avoit vomies contre l'Américain ; il le fit venir, lui donna une bonne place, et punit ses détracteurs.

Depuis long-temps le patriarche de la littérature résidant à Ferney s'est arrogé le droit de dire son sentiment sur toutes les affaires un peu importantes qui partagent l'opinion publique ; la tournure piquante qu'il a su toujours donner à ces sortes de pamphlets, les fait lire avec avidité ; les gens sensés ont vu cependant avec peine le grand maître des philosophes, encenser tour à tour les personnes puissantes, guelphes, ou gibelins, et être toujours du parti le plus fort. Il vient dans ce moment-ci de se déclarer Sulliste dans une petite diatribe qu'il a lâchée contre les Colbertistes, (c'est la maniere dont on désigne aujourd'hui ceux qui sont du systême de M. Turgot et ceux de l'avis de M. Necker.) L'auteur feint un vieillard qui a entendu raconter des choses admirables de notre jeune monarque et qui se met en route pour avoir le bonheur de voir cette lumiere naissante, l'espoir et la consolation de la France ; chemin faisant le bon-homme devise sur tout ce qu'il voit, et parle grains, impositions, loix somptuaires, loix prohibitives. Il rappelle que Henri IV avoit ramassé des sommes considérables qu'il avoit mises en dépôt à la bastille, il ne sait pas s'il est utile qu'un roi emmagasine de l'argent ; mais il sait bien qu'il vaut mieux enfermer de l'argent dans la bastille que des hommes. Le Sulliste octogénaire s'est reposé sur le bénéfice de son âge pour parler aussi librement d'un endroit qui est comme l'arche du Seigneur, qu'on n'ose regarder ni décrire......

M. de Beaumarchais vient de publier son

Barbier de Séville. Lorsqu'on lit cette piece, qu'on se rappelle le bruit qu'elle a fait, son succès dans les cotteries, sa chûte, et sa reprise au théâtre, l'on est bien fondé à dire que certaines représentations sont comme des bulles de savon : c'est une comparaison que fournit tout naturellement le plat à barbe de M. le Barbier.

Les gazettes vous auront appris en 1773 l'aventure arrivée à M. de Mazieres, un de nos financiers qui, après avoir été alarmé des vues de quelques assassins sur sa bourse, crut avoir mis leur chef sous la main de la justice : il se trouve maintenant que ce prétendu coupable détenu depuis deux ans dans les prisons à la requête du financier, a été injustement soupçonné ; c'est au moins ce qui paroît démontré dans un mémoire qu'il répand dans le public. Les gazettes ayant rendu le fait d'une maniere très-succincte et comme il a plu au traitant de le raconter, je pense que vous écouterez avec plaisir le récit de cette histoire singuliere.

Le 11 octobre 1773, M. de Mazieres reçut la lettre anonyme dont voici le contenu : « Nous sommes une compagnie qui avons besoin de 360 louis d'or, nous vous donnons avis que si vous ne les portez pas au bas du poteau auquel est attachée la corde du bac qui passe la riviere devant les Invalides, vous serez assassiné à l'heure que vous vous y attendrez le moins. Vous trouverez une marque faite sur le mur avec de la craie, ce sera là ; il ne vous serviroit rien de faire espionner, parce que nous nous en appercevrons, nous verrons que vous ne voulez pas donner cette somme, et nous vous assassinerons quand vous seriez tous les jours gardé par cent hommes. »

M. de Mazieres porta cette lettre au lieutenant de police, et préféra l'épargne des 360 louis demandés, à la tranquillité qu'il a perdue depuis la réception de cette fatale lettre. On aposta ce que nous appellons des mouchards; le mardi 19 octobre ils saisirent un homme qui venoit de descendre d'un air inquiet dans le fossé du petit cours à vingt pas du poteau; cet homme se nommoit Garnier, il étoit l'officier d'office du comte de l'Aubepine; ayant manqué l'heure de la diligence de Chartres où il devoit se rendre par les ordres de son maître, il hâtoit sa marche pour la rejoindre; surpris par un besoin, il étoit descendu dans le fossé pour le satisfaire; et le desir d'être seul tranquille comme il faut l'être pour cette opération, avoit été le motif des regards jettés de côté et d'autre, que les espions avides de criminels avoient interprétés comme des preuves de ses mauvaises intentions. Garnier, après avoir passé sa vie en efforts pour mériter la réputation de galant homme et d'un honnête domestique, après avoir prouvé même par des actes de vertu et de probité, que le crime et la bassesse étoient loin de lui, est plongé dans les cachots comme un vil assassin; il y passe deux ans; enfin son innocence éclate. Les sollicitations de M. de Mazieres qui espéroit que cet exemple effraieroit et contiendroit les vrais coupables, et le malheureux préjugé qu'on avoit établi contre lui, le lieu où on l'avoit pris, s'opposent à son élargissement, il est jugé et soumis à un plus amplement informé de six mois. La liberté de Garnier étoit au bout de ce terme; mais il se seroit trouvé confondu avec les scélérats assez adroits pour soustraire la preuve de leurs forfaits, et il auroit perdu le droit de réclamer des dommages et inté-

rêts qu'il peut à si juste droit demander à M. de Mazieres. C'est l'objet de son mémoire. Mais comment l'argent peut-il réparer le mal que le Sr. Garnier a éprouvé, les alarmes d'un pere tendre à qui il fournissoit des secours et dont la carriere est abrégée par les chagrins, les peines d'une famille honnête et vertueuse, la réputation intacte si précieuse à un homme délicat, etc.

J'ai acheté bien cher le plaisir de vous entretenir d'une piece qu'on a mis mercredi au théâtre. Les Arsacides ont enfin été représentés malgré les comédiens, le bon goût, et la difficulté de l'exécution. Des tirades d'une longueur excessive et fréquentes pendant six mortels actes avoient dégoûté les bons acteurs. La Dlle. Raucourt a été remplacée par une débutante médiocre qui jouoit le premier rôle. L'auteur avoit mieux aimé se soumettre à ce désagrément qu'éprouver un nouveau retard. Après 25 ans d'attente, il est bien puni de sa présomption; il est tombé à plat.

Placé dans un coin de l'amphithéâtre, pouvant à peine respirer dans un atmosphere infecté par une affluence prodigieuse de spectateurs, étourdi par les huées et les éclats de rire dont on couvroit la voix des acteurs, qui ont été tentés vingt fois de se retirer, il m'a été impossible de saisir le plan compliqué de cette piece pour vous le rendre. Dans tous les six actes, il n'y a eu que deux scenes écoutées tranquillement; elles renferment en effet d'assez beaux vers, et on ne peut comprendre qu'ils aient été produits par la même verve d'où sont sortis les plats bouts rimés qui composent le reste. Les madame, seigneur, prince qu'avoient sans cesse à la bouche les personnages, ont impatien-

té excessivement le parterre qui les trouvoit beaucoup trop polis, et ces expressions étoient le signal des huées et des applaudissemens ironiques. On a achevé cependant tant bien que mal, et les Arsacides s'en sont retournés en orient pour n'en plus revenir. Voici, monsieur, ce que j'y ai compris. Volgesie régnoit sur les Parthes; le jour de l'hymen de sa fille Barcenice avec Thermodate, l'un des Arsacides et roi d'Arménie, Tigrane avec l'appui des Romains, subjugue les Arméniens, rend Barcenice captive, et croit affermir son usurpation par le meurtre de Thermodate. Celui-ci échappe au trépas à l'insu même de son épouse, et sous le nom d'Orban, le plus proche héritier du trône, il est enfermé dans une tour affreuse. L'usurpateur est vivement pressé par les Romains d'associer à sa couronne Glaphire princesse dévouée à la république victorieuse : tout est préparé pour leur hymen, que Tigrane épris de Barcenice cherchoit en vain à différer, lorsque Volgesie arrive. Elle découvre à Thermodate les projets qui l'amenent; celui-ci toujours sous le nom d'Orban demande, ainsi qu'ils en conviennent, une entrevue au roi : cette conférence est l'une des scenes vraiment belles qui paroissent bien étrangeres à la tragédie des Arsacides.

Tigrane rend la liberté au captif dont les jours eussent été en danger, s'il eût été connu. Le faux Orban lui propose le trône de Parthes, que Volgesie consent à partager avec lui, en échange de celui d'Arménie; après lui avoir reproché son vil attachement pour Rome qui ne fait des rois *que pour régner sur eux*, il l'entraîne dans une ligue contre cette puissance ambitieuse. Tigrane est déterminé par l'espérance d'épouser Barcenice qu'il croit veuve : il chasse les Romains.

Thermodate est découvert et reconnu. Tigrane furieux livre bataille aux Parthes, et privé du secours des Romains succombe : il arrive dans le sixieme acte, agité du plus sombre désespoir; il voit Glaphire que l'armée Romaine avoit placée sur le trône : elle lui reproche son infidélité, et rend la couronne à Thermodate. Celui-ci s'extasie sur la générosité des Romains. Tigrane se poignarde et la toile tombe. C'est l'instant qui a été le plus applaudi : cette piece est pleine de longueurs, de tirades et de récits sans fin qui, annoncés chaque fois par ces mots, je vais vous expliquer, je vais vous raconter, ont excité autant de huées que les Madame qui ont souvent servi à l'auteur pour remplir ses vers. Des situations forcées et ridicules, une infinité de petits incidens, et la compilation d'un plan mal conçu s'opposent aux succès des efforts qu'on pourroit tenter pour rendre cette piece supportable.

Lorsque je vous ai annoncé, Monsieur, le commentaire de la Henriade par la Beaumelle et Fréron, il paroissoit à peine, et je n'avois eu que le temps de parcourir cet ouvrage. En lisant l'abrégé de la vie de la Beaumelle que l'éditeur a rédigée, je trouve l'histoire de son voyage à Berlin, source de ses brouilles fameuses avec Voltaire. Comme ces anecdotes ont quelque relation avec l'inimitié qui a régné entre Voltaire et Maupertuis jusqu'à la mort de ce dernier, et peuvent servir à l'intelligence des lettres curieuses que je vous ai transmises, je crois que vous me saurez gré de vous les communiquer. Pendant le séjour de la Beaumelle à Berlin, M. de Voltaire lui demanda un ouvrage de lui qui avoit eu de la célébrité, et qui étoit intitulé : *Mes Pensées, ou qu'en dira-t-on?*

M.

M. de Voltaire, pour qui cette production de la Beaumelle étoit nouvelle, lui fit des reproches amers de ce passage : « Qu'on parcoure l'histoire ancienne et moderne, on ne trouvera point d'exemple de prince qui ait donné sept mille écus de pension à un homme de lettres, à titre d'homme de lettres. Il y a eu de plus grands poëtes que Voltaire ; il n'y en eut jamais de si bien récompensé, parce que le goût ne met jamais de bornes à ses récompenses. Le roi de Prusse comble de bienfaits les hommes à talens, précisément par les mêmes raisons qui engagent un petit prince d'Allemagne à combler de bienfaits un bouffon ou un nain. » La Beaumelle ne put éteindre le courroux du poëte, malgré ses efforts pour lui persuader que ce paragraphe étoit une satyre des petits princes d'Allemagne qui comblent de bienfaits des bouffons et des nains, et un éloge du roi de Prusse, qui dédaignant les bouffons et les nains, répandoit ses largesses sur les hommes à talens. M. de Voltaire ne vouloit pas entendre raison, et Fréron prétend que c'étoit ce passage qui lui tenoit à cœur, il y a eu de plus grands poëtes que Voltaire. Je laisse Fréron vous dire le reste. « M. de la Beaumelle alla chez M. de Maupertuis pour l'assurer qu'il n'avoit pas eu dessein de l'offenser. M. de Maupertuis lui dit qu'il étoit vrai que M. de Voltaire avoit donné au souper avec le roi, une mauvaise interprétation à un passage du *Qu'en dira-t-on ?* mais que le comte Algaroti étant descendu chez M. de Voltaire, et ayant transcrit le paragraphe en question, le lui avoit apporté à minuit, qu'ils avoient jugé l'un et l'autre que M. de Voltaire l'avoit défiguré avec beaucoup de mauvaise foi ; qu'ils

n'y avoient rien trouvé d'injurieux; qu'il étoit clair que l'auteur avoit voulu dire, qu'autant que le roi de Prusse étoit au-dessus des princes qui font leurs délices des bouffons et des nains, autant les hommes de lettres de sa cour sont au-dessus des nains et des bouffons.

« M. de la Beaumelle demanda à M. de Maupertuis si le roi étoit irrité contre lui; M. de Maupertuis répondit qu'il ne le croyoit pas; mais qu'il lui avoit paru que ceux qui table à étoient étoient assez mal à leur aise en voyant l'emportement de M. de Voltaire, qui appuyoit toujours sur ce qu'on les comparoit à des bouffons et à des nains: comparaison que le roi, dans le fond, pouvoit trouver assez juste. M. de Maupertuis dit encore à M. de la Beaumelle, que s'il craignoit que le roi ne fût prévenu contre lui, il lui conseilloit de lui envoyer son livre comme le seul moyen de le désabuser. M. de la Beaumelle suivit ce conseil. Il envoya son livre avec une lettre au roi. M. de Voltaire qui en fut informé, prit de si justes mesures, que ni le livre ni la lettre ne parvinrent au roi. » M. de Voltaire ne cessa de tracasser la Beaumelle, et chercha à le noircir dans l'esprit du monarque. Le siecle de Louis XIV parut. La Beaumelle dit que c'étoit un livre plein de pauvretés, de fautes et d'esprit; il en fit une édition avec des notes critiques que Voltaire n'a jamais pu lui pardonner. Ces deux auteurs n'ont depuis ce temps cessé de faire connoître qu'ils étoient remplis l'un pour l'autre de la plus belle haine. Fréron a été empressé de conserver, après la mort même de la Beaumelle, le venin des traits qu'il trempoit depuis long-temps pour les lancer un jour contre son ennemi.

LE DIX-HUITIEME SIECLE

Satyre à M. Fréron, Par M. Gilbert.

L'ardeur de se montrer et non pas de médire
Arma la vérité du vers de la Satyre.

B. Art, P.

C'est vainement, Fréron, qu'en tes sages écrits
Dévouant nos Cotins à de justes mépris,
Tu prétends, du bon goût retarder la ruine ;
C'en est fait : sur ces bords, où le vice domine,
Plus puissante renaît l'hydre des sots rimeurs,
Et la chûte des arts suit la perte des mœurs.
Par l'erreur et l'orgueil nommé philosophie,
Un monstre, chaque jour, croît et se fortifie,
Qui, d'honneurs usurpés, parmi nous revêtu,
Etouffe les talens et détruit la vertu :
C'est en nous dégradant, qu'il brigue nos louanges ;
Précipité par lui du Ciel dépeuplé d'Anges,
Dieu n'est plus, l'ame expire, et Roi des animaux,
L'homme voit ses sujets devenir ses égaux :
Ce monstre toutefois n'a point un air farouche,
Et le nom des vertus est toujours dans sa bouche.
D'abord, foible pygmée et novateur discret,
Pour mieux braver les loix, caché dans le secret,
Il prêchoit, ignoré, ses maximes fatales :
Bientôt géant nourri d'intrigues, de cabales,
Il osa, du public affrontant les regards,
Marcher sur l'Hélicon, Juge et Dieu de nos Arts ;
Fermer à ses rivaux le temple de mémoire
Ouvert aux seuls auteurs, apôtres de sa gloire ;
Humilier les Rois, et tyran des mortels,
S'asseoir sur les débris du trône et des autels.
Jeune homme, il vous sied bien d'insulter la sagesse ?
Attaquer ses enfans ! quelle scélératesse !
Vous croyez donc en Dieu ? De quel siecle êtes-vous ?
Du moins de votre honneur si vous êtes jaloux,
Gardez-vous de le dire, et respectez vos maitres :
Croire en Dieu fut un tort permis à nos ancêtres,
Mais dans notre âge ! allons, il faut vous corriger,
Eclairez-vous, jeune homme, au lieu de nous juger :
Pensez : (à vos progrès ce défaut seul s'oppose :)
Si vous saviez penser, vous feriez quelque chose :
Sur-tout point de satyre : oh, c'est un genre affreux !

Qui vous a dit, parlez, Zoïle ténébreux,
Que des mœurs, parmi nous, la perte étoit certaine;
Que les beaux arts couroient vers leur chûte prochaine?
Par-tout, même en Russie, on vante nos auteurs:
Comme l'humanité regne dans tous les cœurs!
Vous ne lisez donc pas le mercure de France?
Il cite au moins, par mois, un trait de bienfaisance.
De la philosophie illustre défenseur,
Ainsi, plaignant mon sort, Damis, profond penseur,
Eclaire humainement mon aveugle ignorance;
De nos arts, de nos mœurs garantit l'excellence:
Et sans plus de raisons, si je réplique un mot,
Pour prouver que j'ai tort, il me déclare un sot.
Mais de ces sages vains confondons l'imposture:
De leur regne fameux retraçons la peinture:
Et dussé-je mourir dans mon obscurité,
Du puits, sans m'effrayer, tirons la vérité.
Eh! quel temps fut jamais en vices plus fertile?
Quel siecle d'ignorance, en vertus plus stérile,
Que cet âge nommé siecle de la raison?
L'écrit le plus impie est un fort beau sermon.
Sur l'amour du prochain l'auteur crie avec zele,
Et l'on prêche les mœurs jusques dans la Pucelle.
J'en conviens: mais, ami, nos modestes aïeux
Parloient moins des vertus et les cultivoient mieux:
Quels demi-Dieux enfin nos jours ont-ils vu naître?
Ces François si vantés, peux-tu les reconnoître?
Jadis peuple héros, peuple femme en nos jours,
La vertu qu'ils avoient n'est plus qu'en leurs discours.
Suis les pas de nos grands: énervés de molesse,
Ils se traînent à peine, en leur vieille jeunesse,
Courbés avec le temps, consumés de langueur,
Enfans efféminés de peres sans vigueur;
Et cependant, nourris des leçons de nos sages,
Vous les voyez encore, amoureux et volages,
Chercher, la bourse en main, de beautés en beautés,
La mort qui les attend au sein des voluptés:
De leurs biens, prodigués par d'infames caprices,
Enrichir nos Laïs dont ils gagnent les vices,
Tandis que l'honnête homme, à leur porte oublié,
N'en peut même obtenir une avare pitié:
Destinés en naissant aux combats, aux alarmes,
Formés dans un serrail au dur métier des armes:
Qu'ils promettent d'exploits tous ces héros futurs!
L'un sait, armé du fouet, conduire dans nos murs
Son char prompt et léger qu'un seul coursier promene;

L'autre, noble histrion, délirer sur la scene:
Sans doute c'est ainsi que Turenne et Villars
S'instruisoient dans la paix aux triomphes de Mars.
La plupart, indigens au milieu des richesses,
Dégradent leur naissance, à force de bassesses :
Souvent, à pleines mains, d'Otval seme l'argent :
Par fois, faute de fonds, Monseigneur est marchand :
Et l'élégant Médor, pour éteindre ses dettes,
Met sa jeune tendresse aux gages des coquettes :
D'Orimond, pour suffire aux frais de son amour,
Adjuge au plus offrant les faveurs de la cour :
Que dirai-je d'Arcas ? quand sa tête blanchie,
En tremblant, sur son sein se panche appesantie :
Quand son corps, vainement de parfums inondé :
Trahit les maux secrets dont il est obsédé :
Sultan goutteux, Arcas a, dit-on, vingt maîtresses :
C'est l'usage : et pour prix de leurs fausses caresses,
Cent louis qu'il emprunte, à chaque Iris portés,
Chez elle, tous les mois, arrivent, bien comptés :
Mais tout ce peuple, ami, de créanciers antiques,
Qui, le long du chemin répétant leurs suppliques,
Vont toujours voir Arcas qui n'est jamais chez lui, ...
Arcas, pour s'acquitter, leur promet son appui.
Plus de foi, plus d'honneur. L'hymen n'est qu'une mode,
Un lien de fortune, un veuvage commode,
Où, chaque époux brûlé de contraires desirs,
Vit, sous le même nom, libre dans ses plaisirs.
Vois-tu parmi ces grands leurs compagnes hardies
Imiter leurs excès, par eux-mêmes applaudies :
Dans un corps délicat porter un cœur d'airain,
Opposer au mépris un front toujours serein,
Mêlant l'orgueil au vice, au faste l'impudence,
Des plus viles Phrynés emprunter la licence.
Assise dans ce cirque où viennent tous les rangs
Souvent bâiller en loge, à des prix différens,
Cloris n'est que parée, et Cloris se croit belle :
En vêtemens légers l'or s'est changé pour elle :
Son front luit, étoilé de mille diamans,
Et mille autres encore, effrontés ornemens,
Serpentent sur son sein, pendent à ses oreilles :
Les arts, pour l'embellir, ont uni leurs merveilles :
Vingt familles enfin couleroient d'heureux jours,
Riches des seuls trésors perdus pour ses atours.
Malgré ce luxe affreux et sa fierté sévére,
Cloris, on le prétend, se montre populaire.

Oui, déposant l'orgueil de ses douze quartiers,
Madame, en ses amours, déroge volontiers :
Indulgente beauté, Sapho la justifie,
Sapho qui, par bon ton, à la philosophie
Joint tous les goûts divers, tous les amusemens,
Rit avec nos penseurs, pense avec ses amans,
Enfant sophiste, au fond coquette pédagogue,
Qui gouverne la mode, à son gré met en vogue
Nos petits vers lâchés par gros *in-octavo*
Ou ces drames pleureurs qu'on joue *incognito*,
Protege l'univers, et rompue aux affaires,
Fournit vingt financiers d'importans secrétaires :
Lit tout, et même sait par nos auteurs moraux
Qu'il n'est certainement un Dieu que pour les sots.
Parlerai-je d'Iris ? Chacun la prône et l'aime;
C'est un cœur, mais un cœur .... c'est l'humanité même :
Si d'un pied étourdi quelque jeune éventé
Frappe, en courant, son chien qui jappe, épouvanté :
La voilà qui se meurt de tendresse et d'alarmes :
Un papillon souffrant lui fait verser des larmes,
Il est vrai : mais aussi qu'à la mort condamné,
Lally soit, en spectacle, à l'échafaud traîné :
Elle ira, la premiere, à cette horrible fête
Acheter le plaisir de voir tomber sa tête.
Enfin dans les hauts rangs je cherche des vertus :
J'y cherche un cœur honnête et je n'en trouve plus.
J'aurois pu te montrer nos Duchesses fameuses,
Tantôt d'un histrion amantes scandaleuses,
Fieres de ses soupirs obtenus à grand prix,
Elles-mêmes aux railleurs dénonçant leurs maris;
Tantôt, pour égayer leurs courses solitaires,
Imitant noblement ces grâces mercenaires
Qui, par couples nombreux, sur le déclin du jour,
Vont aux lieux fréquentés colporter leur amour :
Contens d'un héritier, dans les jours de leur force,
Les époux, très-amis, vivant dans le divorce :
Vainqueurs des préjugés, les peres bienfaisans,
Du serrail de leurs fils eunuques complaisans :
Quelques Marquis, d'ailleurs doués de mœurs austeres,
Polygmes galans et vieux célibataires :
Plusieurs encor, vraiment philosophes parfaits,
En petite gomorre érigeant leurs palais.
Mais la corruption, à son comble portée,
Dans le cercle des grands ne s'est point arrêtée :
Elle infecte l'empire, et les mêmes travers
Regnent également dans tous les rangs divers.

Il faut voir ce marchand, philosophe en boutique,
Qui déclarant trois fois sa ruine authentique,
Trois fois s'est enrichi d'un heureux déshonneur,
Trancher du financier, jouer le grand Seigneur :
Monsieur, pour ses amis, entretient une actrice:
Madame des beaux-arts bourgeoise protectrice,
En couvent d'esprits forts transforme sa maison,
Et fait de son comptoir un bureau de raison.
Par-tout s'offre l'orgueil et le luxe et l'audace :
Urgon, à prix d'argent, veut annoblir sa race :
Devenu Magistrat de mince roturier,
Pour être un jour Baron, il se fait usurier:
Jadis, son clerc Mondor envioit son partage:
Tout-à-coup, des bureaux secouant l'esclavage,
Il loge sa molesse en un riche palais,
Et derriere un char d'or promenant trois valets,
Sous six chevaux pareils ébranle au loin la rue :
Mais sa fortune, ami, comment l'a-t-il accrue ?
Il a vendu sa femme, et ce couple abhorré,
Enveloppé d'opprobre, est pourtant honoré.

Hé ! quel frein contiendroit un vulgaire indocile
Qui sait, grace aux docteurs du moderne évangile,
Qu'en vain le pauvre espere en un Dieu qui n'est pas;
Que l'homme tout entier est promis au trepas ?
Chacun veut de la vie embellir le passage :
L'homme le plus heureux est aussi le plus sage :
Et depuis le vieillard qui touche à son tombeau,
Jusqu'au jeune homme, à peine échappé du berceau,
A la Ville, à la Cour, au sein de l'opulence,
Sous les affreux lambeaux de l'obscure indigence,
La débauche au teint pâle, aux regards effrontés,
Enflamme tous les cœurs, vers le crime emportés :
C'est en vain que fidele à sa vertu premiere,
Louis instruit aux mœurs la Monarchie entiere:
La Monarchie entiere est en proie aux Laïs,
Idoles d'un moment, qui perdent leur pays:
Et la religion, mere désespérée,
Par ses propres enfans sans cesse déchirée,
Dans ses temples déserts pleurant leurs attentats,
Le pardon sur la bouche, en vain leur tend les bras
Son culte est avili : ses loix sont profanées :
Dans un cercle brillant de nymphes fortunées,
Entends ce jeune Abbé : Sophiste-bel-esprit,
Monsieur fait le procès au Dieu qui le nourrit:
Monsieur trouve plaisans les feux du purgatoire:

Et pour mieux amuser son galant auditoire,
Mêle aux tendres propos ses blasphêmes charmans,
Lui prêche de l'amour les doux égaremens ;
Traite la piété d'aveugle fanatisme,
Et donne, en se jouant, des leçons d'Athéisme.
  Voilà donc, cher ami, cet âge si vanté,
Ce siecle heureux des mœurs et de l'humanité :
A peine des vertus l'apparence nous reste :
Mais détournant les yeux d'un tableau si funeste,
Eclairés, par le goût, envisageons les arts :
Quel désordre nouveau se montre à nos regards !
De nos peres fameux les ombres insultées
Comme un joug importun, les regles rejettées :
Les genres opposés bizarrement unis :
La nature, le vrai de nos livres bannis :
Un desir forcené d'inventer et d'instruire,
D'ignorans écrivains, jamais las de produire,
Des brigues, des partis l'un à l'autre odieux,
Le Parnasse idolâtre adorant de faux dieux :
Tout me dit que des arts la splendeur est ternie.
  Pareille à la peinture et sœur de l'harmonie,
Jadis la Poésie, en ses pompeux accords,
Osant même au néant prêter une ame, un corps,
Egayoit la raison de riantes images :
Cachoit de la vertu les préceptes sauvages
Sous le voile enchanteur d'aimables fictions :
Audacieuse et sage en ses expressions,
Pour cadencer un vers, qui dans l'ame s'imprime,
Sans appauvrir l'idée, enrichissoit la rime :
S'ouvroit par notre oreille un chemin vers nos cœurs,
Et nous divertissoit, pour nous rendre meilleurs.
  Maudit soit à jamais le pointilleux Sophiste
Qui le premier nous dit en prose d'Algébriste :
De par Voltaire et moi, vains rimeurs, montrez-vous
Non peintre, mais penseurs utiles, comme nous :
Dès-lors la poésie a vu sa décadence :
Infidelle à la rime, au sens, à la cadence,
En prose compassée elle va clabaudant :
Apollon sans pinceaux n'est plus qu'un lourd pédant.
C'étoit peu que, changée en bizarre furie,
Melpomene étalât sur la scene flétrie,
Des romans fort touchans : car à peine l'Auteur
Pour emporter les morts, laisse vivre un acteur :
Que soigneux d'évoquer des revenans affables,
Prodigue de combats, de marches admirables,

Tout poëte moderne, avec pompe assommant,
Fit d'une tragédie un opéra charmant :
La muse de Sophocle, en robe doctorale,
Sur des tréteaux sanglans professe la morale :
Là souvent un sauvage, orateur apprêté,
Aussi-bien qu'Arouet, parle d'humanité :
Là, des Turcs amoureux soupirant des maximes,
Débitent galamment Séneque mis en rimes :
Alzire au désespoir, mais pleine de raison,
En invoquant la mort, commente le Phédon :
Pour expirer en forme, un Roi, par bienséance,
Doit exhaler son âme avec une sentence :
Et chaque personnage, au théâtre produit,
Héros toujours soufflé par l'Auteur qui le suit,
Fût-il Scythe ou Chinois, dans un traité sans titre,
Converse éloquemment par geste, ou par chapître.
Thalie a de sa sœur partagé les revers :
Peindre les mœurs du temps est l'objet de ses vers,
Mais lasse d'un emploi que le goût lui confie,
Apôtre larmoyant de la philosophie,
Elle fuit la gaîté qui doit suivre ses pas,
Et d'un masque tragique enlaidit ses appas.
Tantôt c'est un rimeur dont la muse étourdie,
Dans un conte anobli du nom de comédie,
Passe, en dépit du goût, du touchant au bouffon,
Et marie une farce avec un long sermon :
Tantôt c'est un grimaud, dont le démon terrible,
Pleure éternellement dans un drame risible !
Que dis-je ? Oser blâmer un drame, un drame enfin !
La comédie est belle et le drame est divin :
Pour moi j'y goûte fort, car j'aime la nature,
Ces héros villageois, beaux esprits sous la bure
Et j'approuve l'Auteur de ces drames diserts,
Qui ne s'abaisse point jusqu'à parler en vers :
Un vers coûte à polir, et le travail nous pese :
Mais en prose du moins on est sot à son aise.
Par-tout le même ton : chaque muse en ses chants,
Aux dépens du vrai goût fait la guerre aux méchans :
Le plus lourd chansonnier de l'opéra-comique
Prête à son Apollon un air philosophique,
Et ses vers sont charmans, si peu qu'ils soient moraux
Mais de la poésie usurpant les pinceaux,
Et du nom des vertus sanctifiant sa prose,
Par la pompe des mots l'éloquence en impose :
Que d'orateurs guindés qui se disent profonds

Se tourmentent sans fin pour enfanter des sons !
Dans un livre où Thomas rêve, comme en extase,
Je cherche un peu de sens et vois beaucoup d'emphase.
Un plaisant, des dévots Zoïle envenimé,
Qui nous vend, par essais, le mensonge imprimé,
Des oppresseurs fameux développant les trames,
Met, pour mieux l'anoblir, l'histoire en épigrammes :
Chaque genre varie au gré des écrivains
Et ne connoît de loix, que leurs caprices vains.
Sans doute le respect des antiques modeles
Eût au vrai ramené les muses infidelles :
Eux seuls, de la nature imitateurs constans,
Toujours lus avec fruit, sont beaux dans tous les temps :
Heureux qui, jeune encor, a senti leur mérite :
Même, en les surpassant, il faut qu'on les imite :
Mais les sages du jour ou d'heureux novateurs,
De leur goût corrompu partisans corrupteurs,
Pour s'asseoir sur le Pinde au rang de nos ancêtres,
Ne pouvant les atteindre, ont dégradé leurs maîtres.
Boileau, dit Marmontel, tourne assez bien un vers :
Ce chantre gazetier, Pindare des déserts,
La harpe, enfant gâté de nos pensées sublimes,
Quelquefois, dans Rousseau, trouve de belles rimes.
Si l'on en croit Mercier, Racine a de l'esprit;
Mais Perraut, plus profond, Diderot nous l'apprit,
Perraut, tout plat qu'il est, pétille de génie :
Il eût pu travailler à l'Encyclopédie.
Périsse Bossuet ! quoi ! ton pinceau flatteur
Souilla de son éloge un papier imposteur ?
Etoit-il philosophe ? aveugles que nous sommes !
Combien l'erreur publique a fait de faux grands hommes !
Enfin la raison luit : leurs talens sont jugés :
Des affronts du sifflet les Cotins sont vengés :
Voltaire en soit loué ! chacun sait au Parnasse
Que Malherbe est un sot et Quinaut un Horace :
Dans un long commentaire il prouve longuement
Que Corneille par fois pourroit plaire un moment,
Et tous ces demi-dieux que l'Europe en délire
A, depuis cent hivers, l'indulgence de lire,
Vont dans un juste oubli retomber désormais,
Comme de vains Auteurs qui ne pensent jamais.
Quelques vengeurs pourtant, armés d'un noble zele,
Ont de ces morts fameux épousé la querelle :
Delà, sur l'Hélicon, deux partis opposés
Regnent, et l'un par l'autre à l'envi déprisés,

Tour-à-tour s'adressant des volumes d'injures,
Pour le trône des arts, combattent par brochures;
Mais plus forts par le nombre et vantés en tous lieux
Les corrupteurs du goût en paroissent les dieux :
Aussi dans son Journal La Harpe les protege.
Eux seuls peuvent prétendre au rare privilege
D'aller au Louvre, en corps, commenter l'alphabet,
Grammairiens jurés, immortels par brevet :
Honneurs, richesse, emplois, ils ont tout en partage,
Hors la saine raison que leur bonheur outrage ;
Et le public esclave obéit à leurs loix :
Mille cercles savans s'assemblent à leur voix :
C'est dans ces tribunaux galans et domestiques
Que parmi vingt beautés, bourgeoises empyriques,
Distribuant la gloire et pesant les écrits,
Ces fiers inquisiteurs jugent les beaux esprits.
O malheureux l'Auteur dont la plume élégante
Se montre encor du goût sage et fidelle amante ;
Qui rempli d'une noble et constante fierté,
Dédaigne un nom fameux, par l'intrigue acheté,
Et n'ayant, pour prôneurs, que ses muets ouvrages,
Veut, par ses talens seuls, enlever les suffrages !
La faim mit au tombeau Malfilâtre ignoré ;
S'il n'eût été qu'un sot, il auroit prospéré :
Trop fortuné celui qui peut avec adresse
Flatter tous les partis que gagne sa souplesse ;
De peur d'être blâmé, ne blâme jamais rien;
Dit Voltaire un Virgile, et même un peu chétien,
Et toujours en l'honneur des tyrans du Parnasse,
De madrigaux en prose allonge une préface :
Mais trois fois plus heureux le jeune homme prudent
Qui de ces novateurs enthousiaste ardent,
Abjure la raison, pour eux la sacrifie ;
Soldat sous les drapeaux de la philosophie.
D'abord, comme un prodige, on le prône par-tout :
Il nous vante ! en effet c'est un homme de goût :
Son chef-d'œuvre est toujours l'écrit qui doit éclore ;
On récite déjà les vers qu'il fait encore :
Qu'il est beau de le voir ; de dînés en dînés,
Officieux Lecteur de ces vers nouveaux nés ;
Promener chez les grands sa muse bien nourrie !
Paroît-il ? on l'embrasse : il parle ; on se récrie :
Fût-il un Durosoi, tout Paris l'applaudit :
C'est un Auteur divin, car nos Dames l'ont dit,
La Marquise, le Duc, pour lui tout est Libraire ;

De riches pensions on l'accable ; et Voltaire
Du titre de génie a soin de l'honorer
Par lettres, qu'au Mercure il fait enregistrer.
Ainsi, de nos tyrans la ligue protectrice
D'une gloire précoce enfle un rimeur novice :
L'Auteur le plus fécond, sans leur appui vanté,
Travaille dans l'oubli pour la postérité ;
Mais par eux, sans rien faire, un fat nous en impose :
Turpin n'est que Turpin ; Arnaud est quelque chose.
O combien d'Ecrivains, Philosophes titrés,
Sur le Pinde françois parvenus illustrés,
Ont, par cet art puissant usurpé nos hommages !
L'encens de tout un peuple enfume leurs images :
Eux-mêmes avec candeur se disant immortels,
De leurs mains tour-à-tour se dressent des autels :
Sous peine d'être un sot, nul plaisant téméraire
Ne rit de nos amis et sur-tout de Voltaire.
On auroit beau montrer tous ses vers faits sans art,
D'une moitié de rime habillés au hasard,
Seuls, et jettés par ligne exactement pareille,
De leur chûte uniforme importunant l'oreille,
Ou, bouffis de grands mots qui se choquent entr'eux,
L'un sur l'autre appuyés, se traînant deux à deux :
Et sa prose frivole, en pointes éguisée,
Pour braver l'harmonie, incessamment brisée,
Parfaite on croit sa prose, et parfaits ses accords :
Lui seul a de l'esprit, comme quarante en corps.
Qui pourroit le nier ? Moi peut-être : j'avoue
Que d'un rare savoir à bon droit on le loue ;
Que ses chefs-d'œuvres faux, trompeuses nouveautés,
Etonnent quelquefois par d'antiques beautés,
Que par ses défauts même il sait encor séduire :
Talent qui peut absoudre un siecle qui l'admire :
Mais qu'on n'ose prôner des sophistes pesans,
Apostats effrontés du goût et du bon sens :
Saint-Lambert, noble Auteur dont la Muse pédante
Fait des vers fort vantés par Voltaire qu'il vante :
Qui, prêchant les pervers, pour ennuyer les bons,
En quatre points mortels a rimé les saisons ;
Et ce vain Beaumarchais qui trois fois avec gloire
Mit le Mémoire en Drame et le Drame en Mémoire :
Et ce lourd Diderot, Docteur en style dur,
Qui passe pour sublime, à force d'être obscur :
Et ce froid d'Alembert, Chancelier du Parnasse,
Qui se croit un grand homme et fit une Préface :

Et tant d'autres encor dont le public épris
Connoît beaucoup les noms et fort peu les écrits :
Alors, certes alors ma colere s'allume,
Et la vérité court se placer sous ma plume.
Ah ! du moins par pitié s'ils cessoient d'imprimer,
Dans le secret, contens de proser, de rimer;
Mais de l'humanité maudits Missionnaires,
Pour leurs tristes lecteurs, ces prêcheurs n'en ont gueres,
La Harpe mille fois jura sur Pharamon
De bien nous ennuyer, pour se faire un beau nom;
Thomas est en travail d'un gros Poëme épique :
Marmontel enjolive un Roman poétique,
Et même Durosoi, fameux par des chansons,
Met l'histoire de France en Opéra-Bouffons :
Tout compose; et déjà de tant d'Auteurs manœuvres
Aucun n'est riche assez, pour acheter ses œuvres.
  Pour moi, qui démasquant nos Sages dangereux;
Peignis de leurs erreurs les effets désastreux,
L'Athéisme en crédit, la Licence honorée,
Et le Lévite enfin brisant l'Arche Sacrée,
Qui retraçai des arts les malheurs éclatans,
Les ligues, le pouvoir des Novateurs du temps
Et leur fureur d'écrire et leur honteuse gloire,
Et de mon siecle entier la déplorable histoire,
J'ai vu les maux promis à ma sincérité,
Et devant craindre tout, j'ai dit la vérité.

Cette satyre plaît infiniment et s'est extrêmement répandue dans nos sociétés : ce qui n'est pas étonnant, puisque la littérature françoise est aujourd'hui divisée en deux partis qui ont autant de haine l'un contre l'autre, que les jansénistes contre les molinistes. Les encyclopédistes en ce moment tiennent le haut bout ; ils ont les honneurs littéraires, les pensions, l'avantage d'approcher les personnes en place ; il est rare que l'orgueil et quelquefois l'impudence ne suivent pas les succès. Ces Messurs se plaisent à s'encenser eux-mêmes, et à mortifier ceux qui ne sont pas sous leur drapeau. En conséquence la diatribe du Sr. Gilbert se lit avec plaisir. On y trouve des morceaux qui

flattent la malignité humaine : on croit reconnoître dans Arcas le maréchal de Richelieu, ensuite le prince de Soubise qu'on accuse d'entretenir à la fois plusieurs courtisannes : ceux qui érigent leurs palais en petite gomorrhe, ressemblent comme deux gouttes d'eau au fils d'un publicain qu'on nomme Monsieur le marquis de Villette ; et ce Monsieur, parce qu'il est riche, croit qu'il est du bon ton d'étaler des vices que peut-être il n'a pas aussi profondément enracinés qu'il veut nous le faire accroire : c'est un homme qui s'enorgueillit de ses aventures scandaleuses, et qui eût été puni s'il étoit dans la médiocrité, enfin qui est voué à la manie de la célébrité qui paroît en effet être la contagion de ce siecle. Je trouve que M. Gilbert a trop affiché la dévotion, et ce langage n'est pas de mode. Il parle d'un abbé qui ne croit pas au purgatoire ; il reproche aux encyclopédistes leur irréligion. On doit laisser ces matieres d'accusation au gouvernement ; la littérature seule est du ressort de l'homme de lettres ; il falloit poursuivre vigoureusement dans les encyclopédistes, leur injustice criante qui consiste à refuser à leurs adversaires, des talens qu'ils ne possedent pas eux-mêmes ; leur fureur de protéger tout ce qui porte leur livrée ; leur audace d'afficher le mépris des jugemens reçus et de vouloir donner les leurs sans appel ; leurs intrigues auprès des grands quand ils annoncent dans leurs écrits une morgue qui blesse les conventions adoptées ; leur esprit de partialité, et en général la médiocrité de leurs talens, quoiqu'il y ait parmi eux des écrivains d'un très-grand mérite. D'ailleurs ces divisions, ces schismes n'appartiennent qu'à d'imbécilles sectaires ; l'homme de lettres est fait pour penser, pour être juste et pour ne point

adopter cet esprit de parti qui est toujours celui de la médiocrité et le témoignage du manque de génie.

De Paris, le 5 Août 1775.

J'AI envie, Monsieur, d'adresser M. Boussot auteur des Arsasides, à M. de Beaumarchais, afin que celui-ci lui donne sa joyeuse recette, contre les chûtes dramatiques, sa force héroïque contre les qu'en dira-t-on, et sa maniere de persiffler ceux qui l'ont sifflé : il vient de déployer ces heureux moyens en faisant imprimer à la tête du Barbier de Séville dont je vous ai annoncé l'édition, une lettre modérée sur la chûte et la critique de cette piece : l'auteur, après s'être égayé sur le journal de Bouillon qui l'a critiquée, prouve que sa piece est une des meilleures données depuis long-temps sur le théâtre, dans le genre comique ; il fait une excursion sur les drames, les médecins, les femmes, la musique des opéra-comiques, les cabales du parterre, les procès, et finit par un éloge de M. Westris qu'il compare à un beau cheval. Ce salmigondis est assaisonné de quelques comparaisons saillantes et vivement exprimées, telles que celles d'un ouvrage avec un enfant ; de la critique saine et honnête avec un volant : mais au fond on voit un homme qui se moque du public, qui lui dit qu'il n'a ni jugement ni sens commun : c'est un nouveau mémoire contre le parterre. L'auteur à qui on a dit qu'il réussissoit dans ce genre, l'a adopté et n'a point dégénéré de la morgue et de la suffisance qu'il a déployées dans les autres ; on est d'autant plus surpris de lui voir prendre ce parti, qu'il devroit savoir par expérience que les airs ne séduisent personne et que le ton modeste peut seul inspirer l'indulgence, maxime

que je copie mot à mot de la page 8 de sa préface en forme de lettre, et maxime qu'il respecte bien peu dans les 46 autres pages.

On vient de publier les maximes générales du gouvernement agricole le plus avantageux du genre humain, par M. Quesnai, imprimées sur feuille grande comme une carte géographique, avec tous les fleurons, ornemens, et vignette en encadrement d'agriculture possibles. C'est la quintessence de la doctrine du produit net. Tout bon Sulliste doit avoir au chevet de son lit, cette image encadrée; et si jamais la guerre des Colbertistes s'échauffoit au point de voir renouveller pour des systêmes économiques, les scenes fanatiques qu'on a vues pour les opinions de croyance religieuse, cette image seroit le signe de rédemption, au cas que les Sullistes l'emportassent. Nous avons bien une autre guerre entre des istes au théâtre des enchantemens, au sujet de la premiere représentation du Siege de Cythere par M. Gluck. Les Ramistes, les Grétristes, les Philidoristes, les Flocquetistes sont diviseés en autant de phalanges pour combattre les Gluckistes.

M. Martin un de nos avocats, échauffé par les exemples de quelques crânes de son ordre, s'est laissé aller dans un plaidoyer à quelques sorties indécentes contre les gens du roi. Ceux-ci s'étant plaints au parlement, la cour a exigé que M. Martin allât faire des excuses. Il s'est présenté chez un des avocats généraux qui étoit absent: il a déposé dans la loge du portier, bonnet quarré, rabat et robe, après avoir mis le tout en pieces. De-là mon brave avocat transporté d'admiration pour sa propre fermeté a été chez le bâtonnier des avocats lui demander par grace de ce rayer du tableau, c'est-à-dire, de

lui accorder son exclusion d'une compagnie aux membres de laquelle on disputoit le droit que beaucoup d'entr'eux ont usurpé de lancer des invectives à qui bon leur semble.

Le projet de faire traîner lés diligences par des chevaux de poste, a enfin passé au conseil, malgré M. Bertin et les autres contradicteurs de M. Turgot.

M. Albert, lieutenant de police, passoit ces jours derniers sur le boulevard avec assez de rapidité. Ses chevaux heurterent une pauvre femme. Elle tomba à terre et fut moulue sous les roues de la voiture. M. Albert parut en être très-touché, descendit et voulut lui-même donner des soins à la pauvre femme, il n'étoit plus temps et elle avoit perdu la vie. Il a fait une pension à la famille. Gardez-vous, Monsieur, de reprocher à ce magistrat la vîtesse de sa course. Un homme qui occupe une place comme la sienne, nos ministres, les premiers présidens, les procureurs généraux, etc. seroient déshonerés ici, si on les voyoit aller lentement sur le boulevard; on ne leur pardonneroit pas d'avoir l'air d'y jouir de la promenade; et le mieux qu'ils puissent faire est de se détourner du chemin plutôt que d'y passer. Nous aimons à les croire si occupés des affaires publiques qu'ils n'ont pas le temps de s'amuser.

Les Comme Ça, *par M. Collé.*

C'est approchant com' ça
En Novembre
En Décembre,
Que sous un rideau sa
Sœur me cacha com' ça.
En entrant dans la chambre,
Flore dit : ah pour ça
Ah, l'Abbé sent-on l'ambre
Com' ça.

L'ABBÉ.

La Dulac est com' ça,
Replique
L'Abbé Alique,
Mais son ambre a cela
De vous rendre com' ça.

LA FEMME.

Abbé, Abbé unique,
On ne vit Sonica
Qu'un Ecclésiastique
Com' ça.

Je ne suis pas com' ça
Si preste,
Malpeste!
Mon mari jaloux m'a
Mise en cage com' ça.
La ceinture funeste
Que vous voyez-là
Vous interdit le geste
Com' ça.

L'ABBÉ.

Je n'ai rien vu com' ça.
Le traître!
Dit le prêtre,
Ce chien de mari-là
Gêner un cœur com' ça!
Sans que j'en sois le maître!
Cette vue a déjà
Fait que je cesse d'être
Com' ça.

Une histoire com' ça,
Dit la belle,
Est nouvelle.
Quel tour galant! c'est le....
L'Abbé, j'en ris com' ça;
L'Abbé riant comme elle,
Fait ses adieux, s'en va
Et laisse la pucelle
Com' ça.

De Versailles le 7 Août 1775.

SUIVANT toutes les nouvelles que l'on a de

Rome, c'en est fait à jamais de la compagnie de Jesus. Les personnes qui paroissent être le plus au fait de cette affaire, sur laquelle on n'a encore que des notions très-imparfaites, prétendent que le pape actuel n'a paru, dans le commencement de son pontificat, bien traiter les Jésuites que pour augmenter leur sécurité et celle de leurs partisans, afin de leur porter le dernier coup, au moment qu'ils s'y attendroient le moins. Le sort de son prédécesseur lui faisoit peur; mais l'évitera-t-il? on ne sait que trop de quoi est capable le fanatisme; et en fût-il jamais de plus grand que celui qu'avoit soufflé dans tous les cœurs, pour ainsi dire, cette société orgueilleuse dont l'ambition ne tendoit à rien moins qu'à asservir toute la terre. On déclamera tant qu'on voudra contre la philosophie et les philosophes, ils peuvent avoir des torts; mais il faut convenir que nous leur devons d'avoir appris à connoître l'esprit de ces hommes étrangers à la société, qui font un état dans l'état, et à en faire le cas qu'ils méritent; c'est un bienfait dont nous ne pouvons trop remercier ceux qui nous ont éclairés, et dont notre postérité retirera sans doute les plus grands avantages.

Les détails secrets de la funeste expédition Espagnole font gémir la raison et l'humanité. Une entreprise faite avec tant d'éclat et de dépense, et suivie d'un tel désastre, est peu digne de notre siecle: je suis honteux de devoir vous dire qu'un moine, un cordelier confesseur du roi, qui a été missionnaire en Barbarie, a été l'auteur de cette entreprise, qu'il n'a cessé de solliciter depuis 2 ans; je rougis encore plus de vous avouer la sottise, la honteuse petitesse d'avoir voué la flotte à St. An-

toine de Padoue, qui en a été nommé amiral général. Enfin 4000 Espagnols ont été tués ou blessés; mais ce qu'il y a de plus affreux, c'est qu'ayant laissé 2000 prisonniers, les Algériens ont dressé un bûcher immense et y ont brûlé ces malheureux Espagnols. Cette horreur ne peut s'entendre ni se croire, la revanche ne paroît pas possible, car les Algériens sont dans un état de force inattaquable.

On sait que c'est M. le duc de la Vrilliere que M. de Malesherbes a remplacé; il y avoit 52 ans qu'il étoit secrétaire d'état, et 25 qu'il étoit entré au conseil comme ministre. C'est le seul des ministres du feu roi qui ait vu le naufrage de ceux qui ont couru la même carriere que lui sans y être enveloppé; il ne l'a quittée qu'à son corps défendant, et il a fallu lui dire de se retirer de bonne grace, s'il ne vouloit y être forcé. C'est un bon-homme, mais ses alentours lui ont fait commettre tant d'horreurs, qu'il est bien heureux que sa conduite ne soit pas recherchée. Il est de fait qu'une simple ouvriere pouvoit, pour cinq louis, obtenir une lettre de cachet, faire enfermer son mari, et vivre en paix avec son amant. A propos de lettres de cachet, M. de Malesherbes a signalé son début dans le ministere par un acte de justice bien digne de lui: il s'est rendu à la bastille, et a fait sortir sur le champ sept prisonniers. D'après le compte qu'il a rendu au roi, on examine actuellement les causes de la détention de ceux qui y sont encore: pareil travail est ordonné relativement à tous ceux qui sont dans les autres prisons royales, et l'on dit que ce ministre a proposé de ne plus accorder aucune lettre de cachet, que le motif pour lequel on la demanderoit ne fût examiné au conseil du roi.

De Versailles, le 10 Août 1775.

ENFIN Madame d'Artois est accouchée d'un prince, en dépit de la prévention de plusieurs personnes, et même de quelques médecins, qui ne vouloient pas que cette princesse fût enceinte. Le nouveau né a reçu le nom de duc d'Angoulême : vous saurez déjà cela, Monsieur ; mais ce que vous ne savez pas encore, c'est que les canons qui étoient tout prêts pour annoncer cet événement, n'ont pas été tirés, sur la réflexion que le jeune prince n'étoit pas à un degré assez proche. On ne lui a point remis le cordon bleu sur le champ, ce qui a fort affecté M. le comte d'Artois. Il s'en est plaint au roi, qui, ayant demandé l'avis de son conseil, lui a répondu que le duc d'Angoulême n'étant pas premier prince du sang, il n'étoit pas chevalier-né des ordres.

Ce ne sont pas seulement les grands états qui sont sujets à des convulsions qui affectent leur tranquillité. Le canton de Berne vient d'en faire l'épreuve, en découvrant une conspiration qui l'a mis à la veille de perdre le pays de Vaud, que l'on vouloit faire passer sous la puissance du roi de Sardaigne : un certain M. Grinsan de Colombier, et un M. de Grobely, étoient les principaux conspirateurs ; le premier a été arrêté, et le second s'étant sauvé à Neuchâtel, s'y est brûlé la cervelle. On dit que cette conspiration se tramoit depuis deux ans, et que nombre de personnes considérables y ont trempé. Le conseil du canton instruit cette affaire avec une grande activité, mais avec le plus grand mystere.

Vous serez sans doute étonné, Monsieur, de ce que je vais vous dire. M. le duc de la

Vrilliere, qui, par une prudence fort remarquable, durant plus de 50 années d'administration, n'a rien changé dans les abus et les désordres, et les a même vraisemblablement favorisés, s'est avisé, depuis sa retraite, de songer à y remédier; il a fait parvenir au roi un long mémoire bien écrit, renfermant un plan de réforme pour ce qu'on appelle maison domestique de Sa Majesté; il y a long-temps que d'honnêtes gens avoient gémi d'une foule d'abus, d'une immensité de dépenses et de déprédations dans cette partie, qui avoient été regardées comme nécessaires à l'éclat du trône. Cette absurde profusion est émanée de la malheureuse manie qu'avoit Louis XIV pour le faste et la représentation.

Cela me rappelle la répartie d'un homme de lettres qui, passant à Dresde, fut sollicité à venir admirer la garderobe du fameux comte de Brühl. Il répondit brusquement : Eh ! montrez-moi des vertus et non des culottes: enfin le roi a communiqué le mémoire à M. de Malesherbes, lequel l'a lu attentivement; puis après avoir avoué qu'il renfermoit des vues justes et sages, a ajouté avec cette noble candeur et la franchise qui le caractérisent: « Mais, Sire, pourquoi depuis 50 ans s'est-on bien gardé de mettre à exécution un projet si utile? Pour moi, qui ne fais qu'entrer en place, si j'en tente l'exécution, je vais armer tout le monde contre moi, et j'ai déjà tant d'ennemis! » M. Turgot entra dans ce moment; et informé de ce dont il s'agissoit, il s'est écrié avec ce courage et cette envie de bien faire qui ne le quittent pas: Eh bien ! M. de Malesherbes, je prendrai sur moi tout l'odieux de cette réforme nécessaire, aussi bien je ne peux gueres plus augmenter le

nombre de gens qui me veulent du mal; la haine des méchans et des frippons me flatte.

Un homme d'un certain âge a paru un des derniers jours d'audience au contrôle général. M. Turgot lui a demandé avec son affabilité ordinaire ce qu'il desiroit. Rien, Monseign eur, je me sus satisfait. Je voulois voir comment étoit fait un ministre; il y a 60 ans passés que j'ai âge de raison, et je n'avois pas encore joui de ce spectacle. M. Turgot, sensible à cette effusion d'ame, a voulu interroger l'inconnu et savoir s'il n'avoit pas besoin de ses services. Nullement, Monseigneur, je goûte un plaisir bien flatteur, celui de rendre hommage à la vertu; je suis François et bon François; c'est en cette qualité que je vous remercie du bien que vous faites à mon pays, et je vous demande de continuer. Allez, si vous n'amassez pas six ou sept cens mille livres de rente, vous aurez la reconnoissance et l'estime des honnêtes gens, et cela vaut bien des richesses. Ce qu'il y a de singulier, c'est que le vrai philosophe s'est retiré sans se faire connoître.

De Paris, le 12 Août 1775,

Il s'en faut bien qu'on soit d'accord ici sur le sort du nouvel opéra, *le Siege de Cithere*, Les uns l'élevent aux nues; d'autres le mettent au rang du très-médiocre. Voici ce que pensent du nouvel opéra deux classes de gens d'esprit et de goût qui different dans leur maniere de voir et de sentir.

« Cet opéra tant vanté, dont la musique étoit délicieuse, le poëme si charmant, les décorations si ravissantes, les ballets si supérieurement dessinés, est tombé tout à plat, mardi dernier, en présence de la reine, de Monsieur, de M. le comte d'Artois, et d'une très-honorable cham-

brée, qui a rendu 5500 livres à l'académie royale.

Ne croyez pas que cette chûte soit l'effet d'une cabale des envieux que le mérite de M. Gluck lui a suscités ; il est tombé par son propre poids, par la lourdeur de son spectacle, le peu de saillant de sa musique, le peu d'expression de ses danses, et généralement ce qu'on appelle l'ensemble de la représentation. M. Gluck a fait un mauvais choix de paroles, non que le poëme en lui-même soit mauvais, M. Favart a trop d'esprit pour faire des choses absolument sans mérite, mais le défaut de Cythere assiégée est d'être une gravelure ingénieuse, finement gazée, qui ne va pas à la majesté de l'opéra, et qui perd la moitié de ses charmes, si on lui ôte l'allusion piquante des vaudevilles, qui ont le mérite d'être le commentaire de la polissonnerie que l'auteur n'a pas osé mettre au grand jour. M. Gluck n'a pas fait cette réflexion, il a fait de la musique triste et monotone sur des épigrammes de boudoirs, et tout a été perdu : ajoutez à cela que l'opéra a été fort mal rendu, que cette superbe décoration des remparts de Cythere est une bêtise propre à amuser des enfans et non des personnes raisonnables : figurez-vous des treillages d'or en ordre de colonnes accouplées, soutenues sur un vieux mur de fortification ; les ballets sans objet déterminé, tous les lieux communs de la danse, les bras en avant, les pirouettes sur la pointe du pied, les gargouillades, etc. On doit toujours s'irriter de la mal-adresse des directeurs qui ne savent pas profiter du degré de perfection où la danse est portée sur ce théâtre, pour introduire la danse pantomime, qu'on peut lier si naturellement au sujet, et qui est d'un si grand effet ; mais ces Messieurs craignent de quitter la vieille orniere....

« La

La musique n'a pas été reçue du public avec le transport que le nom de M. Gluck paroissoit devoir exciter. C'est un peu la faute du poëte, celle du musicien, et beaucoup celle du public. Il y a dans cet opéra plusieurs morceaux agréables et bien faits, il y en a même qui méritent un éloge plus fort. Les choses y sont très-bien liées à l'action ; mérite qu'on ne rencontre jamais dans nos drames lyriques. On s'apperçoit de l'intérêt que ce mêlange y répand, dès la premiere scene, où la principale nymphe a presque toujours son chant ou ses récitatifs dialogués avec le chant exécuté par ses compagnes. On trouve dans cet opéra beaucoup de divertissemens très-bien adaptés au sujet. La musique de danse des premiers actes est de M. Gluck. Celle du dernier est composée par M. le Breton ; elle a été très-applaudie et le devoit être. Les torts du musicien consistent d'abord à avoir traité dans le second et le troisieme actes, des situations trop ressemblantes, qu'il étoit le maître de faire changer, ou de faire varier, puisqu'il pouvoit disposer du poëte. Ensuite d'avoir placé deux ou trois airs à roulades qui exigeroient, d'après nos préjugés, l'art des chanteurs d'Italie pour être applaudis. D'en avoir fait un ou deux qui ne sont que des morceaux de facture, d'avoir de temps en temps rendu son récitatif traînant par la maniere d'en composer l'accompagnement, d'avoir trop présumé du talent des acteurs qui ne sont que des doubles. Les rôles de femmes ont été beaucoup mieux rendus que les rôles d'hommes : et quoique la musique que ceux-ci avoient à chanter ne soit pas bien difficile, elle l'est encore trop pour eux. Le public a de très-grands torts. 1. De n'avoir pas fait cette derniere observation,

2. D'avoir fait un bruit considérable qui empêche toujours de saisir les nuances de la musique. 3, D'avoir apporté à ce spectacle cette sotte prévention qui l'empêche toujours d'y applaudir ce qui le charmeroit au théâtre Italien. 4. Enfin de ne pas s'instruire avant de critiquer, afin de raisonner au moins avec connoissance de cause. Avec de légeres corrections, la musique de l'opéra du Siege de Cythere peut devenir très-agréable à entendre d'un bout à l'autre : il ne faut pas pour cela croire que ce soit un chef-d'œuvre de grâce et d'expression ; Gallupi et Piccini ont fait des morceaux bien plus séduisans. Quoi qu'il en soit, cet opéra, dans l'état où il est, n'est comparable à rien de ce que nous offre la scene lyrique Françoise...... »

Tout le monde court depuis quelque temps chez Nicolet pour y voir des sauteurs Espagnols : ils sont en effet très-bons et plus forts pour le saut périlleux que ceux qui ont paru jusqu'ici : ils ont aussi une contredanse très-extraordinaire : ils sont huit, ayant chacun à la main un bâton d'un bois très-dur, de deux pieds de long, et sur le poignet gauche une espece de petit bouclier d'un bois dur et sonore. A toutes les figures de la contredanse qui est fort vive, il part une grêle de coups de bâtons, donnés à tours de bras en avant, en arriere et de côté ; chaque bâton rencontrant exactement un petit bouclier sur son chemin, il en résulte un bruit cadencé fort extraordinaire : mais pour cette danse, il faut assurément que chaque acteur ait une grande confiance dans ses voisins ; ils finissent par former avec beaucoup de légéreté divers tableaux d'attitude symétriques, dans lesquels ils sont montés les uns sur les autres d'une maniere fort singuliere ; que l'on imagine quatre hommes de-

bout, ayant chacun un pied sur l'épaule droite d'un des premiers, et un pied sur l'épaule gauche d'un autre; deux placés de même sur les trois, et un enfant tout en haut sur les deux derniers. Voilà à-peu-près un de leurs tableaux; on dit à-peu-près, car ils sont exécutés si vite qu'il n'est pas possible de répondre que cet apperçu soit exact.

Un de ces sauteurs danse sur des œufs sans les casser : il en range douze sur un tapis étendu par terre, il les place en tout sens, bien juste, à deux de ses semelles : on plie sur le devant du théâtre deux mouchoirs comme pour jouer au colin-maillard, et l'on a soin de les montrer, pour que tout le monde puisse s'assurer qu'ils ne sont pas troués. On lui bande bien les yeux avec le premier, ensuite on lui enveloppe la tête d'un crêpe noir : puis avec le second mouchoir qu'on lui met autour du cou, on assujettit le crêpe, pour qu'il ne flotte pas. On place l'homme à un des coins d'où jouant des castagnettes, il se met à parcourir cette espece d'échiquier, d'abord à pas mesurés, mais en tout sens en long, en large, en diagonale. Peu-à-peu l'air s'anime, les pas sont précipités, bizarres, souvent les jambes croisées, les genoux près de terre, les entrechats s'en mêlent : jamais un œuf n'est touché : il finit par les toucher tout exprès l'un après l'autre, ce qui les dérange entiérement; et dans cet état de désordre, il les parcourt une vingtaine de fois en cadence, sans en toucher aucun, et si vite qu'il seroit bien difficile d'en faire autant les yeux ouverts : il faut sans doute un prodigieux exercice pour exécuter tous ces mouvemens, et il faut les voir pour les croire.

Dans ce siecle où les arts perfectionnés de-

vroient fixer le goût, on voit aujourd'hui, à la honte de ceux qui sont chargés de veiller à l'embellissement de Paris, s'élever sur le pont neuf, des tourelles dans les demi-ceintres qui sont sur le parapet. Quoique l'élévation n'en soit pas considérable, elle l'est encore assez pour intercepter la vue. Au lieu de s'occuper des moyens de dégager les autres ponts des maisons qui ôtent à cette partie de la ville la beauté et l'agrément qui en résulteroient, nous voilà au moment de voir une partie du pont neuf, offusquée par ces misérables petites tours, destinées, dit-on, pour l'école gratuite de dessin qui les louera en boutiques. Il faut espérer que la réclamation sera si générale que M. de Malesherbes qui n'a sûrement pas connoissance de cet attentat contre le bon goût, commis sous son prédécesseur, empêchera la suite de cette construction, et rendra au public le pont neuf dans l'état où il étoit ci-devant.

De Versailles, le 19 Août 1775.

L'ANCIENNE affaire de Bretagne qui a causé tant de haines, tant de disgraces, est enfin terminée. M. de la Chalotais, usé par l'âge, les travaux et les chagrins, se retire du parlement avec 100 mille francs en argent, et 8000 livres de pension, sa terre érigée en marquisat, et une charge de président à son fils M. de Caradeux. Une clause secrette de cet arrangement, c'est la promesse qu'a dû souscrire M. de la Chalotais, de renoncer à toutes ses prétentions et à ses griefs contre le duc d'Aiguillon. Cela sembleroit prouver que ce duc avoit agi en Bretagne par ordre du feu roi, ou que ce monarque avoit approuvé successivement les procédés de son représentant en Bretagne. Cependant

l'odieux qui a rejailli de cette affaire sur M. d'Aiguillon et M. de Calonne, subsiste toujours dans l'opinion publique. Ce dernier est accusé d'avoir abusé ainsi de la confiance de M. de la Chalotais. Ils étoient tous les deux procureurs généraux, l'un du parlement de Rennes l'autre de celui de Douay, et se trouverent ensemble à Paris dans le temps des troubles de Bretagne. Le duc d'Aiguillon qui vouloit perdre M. de la Chalotais employa M. de Calonne. Celui-ci en qualité de confrere eut bientôt fait connoissance avec le magistrat Breton, et lui offrit de travailler de concert avec lui pour raccommoder sa province avec la cour. Mais loin de le seconder il euvenima, dit-on, toutes les confidences que lui fit son collégue, et finit par lui enlever des papiers dont il s'est servi dans la suite pour envenimer le procès qui a été fait à M. de la Chalotais. Nommé chef de la commission, ou, pour mieux dire, du tribunal d'inquisition qui devoit le juger, il s'acquitta de sa charge avec toute la barbarie qu'on lui inspiroit, et il n'a pas tenu à lui que son malheureux confrere ne fût pendu : on sait comment la vie lui fut sauvée. Pour prix d'avoir servi les fureurs de M. d'Aiguillon, M. de Calonne obtint l'intendance des trois Evêchés où il ne s'est point fait aimer. C'est en vain qu'il a invité à dîner les officiers Bretons de la garnison de Metz. Tous ont refusé. Il y a deux ou trois ans qu'il invita plusieurs fois M. de Kerleau, capitaine et aide-major au corps royal de l'artillerie. Celui-ci le refusoit constamment sous divers prétextes. Enfin il reçoit un billet d'invitation sur lequel il répondit : Je suis Breton, et depuis il n'a plus entendu parler de M. de Calonne.

La faveur dont Madame la comtesse de Dillon

jouissoit auprès de la reine, paroît passer à Madame la comtesse Jules de Polignac. Elle est jolie, douce et honnête, et mérite les bontés dont S. M. voudra bien l'honorer.

Il court une lettre que la reine de Danemarck Caroline Mathilde est supposée avoir écrite quelques momens avant sa mort au roi d'Angleterre son frere. La voici.

SIRE!

« J'emploie ce dernier moment que la mort me laisse encore, pour vous remercier publiquement des bontés que vous n'avez cessé de répandre sur moi depuis mon existence, et sur-tout pendant mes fréquentes persécutions. Je meurs sans regret, rien ne m'arrête, pas même ma jeunesse, ni les plaisirs qui auroient pu m'attendre par la suite. Quel charme peut avoir la vie pour une femme qui est séparée de tout ce qu'elle aime? --- De son époux, de ses enfans, de ses freres! Issue de sang royal, et moi-même reine, j'ai mené la vie la plus triste; et je suis un exemple que ni le trône, ni le sceptre ne préservent point du malheur. Je quittai ma patrie au printemps de mon âge, pour aller dans un royaume éloigné; j'avois un époux que j'aimois, j'eus des enfans dignes de tout mon attachement, et je goûtai le plaisir céleste d'avoir dans différentes occasions contribué en quelque chose au bonheur de tout un peuple. Mais tout d'un coup (ah! le souvenir de cet événement affreux hâte ma derniere heure) je fus précipitée du faîte des grandeurs, je perdis la tendresse de mon mari, je fus couverte de honte, accablée de calomnie, et obligée de me sauver du royaume, sans pouvoir seulement presser contre mon cœur, ou baigner des larmes de la plus vive douleur,

les fruits de mon sein maternel. Si j'étois coupable, j'aurois supporté le poids de mon crime, je me serois cachée dans quelque abyme, et j'aurois attendu la malédiction et la mort de celui que j'outrageois si grossiérement.

» Mais, je suis innocente; -- c'est d'une main tremblante, déjà couverte de la sueur de la mort, que je vous écris; je suis innocente. Dieu mon Créateur et mon juge, devant lequel, je vais paroître, en est le témoin. Qu'il daigne donc après mon trépas convaincre toute la terre que je n'ai point manqué à la vertu, ni blessé l'innocence; que je ne méritois pas les imputations affreuses, par lesquelles l'artifice d'ennemis secrets a souillé mon caractere.

Croyez-en, Sire, à votre sœur; croyez-en à une reine, et plus encore à une chrétienne qui envisageroit avec effroi son passage de ce monde-ci dans l'autre si son dernier aveu étoit un mensonge? Je meurs avec joie (car le malheureux bénit la mort qui met fin à ses peines) mais ce qui m'afflige beaucoup plus que les angoisses de la mort, est de ne voir ici personne de ce que j'aime, qui me serre dans ses bras, qui par compassion me console dans ces derniers momens et qui me ferme les yeux. Toutefois je ne suis point délaissée; Dieu le seul témoin de mon innocence, me regarde d'en haut sur mon lit de douleur. Mon génie vole autour de moi, et me conduira bientôt dans un lieu où je pourrai prier pour mes amis et même pour mes bourreaux. Portez-vous bien, mon frere, que le ciel vous comble de ses graces, ainsi que mon époux, mes enfans, l'Anglèterre, le Danemarck et toute la terre. Faites placer mon corps dans le tombeau de nos ancêtres, et recevez les tristes et derniers adieux de votre malheureuse Caroline Mathilde. »

On commence à trouver quelques exemplaires du grand ouvrage que M. l'abbé de Condillac, qui a été précepteur de S. A. R. l'Infant duc de Parme, avoit composé pour l'instruction de ce prince. Les connoisseurs qui l'ont lu en font le plus grand éloge. L'auteur en a remis un exemplaire à M. le garde des sceaux, et ce chef de la justice en a ordonné l'examen d'après lequel il en permettra ou refusera l'entrée en France. On desire fort qu'elle ne souffre point de difficultés, parce que suivant le jugement des personnes les plus éclairées, il n'est point d'ouvrage plus complet, et que d'ailleurs il est unique en son genre. M. l'abbé de Condillac l'avoit composé, comme je viens de le dire, pour l'instruction de l'Infant duc de Parme. Lorsque l'éducation fût finie, ce prince le fit imprimer à Parme, dans l'intention de faire présent de l'édition à son précepteur qui méritoit cette marque de sa reconnoissance. L'ouvrage fut donc imprimé : mais alors les prêtres et les moines crierent avec tant de force, qu'il n'en fut donné que trois exemplaires, l'un au feu roi, l'autre au roi d'Espagne et le troisieme au feu roi de Sardaigne : en vain M. l'abbé de Condillac réclama son manuscrit ; on le lui refusa. Piqué d'un procédé auquel il ne devoit pas s'attendre, il a revu ses anciens brouillons et a refait son ouvrage qui paroît aujourd'hui en 16 volumes in-8vo, au lieu de 11 que contient l'édition de Parme. Il avoit présenté son nouveau manuscrit à M. le chancelier de Maupeou : ainsi ennuyé des longueurs et des difficultés qu'il éprouvoit, on dit qu'il a pris le parti de le faire imprimer chez l'étranger. On croit pourtant que cette édition sort des presses de Lyon et de Rouen. Il est vraisemblable que le public en jouira dans peu, les personnes les plus

séveres qui l'ont lu, assurent qu'il ne se trouve rien qui puisse attirer l'attention du gouvernement : l'abbé de Condillac, dont la réputation est faite, est trop sage pour y avoir rien inséré qui pût mériter son animadversion.

ROMANCE.

Paroles et Musique de M. le Duc de Nivernois.

Pour jamais à ma Thémire
J'ai donné mon cœur,
C'est pour moi qu'elle soupire;
Je suis son vainqueur.
Tous nos bergers veulent vivre
Pour suivre
Sa loi :
C'est à moi, c'est à moi
Qu'elle a donné sa foi.

L'autre jour sur la fougere
Le beau Lycidas
Vint parler à ma bergere
Qui n'écouta pas.
Elle méprise en son ame
La flamme
D'un Roi.
C'est à moi, c'est à moi
Qu'elle a donné sa foi.

S'il étoit une Déesse
Brillante d'appas
Qui vînt m'offrir sa tendresse
Je n'en voudrois pas.
C'est à ton cœur où j'aspire,
Thémire,
Crois moi.
C'est à toi, c'est à toi
Que j'ai donné ma foi.

De Paris, le 27 Août 1775.

On a joué hier à Versailles, la tragédie intitulée : *Le Connétable de Bourbon*, par M. de Guibert, colonel au service du roi, auteur de l'*Essai sur la Tactique*; ouvrage qui a fait

beaucoup de bruit et qui mérite la réputation dont il jouit. On y trouve de beaux vers, de beaux détails, une ou deux scenes très-bien faites, mais comme piece, on s'accorde à dire que cette tragédie n'est pas bonne. L'auteur a pris le moment où le connétable quitte la France pour aller en Espagne. Ses partisans disent que la trop grande étendue du théâtre a nui à la chaleur du débit et au jeu des acteurs dont on a été peu content: mais on a sur-tout remarqué comme une chose très-étrange qu'on ait choisi, pour jouer à Versailles, à l'occasion d'une alliance avec la maison de Savoie, une piece où une duchesse d'Angoulême, de cette même maison, trahit les intérêts de l'état pour satisfaire une animosité personnelle, où l'armée Françoise est vue fuyant devant les Espagnols, où un prince de la maison de Bourbon trahit son roi et sa patrie : il faut convenir que cela n'est pas adroit. On cite encore quelques vers mal-sonnans pour une oreille royale, entr'autres celui-ci. Le connétable dit : j'ambitionne sur-tout.

Le plaisir peu goûté d'humilier un roi.

Et d'autres dont le sens est:-- Les hommes sont égaux et le sujet à la tête d'une armée victorieuse est plus grand que son roi.

On a donné enfin cet opéra-comique si attendu, la Belle Arsene : il y a des jolies choses dans la musique ; on y retrouve le gracieux de Monsini ; mais les paroles ne servent qu'à prouver que les vieux poëtes ont le sort des vieux amans ; ils ne sont plus écoutés. Le Sr. Favart qui dans ce genre a composé tant de pieces agréables, s'est fait voir dans celle-ci incapable de commercer désormais avec les

masés, il faut qu'on lui crie aux oreilles le *Solve senescentem* d'Horace, il est temps.

On a, deux ou trois jours après la Belle Arsene, donné sur le même théâtre un petit opéra-comique, qui est une sorte de parodie d'un opéra bouffon Italien, intitulé : La Colonie; la musique est de Sacchini; les paroles Françoises sont d'un de ces rimailleurs dont Paris abonde, c'est-à-dire, de ces faiseurs de vers dont on ne demande pas le nom. La musique a eu un succès étonnant, ce qui fera beaucoup de tort aux représentations de la Belle Arsene que l'on continue de jouer.

La requête du Sr. Mercier au roi, contre Messieurs les gentilshommes de la chambre, a excité une grande fermentation. M. de Malesherbes veut bien être le rapporteur de cette affaire au conseil; et l'on ne doute pas qu'il ne soit pour les gens de lettres; ce qui produira vraisemblablement de nouveaux réglemens qui réprimeront l'impudence des comédiens; on n'a jamais tant parlé d'un second théâtre François, et cela seroit bien à desirer; mais, dans ce pays-ci comme dans les autres, il est très-difficile de créer le bien et très-aisé de faire le mal : d'ailleurs la littérature depuis longtemps doit être accoutumée ici au découragement : c'est une des inconséquences révoltantes de l'esprit François; cette nation aime le théâtre, les productions littéraires, et elle ne fait rien pour les auteurs dramatiques ni pour les autres écrivains.

M. d'Arnaud continue de donner la suite des Epreuves du Sentiment. Le nouvel ouvrage qu'il va publier est intitulé : Rosalie. Le sujet de ce petit morceau est très-simple. Il s'agit d'une jeune personne qui, aimée d'un jeune

homme, sur l'espoir d'un mariage prochain, a eu quelque foiblesse : la mere du jeune homme l'enleve à cette passion ; Rosalie reste privée de son amant qui en partant ignore qu'il l'a laissée enceinte. Elle veut se défaire de son enfant ; un honnête ecclésiastique cherche à la retirer de cette idée criminelle ; il prend soin de l'enfant. Rosalie vit chez une tante qui est une fausse dévote ; cette femme apprend la faute que sa niece a faite, elle la bannit de sa présence ; Rosalie abandonnée à la honte, à la misere, n'a pour ami que l'ecclésiastique qui lui donne des secours. Elle perd sa tante dont la haine la suit au tombeau. Rosalie est déshéritée ; enfin, près d'expirer et de succomber sous son malheur, elle revoit son amant qui reconnoît son fils et épouse la mere. On dit que cette anecdote est écrite avec cette chaleur et ce pressant intérêt que l'auteur fait répandre dans ses moindres ouvrages, et qui lui ont mérité dans la littérature le nom de Peintre du Sentiment.

L'académie Françoise a donné pour le sujet de prose de l'année prochaine l'éloge du chancelier de l'Hôpital, et elle a résolu, dit-on, que désormais les pieces de vers ne seroient plus que des traductions des meilleurs poëtes Grecs et Latins. La premiere sera un morceau d'Homere. Les gens de goût applaudissent à ce nouveau réglement ; par-là notre jeunesse s'appliquera davantage à connoître les anciens qui en effet sont les seuls modeles qu'on doive suivre. Pope a dit très-bien que la nature et Homere étoient la même chose.

Ce M. Gilbert, auteur de la satyre contre les philosophes, en prépare une nouvelle où nos filles entretenues seront immolées à sa verve mé-

disante : cela excite une espece de soulévement parmi ces demoiselles ; on menace déjà l'auteur, on le voue à toutes les furies vengeresses ; la demoiselle Duthé promet, dit-on, quelques baisers au poëte qui prendra leur défense ; on attend avec impatience le dénouement de cette aventure ; Gilbert est l'audacieux Diomede qui s'apprête à blesser Vénus : il faut pourtant avouer qu'une satyre au feu d'enfer, c'est-à-dire, avec toute l'hyperbole de Juvénal, seroit bien nécessaire en ce moment pour corriger cet abus honteux qui dégrade la nation. Dans quelque endroit public qu'on se présente ici, on est frappé du spectacle insolent du luxe et de l'indécence de ces filles ; les honnêtes femmes ne savent plus où aller ; les promenades, les théâtres, tout est infecté de la présence des courtisannes. Il seroit bien singulier qu'un poëte vînt à bout de détruire un vice que n'ont pu réformer les législateurs ; il est vrai que dans ce pays surtout, les armes du ridicule bien maniées ont plus de pouvoir que le lieutenant de police. A propos de ces filles, voici une histoire où elles ont eu quelque part. Une d'elles qu'on appelle Mademoiselle Quincy, avoit donné un rendez-vous à trois différens personnages ; les trois galans se sont rencontrés ; au moment qu'ils se débattoient et qu'ils se plaignoient de la générosité de la demoiselle qui vouloit faire tant d'heureux, a paru un quatrieme amant qui tenoit la demoiselle par la main et qui a dit assez plaisamment aux trois autres : Messieurs, je suis le véritable amphytrion. Dans une couple d'heures, je pourrai vous ramener Mademoiselle ; en attendant, je vous conseille de réfléchir sur la bizarrerie de la circonstance et sur la fidélité des femmes : Vous observerez que les trois in-

fortunés étoient un abbé, un homme de robe et un financier, et que celui qui parloit si haut étoit un mousquetaire de 22 ans qui ne demandoit pas mieux que d'insulter à la confusion de ces Messieurs.

Je ne vous ai peut-être pas dit que pour augmenter les agrémens du Vauxhall de nos boulevards, on y a établi une loterie. L'entrepreneur de cette loterie avoit derniérement exposé à la tentation publique un cabriolet et un cheval tout équipé. Un militaire, M. Dupin, a tiré un billet sur lequel étoit écrit : Bon pour... et rien de plus. Il demanda à un de ses amis ce qu'il pensoit de ce billet ; l'ami lui répondit : Bon pour le gros lot. Le militaire ne se l'est pas fait répéter, et s'est mis dans le cabriolet. L'entrepreneur s'y est opposé ; grande rumeur : un avocat spectateur s'est mêlé de l'affaire, a fait venir le guet, le commissaire : il a requis au militaire que le cheval et le cabriolet fussent mis en séquestre : il a exigé qu'on scellât la roue de fortune pour être vérifiée devant témoins, et voir si les lots énoncés y étoient effectivement.

M. Dupin vient de faire paroître un mémoire qui porte cette épigraphe (*Timeo Danaos et dona ferentes.*) Il dit fort plaisamment que l'entrepreneur de la loterie est un archigrec ; qu'à l'exemple de ses ancêtres qui ont attrapé les Troyens avec un cheval, il prétend attraper le public avec un cabriolet et un cheval ; bref il demande que le gros lot lui soit adjugé, et M. l'avocat consulté a signé que cela ne pouvoit souffrir de difficulté. En attendant, la loterie est suspendue, et cela est très-bien.

On a découvert ces jours-ci dans une église d'Arras une épitaphe singuliere : un homme avoit

épousé douze femmes, et la treizieme l'enterra. Voici l'épitaphe.

Ci gît par qui gisoient déjà
Douze femmes, chose étonnante ;
Il comptoit aller jusqu'à trente,
Mais la treizieme l'arrêta.

Le maréchal de Richelieu qui conserve sa gaîté malgré les tracasseries de son procès, a envoyé de la façon la plus ingénieuse ce qu'on appelle en François, promener un homme dont la familiarité le fatiguoit : cet importun étoit un commerçant de Bordeaux qui, tandis que M. de Richelieu étoit commandant de la Guyenne, vivoit avec lui dans une espece d'intimité. La province rend quelquefois les grands plus accessibles. Cet homme qui ignore les nuances de la capitale, vient à Paris, dîne chez le maréchal, l'accompagne au spectacle, et lui dit à la fin de la piece : M. de Richelieu, qu'est-ce que nous faisons aujourd'hui? -- Moi, répond le maréchal, je vais me faire f...., je vous conseille d'en faire autant. On ne sauroit dire plus plaisamment une grossiéreté à un importun; il aura sans doute compris le sens de la réponse.

Un abbé vient de composer une ode sur la raison ; où il y a d'assez belles choses ; il s'obstine à ne la point publier : on a retenu ces trois vers à propos des horreurs de la superstition qui font courir les Portugais à l'exécution des Auto-da-fé.

Ce sont ces êtres raisonnables
Qui verront brûler leurs semblables,
Comme on voit fumer un tison.

Le bal de l'ambassadeur de Sardaigne a produit plusieurs aventures divertissantes, entr'autres celle-ci. Un financier qui a une jolie fem-

me n'en reste point à la possession des douceurs de l'hyménée ; il entretient aussi une maîtresse. L'épouse délaissée est venue au bal avec une société : on lui a montré l'objet de l'infidélité de son mari : elle a couru prendre chez un marchand, un domino de même couleur que celui de la fille ; elle est rentrée dans le bal, a saisi l'occasion où son mari s'étoit séparé de sa maîtresse, et s'est empressée d'aller le trouver. Le financier dans l'erreur croyant toujours que c'étoit sa maîtresse, a continué sa conversation qui rouloit sur sa femme, dont il disoit beaucoup de mal ; celle-ci l'a écouté patiemment, et à la fin de l'entretien l'a invité de venir dans un jardin qui est au bout de la salle ; là elle s'est démasquée, a accablé de reproches son mari qui est devenu immobile d'étonnement ; celui-ci a fini par demander pardon et par promettre qu'il ne reverroit plus la fille.

Les maris ne sont pas toujours les malheureuses victimes de l'amour ; c'est ce que prouve une petite histoire arrivée depuis peu de temps à la femme d'un perruquier. C'étoit dans les derniers momens du ministere de M. de la Vrilliere. Cette femme avoit su obtenir par le crédit de son amant qui occupoit une place considérable dans l'église, une lettre de cachet contre son mari. On devoit venir le prendre dans son lit ; l'officier chargé de cette honnête commission, par un hasard singulier, connoissoit l'époux ; il en eut pitié, le fit avertir du coup qu'on lui préparoit. Le mari feint un voyage de deux jours ; l'officier de police paroît à heure indiquée au milieu de la nuit, fait grand bruit à la porte : on lui ouvre, il demande Monsieur un tel ; la dame répond qu'il n'y est point : — oh ! il doit y être, reprend l'officier de justice.

obstination de la part de l'épouse à dire que son mari n'est point à la maison, obstination de la part de l'officier à vouloir absolument qu'il y soit; il fait plus, il va à la chambre à coucher malgré Madame, ouvre les rideaux du lit. -- Allons, Monsieur, levez-vous, c'est de par le roi. On ne répondoit point, on apporte de la lumiere, on trouve un homme fort déconcerté qui à la vérité n'étoit pas le mari de la dame, mais l'objet de ses affections, et pour l'amour duquel on vouloit se défaire du mari. On le saisit; il a beau dire qu'il n'est pas Monsieur un tel, qu'on se méprend. -- Il n'est pas possible, Monsieur, l'imposture est trop grossiere, Madame est d'une vertu qui nous répond que ce ne peut être que son mari qui partage sa couche. Malgré les représentations et les cris des deux amans, on conduit en prison le prétendu perruquier qu'on avoit de force revêtu de l'habit de poudre de l'homme dont il tenoit la place; vous jugez qui dut rire: ce fut le véritable amphytrion, le pauvre mari, qui par ce moyen fut vengé et de sa femme et de son rival. Le détenu confessa son aventure et obtint ensuite sa liberté.

Le temps des vacances est mortel à notre littérature, elle n'a pas besoin de ce nouvel obstacle pour être resserrée dans les limites qui tous les jours deviennent moins étendues. Je remarque qu'il n'y a jamais eu moins de productions littéraires; le peu d'accueil qu'on fait aux littérateurs, ou l'esprit de cabale et d'intrigue qui a gagné ceux qui le sont; voilà peut-être les causes de cette pénurie.

De Paris, le 30 Août 1775.

On récite tous les ans le jour de St. Louis,

un panégyrique de ce saint, en présence de l'académie Françoise; un abbé nommé Gros de Besplas, sacrifiant à la mode et à l'intérêt comme la plupart des auteurs médiocres, n'a pas manqué de remplir son discours d'éloges pour les philosophes. Vous observerez que ce Monsieur est prêtre; il a été beaucoup applaudi par le parti, le succès a paru complet. Cependant on a cherché à dégrader le piédestal que la philosophie lui élevoit. On a découvert qu'il y avoit dans la chapelle où s'est débité ce discours beaucoup de canaille gagnée pour lui prodiguer des applaudissemens; je ne sais donc aujourd'hui si son discours paroîtra imprimé, parce qu'il pourroit ne pas soutenir l'idée que ses partisans en ont voulu donner. Tout cela ne sert qu'à confirmer les honnêtes gens dans l'opinion que toute secte est méprisable, parce que la partialité et les manœuvres s'en mêlent; ces législateurs de notre parnasse prouvent bien qu'ils sont des hommes et des petits hommes boursoufflés d'un faux fanatisme; mais Voltaire mort, toutes ces brigues si honteuses pour les arts, tous ces succès si peu mérités, ces prix distribués avec une affectation qui n'a point d'exemple, aux productions des prosélytes, tout cela suivra au tombeau le poëte chef de parti.

Les théâtres languissent; cependant la colonie continue de réussir beaucoup. La musique de Sacchini enleve tous les suffrages. Notre sallon de peinture cette année est assez médiocre, et prouve bien qu'une épidémie générale a gagné tous les arts; beaucoup de portraits, entr'autres ceux de Voltaire, de Gluck, etc. Il n'y a pas jusqu'à la Arnoult qui, dans cette espece de Lycée, n'ait sa statue, c'est-à-dire, son buste en marbre; un nombre infini de courtisannes s'y reproduit à nos yeux, soit dans la peinture à

l'huile, soit en miniature. Cette année le crayon du célebre Cochin n'a pas sa touche ordinaire; il est aisé de sentir qu'il baisse. Beaucoup de peintres qui jouissent d'une réputation, ont refusé de mettre au sallon, ce qui a excité beaucoup d'humeur dans l'académie de peinture; elle parle même de renvoyer de l'académie ceux qui ne voudront pas exposer leurs ouvrages au sallon.

Linguet dans son journal a inséré un morceau assez plaisant; c'est l'éloge du cheval de Caligula; on se rappelle que ce cheval fut nommé consul par la pleine autorité de son maître. Les chercheurs d'allusions, ces gens qui trouvent par-tout de la politique et de la critique cachée, ont imaginé que Linguet avoit en vue quelques-uns de nos principaux personnages : au reste cela fait ressouvenir d'une épigramme que l'on fit il y a quelques mois à propos de six consuls nommés dans une de nos villes principales.

Caligula grand Empereur
Fit son cheval consul de Rome;
De Castres notre Gouverneur
A bien plus fait que ce grand homme,
Car il a fait tout d'une voix
Six ânes consuls à la fois.

La création des messageries en poste, a excité quelques mécontentemens parmi cette espece d'hommes toujours prêts à médire des ministres; ce qui fait voir la peine qu'on éprouve à satisfaire le public, lors même qu'on s'occupe de son bonheur; M. Turgot n'en est pas moins actif à poursuivre ses projets de réformation; et il montre qu'un grand homme doit s'occuper de faire le bien, sans espérer la moindre reconnoissance; on peut dire des hommes : *O ingratum genus!*

Il s'est lu dans quelques sociétés deux ma-

nuscrits bien méchans, et tissus d'un bout à l'autre des calomnies les plus injustes. L'un est intitulé: Seconde lettre de M. Terray à M. Turgot. Le second pamphlet est contre M. de Vaysnes, premier commis des finances: il n'est pas moins atroce que le précédent, mais il est au moins écrit avec quelque esprit.

On répand cette épigramme à propos du commentaire de la Henriade, ouvrage de la Beaumelle, publié par M. Fréron; vous vous rappellez qu'il a pour frontispice une estampe qui représente M. de Voltaire entre la Beaumelle et Fréron, et que ce livre se vend chez le Jay, libraire connu pour débiter les nouveautés.

Entre la Beaumelle et Fréron
Le Jay vient de placer Voltaire:
Ce seroit un nouveau calvaire
S'il n'y manquoit le bon larron.

Un mauvais plaisant a demandé quel étoit dans ce trio Jesus crucifié?

On sait quels maux affreux et de toute espece, les différentes guerres civiles ont produits; il est bien à craindre pour l'humanité que la querelle des Américains Anglois avec les Anglois d'Europe, n'ajoute encore de nouvelles atrocités à l'immensité de celles que nous connoissons. Déjà on nous raconte cette anecdote de l'incendie de la ville de Charlestown.

« Dans la confusion générale, tandis qu'une partie de la ville étoit en feu, un soldat Ecossois des troupes du roi enfonça la porte d'une maison: il pénetre dans l'intérieur, et y trouve une femme de la plus grande beauté, tenant par la main sa fille âgée de cinq ans, et qui alloit monter à la chambre de son mari malade, pour l'aider à se sauver. Le soldat, frappé de sa beauté, commence d'abord par la presser de

satisfaire à sa passion, en lui déclarant qu'il n'y avoit pas de temps à perdre. L'inutilité de ses instances le fait bientôt après recourir aux menaces et à la violence, sans aucun égard pour les prieres de la mere et de l'enfant, toutes deux prosternées à ses pieds. La petite innocente qui voyoit sa mere se débattre contre ce monstre, croyoit qu'il vouloit la tuer, et elle le prioit de ne pas ôter la vie à sa mere. Les cris de la mere et de l'enfant parvinrent jusqu'à la chambre où le mari étoit couché. Quoiqu'il fût au lit depuis long-temps, il s'efforce de descendre, se saisit d'une épée, et se traîne jusqu'à la chambre où il entendoit du bruit. La fureur lui donnant des forces, il passe son épée à travers le corps du soldat. Le malheureux, quoique blessé à mort, a encore le temps de se retourner pour voir d'où lui étoit porté le coup : il reconnoît son frere, et meurt. L'époux infortuné voit en même temps sa femme évanouie, sa fille attaquée de mouvemens convulsifs, et son frere expirant ; il s'écrie : J'ai tué mon frere ! et tombe sans connoissance. La garde qui l'avoit suivi, avoit à peine entendu cette exclamation de son maître, qu'elle vit les flammes percer de toutes parts. Elle court aussitôt, dans l'espoir de trouver du secours pour ces infortunés ; il n'est déjà plus temps : le plancher s'étoit abymé sous eux, et ils étoient ensevelis dans les ruines. »

LA SENSIBILITÉ PHYSIQUE.

Chanson très-philosophique tant par la netteté des idées lumineuses qui en caractérisent le fonds, que par le choix des expressions de génie et Néologiques, qui, dans les détails, respirent le goût exquis de la singularité.

Traduction nouvelle de l'Anglois.

Un peu d'*Esprit philosophique*,
Disoit Milédi Bellaston,
Du vieux *amour méthaphysique*,
Proscrit le ton,
Milord Boston :
Berger délicat, je vous donne,
En riant d'un vain préjugé,
Votre congé, en abrégé,
Votre tendresse trop mignonne,
Ne produit pas les résultats
Dont mon sexe éclairé fait cas.

MILORD.

De l'air dont tout ceci se mene,
Je rougis pour vous, Milédi !
Achevons du moins la semaine.
Quoi ! pris lundi ?
Quitté jeudi ?

MILEDI.

Milord permet-il qu'on réponde,
Qu'en lui toujours on trouveroit
Un Amant froid,
Et mal-adroit !
Ma sensibilité profonde
Veut, j'en conviens,
De grands moyens :
Milord l'a réduite *à des riens*.

MILORD.

Ne parler que d'unir nos âmes,
Le jour de notre arrangement !
Me montrer les plus pures flâmes
Et l'engoûment
Du sentiment !
Milédi, quand vous vous rendîtes,
En modérant, comme un bon cœur,

Avec pudeur,
Mon trop d'ardeur,
En propres termes, vous me dites :
» Ne passez point
» Un certain point !
» Qu'est-il besoin
» D'aller si loin ?

MILEDI, *d'un ton doctoral.*

Des feux, *par trop légers* des âmes,
Doivent naître des feux *plus forts* ;
Je déteste les pâles flâmes,
Et certains torts
De nos Milords ! --
L'amant qui trouve tout possible,
Est l'amant que je rends heureux !
Moi, je lui veux
Des sens tout neufs,
Et lorsque je me dis sensible ;
Par-là, j'entens
Que j'ai des sens.
Agissans et réagissans.

MILORD.

Quel aveu noble ! Adieu, Madame ;
Quel plaisir j'ai !
J'ai mon congé. --
Permettez-moi d'avoir une ame ;
C'est mon bonheur
D'avoir un cœur !
C'est un mal pour vous et les vôtres ;
Ou plutôt, pour vous ce n'est rien !
Moi, c'est mon bien,
Mon grand moyen !
Je vais l'offrir dans Londre à d'autres,
En ce pays
S'il est sans prix,
Dans huit jours je pars pour Paris.

Couplet ajouté et risqué par le Traducteur.

Milord est à présent en France,
C'est-là vraiment
Son élément !
Ce qu'on y prend de préférence,
C'est un amant
A sentiment.
Pour les Philosophes Angloises,

Le Bonhomme n'étoit point fait!
Mais en effet,
Il est le fait
Des cœurs tendres de nos Françoises!
Et sur-tout à
Paris s'il va,
Ce doit être à
Qui le prendra!

De Versailles, le 1 Septembre 1775.

Le roi entrant au dernier conseil d'état, dit aux ministres d'un air satisfait, que M. Turgot venoit de lui faire part d'un projet qui lui avoit fait le plus grand plaisir, qu'il s'agissoit du cadastre de tout son royaume et d'établir une imposition égale entre tous ses sujets. Tous les ministres garderent le plus profond silence; S. M. étonnée voulant savoir la cause qui fermoit toutes les bouches, un d'entr'eux qu'on dit être M. de Muy, prit la parole et dit: « Siré, l'étonnement que Votre Majesté voit dans son conseil est fondé; M. Turgot ne doit point ignorer qu'il y a plus de 200 ans qu'on a eu le projet de travailler à un cadastre général, mais qu'on a toujours reconnu l'impossibilité de le mettre à exécution: les plus habiles ministres de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV y ont pensé, mais ils ont été forcés de renoncer à leur projet. Outre les sommes immenses qu'une pareille opération coûteroit à l'état, elle le bouleverseroit en même temps, sans apporter un remede aussi prompt que réel au soulagement des peuples: tel est mon avis que je soumets à la décision des ministres ici présens ». Chacun a opiné de même, et le roi s'est réservé *in petto* sa façon de penser.

On chuchote une aventure du bal que le comte de Viry a donné à Paris pour le mariage; la voici:

voici : Après le banquet la reine s'étoit retirée avec la suite, et étoit rentrée peu de temps après très-masquée dans le bal. Sur les trois heures du matin, elle se promenoit avec la duchesse de la Vauguyon : ces deux masques furent acostés par un jeune seigneur étranger qui étoit démasqué et leur parla long-temps, les prenant pour deux femmes de qualité de sa connoissance, et qui même lui avoient donné rendez-vous ; la méprise donna lieu à une conversation singuliere qui amusa d'autant plus S. M. que les propos furent vifs, légers, agréables, sans qu'ils pussent l'offenser ; deux hommes masqués survinrent, se mirent de la partie ; après avoir beaucoup ri, on se sépara ; les deux dames témoignerent vouloir s'en aller, le baron Allemand les reconduisit, un carrosse de remise fort simple se présenta. Quand il fut question d'y monter, madame de la Vauguyon se démasqua : jugez de la surprise de l'écuyer, et comme elle augmenta. Quand en se retournant, il reconnut également l'autre dame qu'il tenoit sous les bras, et qui venoit de se démasquer ! le respect et une sorte de confusion succéderent à la familiarité ; l'affabilité de la charmante princesse rassura pourtant l'étranger qui, d'ailleurs ayant eu précédemment plusieurs fois l'avantage de faire sa cour à S. M. et d'en être bien connu, n'avoit à se reprocher que les plaisanteries que les masqués autorisent sur-tout en France. La reine le quitta en lui recommandant le secret ; il l'aura gardé sans doute, mais bien inutilement, puisque deux ou trois spectateurs qui se trouvoient là par hasard n'ont pas eu la même discrétion. Au reste l'étranger qui, autant distingué par les graces du corps et celles de l'esprit, que par sa naissance, méritoit bien la fa-

veur qu'il a reçue du sort. Quelques jours après, s'étant trouvé sur le passage de la reine, elle lui demanda s'il avoit gardé son secret, avec un ton qui peut faire croire que ce secret lui importoit peu.

Par respect pour Madame, l'étiquette dans les fêtes pour son mariage a été changée. Il a été réglé que Madame de Piémont auroit le pas après la reine jusqu'à son départ, sans pourtant que cela tire à conséquence contre les princesses tantes et autres. En revanche, on aura à Chamberry, la même courtoisie pour Madame qui y est allée avec son époux. Ce mariage a procuré des présens très-magnifiques de part et d'autre, et les millions ont été encore cette fois prodigués. La fête donnée par le comte de Viry a été superbe et admirablement ordonnée. Cet ambassadeur n'a reçu de son roi pour y subvenir que 75,000 livres, et y a mis du sien une fois autant.

De Paris, le 3 Septembre 1775.

Dans la diatribe adressée à l'auteur des Ephémérides par M. de Voltaire, on trouve le passage suivant : « Quand nous approchâmes de Pontoise, nous fûmes tous étonnés de voir 12 à 15,000 paysans qui couroient comme des fous en hurlant, et qui crioient, les bleds, les marchés, les marchés, les bleds. Nous remarquâmes qu'ils s'arrêtoient à chaque moulin, qu'ils démolissoient en un moment, et qu'ils jettoient bled, farine et son dans la riviere : j'entendis un petit prêtre qui avec une voix de Stentor, leur disoit : Saccageons tout, mes amis, Dieu le veut, détruisons toutes les farines pour avoir de quoi manger. Je m'approchai de cet homme, je lui dis, Monsieur, vous me paroissez échauffé, voudriez-vous me faire l'honneur de vous rafraî-

chir dans ma charrette, j'ai de bon vin. Il ne se fit pas prier : Mes amis, dit-il, je suis habitué de paroisse. Quelques-uns de mes confreres et moi, nous avons reçu de l'argent pour cette bonne œuvre ; nous jettons tout le bled qui nous tombe, sous la main de peur de la disette ; nous allons égorger dans Paris tous les boulangers pour le maintien des loix fondamentales du royaume ; voulez-vous être de la partie ?.... etc.... ». Cette brochure a été imprimée et vendue publiquement. M. de la Harpe, un des coopérateurs du mercure de France, en a fait un extrait dans le volume du mois d'août, et y a inséré le passage que je viens de transcrire. De-là grande rumeur dans l'assemblée du clergé, qui se croyant insulté dans ses membres, en a porté plainte au roi ; et il est émané un arrêt du conseil d'état qui supprime et la brochure et les pages du mercure où se trouve l'extrait, et ordonne que le censeur du mercure sera rayé de la liste des censeurs royaux. Voilà bien du bruit pour peu de chose.

On vend sous le manteau une diatribe des plus ameres intitulée: *Lettres d'un prophane à M. l'abbé Beaudeau, très-vénérable de la scientifique et sublime loge de la franche économic.* C'est encore un libelle contre M. de Vaines successeur de M. le Clerc, premier commis des finances, dans lequel plusieurs autres personnes attachées au contrôle général sont également maltraitées. Il fait beaucoup de bruit.

On est forcé de tolérer, dans une grande ville comme Paris, des maisons de débauche que les bonnes mœurs proscrivent. Mais lorsque celles qui les tiennent portent l'abus jusqu'à séduire de jeunes personnes, et les soustraire à leurs familles, et de jeunes personnes à leurs maris,

alors la justice sévit avec rigueur contre celles qui en sont convaincues ; c'est ce qui vient d'arriver. Une de ces appareilleuses célebres, Madame Gourdan, connue sous le nom de la Comtesse, vient d'être décrétée de prise de corps : elle s'est soustraite par la fuite au décret prononcé contre elle : on a été saisir et mettre le sceau sur les meubles ; mais comme elle a été avertie, elle a emporté sa vaisselle et ses effets les plus précieux, et n'a laissé que les gros meubles qu'elle n'a pas eu le temps de faire enlever. Malgré cela on a prisé ce qui reste à 70,000 liv. : on peut juger par-là de sa fortune.

Un nommé Dangé, homme de confiance de M. le Maître, ci-devant trésorier général de l'artillerie, vient d'être condamné au fouet, au carcan et aux galeres, et à être conduit sur un âne avec deux quenouilles, pour avoir épousé deux femmes à la fois, déclaré bigame, etc.... Ce malheureux a non-seulement trahi la confiance de son bienfaiteur, abusé de ses fonds, mais trompé indignement une jeune personne qu'il n'avoit pu séduire. La sentence a été rendue par contumace, parce qu'il s'est évadé. Dans le contrat de sa seconde femme, il avoit pris des titres qu'il n'avoit pas, s'étoit dit comte, etc....

M. de Marmontel s'étant endormi il y a quelques jours chez Madame Necker après le dîner, on le couronna d'une branche de laurier : il fit en s'éveillant l'impromptu que voici :

Et je dormois sur le trépied :
Je me crus couronné du rameau de Virgile.
Non, Muse, non : gardez votre rameau fragile,
Je préfere le don que m'a fait l'amitié.

Madame Necker lui répondit sur les mêmes rimes :

Ou trône ou tabouret, tout vous sert de trépied:
Caton (*) vous décerna le rameau de Virgile:
Sur d'autres ce rameau pourroit être fragile:
Mais il est immortel placé par l'amitié.

Et voilà le ton et l'esprit de nos aréopages littéraires.

De Paris, le 9 Septembre 1775.

M. de Malesherbes ne s'en est point tenu à l'acte de justice qu'il a fait éclater, en se transportant à la bastille pour rompre les fers d'une infinité de prisonniers : il s'occupe du projet de créer un tribunal dont la seule fonction sera l'examen des lettres de cachet ; de ce tribunal le rapport passera à M. de Malesherbes qui, à son tour, en instruira le roi dans son conseil ; on ne sauroit exprimer combien les précédens ministres avoient abusé de ce cruel moyen du despotisme ; il n'est pas possible de se figurer le nombre des victimes qu'au nom du roi ils ont immolées à des caprices, à des vengeances particulieres ; jamais homme d'état ne s'est montré sous des traits plus chers que ceux sous lesquels nous voyons M. de Malesherbes ; puisse une base si nécessaire à notre bonheur n'être point renversée !

Le roi a donné une nouvelle preuve d'amour pour la vérité à propos du Connétable de Bourbon : on proposoit d'en retrancher les hardiesses qui paroissoient déplacées à Mrs. les valets de cour. Non, a répondu le roi, je veux qu'on représente cette piece comme l'auteur l'a composée. Il seroit à desirer que le gouvernement prît cette noblesse d'ame de son maître, qu'on brisât les chaînes dont aujourd'hui on garrotte

(*) M. Thomas.

notre pauvre littérature qui est dans un état misérable. On ne passeroit pas une ligne à un malheureux auteur, tandis que le prétendu ordre des avocats, qui n'est plus à présent qu'un corps de barbouilleurs et de calomniateurs effrontés, nous inonde de plats mémoires, où la réputation des citoyens est déchirée impunément.

M. Guibert n'a pas remporté le prix de l'académie Françoise, qui depuis plusieurs années ne s'est point démentie dans sa ferme résolution de couronner le Sr. de la Harpe. Le public s'est plu à venger ce premier auteur, bien digne d'avoir entrepris l'Eloge de Catinat; il se trouve dans cet ouvrage des morceaux sublimes; en voici un qui frappe tout le monde, et qu'on ne sauroit trop mettre sous les yeux des vrais philosophes. « Dans la situation où nous sommes, ce sont de grandes vertus qu'il nous faut plutôt que de grands talens; de grands talens jetteront un éclat passager, ils peuvent nous donner quelques succès et pallier nos maux; mais de grandes vertus, et sur-tout des vertus austeres peuvent seules régénérer la nation; oui, ce sont des vertus que j'appelle au secours de mon pays; ce sont celles de Catinat que j'évoque de sa tombe, et dont je voudrois entourer les berceaux de nos enfans; c'est surtout son dévouement au bien public, son indifférence pour la fortune, son désintéressement; avec une seule génération imbue de ses principes, tous nos maux seroient réparés. L'état est accablé de dettes, le peuple gémit sous le poids des impôts : eh ! malheureux que nous sommes, ces maux sont notre ouvrage; c'est nous qui affligeons le trône; c'est nous qui fomentons les abus; c'est nous qui en sommes



les complices; que peut le souverain le plus heureusement né, au milieu de cet esprit universel de dépravation et d'avarice? on abuse de tous ses mouvemens; on trompe ses vertus, on égare sa bienfaisance; à peine peut-il suffire à repomper par les oppressions du fisc l'or que nos complots lui arrachent; il passe sa vie à faire des malheureux au loin, et des ingrats autour de lui. Ayez le désintéressement, la noble économie de Catinat; ô vous d'abord freres de notre jeune monarque, vous que le devoir fait ses premiers sujets, et la nature ses premiers amis; ô vous ensuite princes de son sang, grands du royaume, hommes principaux de tous les états, qui entourez le trône, et qui vivez de ses faveurs, songez que vous composez au plus quatre ou cinq mille individus, et que vous dévorez la substance de plusieurs millions d'hommes : imitez Catinat; sachez comme lui vous contenter de peu, et répondre j'ai tout ce qu'il me faut; rendez des richesses à l'état; d'abord en exigeant moins de lui, et ensuite en attachant plus de prix à l'opinion, à l'honneur, en grossissant le trésor du souverain par ce supplément intarissable : ô vous particuliérement qui courez la carriere que Catinat a courue, c'est à vous qu'il a laissé ce bel exemple; sans doute il vous faut un salaire, ce salaire est le juste prix de votre temps : de vos dangers, de vos travaux; c'est ce dédommagement que l'état vous doit pour vos héritages quelquefois négligés; il vous faut des récompenses, eh! qui plus que Catinat tâcha d'en mériter? qui sentit avec une joie plus franche et plus noble les honneurs qu'il obtint? mais que ces récompenses consistent plutôt en honneurs qu'en argent; qu'avez-vous besoin de

vous environner de luxe? le luxe vous confond avec les autres professions et une pauvreté noble vous distingueroit d'elles.... Ah! si le sort vous a donné un asyle champêtre, aimez cet asyle, comme il aima St. Gratien; sachez vous y retirer dans les temps d'inaction; et quand l'injustice vous opprime, n'allez pas montrer à la cour un visage mécontent, ou une vieillesse inutile; courez à la campagne; là on met à couvert sa fierté et sa vertu; là les dignités s'évanouissent; les ressentimens se calment, l'ambition n'a plus d'alimens, les événemens des cours ne paroissent plus que les songes de l'histoire, et le nom des rois est à peine entendu. »

Mentor n'eût pas donné d'autres conseils, et ne se fût pas exprimé autrement; il est inconcevable que l'académie ne se soit pas défaite de cet esprit de partialité qui la déshonore, et qu'elle n'ait point accordé le prix à ce discours, tandis que celui du Sr. de la Harpe n'est que la production d'un bel-esprit desséché. Voilà des choses, et non des paroles. L'acclamation de tous les gens de bien et des vrais connoisseurs doit consoler M. Guibert du peu de succès qu'a eu son Connétable de Bourbon, quoique les princes l'aient honoré de leurs applaudissemens; mais en littérature nous en appellons au public.

Il paroît un drame en trois actes, et en vers de M. Blin-de-Saintmore, Auteur d'Orphanis, où il se trouve quelques vers assez bien faits; le sujet de cette piece annonce de l'intérêt; une mere tendre est réduite aux plus cruelles extrêmités de l'indigence; un de ses fils se donne pour un coupable que la justice fait chercher; on avoit attaché une récompense à cette découverte. Il est vrai que de telles situations parois-



sent forcées, et blessent le vraisemblable ; le plaisir diminue dès qu'on soupçonne du romanesque. L'auteur qui fait assez bien des vers, d'ailleurs ayant peu de ces traits qui partent du génie, a joint à sa piece des poésies fugitives qui offrent une versification facile, coulante, mais sans physionomie.

Il s'est fait ces jours-ci un vol assez ingénieux au parterre de l'opéra : un étranger venoit souvent y prendre place, parce que c'est l'endroit le plus favorable pour le spectacle ; un filou sait qu'il avoit de très-belles boucles de diamans ; il en fait faire de fausses, et qui avoient beaucoup d'apparence ; il se met à côté de l'étranger ; ils entrent en conversation, le filou se plaint des voleurs qui se glisent par-tout, il dit : Je vais ôter mes boucles, parce que quelques-uns de ces coquins, pourroient me les dérober ; l'étranger enchanté de l'avis, suit l'exemple de l'adroit intrigant, il ôte aussi ses boucles, et les met dans sa poche : mais qu'est-il arrivé? le spectacle fini, l'honnête homme veut mettre ses boucles, les cherche et ne les trouve plus.

L'abbé Raynal qui passe pour l'auteur du fameux ouvrage de l'histoire politique des Indes, a reçu ordre de la cour de s'expatrier. C'est une satisfaction qu'on a voulu donner au clergé qui l'a sollicitée vivement ; cela n'empêchera point que cette production, où à la vérité il y a beaucoup de choses à reprendre, ne renferme des morceaux très-estimables.

Vous ne sauriez croire combien le nouvel établissement des voitures publiques a d'ennemis ici. Cela ne vous surprendra plus quand vous aurez appris que les fermiers dont le roi résilie les baux, tenoient le plus grand état, recevoient beaucoup de monde, donnoient fréquemment

des fêtes magnifiques, et conséquemment avoient acquis un grand nombre de partisans. Une infinité de gens craignent de perdre les bons dîners qu'ils trouvoient chez Madame Herbert, chez M. de Chanteclair, etc. et crient que cette opération ruine 20,000 personnes, tandis que dans le fait, en ne comptant pas les parasytes, il n'y a guere qu'une cinquantaine de fermiers et de commis qui en souffrent; et quels motifs ont-ils pour se plaindre? le roi est le pere de tous ses sujets; l'esprit de justice qui est celui du ministere actuel, n'a pas permis que le bien public fût acheté au prix de la ruine de quelqu'un, S. M. tient compte aux fermiers actuels, des bénéfices qu'ils auroient faits jusqu'à la fin de leurs baux et les indemnise de la perte qu'ils feront sur la vente de tout ce qui servoit à leur exploitation; pourquoi ces gens avides et dérangés ont-ils, comme leurs mémoires le disent, monté leurs dépenses, contracté des engagemens, disposé des arrangemens de famille sur un fond qui ne leur appartenoit pas? Ils regardoient sans doute le renouvellement de leurs baux comme un droit acquis par la longue jouissance, et cette longue jouissance ne pouvoit-elle pas dicter au roi qui rentre dans son domaine, cette réponse à leurs plaintes; vous avez assez gagné. Au reste, tous les gens sensés desiroient depuis long-temps qu'un établissement dont l'Allemagne offroit l'exemple, fît succéder ici la célérité que peuvent procurer des relais placés de deux en deux lieues, à l'insupportable lenteur de nos coches qui font mourir les voyageurs d'ennui, exposent les marchandises à des avaries par la longueur du transport, et arrêtent l'activité du commerce, qui demande une circulation rapide.

Le nouvel établissement accroît les revenus du Roi en faisant le bien des sujets. Le prix des places sera moindre sur plusieurs routes, et n'éprouvera sur d'autres qu'une légere augmentation inférieure aux frais d'auberges que l'accélération de la course économise aux voyageurs ; le surplus du tarif est, ainsi que ce qui concerne le privilege exclusif, absolument conforme au réglement approuvé par arrêt du Parlement du 5 Septembre 1760. Il est vrai que les fermiers des messageries se relâchoient souvent des droits qu'ils étoient autorisé de percevoir, mais nous devons également attendre des modérations et des facilités de la part d'une administration royale, ce qui est maintenant synonyme à paternelle, dans les occasions où le bien du commerce s'y trouvera intéressé, comme pour le transport des piastres, celui des especes lors des paiemens de Lyon, etc.... J'ai cru devoir entrer dans quelques détails sur un établissement utile et qui fait autant d'honneur au ministre auquel la France le doit, qu'à l'homme de mérite (M. Bernard, ci-devant intendant-général des postes du Roi de Prusse) qui est chargé de son exécution, parce que quelques gazetiers mal instruits se sont permis de le décrier indirectement ; souvenons-nous qu'un peuple ingrat a refusé souvent à Sully, à Colbert pendant leur vie, la récompense due à ces grands hommes pour les opérations qui ont fait adorer leur mémoire. La nation la plus éclairée de l'Europe a quelquefois été assez injuste, et assez stupide même pour faire un accueil égal aux impositions dont on l'accabloit, et aux bien aits que des ministres vertueux ont répandus sur elle. On chantoit les vexations de Mazarin, on l'accabloit d'épigrammes, et on payoit sans murmurer. Tel homme qui par l'établissement actuel

pourra épargner une partie de son revenu, et, ce qui est aussi précieux, aller faire au loin des affaires utiles sans perdre en route un temps qu'il emploiera avantageusement; cet homme raille de ce que le Roi s'est fait messager et se charge lui-même de le voiturer. Au reste, Monsieur, que ces inconséquences ne diminuent en rien l'estime que vous avez pour les François, elles sont une suite nécessaire de leurs mœurs dissipées, de leur éducation d'où l'on a banni l'étude des affaires publiques; ce sont les fruits de la politique dangereuse des ministres passés.

De Paris, le 12 Septembre 1775.

On répete à l'Académie royale de musique un opéra-ballet en deux actes, dont la musique est de M. Goffec, artiste connu par ses succès. Il n'est plus imprudent d'entrer en lice après M. Gluck quand on remplace Cythere assiégée. Le plaisir qu'a fait la musique de Sacchini dans l'operette de la Colonie, a engagé nos entrepreneurs de spectacles à rechercher les opéras bouffons des meilleurs auteurs Italiens, auxquels on pourroit ajuster des paroles françoises.

On se prépare, à la comédie françoise, à donner une piece qui est l'ouvrage d'une dame déjà connue par quelques pieces fugitives; on l'appelle Madame la comtesse de Beauharnois; les incrédules, car ce troupeau-là foisonne sous toutes les formes, disent à l'oreille que cette production femelle est une œuvre non du démon, mais du Sr. Dorat qui passe dans le monde pour un des Apollons qui courtisent cette dame; c'est une comédie. Il faut croire, si les conjectures sont vraies, que nous aurons du bel-esprit, de la maniere, de la gaîté grimacée; on est fâché de laisser échapper cette

vérité, mais le théâtre doit adopter la maxime fondamentale de la maison de France; il ne faut point qu'il tombe en quenouille. On se rappelle à ce propos ce que dit le grand Corneille à Madame des Houlieres qui avoit voulu chausser le cothurne : Madame, pour ce métier, il faut avoir des oreilles. Il est aisé d'entendre de quelles oreilles parloit ce grand homme, et il lui appartenoit de faire les honneurs de son sexe.

On s'occupe en ce moment d'un projet qui trouvera bien des obstacles à surmonter; il a déjà été présenté infructueusement : il s'agit de transporter nos cimetieres dans les campagnes autour de Paris, et par-là de diminuer les sources de corruption et de maladie qui infectent ordinairement les grandes villes; l'entreprise, sans contredit, est des plus utiles et dignes d'un siecle philosophe; mais le préjugé viendra de son bras d'airain repousser tous les efforts qu'on tentera pour amener à bien cette innovation; en effet le peuple, et on le trouve dans tous les rangs, veut avoir sous ses yeux la place qui renferme la cendre de ses peres; c'est une espece de larcin qu'il croit faire à la mort; il s'imagine avoir donné une sorte d'existence à ces restes qui sont la proie de la destruction: il goûte de la satisfaction à se dire; c'est ici que mon pere, que ma mere sont enterrés, au-lieu que les morts portés hors de la ville seront confondus; il n'y aura que les riches en état de se bâtir des monumens, qui pourront dire, ce lieu renferme ma famille. Ce préjugé, Monsieur, est d'ancienne date, tient à la nature, et on a de la peine à déraciner une erreur qui prend sa source dans le sentiment. Je pense donc que ce projet aura la des-

tinée de beaucoup d'autres qui méritent l'approbation de la classe si petite des gens sensés, et qu'il ne pourra être exécuté. Le grand argument du troupeau humain, le voici : Cela existe depuis long-temps, donc cet usage est bon, donc il faut le conserver, donc tout ce qui le contredit est à rejetter, et moi j'ajouterai, donc les hommes méritent bien tous ces châtimens, le fruit de leurs erreurs volontaires.... A propos de tombeaux, voici une anecdote qui égaiera cette matiere rembrunie. Une demoiselle amoureuse d'un jeune homme lui donne un rendez-vous chez ses parens mêmes ; c'étoit pendant la nuit ; le pere et la mere, bonnes gens que Dieu fit, croyant à tout, entendent quelque bruit dans l'appartement de leur fille, ils montent ; nos amans qui avoient l'oreille au guet, s'apperçoivent qu'on cherche à les surprendre ; à quel parti recourir ? le jeune homme imagine de figurer le revenant : le pere et la mere heurtoient à coups redoublés à la porte de la chambre, ils entrent ; quelle est leur épouvante ? ils entrevoient une espece de fantôme entouré d'un drap : la jeune personne crioit, papa, maman, prenez garde, c'est un revenant, c'est, je crois, l'ame de mon oncle Mathieu.

Aussi-tôt les parens consternés tombent à terre tandis que l'amant se sauve ; grandes conversations, où l'on traite à fond la matiêre des revenans ; il ne s'agit pas de demander si cette sottise existe, c'est la dent d'or, rien de plus vrai, il ne fant plus que s'occuper des moyens de se défaire du fantôme ; le bon-homme de pere court à ses voisins, leur conte l'aventure avec tous ces détails si intéressans qu'avoit grossi sa peur ; quelques-uns des auditeurs lui rient au nez. Cependant le jeune homme s'étoit ac-

coutumé à ce personnage ; il y avoit pris goût, et il revenoit souvent ; on ne manque pas d'avertir M. le curé, qui envoie des prêtres et force eau bénite ; les prêtres ne voient rien, et l'eau bénite devient inutile ; le jeune homme n'avoit garde de revenir en si honnête compagnie, on restoit quelques jours dans l'inaction, et alors l'amant agissoit ; il lui arriva même de traîner un jour des chaînes dans l'escalier ; voilà bien tous les caracteres d'une apparition décidée, la mere ne cessoit de prier Dieu et de faire des neuvaines, le pere de son côté alloit courant raconter son malheur à tout le monde ; il avouoit qu'il avoit eu des torts à l'égard de feu son frere, et il ne doutoit pas que ce ne fût la raison qui le fît revenir ; il se trouve un homme de bon sens qui, en buvant deux ou trois verres de vin avec le vieillard, lui promit de le délivrer du spectre : Laissez-moi, lui dit-il, me charger du soin de l'éconduire, j'irai chez vous à minuit sans être apperçu, qu'on ne sache point que je veux vous rendre ce service.

Le bon-homme engagea sa parole qu'il se tairoit, n'en dit même aucun mot à sa femme, et attendit avec bien de l'impatience l'heure où son ami devoit arriver ; l'ame ne manqua point de visiter la demoiselle qui mettoit à profit l'imbécille erreur de ses parens ; l'ami se glisse dans la maison, monte doucement avec le pere qui se sentoit tout saisi d'effroi ; on heurte, la porte s'ouvre ; apparition du fantôme qui cette nuit-là avoit endossé une robe de capucin, une barbe, et qui portoit une lanterne sur la tête ; il est lui-même frappé de la vue du compagnon du bon-homme ; cependant il fait bonne contenance et veut jouer l'ame de son mieux ;

le paladin qui étoit venu au secours du puérile vieillard, et qui ne croyoit nullement aux revenans, donne une volée de coups de bâton au fantôme qui pousse des cris de diable; et finit par mettre bas robe, barbe, lanterne et demande grace, en avouant que l'amour lui a fait imaginer ce stratagême. Le pere accable de reproches sa fille, le jeune homme s'enfuit, et de cette aventure il en est résulté un gros garçon dont la demoiselle est accouchée; cette histoire vient d'arriver dans un des fauxbourgs de Paris.

M. de Voltaire intente un procès au libraire le Jay qui a publié le commentaire de la Henriade, par la Beaumelle et Fréron, il va paroître à ce sujet des mémoires; on prétend que le libraire est en fonds de réponses à M. de Voltaire, et qu'il n'oubliera point le commentaire de Corneille. Le libraire qui a imprimé la diatribe de ce célebre écrivain à l'abbé Beaudeau, est interdit, le censeur Louvel cassé, et l'arrêt qui les condamne affiché.

LES TROIS PUCELAGES.

CONTE.

Agnès approchoit de quinze ans,
Son cœur à son esprit n'avoit rien dit encore,
Ce n'étoit pas faute d'amans,
Mais fiez-vous à leurs empressemens;
Ils lui montreront le plaisir qu'elle ignore.
Pour les goûter il ne faut que des sens:
Agnès en a, sa profonde ignorance
Ardera même à hâter ces instans,
Ceux de jouir. Heureux celui dont la constance
Va faire naître et saisir les momens
D'endoctriner son aimable innocence;
Cette innocence est rare dans ce temps,
Où nos beautés ont tant d'expérience,
Où plus d'Agnès, sinon dans les Romans.
Une bonne Maman, ni tendre, ni sauvage,

Bornant tout son savoir aux soins de son ménage,
Et son esprit au gros bon sens ;
Un pere sans façon, bon fermier de village,
Moitié bourgeois, moitié manant,
De lui, de sa femme content,
Cultivant de ses mains un très-mince héritage,
Sans s'en embarrasser, laissant couler le temps,
Enfin ni trop sot ni trop sage,
Au demeurant de bonnes gens,
Composoient toute sa famille.
Agnès étoit tout leur espoir;
Tous deux enchantés de leur fille,
Ne songeoient qu'à la bien pourvoir.
Lubin, un gros garçon, le coq de son village,
Riche en comptant, soupiroit pour Agnès.
Il la guettoit par-tout, la suivoit de si près,
Qu'on en parloit dans tout le voisinage.
Ces propos pour Agnès font craindre l'avenir :
Les yeux de la Maman ne cessoient de s'ouvrir:
Craignant des passions le tumulte et l'orage,
Contre l'erreur des sens cherchant à la munir,
Elle lui tint un matin ce langage :
Vous êtes belle, Agnès, il faut être encore sage;
Car sans cela l'on ne peut être heureux.
Vous n'avez pas de grands biens en partage :
Mais vous avez un trésor précieux,
Que fille rarement garde jusqu'à votre âge,
Qu'on ne perd qu'une fois et toujours sans regret,
Mais qu'on ne recouvre jamais;
Vous avez votre pucelage.
Ce n'est pas tout, car vous avez le mien;
Je dirai plus celui de votre pere,
Mon enfant, conservez-les bien,
C'est là votre plus grande affaire.
De ce trésor les hommes sont jaloux :
Ils ne cherchent qu'à nous le prendre;
Prenez-y garde au moins, car ce sont de vrais loups,
Défiez-vous de vous, si vous devenez tendre.
L'esprit d'Agnès est enchanté,
De ces trois biens que sa mere lui vante:
Non qu'elle en sache en vérité
La nature et la qualité :
A son âge aujourd'hui l'on est moins ignorante,
Sa mere les nommoit un trésor: c'en est un;
Rare : il ne l'est que trop ! précieux: ah, sans doute

Quoi qu'il en soit, Agnès dans son esprit,
Sous ce mot de trésor n'entend point de finesse,
Et de son opulence elle se réjouit,
Sans s'embarrasser trop d'en connoître l'espece,
Il faut conserver tout, sa mere l'a bien dit,
Les hommes sont des loups, évitons-les sans cesse :
Pendant qu'ainsi la belle réfléchit,
Elle apperçoit Lubin : son air, sa gentillesse,
Sa douceur en lui, tout ravit.
Sans doute, il n'est pas loup lui-même.
De la belle rêveuse il s'approche à propos,
Enflammé de desir (on en a quand on aime :).
Pour la centieme fois, il lui tient ce propos,
Des feux ardens, d'amour extrême;
Lui dit ces riens ces petit mots,
Toujours redits, toujours nouveaux,
Dont se moque l'indifférence,
Mais où les cœurs touchés trouvent de l'éloquence.
Elle rêvoit toujours : qu'avez-vous donc enfin,
Lui dit l'amant ? je suis riche, Lubin,
Répond Agnès, tout à l'heure ma mere
M'a dit que j'avois un trésor:
Qu'elle y joignoit le sien et celui de mon pere,
Et qu'il faut les garder plus chérement que l'or.
Cela s'appelle pucelage,
Et j'en ai trois en vérité.
Eh, dit Lubin, riant de sa simplicité,
Et tout bas se flattant d'en tirer avantage,
Ma chere Agnès, prenez aussi le mien :
Souffrez entre vos mains que je m'en dessaisisse.....
Ah, Lubin, dit Agnès, ce seroit injustice ?
Moi l'accepter ! je m'en garderai bien,
Votre amitié pour moi seroit trop généreuse,
Vous ôterai-je votre bien ?
Après quelques débats, Agnès ambitieuse
Brûlant du désir d'acquérir,
Et d'augmenter ses biens, accepte avec plaisir.
Quatre ! voilà de quoi la rendre heureuse.
Si Lubin parloit mal, il savoit mieux agir.
Agnès avec reconnoissance,
S'apprête à recevoir ce qu'il lui vient d'offrir,
En admirant sa complaisance,
Et toujours craignant fort de l'en voir repentir,
Se prête à tout avec obéissance,
Ah, mon Dieu, lui dit-elle après un court silence,

Comme vous le donnez ! que de bonté ! . . . . quels biens !
Lubin, que je vous remercie !
Mon cœur se trouble, et mon ame ravie . . . .
Le vôtre vaut mieux que les miens,
Ciel ! . . . . à ce mot sa voix expire.
Ses yeux chargés de feux se ferment un moment,
Elle se tait, elle soupire,
Lubin heureux, Lubin content,
Dans ses nouveaux transports la presse, la dévore,
S'égare, se retrouve . . . . et se remet enfin.
Ah, dit Agnès ! c'est fait . . . . . quoi déjà . . . . . cher Lubin,
N'en as-tu point un autre encore ?

De Paris, le 16 Septembre 1775.

TOUT est perdu, Monsieur, les mœurs sont empoisonnées jusques à la source; nos éducations publiques n'offrent plus que des leçons de désordre et d'impureté, et cela est l'effet de la bulle *Unigenitus*. Heureusement pour nous l'auteur des *Nouvelles Ecclésiastiques* vient de faire cette découverte, et sans doute, graces à ses sages avis, le gouvernement y mettra ordre. Faites avec lui des vœux, pour qu'au lieu de donner à la jeunesse le goût de la belle littérature, de lui faire connoître les ouvrages des meilleurs auteurs de l'antiquité et de ce siecle, on ne mette plus entre ses mains que les ouvrages du grand Arnaud, ceux du pere Quesnel, et les écrits savoureux du bienheureux Pâris, si on est assez fortuné pour les découvrir. Vous allez être saisi d'indignation, ainsi que le saint gazetier, en apprenant les horreurs que commet dans le college d'Aix un professeur qui a eu l'impudence de développer l'abomination de sa propre conduite dans un programme pour la distribution des prix de réthorique. Imaginez que cet homme détestable exerce ses éleves sur les regles des pieces de théâtres, le style qu'on y doit employer, les effets qu'elles doivent pro-

duire : il leur fait passer en revue les meilleurs auteurs tragiques Grecs, Latins, François ; il les entretient de Plaute, de Térence, de Moliere, de Regnard, de Destouches, et même de Quinault, ce qui est bien pis encore. Ne condamnez-vous pas au feu ce régent corrompu, qui travaille ainsi à la dépravation des jeunes gens commis à ses soins ; ou plutot, pour quitter l'ironie, ne vouez-vous pas au plus souverain mépris le plat cagot qui veut que des hommes prêts à entrer dans le monde, ignorent jusques au nom du théâtre ? Aussi méprisable que la secte ridicule dont il est le journaliste, le rédacteur des *Nouvelles Ecclésiastiques* trouve des lecteurs qui admirent ses sottes déclamations. Voilà ce qui m'étonne dans un siecle aussi éclairé que le nôtre. Qu'un fourbe, ou s'il est de bonne foi, un imbécille, écrive des absurdités, cherche encore à être l'apôtre du fanatisme et de la superstition ; je gémis de la malheureuse constitution de cet individu ; qu'il fasse des prosélytes quand il saura s'attacher des partisans par l'intérêt, je verrai en lui un homme aussi adroit que dangereux, je déplorerai les inconvéniens des sociétés policées qui sont les plus exposées aux funestes effets des passions ; mais que l'ignorance et la stupidité aient dans ce siecle encore des droits ; que les écrits auxquels elles président soient aussi répandus que le sont les *Nouvelles Ecclésiastiques*, c'est ce que je ne puis pardonner à mes compatriotes.

La passion violente de l'amour, celle qui produit de si terribles effets, n'est pas dans la nature ; vous ne tarderez pas, Monsieur, à convenir avec moi de cette proposition qui vous paroît d'abord un paradoxe. La résistance de l'objet qui a paru mériter la préférence, exalte

l'imagination de l'homme, dont la disposition physique n'est que trop propre à échauffer le cerveau; l'amour-propre se joint au desir de la jouissance; voilà mon homme amoureux, passionné, et prêt à se porter à toutes sortes d'excès: si son existence est foible, il tombera dans le délire, si sa constitution est forte, ce sera un paladin, un preux chevalier; mais cette longue résistance de l'objet aimé, n'est point dictée par la nature; elle n'existe que dans la société où il y a de l'opprobre à se conformer à la premiere loi naturelle, celle de la reproduction, telle qu'elle est imprimée dans tous les êtres, et où il y a au contraire de la gloire, de l'honneur, même de l'obligation à la combattre. L'amour sans objet déterminé est bien dans la nature une passion furieuse; celui qui unit deux êtres à l'exclusion de tous les autres, y est une affection douce, l'effet de l'habitude. Les animaux nous en offrent mille exemples, on retrouve même chez eux la fidélité à un certain point; l'homme est sans doute dans la classe de ceux auxquels ces plaisirs sont réservés. Un tourtereau et sa femelle accoutumés à vivre l'un avec l'autre, connoissent ces épanchemens, ces douceurs que le long usage ne sauroit détruire, ce plaisir d'être ensemble qui s'accroît par sa durée. Les sépare-t-on? le chagrin, la mélancolie les menent au tombeau. Voilà, Monsieur, ce qui est rare parmi les hommes, animaux en qui la raison a détruit l'instinct, c'est-à-dire, la loi empreinte par la nature. Vous me pouvez répondre que cette raison est également un don de la nature, et qu'il en est conséquemment de même des effets qu'elle produit: je laisserai dans toute sa force cette objection peut-être consolante pour vous; je

vous fais grace d'une dissertation métaphysique par laquelle je viendrois à bout de la renverser.

Ces réflexions dont je viens de vous fatiguer m'ont été suggérées par une aventure touchante dont il s'est peu fallu que j'aie été le témoin.

Un jeune peintre s'étoit marié il y a 4 ans sans amour, et pendant plusieurs mois la paix avoit régné dans son ménage, uniquement parce qu'elle accompagne toujours l'union de deux caracteres doux et honnêtes; peu à peu l'estime, l'amitié, la paternité avoient attaché fortement deux cœurs que les parens, c'est-à-dire, le hasard conduit par l'intérêt, avoient rapprochés. C'étoit là l'amour de nos tourtereaux. Le bonheur de ces époux ou plutôt de ces amans heureux fut troublé par cette affreuse maladie que l'inoculation a cruellement multiplié autour de notre capitale. Un des fruits de cette tendre union en est la premiere victime; la mere succombe bientôt; la douleur de l'époux qui survit est à son comble, quoiqu'elle ne s'exhale point au dehors; des arrangemens d'affaires qui assurent le sort des deux enfans qui lui restent, le soutiennent; la liberté d'esprit avec laquelle il s'y livre, fait croire qu'il est consolé; c'est ainsi que jugent la plupart des gens qui ne connoissent ces sortes de peines que par la nécessité de paroître quelquefois les ressentir; il s'en falloit bien que le malheureux époux fût tranquille; au bout de deux mois toutes ses affaires étoient arrangées; son pere, homme respectable, et une bonne grand'mere, s'étoient chargés de l'éducation de ses deux enfans.

Le jeune peintre les conduit à Vincennes où ces bonnes gens demeuroient; on a remarqué que jamais adieux ne furent plus tendres que ceux qu'il fit aux deux orphelins, quoiqu'il

dût les revenir voir le lendemain ; de retour à Paris la fievre s'empare de lui, il se met au lit, et ne le quitte que pour aller rejoindre l'objet de tous ses regrets. Voilà, Monsieur, une histoire récente, peu connue, parce qu'elle n'offre qu'un tableau vertueux : je la racontois hier dans une société où j'imaginois que ces deux époux obtiendroient quelques larmes : mon récit ne produisit que cette exclamation d'un robin qui paroissoit m'avoir écouté avec beaucoup d'attention : Il y a des gens qui meurent aussi sottement qu'ils ont vécu. Je vis à la vérité deux très-jeunes femmes qui s'efforçoient de cacher qu'elles étoient attendries : l'une d'elles alla dire deux mots à l'oreille d'un militaire qui étoit dans une embrâsure de fenêtre ; on parla de jeu et il ne fut plus question de mon peintre.

Il faut que je vous rende complice d'une indiscrétion que j'ai commise ces jours derniers à la promenade ; une jolie demoiselle qui marchoit devant moi accompagnée de sa mere, laissa tomber de sa poche une lettre que je ramassai : je ne pus résister à l'envie de la lire, et comme il n'y a que la premiere faute qui coûte, je la gardai ; d'ailleurs il n'étoit peut-être pas prudent de rendre ce papier devant une maman qni paroissoit sévere ; je vis que la lettre étoit une réponse au remerciement que la belle personne fait à un de ses amis de l'avoir intéressé dans une mise à la loterie ; elle étoit bigarrée de prose et de vers ; je vous en transcrirai ce passage.

Vous risquez à la loterie,
Je crains très-fort pour votre argent :
Vous savez bien que dans la vie
Tout est sujet au changement.

Ne mettez plus à l'aventure,
Pouvez-vous oublier si-tôt
Qu'à celle que fit la nature
Vous avez eu le premier lot !

Ce Garnier dont je vous ai déjà parlé, cet homme honnête et malheureux qui est depuis deux ans la victime de la persécution de M. de Mazieres, vient d'être déchargé par arrêt du parlement, des accusations portées contre lui; à lui permis de se pourvoir comme il l'avisera pour les réparations et dommages qui lui sont dûs. Croiriez-vous que le fermier général, laquais parvenu et riche de 3 ou 400 mille livres de rente, a eu l'impudence et la bassesse de lui faire proposer 6000 livres pour qu'il se désistât de tout. Quand on a de l'argent, on doit mettre sa fortune entiere aux pieds d'un homme innocent qu'on a eu le malheur de prendre pour un assassin, et de poursuivre comme tel; on doit y répandre tout son sang, si on n'a pas d'autres moyens de réparer un tel malheur; que fait-on quand ce qui étoit d'abord une méprise est devenu une injustice réfléchie? On abuse du besoin de l'homme à qui on a affaire pour en tirer le meilleur marché qu'on peut!

On vient enfin de juger la fameuse affaire de Madame de Chambonas : vous vous rappellez qu'il s'agissoit de sa part d'une demande en séparation; on dit qu'elle n'avoit guere d'autre tort que de devoir la naissance à Madame de Langeac; cette jeune personne est extrêmement aimable, a beaucoup d'esprit, et réunit tous ces agrémens qui font naître l'heureuse prévention; elle se plaignoit des emportemens jaloux de son mari. Ses partisans avoient répandu le bruit que M. de Chambonas l'avoit maltraitée,

et

et qu'il en étoit même venu à des coups; quoi qu'il en soit, le parlement qui ne juge point d'après les ouï dire et les charmes, a prononcé contre Madame de Chambonas, elle est condamnée à garder un an de clôture exacte, elle ne verra que ses parens. Au bout de l'année, elle retournera, si elle y consent, avec son mari, ou elle passera ses jours dans un couvent.

Le public a beaucoup applaudi à ce jugement. On dit qu'il y a près de trois cens demandes en séparation de la part des femmes, et que le parlement s'est promis d'être sur ces matieres de l'intégrité la plus rigide, ne voulant point qu'un sexe déjà trop porté au changement abuse de la facilité de se séparer d'un époux, ce qui jetteroit un désordre extrême dans les mariages; effet d'ailleurs de la corruption des mœurs portée chez nous autres François au plus haut degré. Cette dissolution des mœurs a produit encore sur ce même théâtre une scene des plus singulieres; un M. de **, gentilhomme vivant dans un château, et jouissant de l'estime de sa province, avoit une femme assez jeune et jolie qui s'étoit emparée de la confiance de son mari; elle venoit tous les ans passer trois ou quatre mois à Paris pour un arrangement d'affaires relatives aux époux, qui l'appelloit dans la capitale. M. de ** ne doutoit nullement de la sagesse de Madame, ses parens moins aveugles que lui, ont des soupçons; ils obtiennent un ordre du gouvernement, et après quelques recherches, où trouve-t-on cette dame? Dans une maison qui assurément n'étoit point suspecte, car rien de plus connu que l'usage auquel on l'a consacrée; c'étoit Madame Gourdan qui étoit à la tête de cette maison, le repaire de la débauche; c'est donc là qu'on surprend, en quelque sorte, la

dame en flagrant délit ; les officiers de justice chargés de l'arrêter lui demanderent ce qui pouvoit l'attirer dans un semblable asyle, et ce qu'elle y faisoit ; elle répondit tranquillement que n'ayant point assez de ce que son mari lui donnoit, (ce qui étoit faux, puisqu'ils possédoient plus de 40 mille livres de rente) elle venoit chercher un galant-homme qui l'entretînt. La vérité est que cette dame aimoit fort l'acte de Vénus, et qu'elle ne s'étoit pas contentée d'user des galans qui abondent chez cette Gourdan : elle avoit encore porté son appétit dans plusieurs autres maisons de ce genre ; on s'est saisi de la dame qui est aujourd'hui en prison, et voilà à quelle occasion l'on a décrété de prise de corps, la Gourdan, la Varenne et la Montigny. Ce qu'il y a de plus fâcheux pour notre beau sexe, c'est qu'on a découvert que Madame de ** n'étoit pas la seule qui fréquentât ces lieux infâmes ; il y a beaucoup de femmes qui se sentant les mêmes besoins courent au même remede. Les maris ont quelque confusion, et chacun se demande si sa chere moitié n'a pas été chez les dames Gourdan, Varenne et Montigny.

Rien de nouveau à nos théâtres ; le sieur Mercier se flatte qu'à la rentrée du parlement son affaire contre les comédiens sera portée à ce tribunal qui, selon les apparences, la jugera avec une intégrité dont d'autres tribunaux auroient pu n'être point susceptibles ; c'est-là qu'il n'y aura point d'yeux et point d'oreilles ; les charmes des actrices n'y produiront aucun effet, et c'est ce qu'il y avoit à redouter, si nos peres conscripts ne s'étoient mêlés de ce procès qui est une des causes les plus intéressantes pour les gens de lettres, victimes de nos histrions. On avoit fait courir le bruit qu'on vouloit inquiéter le sieur

Linguet pour le cheval de Caligula : on parloit même de le mettre à la Bastille ; il s'est trouvé que ce morceau étoit entiérement traduit de l'Anglois, ce qui a détruit toutes les allusions qu'on ne demandoit pas mieux que d'appuyer de quelque fondement.

Il paroît un poëme d'environ deux cens vers, ouvrage d'un M. Ducis secrétaire de Monsieur. Le sujet est le mariage de Madame Clotilde avec le prince de Piémont ; il se trouve quelques vers heureux, mais il n'y a point d'ensemble, peu de correction, et d'ailleurs un manque d'imagination et un défaut de coloris. Si on jugeoit de nos littérateurs par toutes les méchantes pieces de vers que produisent les événemens publics, on connoîtroit bien mal le mérite de nos écrivains. La plupart de ces faiseurs de vers à tout propos et hors de propos, sont de jeunes gens sans expérience et sans talens. Il est rare que nos bons auteurs se mêlent de cette besogne ; ils la regardent comme les prix de l'académie françoise qui aujourd'hui sont tombés dans un discrédit total.

Nous sommes accablés d'une même abondance pour les journaux. Le *spectateur*, le *rédacteur*, le *journal de littérature*, le *journal des romans*, et tout cela, c'est du malheureux papier qu'on barbouille pour avoir quelque argent. Le génie qui a dicté ces productions n'est pas celui des Bayle, des Basnage, des le Clerc, c'est plutôt le démon de la faim, et celui-là est un des plus difficiles à conjurer.

La fête de St. Cloud qui ordinairement se célebre le dimanche qui suit la fête de Notre-Dame, a fait sortir beaucoup de monde de Paris ; le temps étoit fort beau, ce qui contribuoit à cette affluence ; toutes nos beautés

ne manquerent pas de vouloir se distinguer dans le bal, une entr'autres avoit un panache qui frappoit tous les yeux; c'étoit la mode poussée à son dernier degré d'extravagance; le public s'est attroupé autour de la nymphe aux plumes élevées. Un jeune homme lui donnoit la main, et il sembloit braver l'assemblée. C'étoit un jeune Américain possesseur de plus de 80 mille livres, de rente; il étoit venu pour se perfectionner, ou plutôt pour achever de se corrompre à Paris, l'école à la fois de l'extrême politesse et des mauvaises mœurs. Le nombre des spectateurs grossissoit à vue d'œil; notre jeune homme se montroit toujours plus fier de sa conquête; il vient un étourdi suivi de plusieurs de ses amis qui veulent s'emparer de la demoiselle et la ravir à son heureux galant; grand bruit, grand tumulte, la garde accourt accompagnée d'officiers de justice, on dresse un procès-verbal des plaintes de part et d'autre, on finit par renvoyer en liberté les aggresseurs, ainsi que l'Américain. Un des premiers qui s'étoit fait voir le plus échauffé dans le projet de l'enlévement, et qui étoit un des gardes du corps de Monsieur, va le lendemain chez l'Américain lui proposer le duel, qui est accepté, et finit par la mort du jeune Américain qu'on dit être fils unique; telle est la suite du déréglement des mœurs, et de cette espece d'ivresse impudente attachée à l'opulence; les honnêtes gens gémissent de ces excès; mais leurs représentations et leurs sages reproches ne guérissent point le François de cette étrange manie de s'entr'égorger, souvent pour des sujets qui ne méritent pas un coup de poing.

La même scene à peu près s'est passée dans notre colisée. Un autre François éventé s'est

avisé de demander de l'argent à un de ses camarades qui étoit son débiteur, celui-ci n'a pas répondu à la demande, ou sa réponse n'a pas été satisfaisante pour son créancier qui lui a donné un coup d'épée au travers du corps : le meurtrier est en prison, il pourroit bien périr sur l'échafaud; mais encore une fois ces punitions n'extirperont point la rage du duel, mal incurable dont sont attaqués nos François. On n'a point besoin de demander s'ils descendent des barbares et des sauvages; des excès aussi évidens que monstrueux ne le prouvent que trop, et Louis XIV par ses sages édits, et nos philosophes par leurs beaux raisonnemens, n'ont pas encore remédié à ce désordre.

On cite un trait qui fait l'éloge de la bonté de Madame Clotilde, princesse de Piémont : étant près de Lyon, le postillon qui la conduisoit, a eu le malheur de conduire mal la voiture, qui s'est trouvée prête à être renversée dans le Rhône : on a apporté du secours, ensuite on a voulu punir le postillon; la princesse a défendu qu'on lui fît le moindre mal, et même pour consoler en quelque sorte ce pauvre homme, elle a voulu qu'il la menât à l'autre poste. De pareils traits ne sauroient être trop présentés aux yeux des hommes, et sur-tout des grands et des gens en place, dont la dureté accompagne souvent l'élévation.

De Paris, le 24 Septembre 1775.

On sait qu'il y a eu de grands changemens dans la maison de la reine. La pension que Madame la maréchale de Mouchy a obtenue est de 50,000 livres, et Madame la princesse de Lamballe est entrée en possession de la charge de sur-intendante; mais Madame la princesse de Chimay, comme Dame d'honneur, et Madame

la marquise de Mailly, comme Dame d'atours, ont refusé de prêter serment, jusqu'à ce que leur rang et leurs fonctions fussent fixées : elles ne veulent point dépendre de Madame la princesse de Lamballe, ni être à ses ordres.

Ce petit nuage est sans doute de peu de conséquence : mais il s'en éleve de toutes parts qui annoncent le plus violent orage. Le déchaînement, sous le précédent ministere, n'a jamais été plus violent. Il se dirige principalement contre M. Turgot et M. de Malesherbes, et cela parce que le bruit est général que ces deux ministres sont à la veille de commencer une réforme dans les dépenses de la cour, et qu'ils vont l'entamer par le grand commun où le gaspillage est énorme. L'ordre qu'ils se proposent d'y mettre, fait jetter les hauts cris à toute la ville et à toute la cour. Déjà M. de Malesherbes n'est plus un patriote zélé, une victime du bien public. C'est un encyclopédiste, un homme à systême, ignorant dans les affaires, qui va tout bouleverser : en effet, c'est un furieux bouleversement que de mettre de l'ordre dans le chaos. Quant à M. Turgot, c'est un homme entêté, capable de perdre l'état, plutôt que d'abandonner son idée. Ces clameurs devroient sans doute tomber d'elles-mêmes, mais on les dit appuyées par une faction puissante : quelle nation ! les gens même les moins intéressés aux malheurs publics, se font les échos de tous les fripons, et les malheureux honnêtes gens sont en trop petit nombre pour élever la voix et se faire entendre d'une nation légere, qui mêle l'inconséquence, l'esprit et la déraison dans ses plaisirs, dans ses projets et dans son gouvernement.

Le clergé assemblé a établi une commission

pour examiner les livres et ouvrages capables de scandaliser les fideles, et cette commission a commencé son examen par l'histoire philosophique des Indes qui fait époque dans la littérature, et ne mérite pas moins sa célébrité que l'attention du clergé : mais à propos de cette commission et des plaintes que l'assemblée du clergé a portées contre la Harpe, le roi a répondu d'une maniere aussi sage que juste et conséquente à la députation. Voici la réponse : « Messieurs, je soutiendrai toujours la religion dans mon royaume, mais vous ne devez pas laisser tout à faire à l'autorité, vos exemples sont le véritable appui de la religion, et votre conduite, vos mœurs et vos vertus sont les armes les plus efficaces pour combattre ceux qui osent vouloir l'attaquer. »

Le Célibataire, comédie de M. Dorat en cinq actes, tant et tant annoncée, vient de paroître au théâtre. Les spectateurs en sont sortis fort dégoûtés du mariage que l'auteur avoit pourtant envie de prêcher. De plus, la piece a au moins la valeur de deux actes pendant lesquels elle ne marche point : les gens instruits y ont trouvé aussi beaucoup de vers de leur connoissance, beaucoup de sentences précieuses et archi-métaphysiques que l'auditoire a réprouvées, telle que celle-ci. --- Comment peut-on risquer d'épouser ce qu'on aime ? --- Et bon nombre de cette force et de cette lucide simplicité.

On connoît les efforts patriotiques que M. le comte d'Artois et à son exemple plusieurs seigneurs de la cour ont faits et font pour améliorer la race des chevaux françois, en établissant des courses, ainsi qu'il se pratique en Angleterre. Outre ce moyen on a indiqué

des exercices de manége, qui se font au colisée, et on y invite quiconque veut concourir au prix établi. Cette invitation a produit à la fin du mois dernier, un événement assez plaisant pour être publié. Un inconnu s'est rendu à cheval au colisée, mais masqué. Il est entré en lice, mais à peine a-t-il fait quelques pas que son cheval s'est emporté, et c'est en vain qu'il a tenté de retenir son bucéphale : voyant tous ses efforts inutiles, il n'a eu d'autre parti à prendre que celui d'abandonner l'arene. Il l'a donc quittée très-confus et très-humilié sans doute du plat rôle qu'il venoit de jouer : heureusement pour lui qu'il resta masqué : il est parti sans qu'on ait pu savoir le nom de ce preux chevalier, aussi mal-adroit qu'il paroissoit confiant.

On sait que le roi a acheté de Madame Nouffer de Morat, en Suisse, le remede qu'elle possédoit pour guérir le tœnia ou ver solitaire. Avant d'être acheté, il a été soumis à l'examen de la faculté, et nos graves docteurs qui sans doute lisent peu Galien, ont ignoré que ce remede se trouvoit dans les écrits de ce médecin célebre. Du moins est-il sûr que M. Vanswieten, le cite en ces termes : *de filice, dixit Galienus, radicem habet maximè utilem : latum enim lumbricum interficit, si quis cum quatuor drachmis in meliorato ebibat*, etc.

LE MUR MITOYEN

D'UN COUVENT DONT IL CONVIENT DE BOUCHER LES TROUS.

CHANSON : *sur l'air de* Jean de Vert, *par M. Collé.*

Mon mur est le mur mitoyen
Des Dames recollettes ;

Par un trou j'entends l'entretien
D'une de ces poulettes.
Hier même au pere Adrien
Elle disoit d'un ton chrétien :
Ah quel bon bien,
Pere Gardien,
Quel bon bien vous me faites !

Vous culbutez, pere Adrien,
Par des preuves très-nettes,
Mes scrupules qui n'étoient rien
Que de vieilles sornettes.
Très-bon Méthaphysicien,
Ah quel bon bien,
Pere Gardien,
Quel bon bien vous me faites !

J'avois avec un fol maintien
Mes mains dans mes pochettes.
A présent je m'en sers fort bien
Au doux jeu d'amourettes....
Mais quoi !... par vos baisers.... ah chien.
Vous rompez ainsi l'entretien ;
Ah quel bon bien,
Pere Gardien,
Quel bon bien vous me faites !

Je me meurs.... mais non, ce n'est rien ..
Quelles douceurs parfaites !
Ah, pere, que vous êtes bien !
Restez comme vous êtes !
Vous n'imaginez pas combien
Je me plais à votre entretien.
Ah quel bon bien,
Pere Gardien,
Quel bon bien vous me faites !

De Paris, le 30 Septembre 1775.

Le *Célibataire* est une prétendue comédie en cinq actes et en vers, bien éloignée de ce genre où Moliere s'est acquis tant de gloire : cependant cette piece réussit assez et elle mérite son succès. Beaucoup d'esprit, des portraits agréablement encadrés, un cinquieme

acte où se trouve une scene dans laquelle les inconvéniens du célibat sont présentés avec quelque énergie, voilà les beautés qui balancent les défauts, et quels sont ces défauts? Un plan très-mal dirigé, des scenes qui ne sont nullement liées, des ressouvenirs sans nombre, le principal caractere privé d'action et de vie, le personnage d'un vieux garçon, une des victimes du célibat dont le comique n'est qu'une grimace, sur-tout point de logique et un vuide étonnant d'action, c'est là ce qu'on peut reprocher à M. Dorat qui prouve bien qu'il y a une très-grande différence entre le génie et le talent. Cet auteur se laisse aller à une malheureuse facilité qu'il prend pour une vocation marquée dans l'art théâtral, et l'on ne pense point qu'il fasse un pas de plus dans une carriere ouverte aujourd'hui à quiconque se sentira le courage de se présenter. A l'impression il sera plus aisé de juger cette piece qui d'ailleurs contient des morceaux travaillés et des vers qu'on retiendra. Entr'autres vers en voici un qui est de l'excellente plaisanterie. Le laquais du célibataire a une démangeaison extrême de se marier. Il ose en faire la confidence à son maître et lui demande la permission d'épouser une fille sage qu'il aime depuis longtemps. Le célibataire lui répond avec humeur:

. . . . Non!
Monsieur le coquin, vous resterez garçon.

C'est Molé qui joue ce rôle et qui s'en acquitte avec autant d'intelligence que d'agrément. La scene du cinquieme acte est excellente, elle a porté l'auteur aux nues. Malgré tous ces avantages il faut avouer que ce drame est médiocre. L'écrivain tourne le dos à la véritable route et

il ne connoît nullement le beau talent de composer de masse. Sans cette qualité il est rare qu'on fasse un livre ou une piece de théâtre : on ne dialogue que des morceaux et non des actes, lesquels pourtant doivent correspondre les uns aux autres, et rejetter tout épisode déplacé et qui ne sert qu'à détourner de l'objet principal.

Grande nouvelle, Monsieur, je pourrois dire, admirable, prodigieuse : la demoiselle Clairon si connue par ses talens pour le théâtre est revenue ici pour y passer l'hiver. Mais ce n'est sans doute que pour un tems limité, que la déesse s'est montrée à la capitale, et apparemment elle retournera au printems prochain à Anspach. Je doute qu'elle y remporte une idée avantageuse de ses anciens camarades ; ils n'ont jamais été plus mauvais. Tous les comédiens ses partisans se sont empressés de lui rendre leurs hommages. Quelques-uns de nos meilleurs écrivains n'ont pas manqué de grossir la foule, mademoiselle Clairon les a tous reçus avec cette dignité qui lui est si familiere.

Le Siege de Cythere essuye toujours une foule de critiques : on prétend que M. Gluck a écrit de Vienne que son ouvrage n'avoit pas été exécuté comme il l'avoit conçu, et qu'à son retour il le donneroit tel en effet qu'il l'a composé.

Le sermon sur S. Augustin débité par l'abbé Maury, grand-vicaire de l'évêque de Lombes, à l'occasion de l'assemblée du clergé n'a point été imprimé selon l'usage. Ce discours renfermoit des hardiesses dont notre clergé s'est offensé. L'orateur remontoit au temps des premiers pontifes, traçoit un tableau sévere des devoirs imposés aux prélats, et par cette peinture vive comparée avec celle de nos jours, faisoit

la satyre sanglante de nos évêques modernes.

Il vient de se passer une scene scandaleuse et qui prouve bien la corruption de nos mœurs. Un mari, homme riche, avoit une maîtresse qu'il accabloit de présens et pour laquelle il se ruinoit selon la coutume. La véritable épouse avoit de très-belles boucles d'oreilles, l'époux infidele s'en empare sans en parler à personne et va les porter à la courtisanne. La dame croit qu'on lui a volé ses diamans, elle fait des recherches vaines; on soupçonne un domestique, il est mis en prison. La dame va un jour au spectacle, le premier objet qui la frappe dans une loge voisine de la sienne, c'est une fille richement parée, et qui entr'autres diamans avoit les boucles d'oreilles qu'on accusoit un innocent d'avoir dérobées. La dame ne peut s'empêcher de de demander à cette fille de qui elle tenoit ces boucles; l'autre répond effrontément: De qui? et ne savez-vous pas que depuis trois ans votre mari m'ennnie de son amour. C'est un bien foible dédommagement de la peine qu'il me coute à le tromper, car je le déteste. L'honnête femme ne fit pas d'autres questions; la justice lui a fait rendre les boucles; le domestique a eu des dommages considérables, et le mari dsshonoré va essuyer un procès en séparation de la part de sa femme.

Notre littérature se sent de la solitude où en quelque sorte Paris est plongé dans le temps des vacances. Aucune nouveauté qu'une ode de de M. le Blanc, auteur de la tragédie des *Druides*. Elle est intitulée: *Le choix des ministres fait la gloire des rois*. Il y a quelques strophes assez bien exprimées, mais le plan n'est pas annoncé avec clarté, les louanges y sont trop chargées; enfin on n'y trouve point le nombre,

l'heureuse harmonie qu'on admirera toujours dans les odes du seul J. B. Rousseau.

Voici une chansonnette assez jolie et qui nous plaît d'autant plus que notre aimable reine la chante volontiers. Vous n'aurez pas de peine à y adapter un air.

Sous un saule dans la prairie
Un jour le jeune Colinet
Apperçut la jeune Sylvie
En jupon court, en blanc corset :

Il s'approche et jette sur elle
Un regard tendre et satisfait,
En s'écriant, ah ! qu'elle est belle,
En jupon court, en blanc corset.

Quels yeux ! quelle bouche vermeille,
Auprès la rose pâliroit.
Qu'on trouve une beauté pareille
En jupon court, en blanc corset !

Sous une parure brillante
Vénus n'auroit que l'air coquet,
Mais Sylvie, elle est séduisante
En jupon court, en blanc corset.

Tout en raisonnant de la sorte
Le téméraire entreprenoit.
Vous sentez qu'on n'est pas bien forte
En jupon court, en blanc corset.

Que faire donc, quel parti prendre ?
Comment résister à l'attrait
Du plaisir qui vient nous surprendre
En jupon court, en blanc corset ?

Lui céder... oui... mais la sagesse,
Quand l'amour parle, elle se tait ;
Et le plaisir seul intéresse
En jupon court, en blanc corset.

Jeunes filles, cette aventure
Vous apprend qu'il est indiscret
De se trouver sur la verdure
En jupon court, en blanc corset.

De Paris, le 5 Octobre 1775.

C'est hier que le nouveau Newmarcket François a ouvert sa carriere. Il n'y a paru que quatre contendans; mais ils étoient de bonne sorte, c'étoit M. le comte d'Artois, M. le duc de Chartres, M. le duc de Lauzun et M. le marquis de Conflans. Le jockey du duc de Lauzun a gagné très-lestement le prix, ou pour mieux dire, la poule qui n'étoit que 25 louis par tête de coureur. Le cheval vainqueur est bas Normand. La course a commencé vers une heure, elle a été vive et n'a pas duré plus de six minutes, quoique le terrain parcouru soit très-considérable, puisque c'étoit trois fois le tour de la pleine des Sablons. On avoit élevé dans le milieu un belvedere pour la reine qui étoit belle comme le jour, et le jour étoit charmant. Elle a pris le plus grand plaisir à ce spectacle, s'est fait présenter le petit Anglois qui montoit le cheval victorieux, a félicité le duc de Lauzun et consolé les vaincus avec une grâce infinie, en un mot elle n'a manqué à rien de ce qu'il faut faire pour être parfaitement aimable. Toute la cour et toute la ville se sont trouvés à cette course comme de raison, et il en a été arrêté une sur le champ pour le 15 avril prochain.

Le 30 du mois dernier, le roi a accordé grace à un cordelier pour un fait extraordinaire. A Amiens, deux gardes du corps se promenoient. L'un d'eux avoit une gaule dont il s'avisa de chatouiller les jambes d'un cordelier qui passoit: celui-ci se plaignit, l'autre redoubla: après une longue contestation, le moine maltraité et furieux arracha l'épée du second garde du corps, attaqua son ennemi vigou-

reusement et le tua. Le roi en donnant la grace, a fait renvoyer le camarade du mort, pour n'avoir pas empêché cette scene.

Nos filles ont plus de diamans que jamais : quand on se présente pour marchander leurs bontés, elles vous demandent d'abord combien on leur donnera de diamans; c'est précisément Rhodope qui éleva, dit-on, une des pyramides d'Egypte, en se faisant apporter une pierre par chacun des amans qui aspiroient à ses faveurs. Il est vrai que les pierres sont ici d'une autre nature. Une de ces demoiselles étoit en quelque sorte accablée par le poids des pierreries que lui avoit prodiguées la dupe qui l'avoit achetée; il croyoit avoir fixé son inconstance, il découvre qu'un rival heureux lui a escroqué une nuit, il s'exhale en plaintes; entr'autres reproches, il dit à sa maîtresse : « Après tous les diamans que je vous ai donnés, vous me trahissez, et..... -- Monsieur, répond la fille sans se déconcerter, c'étoit pour avoir un diamant de plus ».

Dans le mois de juillet dernier, Mesdames la duchesse de Fitz-James et la princesse de Chimay se trouverent dans la nécessité fâcheuse de sortir fort souvent de l'appartement de la reine pour satisfaire à un besoin très-incommode. Pour empêcher qu'on ne s'apperçût du véritable motif de leurs absences, elles étoient convenues de se dire chacune à son tour : Je m'en vais voir. La reine l'ayant remarqué, voulut savoir ce que c'étoit que la Baronne, on ne fut pas peu embarrassé, et M. de Montesquieu se chargea d'expliquer le mot de l'énigme dans la chanson suivante :

LA BARONNE.

CHANSON *énigmatique sur l'air du* Vaudeville d'Epicure.

A la longue être douce et bonne,
Vaut mieux qu'esprit et que beauté:
Voilà pourquoi notre Baronne
A beaucoup de célébrité,
Sa figure est un peu quarrée,
Son visage est un peu blafard;
Et pourtant elle est préférée
A tous les chef-d'œuvres de l'art.

Mais aussi de son caractere
Qui ne seroit pas enchanté?
Aucun événement n'altere
Son obligeante égalité.
A-t-on quelque peine secrette,
La dépose-t-on dans son sein;
On s'en va l'ame satisfaite
Et le visage plus serein.

Sur rien elle n'est difficile,
Soit qu'on la loge bien ou mal;
Pourvu qu'elle puisse être utile,
Tout le reste lui semble égal.
C'est bien la meilleure personne
Qui soit dans la société,
Et c'est au point qu'elle pardonne
Tout jusqu'à l'infidélité.

Sans jamais être négligente,
Elle n'accable pas de soins,
Et son amitié se contente
De se présenter aux besoins.
Sa bonté n'est pas circonscrite
Dans tel lieu; dans telle cité;
La Baronne est cosmopolite,
Elle est toute à l'humanité.

Aussi je ne connois personne
Qui ne s'occupe en s'éveillant,
Du plaisir de voir la Baronne
Comme un objet intéressant.
Des deux sexes tous les suffrages
Lui sont acquis également:
En tout temps, comme à tous âges;
Son commerce paroît charmant.

C'est bien encor un avantage
De ne pas craindre les odeurs :
Autre agrément qu'elle partage,
Avec les Baronnes, ses sœurs.
Cette famille fort nombreuse,
Se dispersant pour notre bien,
Garda la ressemblance heureuse
Du caractere et du maintien.

A mille actes de prévenance
A force de s'habituer,
Il en est dont la complaisance
Va jusqu'à se prostituer.
Mais loin, pour séduire le monde,
D'employer un art mensonger,
A plus de cent pas à la ronde
Elle vous prévient du danger.

De quel pays sont les Baronnes ?
Demanderont les curieux ?
Où voit-on ces Dames si bonnes ?
Où peut-on rencontrer leurs yeux ?
Messieurs, la Nature féconde
En fit pourtant son ornement;
Mais c'est derriere tout le monde
Qu'elles se tiennent humblement.

De Paris, le 7 Octobre 1775.

Le succès du *Célibataire* a de la peine à s'établir malgré la cabale. On reproche à l'auteur de n'avoir point assez approfondi ce caractere ; d'ailleurs une des choses qu'on lui pardonne le moins, c'est d'avoir exposé tout ce qui est peu favorable aux anticélibataires ; ici le célibat est appuyé de ses argumens les plus vigoureux, c'est donc une mal-adresse du poëte qui fait tort à son jugement ; il devoit encore mettre plus d'action dans son drame, et ne pas s'en tenir à des déclamations, l'ouvrage du bel-esprit. Cette comédie, si c'en est une, ne restera point au théâtre, elle ira se perdre dans cette foule immense de productions.

théâtrales qu'entraîne le torrent de l'oubli. Enfin ce n'est pas une comédie, mais une these contre le mariage, soutenue par M. Molé, sous les auspices de M. Dorat: les principaux argumentans sont Madame Préville, Mlles. Doligni, Préville, Brisard, la Rive, etc. etc. Un plaisant a mis cette idée en latin avec l'apparat des colleges, et a proposé qu'on substituât cette facétie à l'affiche ordinaire des spectacles de la comédie Françoise.

Qu'on dise que nos filles galantes ne connoissent pas la force du sentiment ! la petite anecdote suivante convertira sur ce sujet les incrédules. Une de ces demoiselles à la mode avoit un beau perroquet qu'elle aimoit plus que sa vie. Elle eût donné tous ses amans pour l'oiseau chéri; le voilà qui s'envole; un bel-esprit qui voudroit profiter de l'occasion, diroit que cette fuite étoit un mauvais augure pour la demoiselle, et qu'elle lui annonçoit que l'amour s'envoloit avec le perroquet; quoi qu'il en soit, voilà la nouvelle Lesbie qui se lamente, qui pleure, qui s'arrache les cheveux; dans sa douleur, elle s'écrie : « Ah ! mon pauvre perroquet, je ne sais ce que je donnerois pour te ravoir : qui me le rapporteroit, coucheroit avec moi. » C'est Vénus qui fait la promesse de payer d'un baiser le retour de son fils; le lendemain de ce serment paroît un grand porteur d'eau très-robuste tenant le perroquet sur sa main. — « Mademoiselle, j'étois hier dans votre cuisine, j'ai entendu ce que vous promettiez, cela m'a mis le cœur au ventre, bref, voilà votre oiseau que j'ai retrouvé, vous êtes trop honnête demoiselle pour m'escroquer ma récompense. » Qui fut un peu embarrassée, ce fut la maîtresse du perroquet;

un porteur d'eau salir la couche où l'on recevoit M. le duc, M. l'évêque, M. le président ! elle offrit une somme d'argent assez considérable : – Et fi donc, mademoiselle, ce n'est pas là mon paiement, je ne veux point d'argent; mais avoir l'honneur, comme vous l'avez promis, de coucher avec une aussi jolie personne que vous; allez, quoique je ne sois pas un gros seigneur, Jacques en amour en vaudra bien un autre. » La demoiselle qui se piquoit de noblesse dans ses procédés, pousse un grand soupir, de reste des combats de son orgueil, et sans réserve accorde au porteur d'eau la récompense promise. Elle dit assez plaisamment en sortant de s'acquitter : je n'en suis pas fâchée, Jacques est un homme tout comme un autre; et elle courut oublier avec son perroquet le prix qu'il lui avoit coûté.

L'histoire de cette fille qui vient d'admettre au culte de ses charmes un lévite profane, me rappelle un assez joli conte que vous avez peut-être oublié, si vous l'avez su.

L'amour avoit volé sa mere
Pour donner des bijoux à sa chere Psyché ;
Voilà le drôle déniché,
Et dans l'instant par tout Cythere
Le libertin est affiché.
Vénus avoit mis dans l'affiche
Que quiconque découvriroit
De ce petit fuyard la niche,
Récompense recevroit.
En attendant la découverte
Cyprine se tenoit au lit,
Inconsolable de sa perte.
Un berger arrive et lui dit :
Ce matin, j'ai vu le volage
Avec sa belle déviser,
Tous deux dans un sombre bocage :
Grand merci de la peine, elle vaut un baiser.
Une heure après en vint un autre

Annoncer que le même soir
Doit revenir le bon apôtre ;
Approche et vois ce que tu voudras voir.
Enfin il paroît un troisieme
Tenant Cupidon par la main ;
Tu me fais un plaisir extrême
De ramener mon Benjamin,
A te récompenser pourrai-je bien suffire !
Mon fils, qui folâtrant as perdu ton bandeau,
Viens tirer un peu mon rideau,
A ton beau conducteur j'ai quelque chose à dire.

M. Laugeon, connu par ses jolies chansons, a donné à Chantilly une piece de sa composition, en cinq actes et en prose, intitulée : *Les quatre Soubrettes, ou l'Inconséquent.* Cette piece, jouée par une illustre société, a eu du succès et sera donnée cet hiver aux François.

Voici copie de la lettre par laquelle M. Turgot a consolé M. de Vaynes de quelques désagrémens :

« Je vous apprends avec grand plaisir, Monsieur, que le roi a bien voulu vous accorder la place de lecteur ordinaire de la chambre, et y attacher les mêmes entrées, qu'à celle de lecteur du cabinet. J'ai cru devoir proposer à sa majesté, de vous donner une marque publique de la satisfaction qu'elle a de vos services, dans un moment où on cherche à vous déchirer par un libelle infame. Vous n'avez pas besoin de justification ; mais ayant vu que les auteurs et fauteurs de ce libelle s'imaginent pouvoir accréditer auprès de moi leurs mensonges, par une multitude de lettres anonymes, je me devois à moi-même de montrer authentiquement mon mépris pour leurs calomnies atroces.

» Il est dans l'ordre que vous y soyez exposé vous, tous ceux qui ont quelque part

à ma confiance, et moi peut-être plus que personne. Trop de gens sont intéressés au maintien des abus en tous genres, pour que tous ne fassent pas une cause commune, contre quiconque s'annonce pour vouloir les réformer. Attendez-vous donc qu'ils emploieront les armes qu'ils savent manier, le mensonge et la calomnie; il faut s'armer contr'eux de courage et de mépris. Il faut se dire à soi-même, ce que le roi me disoit le jour de l'émeute à Versailles: Nous avons pour nous notre bonne conscience, avec cela nous sommes bien forts. Si les honnêtes gens se laissoient décourager par de telles horreurs, il faudroit donc que les méchans fussent irrévocablement maîtres d'opprimer et de piller le genre humain? C'est donc un devoir de les braver. Il faut regarder tous leurs traits comme des blessures honorables, et ne pas augmenter la force de ces gens-là, par une sensibilité qui les encourage à redoubler leurs attaques. Je vous prêche la morale que je tâcherai de suivre pour moi-même. Si la raison ne peut dissiper entiérement l'impression que vous a fait cet amas d'atrocités, je souhaite que l'assurance de mon estime et de mon amitié vous serve de consolation ».

Un génie mal-faisant s'est emparé de nos théâtres, et y a soufflé cet esprit tout de travers qui s'oppose au goût et au talent: voilà deux chûtes assez lourdes, l'une à l'opéra, et l'autre à la comédie Italienne. M. de Chabanon, auquel la médiocrité a promis d'ouvrir les portes de l'académie, fait tous ses efforts pour mériter sa place d'immortel futur. Il a régalé, ou si vous l'aimez mieux, ennuyé le public d'un ouvrage lyrique intitulé *Philémon* et *Baucis*. Ce sujet consacré par Ovide

et brillant d'une nouvelle vie sous les mains du divin la Fontaine, est venu mourir dans celles mal-adroites et malheureuses de M. Chabanon. Cette production étoit appuyée de la musique d'un de nos artistes nommé Gossec, et par une fatalité décidée, la musique n'a pas mieux valu que les vers; nul sentiment, rien de neuf, des platitudes cent fois redites, aucune imagination, aucune harmonie, voilà à peu près l'idée qu'on peut se former de cette œuvre lyrique.

Je vous ai annoncé depuis long-temps un opéra comique, la *Réduction de Paris*. Car Dieu merci, parmi nos François tout aujourd'hui se convertit en opéra comique. Il ne nous manque plus que d'avoir l'histoire de France sous cette forme heureuse. Observons en passant, que c'est par ce goût pour le petit, pour la bambochade, qu'on vient à bout de dégrader l'esprit qui élevoit l'ame des Egyptiens et des Grecs. La grandeur des monumens, la noblesse des écrits, tout ce qu'ils voyoient leur offroit la nature dans une majesté imposante : tout ce qu'ils lisoient entretenoit dans leurs ames ces sentimens d'élévation qui sont toujours la source des grandes actions et des grands talens; mais lorsqu'on veut continuellement coëffer le beguin de Gilles, il arrive que la tête se rapetisse, et il faut renoncer aux pensées sublimes, ce qui peut-être à la longue influe sur la législation. Un peuple qui prendra plaisir à voir Henri IV dans un opéra-comique, détonnant un air médiocre, et abaissé à dire des platitudes, ce peuple-là ne méritera point d'avoir donné des leçons de goût à l'Europe entiere, on se demandera si c'est parmi ces calotins que Corneille, Racine, Rousseau, Voltaire même avoient pris naissance. Quoi qu'il en soit de

ces observations, je vais vous transporter à la comédie Italienne, où tous nos badauds de Paris, et le nombre en est considérable, étoient attroupés pour admirer cette nouvelle bouffonnerie dont Henri IV étoit le héros; l'auteur est le même qui a donné, et dans ce même genre, la bataille d'Ivry; ce pauvre diable de petit poëte qu'on nomme du Rosoy, avoit pris pour un succès bien décidé une réussite qu'il ne devoit qu'à l'audace du sujet. Henri IV dans un opéra comique! mais la curiosité humaine est bientôt fatiguée du spectacle des monstres. La scene ici représentoit Henri entouré de St. Luc, de Brissac, de tous les guerriers dont les noms sont consignés dans l'histoire: *Parturiunt montes, nascitur ridiculus mus*. Le Monarque François donne ses ordres pour épargner les Parisiens dont il veut se rendre maître sans tirer l'épée; espece de conseil des bourgeois qui favorisoient le parti de Henri; enfin les portes lui sont ouvertes, tous les habitans accourent pour admirer le héros et lui rendre hommage. Voilà à peu près le plan de cette petite piece; si une bagatelle aussi plate mérite le nom de piece; la musique est d'un éleve de Sacchini; il s'y trouve d'assez heureux effets d'harmonie, entr'autres morceaux, le serment de fidélité des bourgeois est assez bien exprimé, (nous parlons de la musique) mais les paroles ont étouffé et anéanti le succès que ce morceau avoit pu aspirer; on a ri aux éclats, le pauvre du Rosoy a été bien berné sur la couverture du mépris; cette leçon lui sera peut-être salutaire, car ce petit poëte commençoit à s'exhausser sur les pieds, et à se donner des airs de littérature.

Madame d'Artois nous a procuré derniérement un spectacle bien différent de celui du petit du Rosoy, elle a fait son entrée à Paris. Les équipages

étoient superbes et aussi élégans que riches; elle est venue, selon l'usage, rendre ses actions de graces à l'église de Sainte Genevieve : cette princesse a une physionomie très-intéressante, et la peau d'une blancheur inexprimable. On l'a vue avec ce plaisir qui naît du sentiment ; de son côté, elle a paru touchée des applaudissemens qu'on lui a prodigués.

La demoiselle Arnould si connue par ses bons mots, parce que cette femme est dans la classe de ces beaux-esprits femelles qui se permettent tout, tourne, dit-on, à la dévotion ; elle sent sa santé dépérir et sa philosophie libertine s'effraie de la perspective. Deux directeurs se sont emparés d'elle, et à ce propos elle a dit : Oh ! c'est encore pis que des directeurs d'opéra.

On attend tous les jours à Paris l'exécution de la sentence qui condamne les dames Brisson et Montigny, fameuses appareilleuses, à être promenées sur un âne dans la capitale. La dame Gourdan, graces au zele d'un procureur au parlement, a échappé par une prompte fuite à ce châtiment, et ne le subira qu'en effigie. Ces dames s'étoient avisées de donner des certificats comme quoi elles avoient reçu chez elles en partie la dame qu'on vouloit séparer d'avec son mari. Le jeune M. Daguesseau de Fresne, parlant au nom de la partie publique dans cette affaire, a exposé combien il étoit atroce d'admettre en justice le témoignage de personnes aussi infames pour perdre une citoyenne, et il a requis qu'attendu que ces trois malheureuses avoient, par leur certificat, publiquement fait l'aveu de la profession indigne qu'elles exerçoient, elles fussent punies suivant les ordonnances. On a beaucoup loué ce plaidoyer du jeune avocat du roi, et on a trouvé ses motifs très-justes.

Nous

Nous sommes depuis quelque temps riches en épigrammes. On a fait celle-ci sur la statue de Voltaire par Pigal.

Quoi s'écrioit Le Franc diffamé par Voltaire :
Cet homme que les loix proscrivent en tout lieu,
Cet infame Archiloque a l'encens de la terre,
Et d'Alembert l'éleve à la gloire d'un Dieu!
Quand je vois ces horreurs, je fuirois jusqu'au Gange.
Cesse, lâche Pigal, d'avilir ton ciseau;
De vices, de talens, quel monstrueux mélange!
Son ame est un rayon qui s'éteint dans la fange.
C'est peu d'être despote, il est encore bourreau;
Sa dent du même coup empoisonne et déchire :
Il inonde de fiel les bords de son tombeau,
Et son dernier soupir vomit une satyre ...
Un vieillard l'écoutoit sans paroître étonné :
Tout est bien, lui dit-il, ce mortel qui te blesse
Atteste du Très-Haut la profonde sagesse ;
S'il n'avoit pas écrit, il eût assassiné.

Un candidat rejetté pour le prix de l'académie Françoise lui a adressé ce galant madrigal.

Coquette sans pudeur, fiere de mille amans,
Femme à quarante époux, presque tous impuissans,
Mere de quelques mots, régente d'orthographe,
En ton jour solemnel, sur tes autels déserts
L'on ne placera plus de prose ni de vers :
L'on n'est plus occupé que de ton épithaphe.

Voici d'autres vers en l'honneur de deux de nos plus grands académiciens.

J'errois un jour dans la forêt voisine
Du grand chemin qui conduit à Senlis,
J'entends crier, au meurtre, on m'assassine:
Je vole au lieu d'où s'élançoient ces cris,
Que vois-je, ô Ciel, quelle surprise extrême
Le Dieu du goût assassiné lui-même :
« Ami, dit-il, je cede au coup mortel.
» A mes tyrans, je voulois me soustraire;
» Mais par malheur dans ce bois solitaire
» J'ai rencontré la Harpe et Marmontel. »

De Versailles, le 12 Octobre 1775.

Je vous annonce, Monsieur, un événement fort ordinaire, mais singulier et touchant par ses circonstances. M. le comte du Muy qui avoit suivi le roi jusqu'à Choisi, vient de mourir en héros, avec une fermeté sans exemple : il remit dimanche matin au roi son portefeuille et sa clef. S. M. étonnée de cette démarche lui en demande la raison avec attendrissement. « Sire, Votre Majesté m'ayant permis de m'absenter pendant quelque temps durant ce voyage, je profiterai de ce temps de repos pour faire à ma santé les réparations nécessaires ; ayant forcé un peu depuis quelque temps le travail de mes bureaux, tout s'y trouve au courant, et mon successeur aura peu de peine à suivre le fil des affaires et des opérations commencées. Tout est en ordre, si le malheur veut que je ne survive pas à l'opération de la taille que les douleurs dont je suis tourmenté m'ont enfin déterminé à subir demain. » Le roi versa des larmes, et M. du Muy sans s'émouvoir prit le congé, et s'acquitta des fonctions de sa place avec le plus grand sang-froid ; il avoit donné rendez-vous pour lundi 8 heures du matin, à Richard son médecin, et à frere Côme, le célebre moine opérateur ; ils arriverent à 7 heures et demie : lorsque le maréchal alloit à la messe, il leur dit : « je ne vous attendois pas sitôt, Messieurs, mais entrez dans mon cabinet, et je vous joindrai à l'heure dite. » Au retour de la messe, M. du Muy entra chez Madame la maréchale, qui n'étoit prévenue de rien, il la trouva au lit, la badina sur sa petite paresse, et la quitta en la priant d'empêcher que quelqu'un ne vînt le troubler dans

son cabinet, où une affaire de la plus grande importance l'obligeoit de s'enfermer. Depuis 30 minutes M. du Muy gémissoit sous le fer de l'opérateur et souffroit des douleurs cruelles sans jetter un cri, lorsqu'une femme-de-chambre imprudente autant qu'attendrie court chez la maréchale d'un air effaré, et lui crie. « Ah! Madame, que cette opération est longue et terrible! » la maréchale doutant d'abord de ce dont il s'agit, s'élance hors de son lit et court en chemise au cabinet de son mari; on croit que ses cris et ses sanglots troublerent l'opérateur et lui firent trembler la main : ce qui n'est que trop certain, c'est que la pierre qu'il tenoit s'écrasa sous les tenettes; le maréchal ainsi mal opéré, sa blessure s'enflamma, et il mourut peu de temps après.

De Paris, le 14 Octobre 1775.

Le voyage de Fontainebleau acheve de rendre Paris désert, et de le priver de ses nouveaux spectacles, les comédiens étant obligés d'aller à la cour; ce qui a fait suspendre les représentations du Célibataire, ouvrage toujours fort critiqué. Au reste la lecture en déterminera le vrai prix.

Il en est de même au palais comme au parnasse: les cerberes de Thémis retiennent leurs aboiemens jusqu'à la St. Martin. On nous annonce pour la rentrée du parlement, des causes capables d'en imposer par leur dignité; on prétend que le chancelier Maupeou, et l'abbé Terray pourroient bien être soumis à un examen de la part de Messieurs, et selon les apparences, ces derniers ne promettroient point de l'indulgence; leur ressentiment au reste seroit assez juste. C'est un des plus grands

torts de la législation françoise que jamais les ministres ne sont punis, et qu'en général le Dieu des vengeances ne tonne parmi nous que sur les petits coupables. On parle de reprendre au parlement l'affaire du comte de Guines; celle de M. de Richelieu sera la premiere terminée. Nous avons aussi un nouveau procès qui va encore amuser le public. Madame de Mirabeau femme du célebre économiste, qui a donné avec sa main environ cent mille livres de rentes à son mari, se prépare à plaider en séparation, et à lui redemander sa dot. Or un économiste connoît tout le prix de cent mille livres de rentes, et un philosophe moderne ne dédaigne pas les richesses. M. de Mirabeau en faisoit au reste un excellent usage, il donnoit des dîners académiques à tous les enfans de la secte de Quesnay; il avoit l'avantage par ce moyen, d'échauffer leur zele, et le meilleur sermon ne vaut pas un bon dîner; c'est en savourant des mets délicats, ou en s'humectant d'un excellent vin de Champagne, qu'il est doux de traiter de la morale, de l'agriculture, de l'économie; de trouver des recettes pour nourrir puissamment les pauvres familles avec des pommes de terre, du son et quelques autres malheureux ingrédiens dont, avant la naissance des économistes, on ne s'étoit pas avisé de conseiller l'usage aux François.

La Sorbonne ressemble assez aux Vénitiens qui se croient toujours les maîtres de la mer, parce que leur doge l'épouse annuellement: elle vient de nous amuser du spectacle de ses ridicules prétentions. Elle a anathématisé un nombre de livres qu'on n'en lira pas moins, et les auteurs sont les premiers à rire de cette farce dont aujourd'hui personne n'est la dupe,

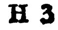
puisque les gens de la police vendent eux-mêmes ces productions proscrites ; c'est même à ce manege que ces subalternes gagnent des fortunes ; c'est là le tour du bâton des gens de cette classe.

Je vous ai annoncé une satyre contre les filles, par ce Gilbert auteur de la satyre intitulée *le dix-huitieme siecle* ; ces demoiselles dirigées sans doute par quelque bel esprit, s'apprêtent à renouveller l'aventure de Jean de Meun ou Clonipel : il est bon de se souvenir que ce dernier avoit composé contre les femmes ces deux vers si fameux :

Toutes êtes, serez ou fûtes
De corps ou de volonté putes.

Gilbert fait plus, il se prépare à donner une production en forme, dont les mœurs peu honnêtes de ces demoiselles seront l'argument ; la demoiselle Duthé a prononcé une sentence contre lui, il sera fouetté par ces nouvelles bacchantes, et mademoiselle Duthé portera le premier coup ; le poëte de son côté brave leur furie et jure par Apollon qu'il publiera sans respect et sans crainte sa diatribe. Attendons et préparons-nous à rire. Voilà les Dieux partagés entre les grâces et les talens. On a fait à ce propos une estampe où l'amour est représenté, donnant le fouet à Gilbert, tandis que le Dieu des vers fait signe dans un coin du tableau que les verges sont de roses, et on lui met ces paroles dans la bouche, cela ne fait point de mal.

A propos d'estampes, on en répand une assez plaisante ; c'est Mlle. Arnoult, au pied de son confesseur, et derriere le confesseur est Mlle. Raucourt qui se désole. Au bas de l'estampe sont ces vers :


H 3

Ne pleurez point, jeune Raucourt;
Arnoult, Courtisanne prudente,
En quittant l'arène galante
Garde une réserve à l'amour.

Le duc de Durfort, un de nos jeunes seigneurs, livré à toutes les suites assurées d'une mauvaise conduite, vient d'être exilé: on a fait ces vers à cette occasion.

Vous exilez Durfort pour ses déportemens:
Quel crime a-t-il commis? de son libertinage
On voit par-tout des monumens:
Il n'a fait que suivre l'usage.

Le duc, avant de partir, s'est montré un héros qui faisoit tête à l'orage, il a couru souper chez Mlle. Arnoult, et a juré dans ses chastes mains qu'il conserveroit son cœur aux filles, lesquelles à leur tour lui ont promis une fidélité constante. C'est bien là le cas de redire: ô le bon billet qu'a la Châtre!

Toujours les plumes, et plus élevées que jamais; les femmes se mettent à genoux dans leurs carrosses, parce qu'ils ne sont pas assez exhaussés; on voit des visages au milieu du corps; il faut espérer que cette mode passera comme les autres. Convenons cependant qu'une jolie femme qui a un taille droite et majestueuse est bien parée avec ces plumes; mais pour une beauté qu'elles servent, combien rendent-elles de femmes ridicules?

Un de nos beaux esprits vient de nous prouver que la philosophie est un remede contre tous les maux, il étoit du nombre des cocus dont notre pays abonde. De mauvais plaisans s'étoient égayés à ce sujet, et avoient mortifié notre sage, en faisant circuler dans la société toutes les aventures de sa femme qui revenoient jusqu'à lui; notre cocu sans se dé-

montrer a fait cesser toute cette huaille par ces vers de très-bon sens.

Graces aux mœurs de ma patrie,
Me voilà de la confrérie
Et duement déclaré cocu :
Un imbécille s'en tourmente,
Un autre dort sur la patente,
Et moi je m'en torche le cu.

Cela s'appelle répondre *ad rem*? Qu'est-il arrivé ? les rieurs se sont mis du côté du bel esprit cocufié, et sa femme a été la premiere à lui applaudir.

Mais tout le monde n'a point ce courage, ce stoïcisme réfléchi et inébranlable. Un fermier général aimoit sa femme, et s'en croyoit adoré, il étoit d'une gaieté cruelle et sans exemple, quand il pouvoit médire des autres femmes; il insultoit aux victimes de leurs galanteries, et après toutes ses déclamations contre les deux sexes, il finissoit par vanter son sort. « Pour moi, disoit-il, j'avoue que j'ai dans mon lot le bonheur de tous les autres; j'aime assez ma femme et la tête lui tourne d'amour pour moi. » Notre financier dormoit paisiblement sur cette heureuse idée, il reçoit un billet qui contenoit ces mots : Vous êtes un impertinent avec votre bonheur que vous nous jettez au nez, mon ami, vous êtes cocu tout comme un autre, et si demain matin vous voulez vous en convaincre par vos propres yeux, montez sur les neuf heures à votre grenier, et vous trouverez Madame dans une situation non équivoque. » Le financier déchire le billet, le met en morceaux, et reste bien convaincu que l'avertissement n'est qu'une insulte qu'on prétend lui faire. Cependant il prend la résolution de tenter l'aventure. Le lendemain à l'heure indiquée, il monte au gre-

nier, et avant que de voir, il entend ces paroles très-claires : Eh ! Guillaume, laisse là tes chevaux et panse-moi, car j'en ai plus besoin qu'eux ; mon benêt de mari.... » L'époux furieux ne laisse pas achever, il se précipite vers l'endroit d'où partoit ce galant entretien : sa femme l'apperçoit, elle se retire majestueusement : il veut lui donner des coups, elle, comme un nouveau Thémistocle : --- « Frappe, mais écoute ! J'en avois une furieuse envie, et ton cocher m'a paru un homme sans conséquence ; je ne t'en aimois pas moins, crois-moi, n'allons pas nous brouiller pour des bagatelles de tempérament ; mon ami, le cœur fait tout. » Le financier étoit demeuré immobile, stupide d'étonnement ; il ne s'attendoit pas à cette audace de sa femme. A la bonne heure qu'il ne reçut pas en plaisantant cet aveu, mais il a eu la sottise d'aller divulguer son histoire, et vous jugez comme il est blâmé ; il n'a point agi comme ce mari de bon sens qui, revenant de l'Amérique, trouva sa femme lui présentant six jolis enfans ; il demande tranquillement, qu'est-ce que cette troupe d'amours ? » Eh ! ce sont nos enfans, reprend sérieusement l'honnête dame. --- Je ne me croyois pas une si aimable famille. » Un moment après : « ah ! ça ma bonne, nous n'en ferons plus d'autres, nous en avons assez, n'est-ce pas ? --- comme vous voudrez mon ami. » Voilà ce qu'on peut appeller le héros des maris François.

M. de Voltaire est toujours inimitable pour le talent de semer les fleurs de la poésie légere : voici des vers qu'il a envoyés à un de nos jeunes gens de cour qui lui écrivoit qu'il alloit se plonger dans la philosophie, comme on menace d'aller s'ensevelir à la Trappe.

*A M. le Comte de ***.*

Vous philosophe ! ah ! quel projet !
N'est-ce pas assez d'être aimable !
Auriez-vous bien l'air en effet
D'un vieux raisonneur vénérable ?

D'inutiles réflexions
Composent la philosophie,
Eh ! que deviendra votre vie,
Si vous n'avez des passions !

C'est un pénible et vain ouvrage
Que de vouloir les modérer ;
Les sentir et les inspirer
Est à jamais votre partage.

L'esprit, l'imagination,
Les grâces, la plaisanserie,
L'amour du vrai, le goût du bon,
Voilà votre philosophie.

Voltaire a redit vingt fois ces choses, il est vrai ; mais personne ne répete avec plus de grâces que lui, et on aime encore mieux ses redites que les vers de beaucoup d'autres qu'on entend pour la premiere fois.

Ceux-ci sont de la même source.

*A Madame de ******.*

Oui, Philis, la coquetterie
Est faite pour vos agrémens ;
Croyez-moi, la galanterie,
Malgré tous les grands sentimens,
Est l'art de la friponnerie.
Vénus versa sur vous tous les dons précieux.
Ce seroit être injuste et les mal reconnoître
Que de vous obstiner à faire un seul heureux
Lorsqu'avec vous le monde entier veut l'être.

De Fontainebleau, le 16 Octobre 1775.

La reine a éprouvé un petit accident qui a fait connoître tout l'amour dont on est pénétré pour elle. Elle alloit par eau dans une de ses gon-

doles ; une fenêtre est venue à tomber ; le coup a effleuré la reine et a causé une légere contusion au bras de Madame la princesse de Lamballe qui s'est évanouie : cependant graces à une saignée, toutes les alarmes se sont dissipées, et cette princesse a éprouvé combien elle étoit chere à notre souveraine qui en ce moment lui a témoigné le plus tendre intérêt.

On écrit de l'Espagne que le peuple toujours le même dans tous les pays du monde, rejette sur M. Oreilly le mauvais succès de l'expédition contre les Algériens : voici une des mille et une méchanceté qu'on affiche journellement à Madrid.

Oreilly
Ricardos
Castejon
Arbarca

Les quatre lettres initiales font *Orca*, qui en Espagnol signifie *potence*.

On assure que M. de Maillebois ira comme général à à Madrid, et y commandera les opérations militaires projettées pour le printemps prochain. Le Comte Oreilly n'est soutenu que par le Roi ; et ce Monarque a lui même plus d'un chagrin. Il a beaucoup de contradictions à souffrir à sa Cour et dans son Conseil ; derniérement dans sa présence le Prince des Asturies s'est échappé jusqu'à donner un coup de poing à M. de Grimaldi, premier Ministre : le Roi furieux a fait arrêter et retenir le Prince prisonnier quatre jours ; M. de Grimaldi a demandé pour la troisieme fois sa démission, mais le Roi l'a prié de rester et prendre patience.

De Paris, le 21 Octobre 1775.

Il se distribue avec beaucoup de circonspection un ouvrage intitulé *le Droit François* : on

met cette production au niveau de l'*Esprit des Loix*; c'est en faire un éloge bien flatteur en peu de mots. Si le titre est rempli, ce doit être en effet un livre aussi curieux qu'intéressant pour une nation qui a vécu jusqu'à présent dans une ignorance absolue des premiers principes de toute société : il est étonnant que la France soit aussi peu avancée qu'elle l'est dans la connoissance de ces matieres, tandis que les autres peuples ont une idée distincte des divers réglemens qui forment leur constitution.

Un de nos petits rimailleurs nommé *S. Ange*, qui rampe dans la fange des protégés de l'*Encyclopédie*, eut ces jours derniers une querelle avec d'honnêtes gens au sujet du Sr. de la Harpe, que Fréron depuis long-tems a surnommé *le Bebé de la littérature Françoise*; (on se rappelle que Bebé étoit le nom du Nain du feu roi de Pologne Stanislas) le petit S. Ange tranchoit du *Don Quichotte* et parloit de se battre envers et contre tous ceux qui oseroient nier le mérite de son patron, M. de la Harpe; la rixe s'échauffe, on rit de la fureur de l'apprentif poëte; au lieu de mettre l'épée à la main contre lui, on se contente de lui envoyer le lendemain matin une épée de bois avec ces vers.

Petit Roi des niais de Sologne,
Petit Encyclopedie altier,
De Bebé petit écuyer,
Petit querelleur sans vergogne,
Petit poëte sans laurier,
Au parnasse petit rentier,
Petit brave, au bois de Boulogne,
Tu veux en combat singulier
Exposer ta petite trogne :
Eh bien, nous t'armons Chevalier.

Le petit poëte en conséquence de ces petits vers, a couru chez son ami la Harpe et lui a de-

mandé comment il falloit faire pour se battre. La Harpe lui a répondu avec majesté ; mon ami Blin de Sainmore vous dira la façon dont on soutient de telles affaires. Cette réponse qu'on prête à la Harpe est une épigramme contre lui. Elle rappelle l'histoire qu'il eut, il y a deux ans, avec un de nos beaux esprits, nommé Blin de Sainmore. Celui-ci trouvant la Harpe dans la rue et ayant à s'en plaindre, débuta par lui assener un coup de poing sur la figure. La Harpe étourdi de cette apostrophe mit son salut dans la fuite, et voulut sans doute mériter l'épithete qu'Homere donne à Achille aux pieds légers. Blin ne poursuivit point le fuyard ; on dit que S. Ange a suivi prudemment le conseil ; il a fait mieux, il a déposé son épée en disant que les armes étoient inconnues au parnasse, mais il a juré par Apollon qu'il se serviroit de sa plume.

Il y a quelque tems que nos moines ont diverti le public à leurs dépens ; la fille d'un financier, avec sa femme de chambre, avoit amusé la luxure de trois de ces messieurs, que leurs supérieurs ont renvoyés au bout du royaume dans une espece d'exil ; peut-être sont-ils *in pace*. Les religieuses de **** viennent de donner un spectacle en ce genre. On s'appercevoit que la sœur Scholastique alloit souvent au jardin et qu'elle évitoit ses compagnes. On l'a épiée, on l'a trouvée qui allaitoit un petit enfant d'une très-jolie figure ; aussi-tôt traduite devant madame la supérieure qui a interrogé la coupable, elle a avoué que cet enfant étoit le fruit d'une tendresse charnelle que lui avoit inspiré un garçon jardinier. La pauvre créature est à présent enfermée et assujettie aux rigueurs d'une pénitence qui n'a pas empêché que la nouvelle se répandît dans le monde. Les parens aussi-tôt ont retiré leurs

filles de ce couvent, et lorsqu'on apperçoit quelques-unes de ces religieuses, on leur demande si elles ont besoin d'un garçon jardinier.

Une de nos Laïs a éprouvé la cruelle vérité du proverbe que tout ce qui reluit n'est pas or. Elle s'étoit avisée de se donner pour neuve de toute nouveauté; madame sa mere, car ces demoiselles ne sont jamais orphelines, faisoit courir dans le monde de petits avertissemens comme autant de bulletins où l'on faisoit part au public que la demoiselle *une telle* étoit encore jouissante de toute sa virginité, et qu'elle ne demandoit pas mieux que de la perdre; un escroc de filles est introduit chez la demoiselle : d'abord il a une conversation politique avec la respectable mere et finit l'entretien par faire étinceller cent louis d'or bien comptés; on ne demande pas au galant quel est son rang, son nom; un propriétaire de cent louis n'avoit pas besoin de ces accessoires pour une telle alliance. Enfin il est agréé, il passe la nuit avec la demoiselle qui s'applaudissoit de cet air de virginité qu'elle s'étoit donné avec tant d'adresse; de son côté l'amant rioit; il n'en goûta pas moins les plaisirs désirés. Les cent louis sont lâchés, le galant se retire; les deux honnêtes créatures étoient enchantées l'une de l'autre; on veut payer une marchande de modes, une couturiere, un coëffeur : ces créanciers qui avoient la vue plus nette que la demoiselle viennent lui rapporter son argent en lui disant qu'ils ne prennent point en paiement de la fausse monnoie. La demoiselle et sa mere sont furieuses, elles reconnoissent avec douleur qu'elles ont été les dupes d'un fripon; la premiere le rencontre dans un bal : --- Ah, ah! vous voilà, monsieur le faux monnoyeur? — Ah, ah! vous voilà, mademoiselle la pucelle; quitte à quitte, vous m'a-

vez trompé, je vous ai trompée. Croyez-moi, au-lieu de nous arracher les yeux, cherchons à en tromper d'autres; votre fausse fleur ne valoit guere mieux que mes louis faux. La demoiselle prit le bon parti, elle rit de l'aventure. Il n'y eut que la mere qui murmura entre ses dents : — Vraiment, c'étoit bien la peine de me faire passer pour une trompeuse; une autre fois j'examinerai les louis, et aura après, des pucelles qui voudra.

On s'est amusé beaucoup ici aux dépens du sieur de Beaumarchais; on a inséré dans une gazette étrangere, qu'il étoit chargé de la part du gouvernement d'une affaire secrette pour l'Angleterre, ce qui a donné lieu à ces vers.

Beaumarchais est chargé d'une affaire secrete,
Chacun disoit; quoi! le gouvernement
Enverra dans les Cours un semblable interprête?
Plaisant Ambassadeur! respectable vraiment!
Un quidam survient brusquement :
Qu'a d'étonnant cette aventure?
Quelquefois pour son truchement
Jupiter choisissoit Mercure.

La lettre suivante de Fontainebleau en date du 20 Octobre, qui circule dans Paris, peut donner une idée de l'agitation où se trouve la cour, au sujet du beau poste qui est vacant.

« Quand on se tient dans les coulisses sur le théâtre des événemens, on devroit être à portée de voir ce qui s'y passe. Point du tout; on n'y découvre rien, et les machines qu'on voit remuer ne sont point celles qui occasionnent le jeu des décorations. Tout est encore enseveli dans les ombres du mystere, et le département de la guerre reste en souffrance. La carriere est donc ouverte aux spéculations profondes de nos politiques : il est assez singulier que dans un pays comme celui-ci, on

regarde autour de soi, sans savoir à qui donner un ministere qui vaque, et il est incroyable la quantité de candidats que le public a nommés successivement, MM. de Castries, le comte de Broglie, Taboureau, le baron de Breteuil ont occupé d'abord les imaginations; ensuite on a parlé de M. Devaux de Corse, du duc de la Rochefoucault, de M. de Narbonne Fritzlar, de M. de la Galaisiere, et sans doute il n'y a si mince officier général, ni si chétif maître des requêtes qui ne nourrisse dans son cœur des prétentions, et ne soit prêt à s'écrier, *Anche io son Pittore*. Si le projet qui a été proposé et dont on s'est occupé sérieusement avoit lieu, il est douteux qu'aucun homme important, soit par son rang, ses talens ou son nom, voulût accepter un département qui, du plus haut degré d'éclat, seroit descendu au niveau de la consistance d'un bureau: il a été question de distraire du département les provinces et la disposition des finances. Ce département qui ôteroit tout le sucre du ministere de la guerre, mettroit le pauvre homme qui s'en chargeroit dans la plus grande dépendance, et il ne pourroit plus que donner des commissions de capitaine; changer les exercices et les uniformes, et multiplier les croix, par l'impossibilité où il seroit de disposer d'une pension de cent écus; l'idée seule de ce démembrement a fort alarmé, et sur-tout la difficulté de trouver un homme de cire pour se prêter à cet arrangement. On prétend que l'on a lâché à M. de Vaux, pour le déterminer à accepter, M. de Guibert qu'on a flatté d'avancement et de dignités, s'il réussissoit dans sa négociation: quel sera le résultat de tous ces mouvemens? on n'en sait rien, mais il paroît que dans la supposition où les choses

resteroient sur l'ancien pied, le baron de Breteuil est celui de tous les contendans sur qui les yeux du public se tournent le plus volontiers. En attendant, les bureaux arrivent successivement et travaillent avec M. de Vergennes, qui ne signe que les expéditions courantes, et très-pressées, et s'abstient de tout ce qui porte décision ».

» Au milieu de tant d'incertitudes les vrais citoyens sont honteux pour la nation de voir joints aux noms des braves militaires, qu'on vient de citer, tous ceux que le public a eu la démence de mettre sur les rangs pour la place importante qui vaque. En vérité, on se croit revenu aux temps malheureux de la fin du dernier regne. Il faut espérer qu'on éclairera la jeunesse du roi, et que Sa Majesté sentira l'importance de mettre à la tête du département de la guerre un homme imposant par son mérite, sa naissance, ses services, et sur-tout assez ferme pour prendre un parti qui soit invariablement suivi; car rien n'est plus scandaleux et plus indécent que les scenes qui viennent de se passer à Metz, entre trois ou quatre fanatiques, par qui la constitution militaire est déchirée. On mande qu'il en résulte une effroyable désertion, et cela est très-vraisemblable. En effet, comment veut-on qu'après treize ans de paix, soldats et officiers ne soient pas désespéres de se voir à l'école : il faut convenir que de tous les ministres que nous avons vus, M. de Monteynard est le plus répréhensible; car il a détruit en six mois l'ouvrage que M. le duc de Choiseul avoit eu bien de la peine à faire en dix ans, et il n'a fait tant de mal que dans l'intention de se venger de M. de Choiseul qui l'avoit toujours traité se-

lon son mérite, c'est-à-dire, comme un homme très-médiocre ».

De Fontainebleau, le 24 Octobre 1775.

TOUS les prétendans à la place de ministre de la guerre, et même tous les courtisans seront bien surpris par le choix qui sera déclaré demain du fameux comte de St. Gormain, pour remplacer feu M. du Muy.

Personne n'ignore combien M. le maréchal du Muy étoit attaché à feu M. le Dauphin. Lors de la mort de ce prince, il obtint du feu roi la permission d'être enterré à ses pieds : son corps y a donc été porté la nuit du 12 au 13 de ce mois ; mais ce qu'il y a de particulier, c'est que le 15me. jour avant sa mort, le feu maréchal avoit fait graver une pierre pour être mise sur sa tombe, où étoient inscrits son nom et sa dignité : il n'y restoit plus à ajouter que le jour de son décès : elle étoit même posée avant sa mort, mais il n'a jamais été fait de mausolée, ainsi qu'on l'a dit.

M. le maréchal de Noailles sollicite toujours une grande ambassade pour son fils qui s'ennuie à la mort à la Haye, et il paroît qu'il vise à celle de Vienne, dans la persuasion qu'elle pourroit devenir vacante si M. le baron de Breteuil étoit appellé au ministere.

Le comte de Bourbon Busset, tenant à la maison royale, a une terre voisine de Chantilly. Des vaches de cette terre se sont répandues sur le territoire du prince de Condé, et les gardes de S. A. les ont tuées. M. de Bourbon furieux est allé trouver le prince, et n'en ayant pas reçu les excuses qu'il en attendoit, il s'est échappé à lui demander de se battre avec lui et s'en est allé; le roi a puni M. de Busset par une lettre d'exil.

On parle beaucoup d'un grand comité qu'il y a eu à Montigny chez M. de Trudaine, entre Mrs. Turgot, Malesherbes, Albert et l'hôte, où il a été question de grands objets tels que des finances de la guerre, des moyens de mettre en pays d'état le pays de Gex, de supprimer les corvées et d'abolir la mendicité. Quant à ce dernier mal, il est plus difficile à guérir que jamais, le feu ayant pris ces jours derniers aux magasins à bled de Corbeil : ainsi voilà quelques repas de moins à compter parmi ceux qu'on destinoit aux mendians, et il faudra bien des efforts, de la science économique pour réparer la perte du produit net : mais quoiqu'il se répande, il est plus consolant de croire que le hasard et l'imprudence ont causé ce malheur, que d'imaginer qu'il est le fruit d'un dessein prémédité.

On veut que dans ce grand comité il ait été aussi question des mariages des Protestans, et tout de suite on a vu paroître une brochure, portant pour titre : *Dialogue entre un curé et un évêque.* Le bon curé présente au prélat prévenu les raisons qui parlent en faveur des infortunés qui ont le malheur d'être dans l'erreur; la discussion est portée jusqu'où elle peut aller : enfin l'évêque se rend, forcé par la justesse des argumens du pasteur : puissent MM. de l'assemblée du clergé s'en pénétrer et répondre aux vues des bons citoyens qui gémissent de voir les maux qu'entraîne la rigueur dont on use depuis si long-temps contre de fideles sujets. La tolérance est la voie la plus sûre pour les ramener à l'église.

Il y a ici spectacle tous les jours et il est fort suivi, ainsi qu'il est d'usage, parce qu'il n'en coûte rien : il est aussi moins silencieux qu'il

ne l'a jamais été, parce qu'on se permet d'y applaudir comme on fait à Paris, et c'est déjà un désavantage de la liberté.

Voici le jugement que le public impartial a porté des deux éloges de Catinat, par M. de la Harpe et M. de Guibert. Celui du militaire est rempli de choses de sentiment; l'autre de choses d'esprit et de talent véritable. Tous deux font le plus grand plaisir. Cependant l'ouvrage de M. de la Harpe paroît être plus celui d'un maître. Quant à la comédie du Célibataire, c'est un sujet manqué. Ce n'est point un célibataire, c'est un jeune étourdi qui ne sait d'abord ce qu'il veut et qui finit par se marier. Le Mysantrope ne devient point sociable, ni Tartuffe honnête homme.

Les vivres, et généralement tout est si cher aujourd'hui à Paris et à la Cour, que les gens les plus riches ont peine à soutenir leur train : on est moins riche aujourd'hui avec 100 mille livres de rente qu'on l'étoit avec 30,000 il y a 20 ans. Voilà le déplorable effet du luxe qui nous ronge, et de la perte des mœurs qui nous avilit.

De Paris, le 28 Octobre 1775.

Une jeune danseuse s'est avisée de devenir amoureuse folle d'un violon de l'opéra. Madame sa mere s'en plaignoit amérement en présence de Mlle. Arnoult qui d'un ton magistral a prononcé ces paroles mémorables. » Mademoiselle, vous n'avez point l'esprit de votre état ; à la bonne heure que vous cédiez à des goûts, on vous les passe, pourvu que cela ne fasse point de bruit, mais une demoiselle d'opéra ne doit avoir ouvertement un cœur que pour la fortune. --- C'est bien parler, s'est écriée la mere ; oh, Mademoiselle, que ma fille n'a-t-elle votre esprit ! il

n'est pas surprenant que vous soyez si riche. »

Voici une piece de vers qui renferme un grand fonds de philosophie.

LE MOUCHERON DE L'HYPANIS.

Fable allégorique.

Les bords de l'Hypanis, grand fleuve de Scythie, (*)
Sont connus par un moucheron :
L'histoire n'en dit pas le nom.
L'espece est éphémere et sa plus longue vie
N'est que d'un jour. Dans un âge avancé,
Un de ces moucherons décrépit et cassé,
Sur le soir approchoit de son heure derniere;
Il se croyoit lui-même aussi vieux que le temps,
Il étoit né quelques instans
Avant que le soleil commençât sa carriere.
Sous un vieux champignon qui lui servoit d'abri,
Disons mieux; étendu sous le vaste portique
D'un des palais de cette République,
Environné des siens dont il étoit chéri,
Le sage moribond à cet instant critique
Leur tint ce discours pathétique:
Cessez de plaindre mon destin;
A la plus longue vie, Amis, il est un terme;
Mon heure est arrivée, et je touche à ma fin;
Je l'envisage d'un œil ferme,
Mon grand âge pour moi n'étoit plus qu'un fardeau:
Pour moi, sous le soleil, il n'est rien de nouveau.
Qu'en vous voyant mon ame est attendrie!

(*) Fleuve de Scythie qui porte aujourd'hui le nom de *Bog*. « Aristote dit qu'il y a de petites bêtes sur la riviere » Hypanis qui ne vivent qu'un jour : celle qui meurt à huit » heures du matin, elle meurt en jeunesse; celle qui » meurt à cinq heures du soir, elle meurt en décrépitude. » Qui de nous ne se moque de voir mettre en considéra- » tion d'heur ou de malheur, ce moment de durée. Le » plus et le moins est la nôtre. Si nous le comparons à » l'éternité, ou même encore à la durée des montagnes, » des étoiles, des arbres et même d'aucuns animaux, ce » n'est pas moins ridicule. »

Essais de Montagne.

Vous êtes en effet plus à plaindre que moi :
Mes chers enfans ; ce n'est qu'avec effroi,
Que je pense à l'état de ma triste patrie.
Les révolutions et les calamités
Qui si souvent l'ont ravagée,
Le grand nombre d'infirmités
Dont mon espece est affligée ;
La perte de tous mes amis,
L'extinction de ma famille entiere,
De cent malheurs divers, où nous sommes soumis
L'expérience journaliere :
Tout ne m'a que trop démontré
Que pour nous il n'est point de bonheur assuré.
J'ai vécu dans les premiers âges,
J'ai conversé long-temps avec des sages ;
Les insectes étoient alors
D'une plus haute taille et plus sains et plus forts,
Que ne le sont tous ceux de nos races nouvelles.
Quels n'étoient pas autrefois les ressorts,
Et le tissu merveilleux de mes ailes !
Sensiblement et par degré
La nature a depuis, en tout dégénéré ;
Mes sens sont affoiblis, mais non pas ma mémoire.
Je vous conjure de me croire :
Le soleil a du mouvement :
J'étois né tout nouvellement,
A peine un foible jour éclairoit nos campagnes,
Où je vivois sans travail et sans soins,
Quand tout à coup mes yeux furent témoins
De son premier lever sur ces hautes montagnes,
Plusieurs ont vu cet astre glorieux,
S'avancer dans le ciel toujours plus radieux,
Avec une chaleur tellement dévorante
Que je puis bien vous attester
Qu'aucun de la race présente
N'eût jamais pu la supporter.
Mais à présent de sa lumiere,
De sa vigueur le sensible déclin
Me fait prévoir que la nature entiere
Va bientôt toucher à sa fin.
Dans une obscurité profonde,
Menacé d'être enseveli,
Que peut encor durer le monde ?
Cent minutes peut-être et tout est accompli :
Que cette terre périssable,

Amis, me paroît méprisable,
A cet instant où je vais la quitter !
Combien de fois, hélas, l'espérance trompeuse
De pouvoir toujours l'habiter
N'a-t-elle pas séduit mon ame ambitieuse ?
Combien ceux d'entre vous qui n'ont pour reposer,
De retraites que sous ces herbes,
N'ont-ils pas admiré les cellules superbes,
Qu'avec tant d'art j'avois su me creuser ?
Quelle n'a pas été long-temps ma confiance
Dans un tempérament ardent et vigoureux,
Et dans la fermeté de mes membres nerveux ?
Du néant de notre existence,
Par une triste expérience,
Je ne suis que trop convaincu:
Tout ici bas est illusoire;
Heureux du moins d'avoir assez vécu
Pour la nature et pour la gloire.
Que je plains ceux que je laisse après moi !
Ils n'auront pas les mêmes avantages.
Que dis-je ? désormais, les fous comme les sages.
Les jeunes et les vieux doivent trembler d'effroi.
De ténebres, de décadence
Un siecle malheureux commence:
Et qui sait ce qu'à l'avenir
Cet univers va devenir ?
Qu'a prétendu l'auteur de cette fable ?
Vous l'apprendrez de Ciceron
Qui nous a dans ce moucheron
Tracé de l'homme même un portrait véritable.

Nous nous attendons à être inondés d'ouvrages nouveaux au retour de Fontainebleau: le voyage est prolongé jusques au 20 Novembre. Les comédiens ont redonné sur le théâtre des Tuilleries Sidney par M. Gresset. Cette piece peut être regardée comme le genuit de tous les drames Anglo-larmoyans qu'on nous a donnés avec tant de profusion depuis quelques années. Elle a au moins le mérite d'être purement écrite et de finir gaîment. Voilà comme quoi les enfans ne ressemblent pas toujours à leurs parens.

De Fontainebleau, le 31 Octobre 1775.

On a fait mille contes sur la nomination du comte de St. Germain au ministériat de la guerre. M. Turgot n'y a eu d'autre part que d'applaudir au choix fait, tant parce qu'il aime M. de St. Germain, que parce qu'il présume de sa modestie et de son désintéressement qu'il lui abandonnera la disposition des fonds. Voici l'histoire secrette de cette nomination qui fait honneur au roi et flatte le gros de la nation. M. de Malesherbes qui a des amis et qui en mérite, étoit dans son cabinet avec M. Dubois, commandant du guet, et venant à parler des affaires de la cour, M. de Malesherbes dit: « Voilà bien des compétiteurs, Mrs. du Châtelet, de Breteuil, de Castries, de Vaux, pour la place de la guerre, toute la Cour est agitée; vous, mon ami, si vous étiez roi, qui choisiriez-vous? — Un homme, Monseigneur, qui n'est pas sur la liste des prétendans, parce que la vertu et le mérite se cachent; c'est le comte de St. Germain. — Tu as raison, s'écria le ministre, il est plein de mérite, et son ame est éprouvée par le malheur et l'injustice; mais nous faisons là un beau rêve, il n'a point de protecteurs; que ne suis-je le maître! .... » La conversation finit; M. de Malesherbes causant le même soir avec M. de Maurepas, on parla du ministre à nommer, M. de Malesherbes dit: « En attendant que le roi ait fait un choix, je veux vous dire l'idée d'un de mes amis, c'est de donner la place à M. de St. Germain, je conviens qu'il en est bien digne, mais il est absent et sans appui. — Sans appui, repliqua M. de Maurepas, eh! soyons ses amis, outre ses talens militaires il en a d'autres, car il m'a écrit des lettres pleines de bonnes choses. »

M. de Maurepas court chez le roi et lui rend compte de sa conversation avec M. de Malesherbes, et le roi se décide pour M. de St. Germain, recommande le plus grand secret, écrit la lettre et charge les deux ministres de la faire porter en Alsace par un homme de confiance ; on en choisit précisément un attaché de tout temps au nouveau ministre, il arrive à l'habitation rustique du nouveau Cincinnatus, et le trouve plantant un poirier. M. de St. Germain reconnoît l'étranger qui vient à lui : --- Vous voilà, eh, mon Dieu qui vous amene de si loin ? --- Une chose importante, mais achevez et nous entrerons chez vous. --- Parlez, je trouverai un autre moment pour planter. --- Je viens de la part du roi : --- De la part du roi ? quoi ! auroit-on encore indisposé S. M. contre un de ses plus fideles serviteurs, et qui n'a d'autres idées que le regret de ne plus être utile à lui ? Grand Dieu, n'ai-je pas éprouvé assez des disgraces ? --- Celle-ci, M. le comte, sera douce à supporter, voici un paquet, lisez... M. de St. Germain baise avec transport la lettre du roi et verse de larmes d'attendrissement ; il ne peut que balbutier ces paroles : « Comment le roi a-t-il pu songer à moi ! » Le député lui dit : mais, M. le comte, j'ai ordre que vous partiez d'abord, --- Comment faire ? je n'ai pas un habit, pas de voiture pour paroître à la cour. --- De telle façon que vous veniez, vous serez bien reçu. --- Allons, partons.

Il faut convenir, Monsieur, que ce choix et ceux qui l'ont précédé honorent infiniment le cœur et la prudence de notre jeune monarque : la nomination de M. de St. Germain surtout fait une sensation des plus vives, et le

militaire

militaire est transporté au point que si nous devions ouvrir la campagne, on en verroit de grands effets. Puissent la désunion et la diversité d'intérêts et de sentimens ne pas obstruer les heureux produits qu'on peut attendre de quatre ministres, vraiment respectables et vraiment zélés pour le bonheur national !

De Paris, le 4 Novembre 1775.

Le roi avoit grande raison de dire : On sera bien surpris quand on apprendra quel est celui à qui j'ai confié le département de la guerre. En effet tous les bras tomberent, lorsqu'on apprit ici que le choix de S. M. étoit tombé sur M. le comte de S. Germain. La destinée de ce général est bien singuliere. D'abord jésuite, il débuta ensuite dans l'état militaire par être lieutenant de milice. De-là il passa au service de l'électeur Palatin et puis à celui de l'empereur Charles VII, où il obtint le grade de général-major. A la mort de ce prince, il rentra au service de France en qualité de maréchal de camp, et fut fait lieutenant-général en 1748. Pendant la paix qui a précédé la guerre derniere, le commandement de la Flandre lui fut confié. On sait qu'en 1760 une brouillerie survenue entre lui et M. le maréchal de Broglie, l'obligea à passer en Danemarck, où le Roi le nomma feld-maréchal et commandant de toutes ses troupes. A la mort de ce prince il fut forcé de quitter tous ses emplois et revint demeurer auprès de Vorms. Il étoit depuis venu s'établir à Colmar en Alsace : c'est là que le courier qui est allé lui porter l'offre du département de la guerre, l'a trouvé.

On se rappellera les désastreuses suites de l'affaire où le chevalier de la Barre subit le dernier supplice pour de prétendues profanations qui lui

furent imputées. Le parlement de Paris jugea alors sur la sentence rendue à Abbeville et sur des informations dont on a depuis suspecté l'équité. Un M. de Moreval, ami du chevalier de la Barre, moins confiant dans la probité des juges d'Abbeville que son malheureux ami, lorsqu'il apprit qu'on vouloit le décréter dans cette procédure, se sauva en pays étranger; il accepta du service en Prusse. Il vient d'adresser au roi une requête pour demander justice et être relevé de la condamnation prononcée par contumace contre lui. Elle est la même qu'a subie l'infortuné chevalier de la Barre. Sa requête a pour titre : *Le cri du sang innocent au roi très-chrétien en son conseil.* Il y rend compte de tout ce qui a donné lieu à la procédure qui a provoqué le jugement fatal. Il prétend en dévoiler les iniquités et les motifs qui ont porté les juges d'Abbeville à n'écouter que leurs passions et leur vengeance particuliere. Il les nomme, rapporte le précis de cette procédure inique, et se flatte que si S. M. ordonne une révision de ce procès, la vérité se dévoilera et offrira le tableau effrayant de ce que peut la passion sur des juges prévenus.

La reine a fait faire à Lyon, pour son usage, des étoffes de la couleur de ses cheveux qui sont, comme vous le savez, monsieur, d'un très-beau blond : sur le champ la couleur puce qui cet automne a fait tourner la tête à nos femmes, à nos élégans, aux marchands et aux teinturiers, s'est éclipsée, et tous les gens qui savent se mettre s'habillent de blond. On fait faire des habits blonds, des robes blondes; on se sert depuis quelques années de harnois blonds, et je ne doute pas qu'un de nos évêques élégans ne se montre dans peu avec un carrosse blond.

On a fait ces vers pour le roi.

Ton bisaïeul si renommé
Fut un Louis où beaucoup d'alliage
Avec l'or pur étoit amalgamé.
Ton aïeul, ce fut grand dommage,
Autre Louis soumis au trébuchet,
Auroit éprouvé du déchet.
Nous possédons Louis seizieme,
Graces au Ciel, ainsi qu'à ce Nestor,
Digne sujet d'un Roi qu'on aime,
Nous avons le vrai *Louis d'or.*

De Paris, le 7 Novembre 1775.

On parle de substituer cet hiver des panaches de poils aux plumes. Alors nos femmes auront l'air de bachas; il faut croire qu'elles voudront l'être à plus de trois queues, et qu'elles abaisseront enfin un peu leurs coëffures qui, en vérité, sont portées à un point d'extravagance intolérable. Une suite d'estampes sur les modes qui doit transmettre ces folies sous vos yeux, au printems prochain, est entre les mains des graveurs : vous y verrez nos ridicules et les ajustemens de nos femmes sur-tout, présentés d'une maniere exacte. L'amateur qui préside à ce travail vient d'adresser au roi de Pologne le volume de 1774, avec ces vers qui ont des grâces et de la finesse.

Du Pays de la bagatelle,
Des lieux où la légéreté
Tient avec la frivolité
Un peuple entier sous sa tutelle,
Grand Roi, recevez par nos mains
L'hommage du sentiment même :
L'encens dernier des humains
Peut flatter la Grandeur suprême;
Sous le tribut de l'enjouement
Le cœur a caché son offrande;
Souvent d'une simple guirlande
Les Dieux ont fait leur ornement;
Prompte à divulguer nos foiblesses
La censure, de tous les temps,

Nous reprocha d'être inconstans ;
Oui, j'en conviens, pour nos maîtresses ;
Mais quand on s'enflamme pour vous,
De respect, d'amour et de zele,
Qu'on vous aime à rendre jaloux
Votre sujet le plus fidele ;
Lorsque l'on fait vœu pour jamais,
De vous adorer en silence ;
Sire, on peut bien, quoique François,
Vous répondre de sa constance.

La seule nouveauté qui paroisse, est *Rosalie*, anecdote par M. d'Arnaud : c'est toujours la même touche ; le sentiment y est exprimé avec toute son énergie et la morale cachée sous les agrémens de l'imagination ; cette anecdote termine le troisieme volume in 8vo et le quatrieme in-12. des *Epreuves du sentiment*. On annonce *Zimame* pour l'ouverture du nouveau volume qu'on publiera. Cette *Zimame* est un sujet piquant par sa singularité ; c'est une femme qui immole son honneur pour sauver son mari du dernier supplice. On attend ce petit ouvrage avec la même impatience qu'inspirent les productions de l'auteur. Il vient d'essuyer un procès malheureux autant qne singulier, et d'un exemple utile pour ceux qui se mettroient dans le cas de voir leur bon droit céder aux formes établies pour la sûreté du plus grand nombre. Des escrocs avoient volé M. d'Arnaud, et dans des mémoires insolens ils s'étoient efforcés de noircir la réputation de l'écrivain peut-être le plus honnête, car c est un éloge mérité qu'on ne sauroit refuser à l'auteur de *Cominges*. L'affaire a été portée au parlement ; les coquins ont été condamnés au bannissement, au carcan, etc. M. d'Arnaud a toute espece de satisfaction pour ce qui regarde l'honneur, mais il est obligé de payer les billets qu'on lui a volés, à des porteurs qui ne valent

gueres mieux que les intrigans qui l'ont dupé ; mais qui ont eu l'adresse de se couvrir du manteau des loix du commerce.

Paris sera toujours l'asyle de la galanterie et des aventures amoureuses. Un jeune homme avoit vu une personne charmante à la messe ; elle étoit sous la tutelle d'une tante, vieille, dévote, inapprivoisable enfin, qui comptoit bien que toutes les ruses de l'enfer échoueroient contre la chasteté de sa niece. Elles ne voyoient aucune société ; toujours à l'église, ou occupées chez elles de méditations profondes : Je n'oublierai pas de vous dire que la vieille étoit entichée de jansénisme. Le jeune homme amoureux fou de la demoiselle et sachant qu'elle étoit inaccessible, imagine un expédient. Il se métamorphose en prêtre, prend une très-longue soutane, un maintien de caffard et s'en va chez l'antique janséniste ; il s'annonce comme un suppot de la secte, qui a eu des malheurs et qui même en ce moment, a besoin qu'on vienne à son secours. Il enflamme la charité de la vieille dame qui lui donne sa table, qui l'habille plus décemment, en un mot, il trouve moyen de s'établir et de demeurer chez elle. On observera que le saint homme affectoit à tout propos de faire des especes de sermons très-ennuyeux, très-assommans, il saisit une occasion, il se dévoile pour l'amant le plus tendre, et alors l'orateur profane fait ce que n'auroit pu faire le prédicateur maussade. Il donne à la demoiselle une dose d'amour suffisante pour l'entraîner dans une démarche dont les suites ne furent point équivoques. La tante admiroit continuellement l'esprit et la bonne conduite de l'homme de Dieu ; cependant elle avoit des yeux ; elle trouve que sa chere niece prend un embonpoint qui n'étoit pas natu-

rel : sa curiosité augmente, enfin elle ne doute plus que la jeune demoiselle ne soit grosse : aveu arraché par les menaces les plus vives, quelle surprise, quelle désolation pour notre dévote quand elle apprend que l'auteur de cette graisse étrangere est son cher abbé janséniste. Elle n'en revient pas ; il faut pourtant trouver un remede à ce mal qui va éclater. Après beaucoup de reproches, de plaintes, de larmes, on finit par accepter la condition d'un mariage fait en bonnes formes, et l'abbé devient le mari d'une de nos plus jolies personnes.

On prépare des pieces nouvelles à Fontainebleau, entre autres le *Menzicoff* du sieur la Harpe. Cette tragédie excite déjà des cabales, les amis de l'auteur en disent merveilles, le parti contraire soutient que cet ouvrage n'est pas au-dessus des autres productions du même auteur, et qu'il est à son cachet, c'est-à-dire, à la marque invariable de la médiocrité. M. de Saint-Georges, amateur distingué, travaille à la musique d'un opéra comique, où sans doute la partie instrumentale donnera du tintoin à l'orchestre. M. de S. Georges est Américain et Créole ; c'est-à-dire, qu'il est né avec les dispositions les plus marquées pour les talens et exercices du corps, aussi est-il à cet égard parvenu à un degré surprenant de perfection. Il est de la premiere force pour le violon. On a reproché à une de ses maîtresses d'aimer le vinaigre ; ce mot peut passer, n'est-ce pas dans l'atmosphere des calembourgs ?

Je vous ai déjà marqué que nos femmes ornoient leurs coëffures, de l'imitation de toutes sortes de plantes, et qu'en étudiant un peu les bonnets qui se sont faits depuis un an, on pourroit devenir un botaniste passable. Après avoir

épuisé les serres, on est venu aux productions des potagers, des campagnes, et enfin on a cherché des modeles dans la boutique des herboristes. Hier à la cour on a porté des bonnets ornés de bottes de chiendent parfaitement imitées. Vous voyez, Monsieur, la transition adroite qu'on emploie pour amener les houpes de poils que l'on veut mettre en vogue pour cet hiver.

Je vous ai si souvent entretenu du seigneur de Ferney, et je crois pourtant qu'il me sera échappé de vous parler d'une ville qu'il s'est mis en tête d'édifier. On m'assure qu'il se trouve déjà plus de 1500 habitans dans cette cité, à laquelle on donne le nom de son fondateur. Voici une méchanceté à cette occasion.

Rome d'un brigand fut l'ouvrage;
Une Catin fonda Carthage,
Un fat, dit-on, bâtit Paris:
Un tyran éleva Memphis:
La ville que dans la Manie
D'attacher nos yeux ébahis,
Construit un de nos beaux esprits,
Aura cette gloire infinie;
Tous les vices l'auront bâtie.

Voilà comme dans notre nation, on cherche à jetter du ridicule sur les entreprises les plus louables. M. de Voltaire peut être repréhensible par bien d'autres côtés, mais en quelque sorte, c'est ici son expiation, et l'idée de bâtir une ville vaut en vérité mieux que celle de fonder un couvent et de le peupler d'inutiles. Il n'y a point de belles actions qu'on n'empoisonne, et notre nation ressemble assez aux Athéniens, elle ne pardonne la supériorité dans aucun genre. Je trouve que ces vers-ci conviendroient mieux à M. de Voltaire.

On répand que notre Virgile
Est fondateur d'une c i té

Croire ce fait est très-facile,
Nous voyons dans l'antiquité
Qu'Apollon bâtit une ville.

Ce fut celle de Troye, si je ne me trompe. M. de Voltaire devroit ne mettre dans sa ville que des poëtes qui seroient obligés de parler toujours en vers. Cette colonie auroit un caractere distinctif des autres peuples et elle seroit digne de son auteur.

On veut toujours que M. de Maupeou soit dans le dessein de se démettre de la dignité de chancelier en faveur de M. de Malesherbes; cette place est inamovible et il faudroit qu'on fît le procès au magistrat qui l'occupe pour l'en déposséder : nous en avons dans notre histoire un monument mémorable. Le chancelier Poyet accusé de malversations, fut condamné, et on le vit dans ce même palais de la justice dont, en quelque sorte, il avoit été le maître, obligé de descendre au rôle de scribe pour soutenir sa malheureuse vie.

De Paris, le 11 Novembre 1775.

Enfin nous allons suivre à Paris, l'exemple de Toulouse. Il semble que nous ne puissions ni faire le bien, ni adopter des établissemens utiles que quand nous avons des modeles. L'archevêque de Toulouse a publié un très-beau mandement au sujet de l'usage si condamnable d'enterrer les morts dans l'enceinte des habitations : ce mandement a produit son effet bien mieux que l'arrêt du parlement rendu à Paris, il y a quelques années, et non exécuté parce que les bonnes vues qui l'avoient suggéré, avoient été mal combinées. Les cimetieres à Toulouse vont être transportés hors des murs, et nous nous préparons à faire la

même chose; on a choisi dans la plaine de Montrouge aux portes de Paris, un très-grand emplacement destiné à recueillir nos tristes restes: le lieu sera immense et entouré de murs. On bâtit plusieurs chapelles dans le dedans; je ne sais pas comment cette innovation arrangera les prêtres qui ne sont pas moins avides que les financiers. L'honneur de pourrir dans leurs églises, leur apportoit des sommes considérables; je crois pourtant qu'ils ne se dessaisiront point de leurs droits et qu'ils trouveront le moyen de ne rien perdre à ce changement.

O le bon temps, pourront s'écrier certaines personnes, que le temps précédent: le public donne une fortune de plus de vingt millions à Madame de Langeac qui va se faire dévote, parce que c'est le dernier rôle qui reste à jouer à une femme dont la beauté a fait la réputation; celle-ci a régné un nombre d'années suffisant: son examen de conscience ne sera pas l'affaire d'un moment. On dit aussi Madame du Bary devenue philosophe et détachée de tout ce qui attache à ce bas monde; elle achete force livres; là-dessus un plaisant dit: Il n'en faut pas tant pour apprendre à lire.

Le peu de personnes qui aiment les bonnes mœurs et la vertu commencent à espérer que l'exemple du roi influera sur la nation, et qu'elle reprendra cette sagesse si nécessaire à l'entretien et à la conservation d'un empire. Rome n'a dû sa chûte qu'à la dépravation de ses maîtres.

Une de nos filles d'opéra arrivée à ce terme où il faut nécessairement faire quelques réflexions, se confessoit avec beaucoup de componction: elle avoit ruiné un évêque, ce qui la tourmentoit infiniment. Manger le bien de l'église, s'écrioit-elle, oh! Dieu ne me le pardonnera

jamais. Quand elle vint à un financier qu'elle avoit dévoré : oh ! pour celui-là, je ne saurois m'en confesser, car c'est la meilleure action que j'aie pu faire.

Voici une de ces jolies bagatelles qui échappent encore à l'octogénaire de Ferney.

Croyez qu'un vieillard cacochyme
Chargé de quatre-vingt-deux ans,
Doit mettre, s'il a quelques sens,
Son ame et son corps au régime.

Dieu fit la douce illusion
Pour les heureux jours du bel âge,
Pour les vieux fous l'ambition,
Et la retraite pour le sage.

Vous me direz qu'Anacréon,
Que Chaulieu même, et St. Aulaire
Tiroient encòr quelques chansons
De leur cervelle octogénaire.

Mais ces exemples sont trompeurs,
Et quand les derniers jours d'automne
Laissent éclore quelques fleurs,
On ne leur voit point les couleurs
Et l'éclat que le printemps donne;
Les bergeres et les pasteurs
N'en forment point une couronne.

La Parque de ses vilains doigts
Marquoit d'un sept avec un trois
La tête froide et peu pesante
De Fleury qui donna des loix
A notre France languissante;
Il porta le sceptre des Rois
Et le garda jusqu'à nonante.

Régner est un amusement
Pour un vieillard triste et pésant,
De toute autre chose incapable;
Mais vieux bel-esprit, vieux amant,
Vieux chanteur est insupportable.

On ne parle plus que de M. de S. Germain, on ne se lasse point de rendre hommage à la sagesse du roi dans un choix si judicieux.

Il est arrivé à ce nouveau ministre une aventure qui ne sert qu'à établir son mérite et sa modestie : à peine arrivé ici pour se rendre à la cour, il envoie chercher un perruquier que lui annonce comme un homme estimable, l'hôte que M. de S. Germain connoissoit depuis long-temps, et chez lequel il étoit descendu pour un jour seulement. Le perruquier trouve la perruque de sa nouvelle pratique si mauvaise qu'il lui en fait une pour le lendemain matin ; il apporte la perruque, la met sur la tête du ministre et jouit de son privilége de perruquier : il bavarde, débite des nouvelles, parle du ministre de la guerre, et ne se doutoit pas à qui il s'adressoit. Qu'en dit-on, demande M. de S. Germain ? — Ma foi, le roi ne pouvoit mieux faire, c'est un brave homme, excellent officier, et sur-tout honnête, et nous avons grand besoin, monsieur, d'honnêtes gens ! celui-là est aimé et estimé généralement. M. de S. Germain faisoit tous ses efforts pour conserver l'incognito ; mon ami, dit-il au perruquier, quitteriez-vous votre boutique pour être attaché à M. de S. Germain ? —— Oh ! de tout mon cœur, monsieur, il y a tant de plaisir à servir de braves gens, cela vaut mieux que toutes les fortunes du monde : — Eh bien ? si cela peut vous plaire, présentez-vous demain à Fontainebleau chez le nouveau ministre, j'y serai et je lui aurai déjà parlé de vous. Vous croyez, monsieur, qu'il me prendroit pour son valet de chambre ? J'en mourrois de joie ; oh ! cela ne sera pas ! . . . vous me promettez, monsieur, plus que vous ne pouvez, je n'ose croire que vous réussirez : — Je vous donne ma parole que la chose se fera ; ne manquez pas au rendez-vous. . . . Le perruquier en effet se présente le lendemain dans l'antichambre du ministre de

la guerre ; on le reçoit assez mal. Quelle est sa surprise quand il voit sortir d'une chambre l'homme qu'il a coëffé la veille et qui dit tout haut à ses domestiques : --- Messieurs, voici mon premier valet de chambre. . . . . Mon ami, (se tournant vers le perruquier) il faut que je vous donne le denier à Dieu ; tenez. . . . Il lui met dans la main 25 louis d'or et il ajoute : « M. de S Germain cherchera toujours à mériter vos louanges ; mais si l'on vous disoit aussi du mal de moi, ne manquez pas de m'en instruire avec la même franchise : je chercherois à me corriger, s'il m'arrivoit de tomber dans des fautes qui pourroient me priver de l'estime publique.

Les comédiens ont fait une espece de vol à l'opéra en transportant sur leur théâtre le *Pygmalion* de J.-J. Rousseau, ouvrage destiné par sa nature à la scene lyrique. Mlle. Raucourt représentoit la statue : elle a reçu dans ce rôle beaucoup d'applaudissemens, ce personnage lui donnant lieu de déployer tous les avantages qu'elle a reçus de la nature. La piece et l'actrice ont eu à partager un nombre infini de battemens de mains. La réputation de M. Rousseau emportoit tous les suffrages, et on lui doit bien cette acclamation universelle ; il peut être regardé comme le premier écrivain de la nation : cependant les spectateurs rendus au silence, du cabinet ont osé en appeller à la réflexion, et delà résulte cette sorte de jugement qui selon les apparences sera en dernier ressort. L'ouvrage d'abord est très-peu de chose puisqu'il n'y a qu'une scene entre Pygmalion et sa statue ; les beautés qui se trouvent dans ce morceau sont d'un recherché qui vise au métaphysique. Toutes ces petites nuances se perdent au théâtre ; l'auteur est dans cette bagatelle, plus philoso-

phe que dramatique; il a suivi en homme de génie, la gradation des développemens; mais encore une fois cette succession d'idées métaphysiques peut plaire à la lecture et il faut au théâtre des traits plus marqués; il faut remuer et parler fortement au cœur ou à l'esprit. D'ailleurs, comment dans une seule scene rendre tout l'effet qui doit émaner d'une action quelconque? On a applaudi avec transport à ce que dit la statue en s'animant; elle se tâte et s'écrie, c'est moi : ensuite elle porte ses mains sur son amant, et ajoute c'est encore moi. Ce trait en effet est charmant. Il y avoit de la musique jointe à la prose de la scene; c'est-à-dire, que lorsque l'acteur finissoit son couplet, la musique achevoit en quelque sorte ce que l'expression avoit énoncé; je crois, monsieur, que c'est ainsi que les anciens représentoient ces drames immortels admirés de nos jours. Cette musique est bien inférieure à la prose de M. Rousseau; elle est l'ouvrage d'un Lyonnois; il n'y a que deux morceaux lyriques qui appartiennent à l'auteur de la piece. On ne croit pas que les représentations aillent loin; on veut sentir au théâtre et non raisonner; il exige de ces beautés universelles bien différentes des beautés locales. Au reste le succès de Pygmalion prouve que la nation saisit toutes les occasions de proclamer la gloire de l'homme qui a mérité le plus d'en recueillir les fruits. Si Corneille renaissoit et qu'on représentât une de ses plus mauvaises pieces, nous n'en serions pas moins empressés à couronner le grand homme et à lui témoigner notre reconnoissance pour tant de beautés prodiguées dans ses ouvrages.

Quoique M. Linguet ne puisse plus entrer en lice au barreau, ses talens n'en sont pas moins

recherchés par ceux qui croient trouver en lui un défenseur éclairé. Plusieurs personnes lui ont confié leurs intérêts et leur honneur à défendre, et sous des noms supposés, on fait passer aux juges et dans le public les fruits des veilles de ce trop célebre auteur. Sa requête au conseil n'a pas été admise et il n'y a pas d'apparence qu'elle puisse jamais l'être. On avoit cru qu'il avoit prêté sa plume à M. Ribaud de Nointel dans son affaire contre sa femme ; mais on est assuré qu'il n'y a eu aucune part et que M. de Nointel a fait seul son mémoire. Voici un précis de son affaire. Mlle. de Nointel, vieille demoiselle de qualité, riche de plusieurs biens considérables, mais tous engagés par mauvaise administration, avoit à peine de quoi vivre. On lui indiqua M. Ribaud comme un homme d'esprit qui pourroit remettre de l'ordre dans ses affaires, ce qu'il a fait. Elle l'a épousé et aujourd'hui la famille de Mlle. de Nointel veut faire casser ce mariage.

De Fontainebleau, le 16 Novembre 1775.

Les vrais gens de guerre et la ville paroissent contens du choix du ministre de la guerre. La cour l'est un peu moins. Les grands seigneurs ne conçoivent pas comment on a pu songer à un homme obscur, auquel personne ne faisoit plus d'attention, et oublier tant de personnages brillans qui sont toujours sous les yeux du roi. Si on disoit à ces Messieurs que pour relever l'état, il faudroit en tout genre faire passer le second rang au premier et mettre celui-ci derriere, cela seroit vrai, mais pas tout-à-fait de la politesse Françoise.

Puissent les vers suivans, faits en l'honneur des chefs actuels de l'administration, n'avoir jamais besoin d'*errata* !

De Ministres quel choix heureux,
Et quel présage pour la France!
Malesherbes tient la balance;
Turgot préside à la finance;
St. Germain combattra pour eux,
Et Maurepas par sa prudence
Rendra leurs travaux fructueux.

M. de Voltaire, qui mourra en rimant, a nvoyé ces vers à M. Turgot.

On m'accuse d'avoir chanté
Maupeou, Terray.... à ma patrie
Odieux pour l'éternité:
Alors je pris la liberté
D'abuser de la poésie;
J'employai le pinceau brillant
De l'art et de la flatterie.
Mais aujourd'hui lorsque je crie
Presque des bords du monument
Où je vais déposer ma vie,
Que mon pays a son Titus,
Son Sully, son second Turenne,
Que les beaux arts et les vertus
Annoncent sa gloire prochaine,
Mes accens n'en imposent plus,
Et j'ai pris ma voix naturelle;
C'est pour le coup que tout est bien,
Et le poëte au vrai fidele
N'est plus qu'un simple historien.

Voici des vers adressés à notre charmante reine.

Lasses un jour de se haïr,
De former des complots, des brigues;
De nouer de sourdes intrigues,
Qui nuisoient beaucoup au plaisir,
Les Déesses se rapprocherent,
Et, pour bien cimenter la paix,
D'un commun accord déciderent
D'embellir de tous leurs attraits
Certain objet qu'elles créerent:
L'ouvrage fait, on applaudit
A la Divinité nouvelle;
La pomme dans ses mains se mit

Sans humeur, comme à la plus belle,
Il ne lui manquoit plus qu'un nom;
L'amour, le commun interprête,
Pour sceller la réunion,
Cria : qu'on la nomme Antoinette.

M. d'Arnaud dont les succès continus ne sont dus ni à l'esprit de cabale ni à celui de nouveauté, vient d'envoyer de jolis vers à Madame la princesse de Lamballe, surintendante de la maison de la reine, en lui adressant un exemplaire des *Epreuves du Sentiment*. Les voici :

J'aurai pu dans quelques portraits
Que n'a point flatté l'imposture,
Rendre sous de fideles traits
Le sentiment et la nature;
Si mon téméraire pinceau
S'éleve à peindre la plus belle,
Oh ! sans être un second Appelle,
J'ose répondre du tableau ;
Je sais où prendre le monde.

De Paris, le 18 Novembre 1775.

La Harpe et Linguet se couvrent de boue réciproquement ; c'est à qui s'en barbouillera davantage. Le *Mercure* et le *Journal politique* sont maintenant le dépôt de ces immondices. Les gens sages gémissent et les honnêtes littérateurs se plaignent tout haut que la police ne met pas une barriere à un semblable scandale. On prétend que l'académie indignée de ce qu'on a osé se familiariser avec Sa Majesté, en se moquant de la platte distribution de ses prix, est cachée derriere le rideau, et que c'est elle qui inspire les fureurs du petit bon-homme de la Harpe qui se démene jusqu'aux contorsions pour répondre à ses prétendus ennemis. Que ces indécences feroient de tort aux arts, si tous les littérateurs ressembloient à M. de la Harpe !

Une de nos célebres danseuses à l'opéra, Mlle. Guinard qui est d'une maigreur étonnante, figuroit un pas de trois avec Vestris et d'Auberval. La fée Arnoult, car elle commence à avoir un brevet de vieillesse, n'a pu se refuser à son caractere médisant. Ce sont, a-t-elle dit, deux chiens qui se disputent un os. C'est la même qui, piquée un jour contre Mlle. Duplant, lui cria en voyant passer un chien sur le théâtre : Tiens, voilà le coureur de ton amant. La Duplant étoit pour lors entretenue par un boucher fort riche nommé Colin.

Cette Mlle. Guinard que Mlle. Arnoult plaisante sur sa maigreur, a depuis long-temps prouvé et prouve encore qu'à l'opéra et au milieu de tous les vices, on peut voir germer quelques vertus. L'autre jour un militaire distingué, ruiné par une partie de jeu, après avoir heurté inutilement à une infinité de portes, court à Mlle. Guinard, lui présente le tableau de sa malheureuse situation. Aussi-tôt l'actrice va à son secrétaire, tire cent louis qu'elle donne à l'officier. Il les reçoit avec des transports de reconnoissance et veut écrire son billet : Mlle. Guinard lui dit d'un ton obligeant : Monsieur, votre parole me suffit, croyez que je ne manque pas dans toutes les parties de l'honneur, et j'imagine qu'un officier aura au moins autant de probité qu'une Dlle. de l'opéra.

Pygmalion continue d'avoir du succès. Je le répete, c'est le nom de Jean Jacques qui donne de l'éclat à cette esquisse très-peu théâtrale. Il nous faut sur la scene des traits marqués et non des miniatures qui se perdent dans l'optique. Voilà ce qui assure à Moliere le premier rang parmi nos auteurs dramatiques ; ce grand homme savoit appuyer le burin au degré convenable,

aussi ses pieces seront-elles de tous les âges et de tous les pays.

Mlle. Raucourt fait le rôle de la statue dans Pygmalion : on lui a envoyé ces vers :

Au comble de ton art, te voilà parvenue :
Raucourt, à Pygmalion fais-en remercîment,
Car ton triomphe assûrément
Est le rôle de la statue.

Le goût de jouer la comédie a gagné toutes les sociétés, et l'on n'entend parler que de petits théâtres montés dans les campagnes autour de Paris. Mais de toutes les sociétés où l'on se livre à cet amusement, aucune n'approche de celle de la Chevrette, chez M. de Magnanville, garde du trésor royal. Outre que les acteurs sont excellens, l'on n'y joue que des pieces qui ne sont pas connues, et qui n'ont jamais été représentées sur les théâtres de Paris.

M. le duc de Chartres a fait cette campagne sur l'escadre d'évolutions : ce prince s'est fort occupé de ce qui concerne la navigation. M. le chevalier de Langle, enseigne de vaisseau, étoit son maître de manœuvre à bord ; M. le duc de Chartres l'a pris en amitié, et lui a proposé, en partant pour Paris, de l'y suivre. Le chevalier a pris cette proposition sur le ton de la plaisanterie, et lui dit qu'un marin, gros bas-Breton, qui n'avoit jamais pu apprendre la révérence, paroîtroit bien ridicule à la cour. Le prince lui répondit qu'après l'avoir entretenu un quart d'heure, on connoîtroit tout ce qu'il valoit ; le chevalier s'excusa encore sur la médiocrité de sa fortune. Le prince l'a fait gentilhomme de sa chambre aux appointemens de deux mille livres, et lui a offert de l'argent pour sa route, en l'assurant que rendu au palais royal rien ne lui manqueroit. Alors le chevalier pria

M. le duc de Chartres de trouver bon qu'il eût l'agrément de son corps. Le prince dit que cela étoit juste, et qu'il s'en chargeoit. Le lendemain étant chez le commandant où étoit tout le corps de la marine, il exposa le desir qu'il avoit de s'attacher M. le chevalier de Langle, mais que cet officier ne vouloit prendre aucun parti sans l'agrément de ses camarades. Tous d'une voix répondirent qu'ils étoient flattés que Son Altesse voulût s'attacher un sujet de la marine, et que si elle les avoit consultés sur le choix, ils lui auroient indiqué M. le chevalier de Langle. Le prince a exigé de lui qu'il le suivroit toujours à la mer. Cette anecdote sert à prouver que M. le duc de Chartres suit son projet de remplacer M. le duc de Penthievre dans la charge de grand amiral.

Priere à l'Amour.

Tendre Dieu de Cythere,
Sois propice à mes vœux ;
De l'aile du mystere
Prends soin de couvrir mes feux.
Que toujours ce rivage ignore
La Beauté que mon cœur adore.
Serai-je moins aimé ! serai-je moins heureux
Pour être à l'ombre du silence ?
Qu'elle m'aime et qu'avec nous deux
Amour soit seul d'intelligence !
Viens sous le frais de ces ormeaux,
Pour nous cacher aux regards de l'envie ;
Des jeux charmans de la folie
Amuse les Nymphes des Eaux,
Et sur la foi d'un doux sourire,
Amour ! endors le vieux Satyre
Qui nous lorgne dans les roseaux.

De Paris, le 25 Décembre 1775.

On a joué à la cour la tragédie de *Menzicoff*, dont le sieur de la Harpe est l'auteur. Voici une

idée de cet imbroglio romanesque, décoré du nom pompeux de tragédie. Menzicoff est exilé dans les déserts de Sibérie : la scene représente ce lieu affreux, et la décoration est très-bien exécutée. On voit des huttes épaisses, des arbres gémissans en quelque sorte sous le poids de la neige ; tout cela est très-beau, mais voyons si le poëte doit partager le succès du décorateur. Menzicoff est donc au nombre de ces malheureuses victimes qui traînent leur vie et leurs souffrances dans ce triste séjour. Qu'y rencontre-t-il ? un certain Voldemar que Menzicoff, pendant sa faveur, avoit fait reléguer en Sibérie : on doit s'attendre que ce personnage est l'ennemi déclaré de Menzicoff, et qu'il nourrit des sentimens de vengeance ; mais ce n'étoit pas assez d'avoir un exil cruel à reprocher au ministre disgracié, celui-ci avoit eu la préférence sur Voldemar dans une intrigue amoureuse. Arsenie s'étoit déclarée pour l'homme en place qui en avoit été éperduement amoureux ; il l'avoit épousée, (un fils étoit le fruit de ce mariage) et ensuite il s'étoit séparé par un divorce dont cette femme devoit être irritée. Menzicoff, dans ces déserts horribles, éprouvoit un supplice encore plus déchirant que l'exil, les remords, il se rappelloit les charmes, les vertus de son épouse, et il ne cachoit pas à son fils, qui l'avoit suivi en Sibérie, combien ce ressouvenir lui causoit de tourmens. La vue de Voldemar aigrissoit ses malheurs. Voldemar, en quelque sorte, jouit de son côté des larmes de son ennemi, et se promet bien de saisir les occasions d'insulter à ses souffrances : c'est un rôle où le foible auteur a eu continuellement devant les yeux l'*Atrée* du célebre Crébillon ; mais quelle distance prodigieuse de la copie à l'original ! au moment que Menzicoff

s'abandonne à la déclamation de ses peines, viennent d'arriver deux femmes qui le cherchent : une de ces femmes est Arsenie, qui oubliant l'outrage que lui a fait Menzicoff, ne voyant que sa malheureuse situation, accourt en partager les horreurs et essayer de l'adoucir. Elle retrouve son fils, ce qui produit une scene qui n'est point dénuée d'intérêt. Voldemar, pendant ces entrefaites, a reçu son pardon de la cour, il est même nommé gouverneur de ce pays; il passe donc de l'état d'exilé à celui de maître. Ses premiers transports éclatent contre Menzicoff; il brûle de se venger! voilà le premier acte de pouvoir qu'il est jaloux d'entreprendre. Il fait donc arrêter Menzicoff et son fils, apprend à Arsenie qu'il faut absolument qu'elle l'épouse, et que si elle refuse sa main, son fils périra. Il va même jusqu'à faire trouver Menzicoff avec elle, afin qu'il l'engage à se déterminer à cet hymen. Scene entre Arsenie et Menzicoff; résolue enfin à monter à l'autel, elle trouve sous ses pas le cadavre de son fils : désespérée, elle poignarde Voldemar : le conseil fait grace à cette femme et à Menzicoff. Tel est à peu près le plan de ce misérable roman : cette piece a eu le succès qu'elle devoit espérer; c'est-à-dire qu'elle a déplu. Il n'y a eu que deux ou trois morceaux d'applaudis, mais on a été révolté des défauts monstrueux qui défigurent ce drame ; indépendamment du peu de liaison des scenes, de la froideur qui tue toute la piece, du style traînant et sans couleur, on seroit tenté de demander à l'auteur s'il a cru suivre le [illegible] commun de la nature en faisant assassiner [illegible]nt par un homme qui veut plaire à la mere [illegible]pouser. Cette tragédie n'auroit que ce vice, [illegible] seroit au nombre des plus mauvaises pieces :

on se flatte, c'est-à-dire Fréron et Linguet, qui sont aujourd'hui les deux maîtres fesseurs chargés de fustiger la Harpe, que cette piece paroîtra sur le théâtre de Paris. C'est-là que toute la sévérité se montrera. A la cour, en présence du roi, on n'ose céder à la mauvaise humeur; mais ici les critiques jouissent de tous leurs droits, et ils se promettent bien de ne pas épargner la nouvelle production théâtrale.

On a voulu trouver dans la mauvaise tragédie du sieur de la Harpe des allusions. On a cru reconnoître dans Menzicoff un ministre disgracié qui a laissé de la réputation et des partisans. Entre autres traits qu'on a saisis, c'est le reproche que se fait Menzicoff à lui-même, d'être parti pour son exil avec tout le faste qui l'avoit accompagné, tandis qu'il jouissoit de la faveur: un des personnages lui avoue que c'est cette magnificence, cet éclat, cet air d'afficher la supériorité qui lui ont attiré des ennemis innombrables; au reste le sort de cette piece est fixé. On l'a déclarée roman mal-tissu, sans intérêt, où sont clairs-semés quelques vers heureux; d'ailleurs nulle entente de la scene: on ne sait comment l'académie supportera cet échec; c'est l'ardente protectrice de M. de la Harpe, qui, à la vérité, mérite bien quelque reconnoissance de sa part; il est son enfant perdu. Ce corps a bien besoin d'un défenseur, puisqu'il ne peut se faire valoir par les talens dont il devroit être l'asyle. M. de la Harpe est le chevalier de cette compagnie jadis si célebre et maintenant au niveau de la Sorbonne. On a fait cette mauvaise épigramme sur la piece encore plus mauvaise du sieur la Harpe.

La Harpe au défaut du génie,
A su transporter savamment
Dans son pitoyable roman
Toutes les glaces de Russie.

Le parterre de Paris vient de donner un exemple de fermeté et d'indépendance républicaine. La Colonie, cet opéra-comique dont la musique est admirable, avoit été, pour ainsi dire, huée à Fontainebleau. A peine l'a-t-on remise sur le théâtre de la capitale qu'elle a attiré une affluence prodigieuse de monde. Du milieu des applaudissemens, une voix s'est fait entendre et a prononcé ces mots : c'est pour te dédommager de l'injustice de la cour : la vérité est que cet opéra-comique détestable pour les paroles, a été très-mal joué à Fontainebleau, et que d'ailleurs le sieur Gluck y a un parti considérable qui prononce des jugemens exclusifs.

Mlle. Clairon est toujours ici, jouant au mieux la souveraine, entourée d'humbles auteurs qui lui ont fait accroire qu'elle étoit princesse. Un homme indigné de toutes ces platitudes, lui a adressé ces vers au-lieu d'un madrigal.

Te voilà donc, ma chere Frétillon,
Après mainte et mainte fessée
Qu'au B. . . . l te donna la prostitution,
En Princesse tudesque aujourd'hui déguisée;
Deux aveugles, ma foi, t'ont mise en bon chemin;
La fortune et l'amour; profite de ta chance,
Mais crois-moi, par reconnoissance,
Ne vas pas donner au germain,
Ce que tu reçus de la France.

Je crois qu'il est inutile d'expliquer la nature du présent : cela s'entend ; qui aura lu les mémoires de Mlle. Frétillon, n'aura pas de peine à deviner ce qui n'est point une énigme. On dit que la princesse ne parle plus que de gouvernement, de législation ; il faut avouer que c'est un spectacle bien amusant pour un philosophe de voir la Clairon à la cour ! cette femme a toujours été un prodige de l'art, elle ne doit rien à la nature ; elle a l'esprit le plus ordinaire, un cœur

aride, une figure commune, une taille mal faite, et malgré ces obstacles, elle a trouvé le secret d'avoir la réputation d'une grande actrice, d'être la Melpomene et la protectrice de quelques beaux esprits, comme Marmontel, Diderot et plusieurs autres que je n'ose nommer parce qu'ils peuvent encore rougir. Enfin la Frétillon finit par jouer un rôle en Allemagne ; c'est une Maintenon en miniature: quoiqu'il y ait une grande différence entre l'original et la copie, Madame de Maintenon étoit fille de condition, avoit de l'esprit et de la beauté. La pauvre Duménil qui a été réellement une actrice de génie, se voit délaissée; dans l'indigence, pour ainsi dire, et sans prôneurs. Les circonstances, l'art d'en profiter, et sur-tout cette aptitude à prendre tous les déguisemens nécessaires, voilà ce qu'on peut appeller la science de l'homme qui veut réussir.

Marmontel, cet académicien dont je viens de parler, qui a passé sa vie à faire de durs vers, à flatter les gens en place et les catins, celles-ci sur-tout à la faveur de certains avantages de la nature bien différens de ceux qui devroient seuls faire la réputation d'un homme de lettres ; Marmontel, dis-je, a adressé à la vieille Arnoult une épître rimée où il en fait une déesse. Un rimeur son confrere lui a envoyé le lendemain de l'épître, un billet doux que voici.

Par tes vers de B.... l, voués à l'infamie,
    Eunuque de l'académie,
Mon pauvre Marmontel, crois-tu nous abuser?
    Que tu mens avec peu d'adresse !
Tu flattes sans esprit et sans délicatesse
    Aussi mal que tu sus baiser.;
L'émérite Laïs vient d'aller chez Kayser :
Pour visiter Mercure, est-on une Déesse?

M. le comte d'Artois a donné derniérement un très-grand souper, et avoit exigé que chacun apportât

apportât son couplet. On s'est empressé d'obéir. Les couplets rouloient tous sur Charlemagne, et les auteurs qui s'étoient entendus avoient eu l'art, en faisant l'éloge de cet empereur, de présenter en quelque sorte un tableau précis et fidele de tout ce qui constitue un prince accompli. C'est prêcher la vertu à la cour d'une maniere ingénieuse. Il seroit à souhaiter que les beaux esprits qui approchent des grands, suivissent cette route; les talens par ce moyen seroient utiles.

Il vient de se passer dans une de nos provinces méridionales, un événement qui, au premier coup-d'œil, ressemble à un de ces contes mélancoliques faits à plaisir et propres à effrayer les enfans. Cependant cette histoire est confirmée par les personnes les plus respectables, et quand on l'approfondit, on en découvre toute la possibilité. Le comte de *** voyageoit pour se rendre à une de ses terres. C'est un brave officier qui ne connoît point la peur; il se faisoit tard, il s'imagine de s'arrêter dans le château d'un de ses amis qu'il n'avoit pas visité depuis six à sept ans: il entre, il apperçoit quelque changement; on lui apprend que le seigneur est mort, mais que son fils qui a hérité de ses biens est dans le château. Le comte de *** monte, trouve en effet le jeune homme qui lui fait un très-bon accueil. Il lui raconte les circonstances de la mort de son pere qu'il paroît regretter beaucoup; on soupe, on conduit ensuite le comte dans une chambre assez grande qui étoit au bout d'une galerie. Notre voyageur étoit fatigué; il se hâte de se mettre au lit où le sommeil vient bientôt le surprendre. Sur les deux heures du matin, il est réveillé par un bruit sourd qu'il croit entendre comme si quelqu'un marchoit dans la chambre. Il entrevoit une espece de fantôme blanc. Il suit de l'œil

en quelque sorte les pas de cette figure ambulante. Ce spectre soupiroit, il va du côté de la cheminée, s'assied vis-à-vis un reste de feu et dit en gémissant : « Je puis donc encore me chauffer ! oh mon Dieu ! »

Le comte regardoit toujours : il examine, il voit que ce fantôme est de forme humaine, qu'il est couvert de haillons blancs. Le spectre s'avance vers le lit, tâte les matelats, et en un mot s'étend à côté du comte en murmurant ; » je vais donc me coucher encore dans un lit ! « alors le comte d'une voix ferme demande, » qui êtes-vous ? que venez-vous faire ici ? » aussi-tôt : -- « ah ! c'est vous, mon cher comte, et qui vous amene en cette horrible demeure ?.... est-ce que vous ne me reconnoissez pas.... votre pauvre ami ?.... Comment, repliqua le comte, vous seriez M**, et votre fils lui-même hier au soir m'a dit que vous étiez mort ! --- Je vis, mon cher ami, je vis, mais pour mourir mille fois par jour depuis six années entieres que ce fils dénaturé, que ce monstre m'a plongé dans un cachot où je ne me nourris en quelque sorte que de mes larmes. Le malheureux ! il n'a pas voulu attendre ma fin pour dévorer mon héritage ; il a corrompu quelques-uns de ses infames domestiques aussi scélérats que lui. On a répandu le bruit de ma mort, on a fait mes obseques comme si en effet je n'étois plus, et je languissois dans un cachot ayant à peine du pain et de l'eau, couvert de ces misérables haillons. On avoit oublié hier au soir de fermer la porte de ma prison, je m'en suis apperçu cette nuit ; aussi-tôt j'ai cherché à me procurer quelque soulagement. Je suis venu par hasard dans cette chambre ; depuis six ans je ne connoissois plus ni le feu ni

le lit, mes premiers mouvemens ont été de profiter de l'un et de l'autre, et mon dessein étoit d'attendre la mort sur ce lit, et de conjurer un fils barbare de me la donner.... » Le comte étoit plongé dans un accablement inexprimable ; un pere victime à ce point de l'avidité d'un fils dénaturé ! -- « Mon ami, s'écria-t-il, non, vous ne mourrez point, et le crime sera puni ; attendez tout de mon humanité, car il n'est pas besoin de sentir l'amitié pour se remplir de votre affreuse situation : rentrez dans votre souterrein sans qu'on ait le moindre soupçon, et soyez persuadé que vous serez bientôt vengé... » Le comte en effet vole à la cour, instruit le gouvernement de ce crime inoui, le pere est arraché à sa prison, il rentre dans tous ses biens, et son fils à son tour a disparu. On ne doute pas qu'il n'ait été condamné au même supplice qu'il avoit fait souffrir à son pere. Une prison éternelle dérobera ce monstre à l'échafaud où il devroit monter.

De Paris, le 3 Décembre 1775.

Le mariage de M. Bouret de Valleroche, l'un de nos financiers les plus hupés, fait le sujet de l'entretien de toutes les sociétés. Ses affaires se trouvant dérangées par des dépenses énormes dans lesquelles sa débauche l'avoit entraîné, il manquoit d'argent pour se procurer les faveurs d'une danseuse qui les mettoit à un très-haut prix. La demoiselle voulut bien lui faire crédit, et accepta en paiement pour 200,000 liv. de ses billets. Au bout de quelques mois, ce commerce se rompit parce que l'actrice ne voulut plus travailler que pour le comptant. Un vieux conseiller au parlement lui fit la cour, et, en magistrat éclairé, il aima mieux qu'il lui en

coûtât un serment que les restes de sa fortune; il l'épousa. La conseillere ruina son époux, comme elle eût ruiné son amant, et elle le dépêcha même de si bonne maniere qu'elle en devint veuve, il y a un mois. Se trouvant sans enfans, avec moins de charmes et dans la détresse, elle pensa à se faire payer par M. de Valleroche. Celui-ci ne put acquitter ses billets. La conseillere lui proposa un accommodement qui s'est réduit à ceci. M. Bouret de Valleroche l'a prise pour femme et a reçu ses billets en dot.

M. de Nicolaï, ci-devant militaire, ensuite homme de robe et enfin président au grand conseil, vient de donner sa démission de cette derniere charge. Lors du rétablissement du parlement, les membres qui composoient celui de Maupeou, furent placés au grand conseil; M. de Nicolaï avoit déclaré qu'il n'y entreroit pas et il y entra; il y a conservé séance jusqu'à présent; on impute sa retraite à l'humeur que lui a donné le refus qu'on lui a fait de la place de conseiller d'état, vacante par la mort de M. d'Ormesson; il l'avoit demandée, et elle a été accordée à M. de Monthion.

On connoît la gaîté françoise; elle se permet souvent des saillies piquantes que l'oisiveté et la malignité recueillent. Le vaudeville est une arme dont elle s'est servie bien des fois et avec succès, elle vient de l'employer encore, mais d'une maniere plus agréable; il paroît plusieurs couplets contre des personnes de la cour et de la ville qui y sont assez maltraitées : les bons esprits savent réduire ces sortes de saillies à leur juste valeur, mais elles n'en sont pas moins cruelles, ni moins désagréables pour ceux qui y sont calomniés. Au reste ces couplets sont mal faits, et la méchanceté sans esprit ne prend pas beaucoup en France.

Une lettre écrite par le patriarche de Ferney à M. le comte de Schomberg, et qui a paru dans plusieurs papiers publics, vient de blesser cruellement un de ses protégés. On y lit un éloge très-complet de l'ouvrage de M. de Guibert qui a concouru pour le prix de l'académie françoise, et il finit par y dire que c'est l'œuvre d'un homme de génie, et que celui de M. de la Harpe est d'un homme d'esprit. Cette lettre qui ne devoit pas sortir de l'intimité, désespere le coopérateur du mercure et les membres de l'académie qui l'ont couronné.

M. Turgot a proposé au roi de charger M. de Voltaire de diriger un essai de la levée de l'impôt unique dans le pays de Gex. Le ministre sollicitoit aussi le titre de marquis pour cet homme célebre, mais le roi a craint le reproche d'honorer l'irréligion.

Voltaire détruit des opinions peut-être utiles, mais il bâtit des villes et des villages. On vient de faire ces vers en son honneur.

IN VOLTARIOPOLIM.

Sumptibus hanc propriis struxit Voltarius urbem :
Hìc effudit opes, dùm scriptis edocet orbem ;
Mænia si starent, ejus dùm scripta manebunt,
Urbs æterna fores, æternum nomen haberes.

En voici l'imitation en vers françois par le même auteur.

Voltaire à ses dépens, fit bâtir une ville :
C'est ici qu'il fixa mille artistes divers,
Tandis que ses écrits instruisoient l'univers,
A tous les malheureux il ouvroit un asile.
Ah ! si nos murs pouvoient durer
Aussi long-temps que ses ouvrages,
Ce lieu célebre en tous les âges
A l'éternité même oseroit aspirer.

De Paris, le 9 Décembre 1775.

Je crois, Monsieur, que toutes nos têtes françoises sont tournées, jamais la mode n'a autant signalé ses extravagances : ce sont des couleurs singulieres de soupirs étouffés, des bonnets aux plaintes ameres, etc. Il faut cependant avouer que cette même nation chez laquelle ces miseres s'imaginent, est capable de s'occuper d'objets importans.

Des auteurs et des libraires se sont permis un ouvrage diffamatoire, intitulé : *L'Ombre de Louis XV*, dans laquelle on a eu la scélératesse de représenter ce prince dans les enfers s'entretenant avec Cartouche, Nivet, Mandrin. Le gouvernement poursuit avec une espece d'indignation bien légitime ceux qui ont imaginé cette horreur. Il y a un libraire de Cahors, deux autres de Tolouse et le dernier de Bordeaux qui sont en prison pour cet objet. M. de Miroménil a commis la connoissance de cette affaire au parlement de Bordeaux, et lui a écrit que l'intention du roi étoit que l'on jugeât les criminels à la rigueur comme coupables de lese-majesté.

On va donner à la comédie françoise la tragédie de *Loredan*. Je crois vous l'avoir déjà annoncée, en vous prévenant que c'est une espece de larcin que M. de Fontanelle son auteur, chargé de la gazette des deux-Ponts, a fait à M. d'Arnaud qui lui avoit confié son plan de Mérinval. Ce dernier drame qui vous a sans doute fait verser des larmes est le même sujet : M. de Fontanelle a seulement déguisé les noms. Au reste, c'est au public à décider laquelle des deux pieces vaudra mieux ; il peut y avoir dans l'une et dans l'autre des beautés qui ne se ressemblent point.

Il vient de mourir un de ces mauvais sujets qui parmi nous s'annoncent sous le titre d'abbé. Celui-ci avoit quelque esprit, jouoit assez passablement le bouffon, étoit un très-méchant prêtre, quoiqu'il eût plusieurs bénéfices, et sur-tout il avoit le talent de faire sa fortune et de ramper; il prenoit avec beaucoup de souplesse la livrée du grand qu'il approchoit. Je crois inutile de vous dire qu'un être crayonné sous ces traits s'étoit immiscé dans l'académie françoise, et qu'il avoit l'honneur d'être le valet de pied des encyclopédistes. Il étoit si bon courtisan qu'après avoir loué outre mesure M. de Choiseul dont il avoit arraché des pensions, le lendemain de sa disgrace, il se mit à prostituer sans pudeur sa petite muse à M. le chancelier. Cet abbé respectable avoit su, quoique tout contrefait, s'ériger en greluchon de plusieurs de nos filles; la Favart entr'autres, femme du poëte de ce nom, avoit été sa Corinne. M. l'abbé s'étoit appliqué à déshonorer de tous côtés le mari, qu'il appelloit son cher ami. Il avoit fait accroire qu'il couchoit avec sa femme et qu'il composoit les trois quarts des opéra-comiques de l'époux. Ce n'étoit pas assez que le mari fût déclaré cocu; il passoit pour le prête-nom du bel esprit, M. Fusée de Voisenon; c'est le nom de cet académicien qui vient de faire la plus horrible fin. Les remords se sont emparés de lui lorsqu'il a vu la mort s'approcher, il a imploré jusqu'à son dernier soupir la miséricorde divine, en avouant avec des cris affreux, que ses crimes ne lui permettoient pas de l'espérer. L'abbé de Voisenon étoit d'ailleurs un de ces agréables de bonne compagnie qui font rire les seigneurs et les catins: Dieu l'absolve; mais ce n'est pas ici le lieu de s'appesantir sur la morale. Quel exemple pour M. de Voltaire!

je crois que la mort de son ami, car c'étoit un de ses intimes, et sur-tout sa fin, barbouilleront un peu l'imagination riante du vieux seigneur; il se verra mourrir comme l'abbé Terrasson, mais avec moins de philosophie, quoique philosophe de son métier et le patriarche des philosophes. Vous savez que l'abbé Terrasson ayant perdu un œil, un de ses amis lui en marquoit sa peine; et moi, interrompit l'abbé, je n'en suis pas fâché, je déménage tout doucement. L'encyclopédie voudroit bien faire remplir le fauteuil académique que laisse l'abbé de Voisenon, par l'illustre de la Harpe. Les jolies femmes ayant madame de Beauharnois à leur tête, sollicitent pour M. Dorat. Le public desire M. Lemiere, et on présume que la cour, pour se tirer de ce conflit, nommera l'archevêque d'Aix.

Il paroît que voilà une guerre ouverte entre la Harpe, Linguet et Fréron; ces trois messieurs s'accablent réciproquement d'honnêtetés littéraires; c'est ce dernier qui a la palme, il accable de sarcasmes le poëte chargé de couronnes. M. de la Harpe mord, mais ce n'est qu'aux jambes; quelques coups de fouet de Fréron l'écarteront aisément. Tout cela amuse notre peuple badaud qui a toujours faim de spectacles; ou la greve, ou Nicolet, ou la comédie, ou les plats libelles des avocats, voilà les dignes amusemens de ces brillantes sociétés qui prétendent avoir brevet exclusif d'esprit, de goût et de gaîté.

Mlle. Raucourt, que Linguet dans son journal a traité de belle statue a dit assez plaisamment que c'étoit l'idole de Dagon qui l'écraseroit. Il faut croire que quelque bel-esprit avoit soufflé la réponse à cette actrice. C'est en effet une belle statue, mais qui n'écrasera personne.

Elle pourra bien ruiner quelques honnêtes gens qui seront la dupe de sa figure imposante ; il ne faut pas abuser des termes.

Voici une chanson assez médiocre du vieux chansonnier l'Attaignant, sur l'élévation de M. de St. Germain.

Sur l'Air du menuet d'Exaudet.

St. Germain,
Dès demain
Je m'engage;
De la gloire de l'Etat,
Du bonheur du soldat,
Ton nom seul est le gage.
Autrefois
A ta voix
La victoire
Sur nos pas eût accouru
Si l'on avoit voulu te croire.

Mais périsse dans l'histoire,
Ainsi que dans la mémoire,
D'un rival
Trop fatal
A la France
Les manœuvres et les maux
Qu'entraîna d'un héros
L'absence.

Les vertus
Qu'un Titus
Notre pere
Va chercher dans les déserts,
Montrent à l'univers
Un nouveau Bélisaire.
Aujourd'hui,
Comme lui,
Tu pardonnes :
Puisse trouver du retour
L'exemple qu'à la Cour
Tu donnes.

On remet le 12 de ce mois à la cour, la tragédie du connétable de Bourbon, que la reine

protege singuliérement; l'auteur (M. de Guibert) a retouché les 4me. et 5me. actes, il y a jetté plus d'intérêt, mais selon les apparences il n'aura point corrigé le style, parce que cette partie ne se corrige point, et que lorsqu'on n'a point un style à soi on ne s'en fait pas un. C'est peut-être une des parties les plus rares dans nos écrivains. M. de Guibert a du talent, de la fierté dans les récits, de la noblesse dans l'expression, mais il manque de goût, autre qualité qu'on acquiert difficilement, quand on est parvenu à un certain âge. Le goût est une espece de tact de sentiment qui en quelque sorte naît avec nous, c'est peut-être une suite physique de la finesse des organes, et l'on n'atteint point à cette délicatesse de perception si la nature nous l'a refusée.

L'ambassadeur de Russie s'est plaint de quelques traits qui se trouvent dans Menzicoff et dont il a pensé que sa cour seroit blessée, ce qui a fait donner ordre que la piece ne fût point jouée sur notre théâtre de Paris.

On attend avec impatience l'édition des œuvres de Piron, en 7 vol. in-8vo. La vie de ce poëte célebre, à bien des égards, renferme une foule d'anecdotes qui formeront un tableau divertissant; on voudroit bien retrouver toutes les épigrammes, mais je crains que la sagesse n'ait été trop sévere et qu'elle n'ait retranché des morceaux qui auroient peut-être offensé les mœurs, mais où le talent se seroit fait admirer.

Il vient d'arriver un événement tragique; une famille entiere, le pere, la mere et leurs enfans ont été mordus d'un chat enragé, ce que ces malheureux ignoroient; ils n'ont pas su prendre des précautions; et au moment que le mal s'est déclaré, il n'y avoit plus de remede; on a donc été obligé d'étouffer cette malheureuse famille;

la mere qui s'est doutée qu'on alloit leur donner la mort, crioit au moment de ses accès de rage: qu'on épargne mes enfans !

Il y a une espece d'épidémie répandue dans notre capitale et qui a tout le caractere de ce mal que l'on a nommé la grippe; c'est un rhume considérable accompagné d'un grand mal de tête et de la fievre : beaucoup de gens en meurent, et les hôpitaux regorgent de malades : on attribue cette révolution à des brouillards continuels qui depuis quelque temps enveloppent notre horizon et interrompent l'élasticité de l'air.

De Paris, le 16 Décembre 1775.

Une infinité de candidats se présentent pour la place de l'abbé de Voisenôn à l'académie françoise, jusqu'à présent il paroît que ce sera M. l'archevêque d'Aix, qui succédera à ce prêtre si profane Qu'a fait ce prélat ? Il est lié avec beaucoup d'académicieus; pourtant on lui donne du mérite; au reste c'est un parti pris, nul n'aura d'esprit hors nous et nos amis. Il est bien décidé qu'il n'y aura que les encyclopédistes qui entreront dans ce paradis littéraire; tous ceux qu'ils ont réprouvés sont à jamais répudiés par l'académie. Il faut convenir pour la consolation de ceux qui ne sont pas au nombre des prédestinés, qu'on commence à être dans le secret; on sait que l'intrigue et l'esprit de partialité ouvrent seuls les portes de ce sanctuaire, et aujourd'hui le titre d'académicien n'a que la valeur des jettons qui font leur rétribution. Il est permis d'avoir du talent, de la réputation, sans être inscrit dans la classe privilégiée des quarante. M. Turgot va, dit-on, rendre le commerce libre; il en sera de même de l'esprit : permis à tout le monde de se faire un nom dans la littérature et

d'espérer à se faire un parti et des talens : ô philosophie, que votre masque est peu fidele, ce ne sont point là vos traits. Espérons que les choses se rétabliront, et que la philosophie, cet amour si vanté de la sagesse, se montrera sous sa véritable forme.

Un mari depuis quelque temps s'appercevoit que sa femme sortoit plus souvent qu'à l'ordinaire ; la jalousie vient d'abord s'emparer de son cœur, il a la force de dissimuler. Enfin, il prend la résolution de s'éclaircir sur ce qu'il n'appréhendoit que trop de pénétrer. Il feint un voyage, se cache dans une maison voisine, suit sa femme sans qu'elle le voie, arrive sur ses pas dans un fauxbourg, la voit entrer dans une allée sombre et monte avec elle jusqu'à un cinquieme étage ; il s'arrête et écoute : sa femme avoit fermé la porte sur elle. Il entend : je vous l'ai dit, il faut vous mettre toute nue ; comment, dit la femme, la pudeur m'empêche de vous satisfaire. — Si vous ne voulez pas, renoncez à ce qui fait l'objet de vos vœux. La femme enfin s'étoit déterminée; elle avoit quitté ses habits, elle étoit nue, quand le mari enfonce la porte, entre l'épée à la main, et cherche le galant, il trouve une vieille femme assise sur une espece d'escabelle et qui tombe aussi-tôt à ses genoux, sa femme d'un autre côté étoit aux pieds de son mari. Eh mon ami, pardonnez-moi, pardonnez-moi ; madame que vous voyez, devoit me faire voir le diable, c'est pour cette raison que je suis dans cet état. Ah, replique le mari, en remettant son épée, passe pour le diable : j'imaginois une sottise plus considérable, allons madame, suivez-moi, et vous coquine, si vous faites encore ce personnage, j'en instruirai la police.

On m'apporta derniérement un livre ayant

pour titre : *Systême physique et morale de la femme, etc.* par M. Roussel, médecin de Montpellier. M'étant prévenu que ce seroit encore un traité scientifique fort ennuyeux, je ne l'aurois pas lu, si un de mes amis ne m'en avoit fait l'éloge. J'ai trouvé en effet, que cet ouvrage d'un médecin étoit plein d'élégance, d'esprit et de philosophie; qu'il offroit des idées neuves ou du moins singulieres et fort opposées à celles que nous avons relativement au sujet qu'il traite. Par exemple M. Roussel démontre qu'il est non-seulement permis, mais même ordonné par la nature, que les femmes soient capricieuses, inconstantes; que le caprice leur sert de préservatif contre le dégoût des hommes, qu'il empêche les désirs de l'homme de s'éteindre, que l'inconstance dispose les meres à aimer successivement et sans distinction tous les enfans que leur union fait naître L'auteur condamne la lecture des romans à laquelle les femmes se plaisent tant, et voici ses raisons.

« Un des effets les plus nuisibles de la lecture des romans, c'est de nous faire perdre de vue la véritable mesure avec laquelle nous devons les juger. En ne nous offrant que des modeles de constance et de fermeté, cette sorte de livres nous familiarise trop avec l'idée d'une perfection peu compatible avec la foiblesse humaine; de sorte que chacun s'attendant à voir cette idée se réaliser en sa faveur, se regarde comme l'objet d'un malheur particulier, lorsqu'il vient à être détrompé Si on jugeoit mieux de l'état naturel des choses, une sage indifférence prendroit peut-être la place du dépit et de la fureur, parce qu'on s'indigne rarement contre un mal commun et nécessaire. D'ailleurs les femmes n'ont pas besoin de toutes ces qua-

lités imaginaires, dont les auteurs prennent soin de les parer; elles seront toujours assez dangereuses, même avec ce que notre orgueil nous fait appeller en elles des défauts.

« La lecture des romans est encore plus dangereuse pour les femmes, parce qu'en leur présentant l'homme sous une forme et des traits exagérés, elle les prépare à des dégoûts inévitables, et à un vuide qu'elles ne devoient pas raisonnablement espérer de trouver ».

M. Roussel nous contredit encore, sur l'usage de la promenade que nous regardons comme fort utile.

« La promenade, par laquelle les gens oisifs croient s'acquitter envers la loi générale qui nous condamne à nous occuper et à agir, n'est point un travail, mais un délassement du travail : elle n'en a point les effets, comme elle n'en remplit point les conditions. Ce genre d'exercice, au-lieu d'imprimer un mouvement alternatif aux différens muscles, ne fait mouvoir que les parties inférieures du corps; toutes les parties supérieures restent immobiles. Les humeurs, à qui les premieres ont donné une impulsion vive, doivent éprouver de la part des autres une résistance considérable, qui en rend le cours peu uniforme, et la distribution inégale. Il y a encore cet inconvénient dans les promenades, sur-tout dans les promenades solitaires des personnes d'une santé foible, ou d'une constitution mélancolique; c'est qu'elles sont une occasion pour ces personnes de se livrer à tout le vuide de leur ame, à cette intempérance d'idées qui les charme, en fatiguant les ressorts de leur esprit, et aux extatiques visions dont elles se repaissent : de sorte que le fruit qu'on retire de cette espece d'exercice,

est d'en revenir la tête et les jambes excédées, pour retomber dans une inertie pire que celle dont on vouloit par-là se garantir ».

De Paris, le 23 Décembre 1775.

Les religieux se plaignoient depuis longtemps que leur nombre diminuoit de jour en jour. Le nouveau réglement qui n'admet les vœux qu'à vingt ans est, selon eux, la cause de cette stérilité; en conséquence ils ont fait une députation en forme au clergé. Le général des Dominicains étoit à la tête. On prétend qu'il a fait un discours plein d'éloquence, s'il n'étoit pas fort de logique, où d'après sa façon de penser, il établissoit la nécessité de rappeller l'ancienne constitution qui faisoit proclamer les vœux à quinze ou seize ans; il prétendoit que c'étoit l'âge heureux où l'on est encore dans l'innocence des mœurs, il vouloit dire sans doute, l'aveuglement et l'ignorance totale des sens et du monde. Il appuyoit encore sur la pureté de l'hommage du jeune cœur dont les premiers soupirs se tournent vers le ciel et qui en se pliant de bonne heure au joug étroit des regles monacales vient à bout de concilier la nature avec la religion; au-lieu qu'à vingt ans, la fougue des passions s'est déjà fait sentir : alors on a contracté avec le vice une habitude appuyée du raisonnement, ce qui acheve la corruption...... Tout cela étoit très-beau assurément; le clergé a paru convaincu des argumens du moine disert, il a couru porter à la cour le résumé de sa harangue. La réponse a été courte, on a ri au nez de ces Messieurs. Les dévots crieront, pleureront, accuseront la philosophie et la dépravation du siecle; les gens sensés répéteront, qu'il n'y

« rien de plus absurde que de garotter d'imbécilles victimes qui ignorent la pesanteur du joug qu'on leur impose, comme le stupide agneau ne voit pas que le fer qu'on lui présente va l'égorger. Ils ajouteront, ces esprits éclairés par la vérité, qu'il est temps que ces erreurs monastiques se détruisent, le fantôme n'a que trop subsisté. Qu'on mette à la place de ces célibataires à charge à tout ce qui les environne, des citoyens, des colons, des peres de famille, des hommes enfin nécessaires au bien de la société, qu'on suive l'exemple de l'Angleterre. Mais il y a tout lieu de croire que les Maurepas, les Turgot, les Malesherbes ne céderont pas à cette criaillerie de moines. Que ces êtres inutiles achevent leur carriere obscure dans leurs cloîtres et qu'ils se contentent d'avoir eu la peste, sans vouloir la communiquer.

Adele de Ponthieu se traîne à l'opéra, tandis que notre comédie Françoise nous remontre de temps en temps le célibataire interrompu à chaque moment par la maladie vraie ou supposée de quelque auteur.

On attribue à le Kain une espece de mécontentement au sujet de son voyage à Berlin. Le roi de Prusse l'a, dit-on, accueilli avec bonté, s'est plu à causer avec lui sur son art, en a disserté on ne peut pas mieux, au point que le Kain croyoit entendre Esope ou Roscius parler du talent théâtral; il espéroit que quelque témoignage solide de la bienfaisance du roi couronneroit cette dissertation, mais il a trouvé la leçon un peu seche et que la munificence royale n'avoit pas autant éclaté que le génie et le goût d'un souverain dont la littérature s'honore. Tout ceci n'est peut-être qu'une fausse imputation dont on charge le Kain. Dans ce

pays-ci, on fait parler admirablement bien les pantomimes; il n'y a pas jusqu'aux académiciens auxquels on prête de l'esprit et de la réputation. C'est une dame de qualité la comtesse de Turpin qui a hérité des paperasses du vieux petit abbé de Voisenon. Il n'est pas douteux qui si on publie cet insipide recueil, on donnera un pesant soufflet à la société, on y verra combien en général elle a peu de goût, combien elle s'occupe de miseres, de riens que l'on peut comparer à ces enluminures qui n'ont d'autre mérite qu'un foible vernis, et souvent la couleur même est-elle de convention. Qui juge donc des talens? ceux mêmes qui les cultivent : à la longue leur voix se fait entendre et prononce l'arrêt irrévocable. Les gens du monde ne sont que leurs échos, encore souvent rendent-ils mal le jugement. Ce petit abbé de Voisenon est bien une preuve qu'on peut figurer dans les cercles en maniere de bel-esprit sans avoir le moindre talent. Le bâtelage, l'effronterie, les mauvaises mœurs, la flatterie dégoûtante, voilà ce qui avoit poussé ce personnage jusqu'à l'égoût de l'académie, et l'égoût est bien plus vaste que le temple.

La traduction de Shakespear est prête à paroître; on espere qu'elle aura du succès. Le traducteur (M. le Tourneur) est connu par son Yong François qui jouit d'une grande réputation : en effet, l'imitation, car ce n'est pas une traduction, est au-dessus de l'original pour la vivacité et le goût. Il y a des longueurs sans nombre dans l'Anglois, et le François a su faire un tableau fini de traits épars et semés souvent sans choix. On regarde comme une entreprise hardie de nous présenter Shakespear dans toute son étendue. Il y aura des scenes qui nous transporteront, d'autres nous rebuteront, nous paroîtront mons-

trueuses, ridicules, absurdes. La raison de cette espece de jugement si contradictoire est bien simple. Le tragique Anglois réunit plusieurs tons, quelquefois Shakespear a écrit pour le peuple comme Moliere a fait le médecin malgré lui, George Dandin, pour nos épais bourgeois. Ces tableaux disparates ne peuvent être saisis que par un œil accoutumé à ces passages rapides du sublime au bas, et cela se touche : cependant les grandes beautés pourront fermer les yeux sur ces défauts ou du moins les adoucir. Un des collaborateurs de M. le Tourneur est un homme d'esprit et de sens qui a passé sa vie en Angleterre et qui en possede les divers usages et les coutumes, ce qui est nécessaire pour rendre fidélement ces images qu'on veut transporter dans une langue étrangere.

Voilà la lettre de M. de Voltaire au comte de Schomberg dont je vous ai parlé.

De Ferney, le 16 Septembre 1775.

« J'AI été un peu piqué, que M. de Guibert ne m'ait pas honoré d'un exemplaire de son éloge de M. le maréchal de Catinat. J'ai été si charmé de cet ouvrage, que je pardonne à l'auteur son indifférence pour moi. Je trouve dans ce discours une grande profondeur d'idées vraies, nobles, fines et sublimes, des morceaux d'éloquence très-touchans ; une fierté courageuse et l'enthousiasme d'un homme qui aspire en secret à remplacer son héros. Ce sentiment perce à chaque ligne. Le discours de M. de la Harpe est d'un digne académicien, plein d'esprit, d'éloquence et de goût; l'autre est d'un génie guerrier et patriotique. Ces deux ouvrages valent bien le mausolée du maréchal de Saxe. J'avoue que nos discours pour l'académie du temps de Louis XIV, n'appro-

choient pas de ceux qu'on fait aujourd'hui. C'est l'effet de la vraie philosophie, elle a donné plus de force et plus de vérité à nos esprits. Je ne fais ici, Monsieur, que vous dire ce que vous savez mieux que moi. C'est à vous qu'il appartient de juger lequel de ces deux portraits de M. de Catinat est le plus beau et le plus ressemblant. Vous êtes du métier de ce grand homme; ce n'est pas à moi d'en parler devant vous. Je me borne à vous remercier de votre souvenir, à vous présenter mon sincere et tendre respect. »

M. de Guibert a fait la réponse suivante :

« M. le comte de Schomberg m'a communiqué, Monsieur, ce que vous avez eu la bonté de lui mander au sujet de mon éloge de Catinat. Vous n'auriez pas à me reprocher de ne vous l'avoir point envoyé, si j'eusse été vainqueur. J'ai cru que l'ouvrage couronné avoit seul le droit de vous être offert. J'ai rendu avec transport un hommage public à la mémoire de Catinat. Il est, depuis long-temps, le héros de ma pensée; et j'aurois encore mieux aimé d'écrire son histoire que son panégyrique. Cette disposition à le louer par des faits plus que par des phrases, et à tirer ainsi le mérite de mon discours, plus de lui que de moi, a peut-être un peu nui aux formes académiques; mais je m'en console en apprenant que vous l'avez lu avec intérêt. J'ai prétendu en secret à votre suffrage plus qu'à la couronne de l'académie. Retiré au pied des Alpes et y faisant le destin de notre littérature, vous pouvez vous appliquer avec justice ce vers de Sertorius : *Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.* »

Parmi les ouvrages qui ont été cette année l'objet d'une vigoureuse prohibition, il n'en est point dont le canevas excite davantage la curiosité des lecteurs que le poëme en six chants, intitulé *les*

deux Regnes. On ne peut dire que l'auteur manque de talens, mais il faut que les lecteurs soient rassasiés de prose sur une matiere aussi piquante avant de rechercher l'histoire en vers d'événemens qui nous intéressent de si près. L'auteur prend la France à la mort de Louis XIV, et ne cesse de versifier que quand il est parvenu au moment actuel.

Voici quelques autres pieces dont il m'a échappé de vous parler et qui méritent, soit par leur objet, leur hardiesse ou le nom des auteurs, d'être distinguées dans la foule d'écrits de toute espece dont nous sommes inondés.

LE CHINOIS ENDOCTRINÉ

PAR UN PARISIEN.

Cette Piece et la Réponse sont attribuées au Roi de Prusse Fréderic II.

Vous qui reçûtes la naissance
Dans les vastes murs de Pekin,
Qui n'avez vu dans votre enfance
D'autre fiacre qu'un Palanquin,
Qui n'avez point de connoissance
Qu'à Delphes sous un baldaquin
Certaine Prêtresse en démence,
Organe d'un sacré coquin
Exhaloit son extravagance
A cheval sur un maroquin (*)
Qu'il lui servoit de trousquin;
Ni de la divine science
Contenue au docte bouquin
De Scot ou de Thomas d'Aquin:
Vous qui vivez dans l'ignorance
Des lieux où tour à tour Tarquin,
Sylla, César et Sixtequint
Ont fait respecter leur puissance;
Lieux où Scipion l'Africain
Fit admirer sa continence,
Où Curius un peu mesquin

(*) La peau du serpent Python.

Mangeoit ses navets en silence ;
Où Néron fit périr Lucain ;
Où la mollesse et l'indolence
Ne redoutent plus que Pasquin :
Rendez graces à la Providence
Qui vient de vous conduire en France
Sans vous arrêter au Tunquin. (*)
Laissez le thé, buvez du vin,
Jouissez de votre existence,
Malgre vos préjugés d enfance
Croyez que Paris vaut Nankin : (**)
Riez, allez voir Arlequin,
Le Palais magique où l'on danse [***]
Et du cothurne au brodequin
Promenez votre nonchalance :
Mettez pourtant quelque distance
Entre Nicolet et le Kain : (****)
Parcourez la circonférence
Qu'arrose Monsieur Outrequin (*****)
Sachez donner la préférence
Aux tableaux du Dominiquin
Sur ceux d'un Peintre Manequin ; (******)
Connoissez-en la différence.
A table abrégez la séance,
Mangez fort peu de ramequin
Rafinement d'intempérance,
Défiez-vous du marasquin ;
Croyez-en mon expérience,
Et des Nymphes en casaquin,
Malgré leur tendre complaisance,
Comme d'un tygre ou d'un requin,
Point d'hyménée ou de Vulcain
Craignez la malheureuse chance.
Si quelque intrépide faquin,
Ebloui de votre opulence,
Vous aborde d'un air d'aisance,

(*) Le Tunquin est sur la route.
(**) Seconde ville de la Chine.
(***) L'Opéra.
(****) Nicolet, maître d'un spectacle forain. Le Kain, fameux acteur tragique.
(*****) Entrepreneur de l'arrosement des Boulevards, promenade à la mode.
(******) Grande poupée qui sert de modele aux Peintres.

Vous fait la cour et vous encense,
Ne lui prêtez pas un sequin,
Mais rendez-vous à l'évidence
D'un secret de grande importance
Que vendroit un Franciscain
Qui dans sa superbe ignorance
Et vû de Pekain la distance,
Vous croiroit un Américain, (*)
Et que je veux sans exigence
Ancrer dans votre conscience.
Dussé-je prendre un vilbrequin.
Dans un jardin, séjour de volupté,
Le Tout-Puissant créa le premier homme,
Robuste, agile et brillant de santé,
En lui laissant entiere liberté
D'user de tout, excepté d'une pomme,
Puis de son flanc tira pendant son somme,
Pour sa compagne une jeune beauté
Qui le perdit, hélas! et voici comme
Adam par elle et le serpent tenté,
Mangea la pomme, et Dieu dans sa colere
Maudit Adam et sa postérité.
Mais n'écoutant bientôt que sa bonté,
Il réforme cet arrêt trop sévere
En ordonnant (ineffable mystere)
Que par son Fils Adam fût racheté.
Le fils de qui? Le Fils de Dieu le Pere,
Son fils unique; il descend sur la terre
En corps humain, une Vierge est sa mere.
Trente-trois ans humble et pauvre ici-bas,
Haï des Grands, suivi par le vulgaire,
Persécuté par Anne et Caïphas,
Trahi par Jude et renié par Pierre,
Il meurt enfin du plus honteux trépas,
Sur une croix entre deux scélérats.
Sans ce moyen propice et salutaire
Qui nous sauva, nous étions, mon cher frere,
Et vous, et moi, pour jamais réprouvés:
Croyez cela, Monsieur, si vous pouvez.

(*) Les Américains nouveaux venus des Colonies, sont fort sujets à Paris à être escroqués.

Réponse du Cathécumene Chinois.

Gentil François, je vous rends grace
De vos salutaires leçons,
Je ne les prends pas pour chansons :
Dans mon esprit je les repasse.
Après vous avoir écouté
Dans un respectueux silence,
J'ai lu, réfléchi, consulté,
Depuis mon arrivée en France.
Souffrez que je parle à mon tour,
Et daignez éclaircir mon doute.
Vous voulez m'ouvrir une route :
Il faut y répandre du jour.
La foi bien-tôt pourra m'instruire,
Me dites-vous, je le desire ;
En attendant, j'ai la raison
Qui dans tout temps est de saison.
Vous savez bien que notre empire,
Tous camus que sont les Chinois,
Avoit des mœurs, avoit des loix,
Une longue suite de Rois,
Avant qu'en Europe on sût lire
Ou même compter par ses doigts.
Vos Thalès et les Zoroastres
N'étoient pas même encore nés,
Et dans nos climats fortunés
Déjà les nouveautés des astres
Des siecles les plus reculés
Etoient prévus et calculés.
Graces à l'Etre nécessaire
Que nous adorons vous et moi,
De la raison qui nous éclaire
Nous avions fait un noble emploi.
Croirai-je avec vous qu'un bon pere,
Prodigue de soins bienfaisans,
N'égale pas tous ses enfans,
Et que l'un à l'autre il préfere ?
Que nous méritions sa colere
Pour avoir ignoré long-temps
Des secrets qu'il voulut nous taire,
Et dont il nous a fait mystere
Tout au moins pendant cinq mille ans ?
Que de millions d'ames Chinoises,

Ou Tartares, ou Japonoises,
Indiennes et Tunquinoises,
Perderont leur salut éternel
Pour n'avoir pas lu le Missel !
Si les seules ames Françoises,
Italiennes, Polonoises,
Espagnoles et Portugaises,
Avoient le droit d'aller au Ciel,
Si Confutzée et sa belle ame
Etoient destinés à la flame,
Dieu seroit injuste éternel.
Vainement Riballier (*) déclame,
Je m'en rapporte à Marmontel; (**)
Pardonnez si je ne puis croire
Votre très-incroyable histoire.
Les Chinois (seroit-ce à leur Dam ?)
Jamais ne connurent Adam,
Ni l'échantillon de sa côte,
Et certes ce n'est pas leur faute.
Enfin Dieu veut nous sauver tous,
Du moins ainsi le dites-vous:
Car vous n'êtes pas Janséniste.
Eh bien ! je parle au Moliniste.
Nous sauver tous, Dieu l'a voulu,
Dites-vous qu'il ne l'a pas pu ?
Et vous, de St. Cyran disciple,
Croyez-vous me répondre mieux ?
Votre embarras doit être triple
Dans votre systême odieux:
Quoi ? dans la sagesse éternelle,
Fixant les arrêts du destin,
Dieu de sa bouche paternelle
Dicta cet arrêt inhumain ?
Pour un sur mil gloire immortelle,
Pour le reste tourment sans fin.
Sectateur d'un dogme exécrable
Je te dis pour jamais adieu;
Tu te vantes d'avoir un Dieu
Et tu n'adores que le Diable.

(*) Syndic de Sorbonne, qui a censuré le Roman de Bélisaire.

(**) Auteur du Roman de Bélisaire, qui canonise les Marc-Aurele, les Socrate, etc.

Prêchez-moi

Prêchez-moi tant qu'il vous plaira,
Vous le doyen de mes apôtres,
Mais aimons-nous les uns les autres :
Quand la grace m'éclairera
Je serai tout-à-fait des vôtres.

DE L'ESPRIT DE PARTI.

Dialogue du Poete et de son Ami, par M. de Chabanon.

L'AMI.

Alcipe est, je l'avoue, un personnage unique :
Philosophe, guerrier, courtisan, politique.
Que n'est-il point ? profond et léger tour-à-tour,
L'oracle des conseils devient l'homme du jour,
Il possede à lui seul tous les esprits ensemble.

LE POETE.

Tous ! c'est beaucoup vraiment, mais dans ceux qu'il rassemble
Il en est un de trop, soit dit sans le flatter,
C'est l'esprit de parti qui peut tous les gâter :
Dangereuse fureur, détestable manie,
Qui corrompt les vertus et détruit le génie.

L'AMI.

Quel brusque emportement. A quoi bon ce courroux ?
Parlons sans nous fâcher : çà définissez-nous
Cet esprit dangereux qui déplaît tant au vôtre.

LE POETE.

Celui qui nous défend de nous servir du nôtre,
Qui dans les factions nous tenant engagés,
Infecte la raison de ses sots préjugés
Lui fait voir les objets tels qu'il les voit lui-même,
Qui de sang froid échauffe et rend par son systême ;
Veut que l'homme aveuglé, fuyant ce qui lui plaît,
Soit l'homme d'une secte et non pas ce qu'il est ;
Qui le livre en esclave à l'erreur mensongere
Et rend faux ou douteux le vrai qu'il exagere.
En vain je chargerois ce tableau peu fini,
Cet esprit ne seroit qu'à moitié défini ;
Des exemples vivans le feront mieux connoître :
Ecoutez Varilas dogmatiser en maître.
Ennemi de la Cour et du Gouvernement,
Il ne peut approuver un nouveau réglement ;
Ceux qu'à peine on prévoit, d'avance il les condamne.

» Turgot est de l'erreur l'instrument et l'organe ;
» Toujours dans ses projets , loin du but emporté ,
» Il ne parle et n'agit que pour la liberté ,
» Il la veut absolue : et quoi qu'il en arrive ,
» Pour blâmer son système, il permet qu'on écrive.
Telle est de Varilas l'imbécille clameur :
Heureux encor , heureux ! si dans sa brusque humeur
Condamnant de Turgot la haute intelligence,
Il a pour ses vertus un peu plus d indulgence.
Peut-être il vous dira qu'à Limoge on le hait,
Que sacrifiant tout à son seul intérêt,
Et toujours le couvrant de l'intérêt du Prince ,
De ses concussions il remplit la Province.

L' A M I.

Mais comment sur ce point mentir impunément ?
De toutes ses cent voix le public se dément;
Que veut donc Varilas ? quelle mouche le pique ?

L E P O E T E.

Ce qu'il veut ? écoutez. Voici qui vous l'explique ;
Chez maint premier Commis tout-puissant autrefois ,
Chez Balôt , par exemple , où feu Monsieur d'Armois ,
L'important Varilas admis de préférence ,
Eut d'un homme en faveur la flatteuse apparence ,
Là des docteurs du temps écoutant les débats,
Il s'est fait un avis sur ce qu'il n'entend pas :
Ailleurs il répétoit ses leçons politiques,
Et ce bruyant écho des sottises publiques
Etoit sûr de parler sans être contredit ;
On disoit : *Je le sais* , *Varilas me l'a dit*.
Cet heureux temps n'est plus , tout a changé de forme,
Ministres et Commis sont mis à la réforme ;
Leur parti vit encor. Varilas en son cœur
En conserve l'esprit ou plutôt la fureur.
D'un avis aussi sain , d'une voix aussi sûre ,
Qu'il louoit autrefois , maintenant il censure ;
Eh ! l'esprit de parti qui conduit tous ses pas ,
Lui tient lieu pour juger de l'esprit qu'il n'a pas.

L' A M I.

Orgon l'entend bien mieux : il s'instruit , il s'éclaire ,
Il sait se rendre utile au parti qu'il préfere.
Parle-t-il ? ses discours portent conviction.

L E P O E T E.

Oui , mais on est fâché de voir qu'il ait raison.
Sa morgue pédantesque insulte à qui l'écoute.
Gardez-vous après lui de proposer un doute ;

Son avis n'admet point un avis différent;
Et de la tolérance apôtre intolérant
De la société détruisant l'équilibre,
Il veut tout asservir, en criant *tout est libre.*
Ces gens, en vérité, sont un peuple de fous,
Sans regret je les quitte et vous les livre tous :
Laissons-les raisonner finance et politique :
Nous, parlons, croyez-moi, de vers et de musique.

L' A M I.

De vers ! vous plaisantez : je suis loin sur ma foi
D'en parler avec vous.

L E P O E T E.

Comment donc ? eh pourquoi ?

L' A M I.

Vous aimez trop Voltaire.

L E P O E T E.

Eh bien ! que vous importe !

L' A M I.

Dès qu'il s'agit de lui, le zele vous transporte;
Sur tous les écrivains vous lui donnez le pas.

L E P O E T E.

Ma foi, si je l'ai dit, je ne m'en dédis pas ;
Tel est mon sentiment, mais je vous l'abandonne
Et ne prétends du moins y soumettre personne.

L' A M I.

Non, non, vous vous parez d'une feinte douceur;
On vous connoît, on lit au fond de votre cœur ;
Vous tenez, je le sais, à l'Encyclopédie.

L E P O E T E.

De grace, jouons-nous ici la Comédie ?
Dois-je donc de ce mot au hazard prononcé,
D'une ou d'autre façon être toujours blessé ?
J'ai contre moi Chrémes, ce grave Méthodiste :
Il trouve que je suis froid Encyclopédiste,
Vous trouvez le contraire : ici trop, là trop peu.
Messieurs, pour me juger attendez mon aveu.
Je suis comme Sosie *ami de tout le monde*,
Hors de tout esprit faux qui dans son sens abonde,
Et vient sur ce qu'on dit en toute occasion,
Appuyer le tranchant de sa décision.

L' A M I.

C'est parler à merveille et faire en homme sage,
Du bon sens qui vous luit un admirable usage.
Mais, quoi que vous disiez, au chemin des honneurs ;
Il faut pour s'avancer un guide et des prôneurs ;

Avec tant de raison on séduit peu les femmes :
Vous en trouverez cent dont les subtiles trames
Et le manege adroit vous feront échouer :
Ne vaudroit-il pas mieux avoir à s'en louer ?

LE POETE.

Ah fripon ! vous tendez un piege à ma franchise ;
Vous voulez que du sexe avec vous je médise.
Non, s'il eut envers moi quelque tort bien léger,
Il est loin de mon cœur de vouloir me venger.
Le sexe aime l'intrigue, eh bien je le lui passe :
Sans intrigue après tout que voulez-vous qu'en fasse ?
Pour des femmes d'esprit le bel et digne emploi,
D'attrouper des oisifs en cercle autour de soi,
Dire un mot à chacun et répéter sans cesse
Un protocole usé de froide politesse,
Ouïr des complimens, bon Dieu ! qui font pitié,
Ouvrir son éventail en feuillets replié,
Ou faire entre ses doigts badiner la navette ;
Fi ! ce sont là des jeux d'enfans à la bavette.
Intriguer, cabaler, vaut bien mieux que cela.
Vous servez celui-ci pour nuire à celui-là :
On va chez le Ministre en visites discrettes
Reconnoître à huis clos les graces qu'il a faites,
Etablir avec lui par un don mutuel
De faveurs en faveurs l'échange naturel.
Pour tous les favoris on parle, on persuade,
L'un monte à l'Intendance et l'autre à l'Ambassade ;
On se fait de cliens un corps bien assorti,
Tous gens de même aloi, gens de même parti.
Voilà ce qu'à Paris les femmes doivent faire :
Tant pis pour l'opprimé ; que ne sait-il leur plaire !

L'AMI.

Monsieur l'homme de bien, si doux, si complaisant,
Vous m'avez l'air ici d'être un mauvais plaisant.

LE POETE.

Je ne plaisante point, c'est la vérité pure,
Intriguer chez le sexe est un don de nature.
Pour avancer un sot inepte à tout métier,
Une femme vaut mieux qu'un parti tout entier.
Laissons-leur ce talent où leur adresse excelle.
Mais qu'un froid Ariston des sages le modele,
Lui qui pour sa vertu se fait par-tout prôner,
De l'esprit de parti se laisse empoisonner !

L'AMI.

Ariston ! dites-vous ?

LE POETE.

Oui, cet homme sévere,
Ce troisieme Caton que pour tel on révere,
En haine de Damis il s'est fait cabaleur.
De l'esprit de parti tel est donc le malheur !
D'abord on le combat, bientôt après on l'aime ;
Pour perdre un intriguant on le devient soi-même ;
J'en vois plus d'un exemple ; il faut que devant vous
J'explique la raison de mon juste courroux.
J'attendois une place à mes services due :
Le crédit d'Ariston et sa brigue assidue,
Au mépris de mes droits, l'ont donnée à Criton,
Il exclut son ami pour servir un fripon.
Et savez-vous encor comme il se justifie ?
Il plaint en l'immolant l'ami qu'il sacrifie :
» De préférence à tous je t'aurois fait nommer,
» Dit-il, mais le parti vouloit nous opprimer ;
» Nous avions à combattre un puissant adversaire,
» Et l'appui d'un fripon nous étoit nécessaire,
» Nous ne pouvions trop cher acheter son secours. »
Ciel ! d'un homme de bien sont-ce là les discours !
Je crois voir un bigot dans un parti rebelle,
Pour un complot inique affecter un saint zele,
Et se faisant un droit de troubler tout l'Etat,
Eriger en vertu son pieux attentat.
Orage des partis, noir esprit des cabales !
Son absurde fureur est aux vertus morales
Ce qu'est le fanatisme à la Religion.
Puissé-je exempt toujours de la contagion
Au sein de l'amitié couler en paix ma vie !
Puissé-je entre Damon, Artemise, Octavie
Fuir cet esprit d'aigreur l'ennemi du repos,
Qui fait que dans le monde ainsi que dans un champ clos,
Il faut être sans cesse armé pour se défendre ;
Que les plus querelleurs ont le plus à prétendre ;
Que *ne céder jamais* est la suprême loi,
Qu'on se hait à la mort et sans savoir pourquoi.

LE TEMPS PRÉSENT.

Par M. Joseph l'Affichard, de plusieurs Académies.

ÉPITRE

A M. Turgot, Contrôleur-Général, par M. de Voltaire.

Dans un coin de mes bois, loin du bruit des cités,
Mes tablettes en main, j'étois tenté d'écrire
En vers assez communs, d'utiles vérités,
Qu'à Paris on condamne ou dont on aime à rire.
De nos pédans fourrés j'esquissois la satyre,
Lorsque je vis de loin des filles, des garçons,
Des vieillards, des enfans qui dansoient aux chansons,
Aux transports du plaisir ils étoient tous en proie:
J'étois presque joyeux de leur bruyante joie;
J'en demandai la cause; un d'eux me répondit:
Nous sommes tous heureux à ce que l'on nous dit.
Heureux! c'est un grand mot: il est vrai que peut-être
Par vos travaux constans vous méritez de l'être,
Virgile et Saint Lambert ont quelquefois vanté
A Mécene, à Beauveau votre félicité;
Mais ce sont entre nous des discours de poëtes,
De douces fictions, d'élégantes sornettes,
Leurs vers étoient heureux et vous ne l'étiez pas.
Le bonheur nous appelle et fuit devant nos pas;
Sous le dais, sous le chaume, il trompe notre vie.
C'est en vain qu'on a dit en pleine Académie:
Choiseul est agricole et Voltaire est fermier.
L'art qui nourrit le monde est un méchant métier.
Laissons-là ce Choiseul si grand, si magnanime,
Et Voltaire mourant qui radote et qui rime,
Qu'un fripon persécute et qui dans son hameau,
Rit encor des Frérons au bord de son tombeau.
Songez à vous, amis, contemplez les miseres
Qu'accumulent sur vous des brigands mercenaires.
Subalternes tyrans, munis d'un parchemin,
Ravissant les épis qu'a semé votre main,
Vous traînant au cachot, à la rame, aux corvées,
Tandis que de leurs pleurs vos femmes abreuvées
Pressent en vain vos fils mourans entre leurs bras,
Travaillez, succombez, invoquez le trépas,

Mourez sur un fumier, le seul bien qui vous reste ;
Ou si vous survivez à cet état funeste,
Sous l'horrible débris de vos toits écrasés,
Sans vêtemens, sans pain, dansez si vous l'osez.
A peine eus-je parlé, mille voix éclaterent ;
Jusqu'aux bords étrangers les échos répéterent :
Ce temps affreux n'est plus, on a brisé nos fers (*)
Justement étonné de ces nouveaux concerts,
Quel Hercule, leur dis-je, a fait ce grand ouvrage ?
Quel Dieu vous a sauvé ? on répond : c'est un sage.
Un sage ! ah, juste Ciel ! à ce nom je frémis ;
Un sage ! il est perdu, c'en est fait, mes amis.
Ne les voyez-vous pas ces monstres scholastiques,
Ces partisans grossiers des erreurs tyranniques,
Ces superstitieux qu'on vit dans tous les temps
Du vrai qui les irrite, ennemis si constans,
Rassemblant les poisons dont leur troupe est pourvue ?
Socrate est seul contre eux, et je crains la ciguë.
Dans mon profond chagrin, je restois éperdu,
Je plaignois le génie, et sur-tout la vertu.
Ariston (**) mon ami, survient dans ces bocages
Que j'avois attristés par de sombres images.
On connoît Ariston, ce philosophe humain,
Dédaignant les grandeurs qui lui tendoient la main;
De la vérité simple, ami noble et fidele,
Son esprit réunit Euclide et Fontenelle.
Il rendit le courage à mon cœur affligé.
Ne vois-tu pas, dit-il, que le siecle est changé ?
Va, de vaines terreurs ne doivent pas l'abattre ;
Quand un Sully renaît, espere un Henri Quatre.
Ce propos ranima mes esprits languissans ;
La gaîté renoua le fil de mes vieux ans ;
Et revenant chez moi, je repris mes tablettes
Pour écrire à loisir ces rimes indiscretes.

(*) Louis XVI venoit d'abolir les corvées et de défendre qu'on poursuivît arbitrairement le débiteur du fisc. Ces deux opérations n'ont rien coûté à la Couronne, et ont été le salut du peuple.

(**) M. le Marquis de Condorcet.

ÉPITRE

*A M. le Comte de B***, par M. Barthe, auteur des Fausses Infidélités.*

Cruel ami, que t'ai-je fait?
Dans une douce solitude
De moi-même assez satisfait,
J'oubliois au sein de l'étude
Ce Paris par fois ennuyeux,
Ses froids soupers, ses tristes fêtes,
Ses catins, ses femmes honnêtes
Et qui ne valent guere mieux.
Je méditois un long voyage,
Que j'avois même commencé,
Et j'étois presque menacé
De devenir enfin un sage;
Tout à coup dans mon hermitage
Je reçois ces vers trop goûtés,
Ces vers où ta muse badine,
Soulevant une toile fine,
Promene sa main libertine
Sur les culs des jeunes beautés.
Dieu! quel tableau! mon sang s'allume;
Adieu la gloire et mon volume.
Je ne vois par-tout, je ne sens
Que ces demi-globes d'albâtre,
Délices de l'ame et des sens,
Délices d'une main folâtre.
Objet divin, tu me poursuis,
Le jour, la nuit; au lit, à table,
Tu m'atteins, tu me rends coupable
Même à l'église où je te fuis.
Le jour des morts, dans le vieux temple
Du plus antique des châteaux,
Parmi des prêtres, des flambeaux,
Les *requiem* et les tombeaux,
Sais-tu bien ce que je contemple?
Je contemple les jolis cus
De cent beautés qui ne sont plus,
Des beautés de Rome et de Grece,
Le cu d'Helene, de Venus,
De Cléopatre, de Lucrece.
Je m'en choisis de toute espece,
De délicats et de charnus,
Ou dévoilés ou demi-nuds.

Hélas ! qu'êtes-vous devenus,
Charmes secrets de tant de belles,
Charmes tant de fois caressés
Et les mains qui vous ont pressés,
Ces mains heureuses où sont-elles ?
Mon Rancé, dont tu te souviens,
Connut aussi ce doux empire.
Je me suis gardé de le dire
Dans des vers pompeux et chrétiens:
La chose eût été ridicule;
Mais je te parle sans façon
C'est le cu de la Monbazon
Qui le brûloit dans sa cellule:
O souvenir de l'heureux jour
Où je connus une maîtresse !
Un beau dimanche après la messe,
Dans un délicieux séjour,
J'offrois à sa tendre jeunesse
Le premier tribut de l'amour.
Après avoir d'un œil avide
Parcouru ses appas naissans
J'osai porter ma main timide,
Ma main sur un cu de seize ans.
Comme elle rougit d'un air tendre,
Je la retournois dans mes bras,
Avec quel aimable embarras,
Elle cherchoit à se défendre !
Elle couvroit ce cher trésor
De sa robe à demi flottante,
Et dans une lutte charmante
Le montroit, le cachoit encor.
Je vis enfin .... dieux quelle ivresse !
Mais quand mille baisers de feux
Couvrent et la bouche et les yeux
Et la gorge d'une maîtresse;
Quand de ses bras voluptueux
Contre son sein elle vous presse
Ah ! quel surcroît d'enchantement
De sentir sous vos mains tremblantes
Un cu s'agiter doucement,
Et par ce tendre mouvement
Répondre à vos ardeurs brûlantes.
Mais à propos, ce cu vanté,
Le cu d'Ismene est-il si rare ?
Sans doute un cu si bien chanté

De ses faveurs n'est point avare.
Vaut-il, dis-moi, le cu mignon
De ces trois grâces qu'au sallon
Plus d'un petit collet fripon
Lorgnoit du coin d'un œil profane
Négligeant fort, le croira-t-on?
Le Saint Grégoire et la Susane?
Vaut-il ce cu si potelé
De la Vénus aux belles fesses,
Qui dans Versailles étalé
M'a plus d'une fois consolé
Des visages de nos Duchesses?
Vaut-il sur-tout, parle sans fard,
Le cu de la jeune Guimard?
A travers la juppe inhumaine,
J'aime à le suivre sur la scene.
Hélas! jamais je ne l'ai vu,
Et j'ose assurer que ce cu
Vaut bien celui de ton Ismene.
Je prévois que du complimens
Ismene sera peu flattée.
Pardon, mais la belle irritée
Peut se venger, voici comment.
Que sur trois coussins étendue,
De dépit elle offre à ma vue
Le cu dont je te vois épris,
Peut-être aura-t-elle le prix
Et ma Guimard sera vaincue.
En attendant chante et jouis,
Jouis en sage respectable
Des vers, des cus et de la table;
On ne te croit dans tout Paris
Qu'un bon poëte, un homme aimable,
Un philosophe ami des arts,
Mais l'objet que ta muse loue,
Te met à côté, je l'avoue
Des Socrates et des Césars.

De Versailles, le premier Janvier 1776.

La hardiesse des opérations du comte de St Germain, dès les premieres semaines de son entrée dans le ministere, étonne, étourdit comme un coup de foudre inattendu. Bientôt tout sera changé, réformé dans son département.

Il n'a gardé dans la maison du roi que 50 gendarmes et 50 chevau-légers. Le prince de Beauveau a cru pouvoir faire des représentations au roi à ce sujet et a osé lui dire que le feu roi, lorsqu'il s'agissoit de changemens dans sa maison, n'avoit jamais manqué de consulter les chefs des différens corps qui la composent, et que cela avoit même passé en usage. Le roi lui a répondu avec une fermeté à laquelle il ne s'attendoit pas : Lorsque j'ordonne, je ne consulte personne.

M. de Malesherbes fait de son côté trembler tous les commensaux de la maison du roi. Il a projetté dans cette partie une réforme semblable à celle que M. de St. Germain a faite dans le militaire. Il aura un ennemi plus puissant à combattre : c'est le prince de Condé, qui, en qualité de grand-maître de la maison du roi, a beaucoup de charges qui tombent dans son fisc et qui sont évaluées à plus de deux millions.

Ce ministre et M. Turgot pourront être la victime de leurs vues patriotiques. Déjà Monsieur, frere du roi, a présenté à S. M. un certain Cromot qui occupe la charge de surintendant des finances de sa maison, et l'a annoncé comme un homme du premier mérite dans cette partie. M. Cromot a débuté par être écrivain au contrôle général ; il est devenu premier commis des finances sous M. de l'Averdy et sous l'abbé Terray. Il a gagné beaucoup d'argent et a acheté, sous la protection du duc de la Vrilliere, la charge qu'il a maintenant. Il a beaucoup de ce qu'on appelle de l'esprit et est très-beau parleur. Aussi le roi l'a beaucoup goûté, et lui a ordonné de mettre par écrit ses vues et ses idées pour rétablir l'ordre

dans les finances et pour soulager les peuples.

La méchanceté revêtit la satyre de mille formes. Elle a fait circuler ce pamphlet pour les étrennes des gens en place :

CATALOGUE *des livres nouveaux qui se trouvent chez l'abbé Beaudeau, secrétaire perpétuel de la franche loge des Economistes, sous la protection de M. Turgot, le très-vénérable grand-maître.*

Paragraphe sur la patience de Louis XV, par le très-honnête et très-puissant seigneur M. de Vaines, lecteur du roi.

Deux volumes sur le *moyen de s'enrichir aux dépens d'autrui*, par les Srs. de Vaines et la Croix.

Trois vol. in-8vo. pour servir d'interprétation à l'arrêt du conseil de septembre 1774, sur la *liberté du commerce des bleds*, par les freres Baudeau, Roubaud et Morellet.

Eloge de M. Turgot par une compagnie de monopoleurs, brochure in-12, avec cette épithaphe : *Beati oculi qui vident quae non videtis.*

Addition au code François, ou nouveaux moyens pour faire tous baux, contrats et autres traités quelconques, tant avec le roi qu'avec les particuliers, ouvrage fait par M. Turgot, revu et corrigé par les freres de Vaines et la Croix.

Le Pudenda, ou nouveau projet de messageries au profit du frere la Croix, ouvrage composé par un trépassé en Prusse.

Antigunaika, ouvrage composé par M. Turgot, avec une préface du frere orateur Diderot.

Lettres du petit Albert à son arriere cousin le lieutenant de police de Paris avec cette épigraphe :

En l'autre monde, hélas ! je formois des souhaits.
Vous êtes, etc. etc. etc. etc.

Consultation de médecine sur les délires de M. Turgot, lorsqu'il étoit intendant de Limoges, et moyens inutiles employés à sa guérison.

L'homme au masque, ou l'art de paroître ce qu'on n'est pas, ouvrage dédié à M. Turgot, 2 vol. in-12.

Le Ministre des postes, ou les préjugés ramenés, avec cette épigraphe :

Nuls aux conseils des Rois ne pourront être admis
S'ils ne sont reconnus pour être nos amis.

Préceptes de gouvernement, par M. d'Alembert ; avec cette épigraphe : Un roi qui fait son devoir est le plus malheureux des rois.

Le nouveau Machiavel, ou entretien nocturne des frères Turgot, d'Albert et du maréchal de Biron.

Le Cadastre, ou nouveaux moyens de sapper les fondemens de la monarchie françoise, ouvrage composé par M. Turgot.

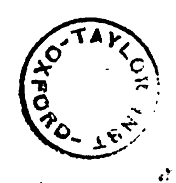
La nouvelle tactique de Jean Farine, mise en exécution par Charles Samson, exécuteur des hautes œuvres, sous les ordres du maréchal de Biron.

Le voyage du Tremblay, ou lettres cabalistiques entre le vénérable Turgot et le frere de Vaines.

Projet présenté au roi, par la franche loge des économistes, pour faire agréer à sa majesté leurs instituts et pour les faire succéder à ceux de la compagnie des jésuites, attendu l'intimité et les rapports qui se trouvent entre les principes d'Ignace et ceux des freres économistes.

Les cinquante martyrs de l'Isle-Adam, ou le gouvernement de M. Turgot.

L'anticolbert, ou les moyens de détruire le commerce, les manufactures de France, par M. Turgot.



Voyages du petit Trudaine dans les pays étrangers, avec la relation de ses aventures en Hollande; ainsi que l'histoire qui arriva à Utrecht à M. le grand-maître de sa maison, pour avoir voulu faire donner à un Batave en paiement cent coups de canne, à quoi sont jointes les réflexions de M. de Trudaine sur les Hollandois, au sujet de la correction donnée au maître et au valet par les magistrats d'Utrecht.

Les regrets de M. de Trudaine, ou intrigue manquée, ouvrage composé par M. de la Vrilliere, la Sabathin et M. de Trudaine, 2 vol. in-12 sans privilége.

Les intrigues, ou la maniere d'abuser de la confiance du roi, ouvrage classique par MM. Turgot, Diderot et d'Alembert, 9 vol. in-8o.

Progrès de la raison, ou recherches du vrai, par M. Turgot, avec cette épigraphe : Tous les hommes ne sont que des instrumens passifs entre les mains des ministres, et ces derniers peuvent disposer à leur gré de la vie de tous les êtres.

La passion de la gloire, ou le moyen d'en acquérir sans beaucoup de vertus, ouvrage par M. Turgot.

Les contradictions, ou remedes de M. Turgot sur la réputation future, 10 vol. in-8o.

L'intendant de Limoges à Paris, ou la vie est un songe, dédié à M. Turgot.

Le philosophe moderne, ou moyens de secouer les préjugés honnêtes, par le frere de Vaines, dédié à M. Turgot.

Commentaire de M. Turgot, sur les mots justice, liberté, humanité et patriotisme. Il prouve que ces mots n'étoient que des êtres imaginaires qui ont toujours été inconnus au prince de Machiavel, et à lui.

Les mondes modernes, ou les élémens du

despotisme oriental adaptés au gouvernement François, par M. Turgot.

Lettres de l'ombre de Wolff à M. Turgot, où il lui offre ses services pour prouver aux François que, malgré toutes les sottises qu'il fait, qu'il a faites, et qu'il fera, tout est bien, 7 vol. in-12.

Le télescope ou la philosophie des gouvernemens modernes, par Diderot et d'Alembert.

L'instinct de la nature, ou l'art de conserver certains êtres par la destruction des autres, principe mis en pratique par MM. le maréchal de Biron, Turgot et d'Alembert.

Lettre de M. Turgot au frere de Vaines, sur les médisances que le public se permet contre lui.

Lettre de l'ombre de Cartouche au frere de Vaines, avec cette épigraphe :

Toute l'adresse gît à bien cacher son jeu ;
Vous possédez cet art, mon sublime neveu.

Excommunication prononcée par la sublime loge de la franche économie, le très-vénérable Turgot présent, contre M. Linguet, pour avoir divulgué les secrets de l'ordre et fait voir la lumiere aux profanes.

Projet de médailles, pour les freres économistes, avec cette légende : *Post lucem tenebrae*.

Réponse de M. Turgot aux parens des deux victimes qui ont été justiciés pour avoir pris du pain, avec cette épigraphe :

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Discours de M. Turgot au conseil du roi, lors des émeutes qu'il y eut pour la cherté des bleds dans le royaume ; l'exorde commence ainsi ; « Il est notoire, sire, que ce sont mes

ennemis qui fomentent ces émeutes, et qu'il faut, en attendant qu'on les connoisse, punir sans distinction. Vos sujets ont encore trop d'aisance, et les particuliers trop de richesse. J'ai d'excellens moyens pour ployer toute cette populace et l'accoutumer au joug. Le plus fort rempart d'un monarque, c'est la pauvreté de ses sujets; une fois accoutumés à ramper, la nation fera par devoir ce qu'elle faisoit par amour pour son prince. Il faut que votre majesté croie que sa sagesse réside avec toute sa splendeur dans les principes des économistes, et de moi, et qu'elle se soumette avec toute raison aux décrets émanés de notre scientifique loge. »

Le coup de Jarnac, ou les ruses découvertes, ouvrage de M. de Sartine dédié à M. Turgot.

Correspondance entre M. d'Ogny et M. Turgot, ou...... surintendant des postes.

La censure moderne, ou le manuscrit volé, ouvrage de M. Turgot, dédié à Me. Linguet.

De Paris, le 3 Janvier 1776.

L'OPÉRA se traîne, et la comédie Italienne va toujours s'enrichissant par de nombreuses recettes que lui procure *la Colonie*. Cette colonie a produit une très-grande dissention parmi les acteurs de ce spectacle. Les premiers de ces messieurs, quand on leur présenta cet opéra-comique, donnerent une preuve admirable de leur judiciaire. Ils en trouverent la musique détestable. Ce fut donc par une espece de complaisance que les comédiens qu'on appelle seconds rôles, voulurent bien se charger de représenter ce qu'ils appelloient une drogue. Le public plus éclairé que ces histrions, a senti les beautés de l'ouvrage et l'a comblé d'applaudissemens. Aujour-

d'hui que les premiers acteurs voudroient reprendre les rôles subalternes, pour la réputation, entr'autres d'une très-belle fille qu'on nomme Colombe; delà des disputes, des débats, dont sans doute messieurs les gentils-hommes de la chambre auront à décider. En attendant le public jouit des beautés de la musique de la colonie.

L'affaire de madame de St. Vincent occupe encore fortement le palais et le public. Beau champ où brilleront le bavardage, les pouilles et l'éloquence des halles de messieurs nos avocats de Paris, corps à present le plus mal composé. Il est plaisant, je l'ai dejà observé, que dans un pays où la littérature est garrottée d'entraves et de liens, il y ait un corps de citoyens obscurs, auxquels il soit permis de dire tout ce qu'ils veulent, contre quiconque ils prennent pour le plastron de leurs pitoyables écritures. Ces braillards en robes crotées, se croient des Démosthenes et des Cicérons : ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que le gouvernement, qui montre aujourd'hui tant de sagesse, ne s'occupe pas du soin de remédier à des abus si révoltans. A propos d'avocats, il y en a eu un ces jours derniers qui a été régalé d'une volée de coups de bâton; l'homme qui les lui donna, l'aborda humblement en lui disant : « M. l'avocat, vous ne devez pas douter de toute la considération que j'ai pour votre ordre; je vous prie très-instamment d'ôter votre robe et votre bonnet quarré parce que je désirerois faire donner cent coups de bâton à monsieur un tel, en le nommant. » Celui-ci répond avec l'air effronté qu'on prend au palais : « Souffrez que monsieur un tel n'en fasse rien, parce que monsieur l'avocat s'y oppose, et trouve même la proposition illicite et incongrue. — Eh

bien, reprend l'autre, dès ce moment je proteste que je respecte fort messieurs les avocats, et que sans tirer à conséquence, je vais châtier un de leurs membres. Et sur ce, il donne une ample bastonnade à monsieur l'avocat, qui, selon des apparences, ne reparoîtra plus au palais. Le fâcheux de cette affaire, c'est qu'il ne sauroit tirer parti de cette petite aventure, et vendre son honneur dont il auroit une grosse somme, s'il avoit des témoins; mais ceux qui ont assisté à l'exécution militaire, soutiendront tout haut qu'il n'en est pas un mot, et en rieront tout bas avec les honnêtes gens qui dans le fond de leur cœur, crient : frappez fort. On se flatte que cette scene se renouvellera envers plusieurs de ces honnêtes créatures, et il faut croire que ces corrections fraternelles rendront les avocats plus circonspects. On a fait cette épigramme sur le Cicéron bâtonné.

L'autre jour on disoit aux plaids
En parlant de maître Pancrace,
Qu'il étoit un gueux de Palais
Et réduit presqu'à la besace,
Ne pouvant avoir la liasse
D'un malheureux petit procès
Dans un temps si propice aux frais.
Bon Dieu ! quelle affreuse disgrace !
Ne le plaignez pas tant, dit-on,
Hier, il ne s'en flattoit gueres,
Il reçut cent coups de bâton :
Ce sont toujours des honoraires.

Puisque nous en sommes aux gens de robe, il faut vous régaler d'une petite aventure qui prouve que la mouche du coche a bien des imitateurs : le châtelet de Paris, c'est-à-dire, un composé de citoyens la plupart aussi obscurs par leur peu de talens et d'esprit que par leur condition, a voulu faire parler de lui, à tel prix que ce fût.

Il s'est avisé de se faire lire le titre d'un livre qui est en vente depuis six ans, intitulé : *La philosophie de la nature*, et un de ces robinets a donné un bel et bon réquisitoire bien ampoulé, bien bavard contre cet ouvrage, et l'a condamné à être brûlé par la main du bourreau ; l'auteur ne s'attendoit pas à tant d'honneur, et cela fait beaucoup rire nos philosophes. Les bons bourgeois ont crié bravo. Il n'y a donc pas jusqu'à notre châtelet qui n'ait de la science et qui se pique de raisonner aujourd'hui !

La grippe continue toujours : le François qui rit de tout, a renouvellé à ce sujet des couplets où l'on faisoit entrer ce refrein : c'est ce qui vous enrhume. La vérité est qu'il y a beaucoup de gens incommodés de cette épidémie, et qu'elle en a dépêché un bon nombre pour l'autre monde. Dieu soit loué de tout. M. le duc de Lorges qui étoit enrhumé, est mort à force de prendre de l'opium.

M. de Voltaire a griffonné cette espece d'épitaphe pour l'abbé de Voisenon.

Ici gît ou plutôt frétille
Voisenon bâtard de Chaulieu,
A sa muse, Catin gentille,
Quoique brouillée avec le Dieu
Qui sur le Pinde regne et brille,
Je ne dis pas un long adieu;
Car je pars bientôt pour ce lieu
Comme cadet de la famille.

M. de Voltaire est bien modeste, il s'abaisse jusqu'à s'associer l'abbé de Voisenon, un de nos plus médiocres barbouilleurs de rimes. Il ne faut pas trop se reposer sur ces prétendus actes d'humilité, il est permis au reste à Jupiter de descendre jusques aux fêtes saturnales, cela ne tire point à conséquence.

C'est toujours l'archevêque d'Aix qui doit

remplacer le respectable abbé de Voisenon ; on est bien impatient de voir l'éloge du défunt, ce sera le triomphe de l'effronterie et du mensonge.

Où peut-on louer un tel homme ?
Est-ce chez les gens sensés ? Non.
Chez les dévots, en Cour de Rome ?
On n'oseroit citer son nom.
Au Parnasse ? où la calomnie
Indigneroit trop Apollon :
Où donc pour combler l'infamie,
A cet excès mentira-t-on ?
Dans le Louvre, à l'Académie.

Il faut en convenir ; rien de plus dégoûtant, de plus monstrueux que ces mensonges académiques, c'est braver la pudeur à un point révoltant ; et qui devra louer et vanter Voisenon ? un archevêque. Ce prêtre académicien aussi peu digne de l'un que de l'autre titre, avant de devenir dévot, ce qui lui est arrivé au dernier soupir, voulut conserver son personnage de bouffon. L'ecclésiastique qui étoit à son chevet l'exhortoit à se réconcilier avec Dieu ; l'autre lui répond gaîment : rupture entiere, monsieur, je vous rends lettres et portrait. Les lettres étoient son bréviaire, le portrait un crucifix.

Peut-être vous ignorez que la Harpe est le gendre d'un cafetier. On a dit assez plaisamment de son *Menzicoff*, qu'il avoit délayé les neiges de la Siberie dans les glaces de Monsieur son beau-pere, par allusion aux glaces qu'on débite dans les cafés.

Nos méchans de société sont dans l'usage de composer à la fin de l'année sous le nom de Noëls, des couplets dans lesquels la médisance ou la malignité s'exerce sur le compte des femmes et des hommes les plus à la mode. Voici ceux des couplets de l'année derniere qui m'ont paru les moins mal faits.

SUR LES PRUDES DU SIECLE.

Air du Noël, de Jesus la naissance, etc.

Retirez-vous de grace,
Thiars, quittez Séran,
Abandonnez la place
A Monsieur d'Autichamp :
Il vous est préféré en faveur de son âge,
Il ne voit rien et vous parlez,
Avec esprit vous racontez,
Mais il fait davantage.

Marigny sans colere
Ecoute mon amant,
Conflans tenant son verre
Promet d'être constant,
De renoncer enfin à son affreuse ivresse,
Au mauvais ton et aux catins,
D'être comme les Paladins
Rempli de sa tendresse.

L'infortunée de Blotte,
Long-temps s'étoit flattée,
Mais la Cour la balotte,
St. Germain est nommé.
De Castres comptoit bien entrer au Ministere,
Des vieux soldats, c'étoit la fin,
Et l'armée prenoit pour refrain :
Adieu le Ministere.

Duchesse incestueuse
Grammont tu dois trembler,
Ta haine infructueuse
Ne peut nous accabler.
Je brave le poison, c'est ta seule vengeance ;
Ton frere n'est qu'un avorton,
Pour nous faire baisser le ton
Il n'a plus de puissance.

Martinville est charmant
Et fera son chemin,
Si l'amour le contente
Jugez de son destin.
Attendant ce moment, Poyanne s'en occupe ;
Il est aimable, il est galant,

Bien retapé et bien payant,
Mais il n'est que sa dupe.

Crenni fait la coquette
Et veut encor danser ;
Sa taille rondelette
Souvent la fait glisser,
Alors le Fénelon la releve en cadence,
Chacun se dit du même ton :
Elle est trop grosse et lui trop rond,
Mais toujours va qui danse.

Bouzonville à l'entendre
Renonce à ses amans,
Mais un feu sous la cendre
Se rallume aisément.
Choiseul pour un instant fixa cette coquette ;
Il est phraseur sans jugement,
Parjure, indiscret, inconstant,
Et voilà sa recette.

Tavanne est bien surprise
De son événement,
Aux pieds du trône assise,
Elle fit un enfant :
Le Roi à sa beauté rendit un simple hommage,
Depuis ce temps, elle est restée
Catin, bégueule, hébétée,
Voilà son apanage.

Sous les traits de Mégere
Reconnoissez Duras,
Elle fait la sévere,
Mais pourtant ne l'est pas.
Son cœur est un amas de vice et de luxure ;
Jamais on ne vit ici bas
Plus de défauts et moins d'appas
Qu'en cette créature.

Chamboran prend l'air sage ;
Mais ce n'est qu'un semblant,
On sait bien qu'à son âge
L'on n'est pas sans amant.
Un certain Bermondet, puis un fort joli Prince,
Ont eu l'essai de ses faveurs,
Et Séguier sait charmer son cœur
Voyageant en Province.

Précieuse Jamaïque,
Apprenez à parler,
Pour être satyrique,
Du moins sachez causer,
Luxembourg vous dira comment il faut s'y prendre,
Vous inoculant son esprit,
Tâchez de le mettre à profit;
Il en a à revendre.

Boufflers met du mystere
A cacher son amant:
Chacun a sa chimere.
Mais on nous dit pourtant
Que Ségur a trouvé le moyen de lui plaire
Et qu'en abjurant pour jamais
Monsieur de Guine, et Beaumarchais
Son cœur étoit sincere.

Julien à sa maîtresse
Un jour parloit ainsi:
Vous êtes une Duchesse
Et moi un sans-souci,
Souvent un comédien devient Roi sur la scene,
Regardez-moi sur ce ton-là,
La pauvre femme soupira;
Montmorenci fut Reine.

De Paris, le 6 Janvier 1776.

Nous sommes inondés d'almanachs de toutes les couleurs: dans cette abondance si stérile, il n'y a pas un trait à recueillir, mais tout cela sert à la vente du papier et le commerce s'en trouve bien. A propos de papier dont on gâte tant de rames, on a fait ces vers.

Pauvre papier, pauvre papier,
Que ton destin est déplorable!
Las! de tous les coups on t'accable!
Qu'on se plaît à t'humilier!
Encore, si dans ta détresse,
Tu servois à torcher le cul
De quelque petite maîtresse
Ou d'un Chanoine bien dodu,
On plaindroit moins ton sort peut-être,

Mais te voir souiller par les vers
De la Harpe et des sots divers
Qui t'ont adopté pour leur maître ;
Recueillir toutes les horreurs
Sans esprit et sans caractere,
D'avocats, Procureurs, Notaires,
Te noircir de sombres couleurs
Sous tant d'écrivains somniferes,
Pauvre papier, pauvre papier,
Que ton destin est déplorable !
Las ! de tous les coups on t'accable :
Marmontel t'a pu barbouiller !

La galanterie est toujours de mode ; il n'y a point de ministre qui puisse corriger les François de cette espece de vice attaché à la nation. Une femme de qualité s'est prise de goût pour un de nos beaux esprits : l'auteur avoit déposé en vers toutes ses forces physiques et morales. La dame après avoir joué long-temps le rôle de femme du haut rang, ne demandoit pas mieux que de descendre à celui de la plus simple bergere. Le berger touche au moment heureux, mais il ne peut profiter de la bonne volonté qu'on lui témoigne. --- Le respect, Madame ; le respect. --- Eh ! Monsieur, ce n'est pas ici l'occasion, à la bonne heure dans vos vers, mais quand je veux bien vous prouver ma complaisance, c'est à vous de vous en rendre digne. Le poëte fait son possible pour avoir de l'énergie ailleurs que dans son imagination, et faire circuler sa verve dans son individu physique, mais l'humanité le trahit ; la dame lui dit alors d'un air vif et piqué : « Mon ami, faites des vers, mais ne vous avisez jamais de me choisir pour votre héroïne. » Cette aventure a donné lieu à la bagatelle suivante.

On dit que Damon fait des vers
Tant bien que mal ; j'en suis fort aise,
Mon bel esprit, ne t'en déplaise,
Contente-toi des lauriers verds

Qui

Qui se fanant, par parenthese,
Laisserent voir tous tes travers;
Mais ne va point chez Cythérée
Montrer le Poëte impuissant.
Apollon pardonne aisément,
Mais Vénus, pour être adorée,
N'a pas moins de ressentiment,
Et sa colere est de durée.

Je ne sais si l'auteur s'est corrigé et a obtenu son pardon; mais je sais que la dame s'est adressée à un jeune officier qui ne savoit seulement pas ce que c'étoit que de la prose, et elle a avoué qu'il n'y avoit rien de meilleur que les ignorans pour se venger des lettrés et de leurs offenses.

Il n'y a pas jusqu'aux capucins, Monsieur, qu'on ne remue chez nous: les couvens du fauxbourg St. Honoré et du Marais vont être réduits au seul couvent du fauxbourg St. Jacques; la moinaille jettera les hauts cris, l'état y gagnera, et c'est bien justice, je crois, puisqu'on supprime les mousquetaires, qu'on réforme les capucins.

On a ici, Monsieur, mais fort difficilement, un volume sous le titre de Londres 1775, intitulé, anecdotes sur Madame la comtesse du Bary. Il n'a point le ton du libelle comme ce sale et monstrueux gazetier cuirassé, et des gens à même de l'apprécier, l'avouent souvent véridique dans des faits importans.

Dans le nombre des satyres, des chansons, des méchancetés de toutes especes par lesquelles on a tenté de contrarier l'élévation de Madame du B., je trouve un conte en vers qu'on attribua à M. de Voltaire, et qui, quoique fort plaisant n'est pas même excusable par l'intention qui le lui a inspiré, de faire sa cour aux antagonistes de la nouvelle maîtresse, et particuliérement

au duc de Choiseul... Voici ce conte : l'apothéose du roi Pétaut. L'idée n'en est pas neuve.

Mes amis, c'est assez vous parler d'Opéra,
De la Cour, d'Arlequin, même de la Sorbonne ;
Faisons chacun un conte ; et rira qui pourra.
Voici le mien, et je vous l'abandonne.
C'étoit un bon humain que le grand Roi Pétaut !
Vous vous rappellez tous la rare obéissance
Qu'il eut plus de trente ans pour la vieille Eminence,
Aussi tous les Auteurs l'élogent-ils tout haut.
Ils disent de lui tous dans leur mâle éloquence,
Qu'il eut mille vertus, et pas un seul défaut.
C'est un peu fort, en conscience.
Vous et moi, nous savons qu'entre plus d'un Bonneau
Le saint homme, par fois buvoit, par excellence :
Qu'il eut à son service, et jusqu'à son tombeau,
Ce qu'à la Cour, où tout se peint en beau,
Nous appellons le bon ami du Prince,
Mais qu'à la Ville, et sur-tout en Province,
Les gens grossiers appellent Maquereau,
Il vous souvient encor de cette Tour de *Nesle*,
Minintille, *Limaille*, *Rouchâteau*, *Pompadour*,
Mais dans la foule enfin de peut-être cent Belles,
Qu'il honora de son amour,
Vous distinguez, je crois, celle qu'à notre Cour
On soutenoit n'avoir jamais été cruelle.
La bonne pâte de femelle !
Combien d'heureux fit-elle dans ses bras !
Qui, dans Paris, ne connut ses appas ?
Du Laquais au Marquis chacun se souvient d'elle,
Mais laissons-là ses séduisans appas :
Portons nos yeux vers la route éternelle.
Le bon Pétaut comme un autre mourut :
De notre globe enfin il disparut.
Son ame fugitive, errante, très-peu sûre,
Cherchoit du ciel, comme on dit, le chemin.
Il marchoit, il marchoit, et toujours incertain
S'il ne se fourvoyoit..... Advint que d'aventure,
Le bon Pétaut fit rencontre à la fin
De la dolente et triste Madelaine,
Il vous l'aborde, et lui conte soudain
Ce qu'il cherchoit, et le mettoit en peine.
La Sainte alors, du ton le plus benin,
Le remet sur la route, il repart de la main,

Le voici galoppant vers la brillante plaine,
Il fit peut-être encor cent mille, et même mieux :
Hélas ! en vain. Le céleste Domaine
Ne s'offrit point à ses débiles yeux.
Comme il rêvoit à sa déconfiture,
Voici venir bien à point Saint Denis,
Cheminant seul, lentement, sans monture.
Il reconnut ce miracle des Saints
En lui voyant porter entre ses mains
(Comme l'on sait) sa bénigne figure :
Après les premiers complimens.
Le bon Pétaut, du grand Saint de la France,
Reçut de nouveaux erremens.
Pétaut le quitte enfin, dans la douce espérance
D'être juché bientôt au bénoît Paradis.
Mais les conseils de Monsieur Saint Denis
Ne le menent pas mieux à la demeure sainte.
Comme il erroit dans cette vaste enceinte,
Las, inquiet, et sur-tout plein d'ennuis,
Nez à nez, face à face, il voit que Saint Louis,
Heureusement accourt sur son passage.
Vous devinez bien quel hommage
Le Roi Pétaut fit au Patron des Lys !
Après quelques menus devis,
Et ces discours oiseux consacrés par l'usage,
Le Saint lui dit : Je devine, mon fils,
Quel but peut avoir ton voyage :
Tu le ratois tout net sans moi, sans mes avis :
Une fois dans ta vie écoute donc un Sage,
Connois ce qu'est écrit au Livre du Destin :
» Qui met sa confiance en un homme sans tête,
» Et qui peut croire une Catin,
» Ne sera jamais qu'une bête.

Laissons pour ce moment, des anecdotes déjà vieilles, pour parler du présent. Un prince Justiniani qui se disoit souverain ou descendant des souverains de Chio, suppose un mariage prêt à se faire pour le prince son fils. En conséquence, un honnête joaillier apporte à son altesse, des diamans pour la somme de vingt mille livres. Le prince desireroit qu'on lui laissât pendant quelques jours ces bijoux pour les faire exami-

ner. -- Ah, monseigneur, toute ma boutique est à votre service, je repasserai vers la fin de la semaine.... Le bourgeois confiant vient au terme marqué, reprend les diamans parce qu'ils ne conviennent pas au prince: notre badaud de retour chez lui jette un coup-d'œil sur sa marchandise, il est bien ébahi quand, à la place de ses diamans, il ne revoit que des pierres fausses. Plaintes à la police; monseigneur de Chio est arrêté avec le prince son fils: on examine l'affaire ainsi que les titres des altesses, il se trouve que ce sont deux frippons issus de la terre de Malesherbes, gens de néant et qui depuis long-temps, en jouant le rôle de princes, faisoient une infinité de dupes. Par ménagement pour certaines personnes qui les ont admises dans leur société, on s'est contenté de les bannir du royaume.

Le Connétable de Bourbon a reparu à la cour avec de nouvelles corrections, et quoiqu'il soit singuliérement protégé par la reine, il n'a pas paru meilleur. C'est le spectacle qui fait supporter cette piece sans coloris, sans chaleur, sans versification. On a fait une observation: depuis les bonnes pieces de M. de Voltaire, il n'a paru au théâtre François aucune tragédie qui ait surnagé sur ce déluge immense de drames qu'on a vu naître et disparoître. La seule tragédie qui jouisse d'une réputation décidée, c'est Enée et Didon de M. le Franc, ouvrage composé dans le bon genre, et où on respire cette sagesse, ce goût dont Racine nous a laissé de si beaux modeles. Que les étrangers n'aillent pas juger de M. le Franc par les plaisanteries ingénieuses et homicides de M. de Voltaire, c'est un écrivain de la premiere classe qui mérite pour l'ode, la seconde place après J. B. Rousseau.

De Versailles, le 9 Janvier 1775.

M. de Saint Germain se trouvant dernièrement au dîner du roi, la reine jettoit des boulettes de pain à son époux; ce prince dit en riant au ministre: Que feriez-vous, brave militaire, si on tiroit comme cela sur vous? Sire, j'enclouerois la piece. Cette saillie heureuse à plusieurs égards a beaucoup fait rire la reine, les assistans et même le roi.

La reine demanda dernièrement: « Que voulez-vous faire des 44 gendarmes et des 44 chevau-légers que vous conservez? c'est apparemment pour escorter le roi aux lits de justice. Non, Madame, c'est pour l'accompagner lorsqu'on chantera des *Te Deum* ». Il faut savoir que la reine auroit aimé la suppression totale, et que le roi fût gardé à Versailles comme le sont l'impératrice sa mere, et l'empereur à Vienne, et cela eût été simple et bon.

Un de ces êtres rampans qui se sont élevés à force de bassesses, représentoit à M. de Saint Germain le tort que pouvoit lui faire le dessein où il étoit de refondre tout notre militaire; « monseigneur, dit le ministre, (le vil courtisan étoit un prélat,) je suis sur une montagne entre deux précipices; le précipice de la haine et celui du mépris; s'il faut que je tombe, mon choix est fait, c'est dans celui de la haine ».

M. de Saint Germain vient de proposer au conseil, de faire construire et réparer les chemins par les troupes du roi, en leur accordant une augmentation de paie, mais qu'il ne vouloit pas que cela dépendît du contrôleur général ni de M. de Trudaine, intendant des ponts et chaussées, en ajoutant que la dépense seroit de la moitié moins forte, et que M. Turgot

levoit l'impôt de 12 millions qu'il vouloit établir pour remplacer la suppression des corvées : il n'y a eu rien de décidé à cet égard.

Le duc d'Aiguillon a écrit une lettre au comte de Maurepas, dans laquelle s'en trouvoit une pour le roi. L'ex-ministre envoyoit la démission de sa charge de capitaine des chevau-légers, et disoit qu'il se trouvoit encore trop heureux de pouvoir être le premier à donner l'exemple de la soumission et du désintéressement pour seconder autant que possible les vues d'ordre et d'économie de Sa Majesté. Le roi a chargé M. de Maurepas de répondre et de renvoyer la démission, ne voulant causer de préjudice à personne.

Un habitant de St. Domingue est venu ici proposer à M. de Sartine, de former des canaux dans toute l'isle, et de les distribuer de maniere que les habitans pourront en tout temps se procurer de l'eau, si rare dans les habitations : le projet a été agréé et l'auteur autorisé à vendre la jouissance des canaux aux habitans, et en outre le roi a accordé au proposant une gratification de 300 mille livres pour l'aider aux premieres dépenses de l'entreprise.

De Paris, le 13 Janvier 1776.

La nuit du 10 au 11 de ce mois a été l'époque d'un événement semblable à ceux qui depuis quelques années ont désolé cette capitale. Il est incroyable que, malgré l'attention particuliere que le gouvernement a donnée aux moyens de prévenir les accidens causés par le feu, ils se soient multipliés à ce point et surtout dans les endroits sur lesquels l'œil surveillant des magistrats se porte principalement. La foire St. Germain, le théâtre de l'opéra,

l'hôtel-Dieu ont été depuis un petit nombre d'années réduits en cendres ; au moment où j'écris, un incendie épouvantable allumé avant-hier à minuit, consume notre palais où se tenoit le parlement, la cour des aides, etc. Plusieurs grandes salles qui composent ce vaste édifice étoient abandonnées à des marchands joailliers et de modes, et il y en avoit de très-riches dans la classe des premiers. On prétend que ce sont des prisonniers qui étoient précisément sous l'une de ces salles qu'on appelloit la galerie des prisonniers qui ont excité cet embrâsement. La premiere chose qu'on a fait a été de s'assurer de ces coupables, la plupart dévoués à la potence et à la roue ; cependant il s'en est sauvé 14 ou 15, les autres ont été transférés dans diverses prisons. La contestation est générale ici ; voilà plusieurs marchands ruinés ; une vingtaine de personnes ont été la proie des flammes : on a vu des femmes échevelées courant dans les rues se livrer au plus affreux désespoir ; des hommes qui hier jouissoient d'une grande fortune sont plongés aujourd'hui dans la misere la plus profonde : douze travailleurs ont été à la fois écrasés sous un plafond brûlant. Les capucins se sont signalés par leur activité et leur courage. La perte la moins réparable et bien au-dessus de tant de marchandises consumées, est la chancellerie et le dépôt de la cour des aides qui se trouvent entiérement détruits. C'étoient là que se renfermoient tous les actes domaniaux. Plus de deux mille familles vont se voir dépouillées de leurs titres. En général notre noblesse essuie à cet incendie un coup dont elle ne pourra revenir. Les frippons seuls y gagneront. Ils supposeront que le feu a dévoré leurs titres, et par-là ils usurperont des honneurs et

des prétentions. Autre malheur, une source éternelle de procès pour tous ces infortunés dont les papiers sont anéantis.

Je vous soumets une question, Monsieur: un pauvre capucin étoit tombé dans un foyer embrâsé à cet incendie; on voyoit le désespoir et ses souffrances inouies dans ses gestes. Il étoit impossible de l'arracher à la mort. Un officier a donné ordre à deux soldats de faire feu sur lui. On a ainsi mis fin à ses tourmens. Nos dévots scrupuleux prétendent que l'officier est un assassin digne de supplice.

Il n'y a pas d'événement, quelqu'affreux qu'il soit, où le libertinage et la plaisanterie ne trouvent quelque amusement. Le vice cherche de l'aliment par-tout. Vous savez combien d'horreurs se sont commises à la peste de Marseille. Il y a eu des viols, les nuits dernieres au palais, autant que de friponneries, et plus d'un spectateur inutile a joui du spectacle de ce qu'oublioient de cacher les malheureuses ouvrieres et filles de boutique qui, éveillées en sursaut, fuyoient en chemise, et avoient même relevé ce mince habillement pour renfermer les effets précieux qu'elles avoient eu le temps de saisir.

Voici l'extrait d'une lettre que je reçois, vous en croirez ce que vous voudrez.

» L'une de nos provinces méridionales vient d'être le théâtre d'une aventure qui tient du merveilleux : on seroit tenté, d'après cette anecdote, de croire aux génies bienfaisans. Un magistrat connu par sa probité et ses talens, se sent en quelque sorte arraché à son premier sommeil par une petite figure qui le tourmentoit d'une façon très-vive et même lui adressoit des paroles. Il se réveille, ne doute pas que ce soit l'effet d'un songe et se rendort. Il

revoit en songe la même petite figure qui continue de vouloir l'ôter de son lit, et lui répete les mêmes mots qui l'avoient déjà frappé. Une seconde fois éveillé, le magistrat sans voir clair, écrit ces mots et se recouche. Le lendemain il porte les yeux sur ce qu'il a tracé et ne comprend nullement ce que signifient ces mots qui n'étoient d'aucune langue qui lui fût connue. Il trouve son rêve si singulier, qu'il en fait part à un de ses amis, homme instruit qui lui dit que ces mots sont Arabes et signifient qu'il doit quitter promptement sa maison pour n'être pas enseveli sous ses ruines. Le magistrat cede à l'avis, et n'est pas plutôt hors de la maison, qu'en effet elle tombe et écrase sous ses décombres plusieurs personnages qui avoient tourné en dérision le songe salutaire de l'homme de robe. La providence n'a trouvé sans doute parmi nos magistrats aucun homme digne de cette faveur, pas un d'eux n'a été averti de l'incendie affreux qui brûle depuis quarante-huit heures ici. »

Il vient de paroître une collection de quelques lettres du pape défunt : quelques-unes font honneur à la mémoire de ce pontife. On y voit l'esprit d'un homme sage et fait pour gouverner, et le cœur d'un honnête homme. Ces lettres ont beaucoup de succès ; elles attachent et instruisent. Notre littérature est d'ailleurs dans une situation déplorable. Les entraves qu'y met le garde des sceaux, les contrefactions, les banqueroutes multipliées des libraires qui manquent de nouveautés pour repaître l'avide oisiveté du public ; toutes ces causes réunies entraînent la chûte d'une espece d'empire littéraire qui s'étoit élevé dans les beaux jours de Louis XIV.

Voici des notes que M. Diderot a écrites dernièrement à la marge d'une traduction de Ta-

cite ; un ami à qui il a communiqué cet exemplaire, m'en a laissé prendre copie.

» Entre les choses qui éblouissent le plus les hommes et qui excitent violemment leur envie, comptez l'autorité ou le desir de commander. »

» Regardez comme vos ennemis nés, tous les ambitieux. Entre les hommes turbulens, les uns sont las ou dégoûtés de l'état actuel des choses, les autres mécontens du rôle qu'ils font. Les plus dangereux sont des grands, pauvres et obérés, qui ont tout à gagner et rien à perdre à une révolution. *Sylla inops, unde praecipua audacia*. Sylla n'avoit rien, et ce fut sur-tout son indigence qui le rendit audacieux. L'injustice apparente ou réelle des moyens qu'on emploie contre eux, est effacée par la raison de la sécurité : ce principe passe pour constant dans toutes les sortes d'état ; cependant il n'en est pas moins atroce de perdre un particulier par la seule crainte que l'on a, qu'il ne trouble l'ordre public : il n'y a point de scélératesse à laquelle cette politique ne conduisît. »

» Il ne faut jamais manquer de justice dans les petites choses, parce qu'on en est récompensé par le droit qu'elle accorde de l'enfreindre impunément dans les grandes : maxime détestable, parce qu'il faut être juste dans les grandes choses et dans les petites ; dans ces dernieres, parce qu'on y exerce la justice plus facilement que dans les grandes. »

» L'exercice de la bienfaisance, la bonté ne réussissent point avec des hommes ivres de liberté et envieux d'autorité ; on ne fait qu'accroître leur puissance et leur audace. Cela se peut. »

» C'est aux souverains et aux factieux que je m'adresse : lorsque les haines ont éclaté, toutes les réconciliations sont fausses. »

» Faire une chose et avoir l'air d'en faire une autre. Cela peut être dangereux ou utile, c'est selon la circonstance, la chose et le souverain. »

» Faire tomber le choix du peuple sur Camille ou l'ennemi du tribun, maxime tantôt utile, tantôt nuisible : utile, si ce tribun est un homme de bien. »

» Ignorer souvent ce qu'on fait, ou paroître savoir ce qu'on ignore : cela est très-fin, mais je n'aime pas la finesse. »

» Apprendre la langue de Burrhus avec Néron; *moerens ac laudans*; il se désoloit, mais il louoit. Il falloit se désoler, il ne falloit pas louer : c'est ce qu'auroit fait Burrhus, s'il eût plus aimé la vérité que la vie. »

» Apprendre la langue de Tibere avec le peuple : *Verba obscura, perplexa, suspensa, eluctantia, in speciem recusantis composita*; mots obscurs, perplexes, indécis, esquivant toujours entre la grace et le refus. Oui, c'est ainsi qu'il faut en user lorsqu'on craint et qu'on s'avoue qu'on est haï et qu'on le mérite. »

» Etouffer en embrassant. Perfidie abominable. Froncer le sourcil sans être fâché, sourire au moment du dépit. Pauvre ruse dont on n'a que faire quand on est bon, et qu'on dédaigne quand on est grand. »

» Faire échouer par le choix des moyens ce qu'on ne sauroit empêcher. J'approuve fort cette ruse, pourvu qu'on s'en serve pour empêcher le mal, et non pas pour empêcher le bien : car il est certain, qu'il y a des circonstances, où l'on est forcé de suppléer à l'ongle du lion qui nous manque, par la queue du renard. »

» Rester l'ami du pape quand il est abandonné de tous les cardinaux; c'est un moyen de les servir plus sûrement. C'est aussi un rôle

perfide et vil. Il n'est pas permis d'être un traître et de simuler de l'attachement au pape, quand même le pape est un brigand. »

» Placer un mouton auprès d'un souverain, quand on conspire contre lui. Pour bien sentir et la méchanceté des conspirateurs et la bassesse du rôle de mouton, il ne s'agit que d'expliquer ce que c'est qu'un mouton. On appelle ici un mouton, un valet de prison, qu'on enferme avec un malfaiteur, et qui fait à ce malfaiteur l'aveu des crimes qu'il n'a pas commis, pour obtenir de ce dernier l'aveu de ceux qu'il a faits. Les cours sont pleines de moutons; c'est un rôle qui est fait par des amis, par des connoissances, par des domestiques, et sur-tout par les maîtresses. Les femmes ne sont jamais plus dissolues que dans le temps des troubles civils; elles se prostituent à tous les chefs et à tous ceux qui les approchent, sans autre dessein que celui de connoître leurs secrets et d'en user pour leur intérêt ou celui de leur famille, sans compter qu'elles en retirent un air d'importance dont elles sont flattées. Le cardinal de Retz avoit beaucoup d'esprit, mais il étoit ford laid, ce qui ne l'empêcha pas d'être agacé par les plus jolies femmes de la cour, pendant tout le temps de la fronde. Savoir faire des coupables. C'est la seule ressource des ministres atroces pour perdre des gens de bien qui les gênent. Il est donc très-important d'être en garde contre cette espece de méchanceté. »

» Sévir contre les innocens quand il en est besoin. Il n'y a point d'honnête homme que ne puisse faire trembler cette maxime qu'on ne manque jamais de colorer de l'intérêt public. »

» Penser une chose, en dire une autre, mais

avoir plus d'esprit que Pompée. Pompée n'auroit pas eu besoin d'esprit, s'il avoit su faire ce qui convenoit à son caractere, dire vrai ou se taire, d'autant plus qu'il mentoit mal-adroitement. »

» Ne pas outrer la dissimulation, s'attrister de la mort de Germanicus, mais ne pas la pleurer. Alors les larmes évidemment fausses n'en imposent à personne et ne sont que ridicules. »

» Parler de son ennemi avec éloge. Si c'est pour lui rendre la justice qu'il mérite, c'est bien fait; si c'est pour l'entretenir dans une fausse sécurité et le perdre plus sûrement, c'est une perfidie. »

« Publier soi-même une disgrace. Souvent c'est un acte de prudence, cela empêche les autres de vous en faire rougir et de l'exagérer. »

» Demander la fille d'Antigone pour épouser la sœur d'Alexandre, mais être plus fin que Perdiccas. Perdiccas n'eut ni l'une ni l'autre. »

» Donner de belles raisons. Il seroit beaucoup mieux de n'en point donner du tout, ou d'en donner de bonnes. »

» Remercier des comices quinquennales. Cela signifie dissimuler un événement qui nous déplaît et que nous n'avons pu empêcher, comme fit Tibere. Il avoit tout à craindre des assemblées du peuple; il auroit fort desiré qu'elles fussent rares, ou qu'elles ne se fissent plus. Elles furent réglées à cinq ans, et Tibere en remercia le peuple et le sénat. »

» Ne levez jamais la main sans frapper. Il faut rarement lever la main, peut-être ne faut-il jamais frapper; mais il n'en est pas moins vrai, qu'il y a des circonstances où le geste est aussi dangereux que le coup. De-là la vérité de la maxime suivante : Frapper juste. »

» Proclamer César quand il est dans Rome.

C'est ce que firent Cicéron, Atticus et tant d'autres; mais c'est ce que Caton ne fit pas. »

» Etre le premier à prêter serment. A moins qu'on n'ait à faire à Catherine de Russie, et qu'on ne soit le comte de Munnick, cas rare. Le comte de Munnick resta attaché à Pierre III jusqu'à sa mort. Après la mort de Pierre III, le comte se présenta devant l'impératrice régnante et lui dit: « Je n'ai plus de maître et je viens vous prêter serment; je servirai Votre Majesté avec la même fidélité que j'ai servi Pierre III. »

» Ne séparer jamais le souverain de sa personne. Quelque familiarité que les grands nous accordent, quelque permission qu'ils semblent nous donner d'oublier leur rang, il ne faut jamais les prendre au mot. »

» Appeller ses esclaves des citoyens. C'est fort bien fait; mais il vaudroit mieux n'avoir point d'esclaves. »

» Toujours demander l'approbation, dont on peut se passer. C'est un moyen très-sûr de dérober au peuple sa servitude. »

» Toujours mettre le nom du sénat avant le sien : *ex senatûs consulto et auctoritate Cæsaris*. On n'y manque guere quand le sénat n'est rien. »

» N'attendre jamais le cas de la nécessité, le prévoir et le prévenir. Lorsque la majesté n'en impose plus, il est trop tard. Cette maxime, qui est excellente sur le trône, n'est pas moins bonne dans sa famille et dans la société. »

» Connoître quand le peuple veut, ou fait semblant de vouloir. Cette maxime n'est pas moins importante dans le camp : connoître quand le soldat veut ou fait semblant de vouloir! »

» Connoître quand le peuple veut par intérêt ou enthousiasme. La Hollande n'a voulu un stathouder héréditaire que par enthousiasme.»

» Se faire solliciter de ce qu'on veut faire. Secret d'Auguste. »

» Convenir que les loix sont faites pour tous, pour le souverain et pour le peuple; mais n'en rien croire. Ils parlent tous comme Servius Tullius, et en usent tous avec la loi, comme Tarquin avec Lucrece; mais il faudroit, quand on oublie la justice, se rappeller de temps en temps le sort de Tarquin. »

» Lorsque Tibere balançoit entre ce qu'il devoit aux loix et ce qu'il devoit à ses enfans, il s'amusoit. »

» J'aime le scrupule de ce pape, qui ne permit point qu'on ordonnât prêtres ses enfans avant l'âge, mais qui les fit évêques. »

» Toujours respecter la loi, qui ne nous gêne pas et qui gêne les autres. Il seroit mieux de les respecter toutes. »

» Un souverain ne s'accuse jamais qu'à Dieu : mais c'est qu'il ne péche jamais qu'envers lui; cela est clair. »

» Affranchir les esclaves lorsqu'on a besoin de leur témoignage contre un maître qu'on veut perdre. Donner la robe virile à l'enfant qu'on doit mener au supplice. Faire violer entre le lacet et le bourreau, la jeune vierge, pour la rendre femme et punissable de mort. Voilà ce qu'on appelle respecter les loix à la maniere des anciens souverains. Il est vrai que ceux d'aujourd'hui ne connoissent pas ces atrocités. »

» Au trait historique, qui précede, on peut ajouter par exemple : dépouiller une femme de la dignité de matrone par l'exil, afin de décerner la mort, non contre une matrone, ce qui seroit

illégal, mais contre une exilée, ce qui est juste et permis. Toute cette horrible morale se comprend en deux mots : infliger une premiere peine juste ou injuste, pour avoir le droit d'en infliger une seconde. »

» Je vous recommande un tel, afin qu'il obtienne par votre suffrage ce grade qu'il poursuit. C'est ainsi qu'on persuade à un corps qui n'est rien, qu'il est quelque chose. Un maître n'a guere cette condescendance que lorsqu'il est foible, et ne se croit pas en état de déployer toute son autorité, sans quelque conséquence fâcheuse. »

» Faire parler le prêtre dans l'occasion où il est à propos de rendre le ciel responsable de l'événement. Ce moyen assez sûr, suppose toujours un peuple superstitieux ; il vaudroit bien mieux le guérir de sa superstition et ne pas le tromper. »

» Susciter beaucoup de petits appuis contre un appui trop fort et dangereux. Cela me paroît prudent. »

» Quand on ne veut pas être foible, il faut souvent être ingrat, et le premier acte de l'autorité souveraine est de cesser d'être précaire. »

» Faire sourdement ce qu'on pourroit faire impunément avec éclat : c'est préférer le petit rôle du renard à celui du lion. »

» Rugir quelquefois. Cela est essentiel. Sans cette précaution le souverain est souvent exposé à une familiarité injurieuse. »

» Tout ce qui n'honore que dans la monarchie n'est qu'une parenté d'esclavage. »

» Souffrir le partage de l'autorité, cest l'avoir perdue. *Aut nihil, aut Caesar.* Aussi le peuple ne choisit ses tribuns que parmi les patriciens. »

» Se presser d'ordonner ce qu'on feroit sans notre consentement. On masque au moins sa foiblesse par cette politique : ainsi proroger le décemvirat avant qu'Appius Claudius le demande. »

» Un état chancelle quand on en ménage les mécontens : il touche à sa ruine, quand la crainte les éleve aux premieres dignités. »

» Exemple rare de la jalousie et de la souveraineté. Tibere donna le commandement des légions à ses deux fils, et il se fâcha que le prêtre eût fait des prieres pour eux. On en feroit peut-être autant aujourd'hui. Il faut prier pour le succès des armes de Louis XIV, mais non pour le succès des armes de Turenne. »

» Entre une société de fer et une société de glace ou de porcelaine il n'y a pas à choisir. »

» Junius Torquatus a eu des nobles *ab epistolis*, *libellis*, *rationibus*; *nomina summae curiae*. Pomponianus s'est fait descendre de la famille impériale; il a une mappe-monde, il colporte les harangues que Tite-Live a mises dans la bouche des chefs et des rois ; il a donné à des esclaves les noms d'Annibal et de Magon. La statue de Marcellus est située plus haut que celle de César. C'est avec de pareils moyens de perdre, que personne n'est en sûreté. »

» Alexandre dira, qu'Antipater a vaincu ; mais à condition qu'Antipater n'en conviendra pas. »

» Un roi n'est ni pere, ni fils, ni frere, ni parent, ni époux, ni ami. Qu'est-il donc ? roi, même quand il dort. »

» La terreur est une sentinelle, qui manque un jour à son poste. »

» Renvoyer la garde prétorienne : ce fut-là le solécisme de César, et ce solécisme lui coûta la vie. »

» Caligula se fit garder par des Bataves ; et Antonin par des Germains. »

« Rien à demi. Pompée avoit eu la tête coupée ; César étoit poignardé ; il falloit assassiner Antoine et Lépide. Octave étoit trop éloigné et trop plat pour oser quelque chose. »

» La position de Tibere après la révolte d'Illyrie est fort semblable à celle de tout souverain après une révolution : *Periculosa severitas, flagitiosa largitio.* »

» Lorsque le prêtre favorise une innovation, elle est mauvaise ; lorsqu'il s'y oppose, elle est bonne. J'en appelle à l'histoire. C'est le contraire du peuple. »

» Sous Auguste, l'empire étoit borné par l'Euphrate à l'Orient, par les cataractes du Nil et les déserts d'Afrique au Midi, par le mont Atlas à l'Occident, et par le Danube et le Rhin au Septentrion. Cet empereur se proposoit d'en restreindre les limites. Plus un empire est étendu, plus il est difficile à gouverner et plus il importe que la capitale soit au centre. On peut en restreindre le gouvernement en le divisant : multiplier les gouverneurs de province et les changer souvent. »

» Avis aux factieux. Auguste fait périr les assassins de César au bout de trois ans ; Septime Sévere traita de même ceux qui tuerent Pertinax ; Domitien, l'affranchi qui prêta sa main à Néron ; Vitellius, les meurtriers de Galba. On profite du crime, et on s'honore encore par le châtiment du criminel. »

» Après la mort du tyran Maximin, Arcadius et Honorius publierent une loi contre le tyrannicide. L'esprit de cette loi est clair. »

» On a dit, que le prince mouroit et que le sénat étoit immortel. On nous a bien prouvé que c'étoit tout le contraire. »

» Les ordres de la souveraineté, qui s'exécutent la nuit, marquent injustice ou foiblesse. N'importe ; que les peuples n'apprennent pas la chose que lorsqu'elle est faite. »

» Tandis qu'ils élevent la mer et qu'ils abaissent les montagnes, nous manquons d'asyle. Qui est-ce qui parle ainsi ?.... Catilina.... A qui ?.... A des hommes ruinés et perdus comme lui. »

» Que le peuple ne voie jamais couler le sang royal, pour quelque cause que ce soit. Le supplice public d'un roi change l'esprit d'une nation pour jamais. »

» Qu'est-ce que le roi ? si le prêtre osoit répondre, il diroit : c'est mon licteur. »

» Une guerre interminable, c'est celle du peuple qui veut être libre et du souverain qui veut commander. Le prêtre est selon son intérêt ou pour le roi contre le peuple, ou pour le peuple contre le roi. Lorsqu'il s'en tient à prier les Dieux, c'est qu'il se soucie fort peu de la chose. »

» Créer une coignée à la disposition du peuple, créer une coignée à la disposition du sénat ; voilà toute l'histoire du tribunal et de la dictature. »

» Savoir dire non, pour un souverain ; pouvoir dire non, pour un particulier. »

» A la création d'un dictateur, de républicain l'état devenoit monarchique ; à la création d'un tribun, il devenoit démocratique. »

» Le mélange des sangs ruine l'aristocratie et fortifie la monarchie. L'état où ce mélange est indifférent est voisin de l'état sauvage. »

» Les femmes ne sont nulle part aussi avilies que dans une nation, où le souverain peut faire asseoir sur le trône à côté de lui la femme qui lui plaît le plus : là elles ne sont rien qu'un sexe dont on a besoin. »

» Dans les aristocraties, relevez plutôt ces

grandes familles indigentes, aux dépens du fisc, que d'en souffrir la diminution ou la mésalliance. »

» César par la loi Cassia, Auguste par la loi Senia, releverent le sénat épuisé de familles patriciennes; Claude introduisit dans ce corps tous les vieux citoyens; tous ceux dont les peres s'étoient illustrés. Il restoit peu de ces familles, que Romulus avoit appellées *majorum gentium*, et Lucius Brutus *minorum*. »

» On releva la barriere contre le peuple, car les patriciens de la loi Cassia et de la loi Senia avoient passé. Et ce sont des tyrans qui relevent cette barriere ! »

» Rien ne montre tant la grandeur de Rome que la force de ce mot, même chez les Barbares dans les contrées les plus éloignées : je suis citoyen Romain. On y connoissoit la loi Porcia, on s'y soumettoit; on n'osoit attenter à la vie d'un Romain. »

» La loi qui défendoit de mettre à mort un citoyen, fut renouvellée plusieurs fois. Cicéron fut exilé pour l'avoir enfreinte contre les ennemis de la patrie; et sous Galba un citoyen la réclamant, toute la distinction qu'on lui accorda fut une croix plus élevée et peinte en blanc. »

» La création d'un dictateur suspendoit toutes les fonctions de la magistrature, excepté celles d'un tribun. Il falloit, pour se mettre dans une position aussi critique, que le cas fût très-important; toute l'autorité se partageoit alors entre deux puissances opposées. »

» Veturius fut mis à mort pour avoir disputé le pas aux tribuns. »

» L'empereur créé disoit : je vous rends graces du nom de César, du grand pontificat et de la puissance tribunitienne. »

» Il fut statué, que les huit mille captifs faits à la bataille de Canne ne seroient point rachetés. Si vous voulez connoître un beau modele d'éloquence, vous le trouverez dans une des odes d'Horace, où le poëte fait parler Régulus contre l'échange des prisonniers Carthaginois, et des prisonniers Romains. »

» Je ne connois pas un trait de lâcheté mieux caractérisé que la réponse du soldat à Auguste, qui lui demandoit pourquoi il détournoit ses regards de sa personne : c'est que je ne puis soutenir l'éclair de tes yeux. Le soldat, qui n'est pas en état de soutenir l'éclair des yeux de son général, ne soutiendra pas aisément l'éclat des armes de l'ennemi. »

» Galba disoit à Pison : *Pense à ce que tu exigerois de ton souverain, si tu étois sujet.* Le discours de Galba étoit avantageux pour la république, périlleux pour lui. J'ai bien peur que ce discours de Galba ne fût qu'un compliment sans conséquence. »

» Lorsqu'il s'agit du salut du souverain, il n'y a plus de loix; l'inquiétude même innocente qu'on lui cause est un crime. Lorsqu'il s'agit du bien public relativement au bien particulier, la justice se tait ; lorsqu'il s'agit de l'avantage de l'empire, c'est la force qui parle. Il faut dormir tranquillement chez soi. Tous les auteurs ont dit : cette subtilité scrupuleuse que nous portons dans les affaires particulieres, ne peut avoir lieu dans les affaires publiques. »

» Le droit de la nature est restreint par le droit civil, le droit civil par le droit des gens, qui cesse au moment de la guerre, dont tout le code est renfermé dans un mot : *Sois le plus fort.* »

» Caton le censeur, qu'on me le ressuscite, et j'en ferai un excellent prieur ou gardien de

couvent. Ce n'est pas-là un chef de grande république. La sévérité déplacée est pire qu'un vice. Il divisa l'état en deux factions et pensa le renverser. Il eût été la machine d'un profond hypocrite. Il alluma la guerre civile à son péril et au profit de son rival. »

» Un des grands malheurs du vice, lorsqu'il est général, c'est de se rendre plus utile que la vertu. Galba, l'honnête Galba fut de son temps ce qu'un homme de probité est toujours à la cour, ce qu'un souverain débonnaire seroit de nos jours dans l'Europe ; le reste n'est pas ajusté à cette forme. Je ne sais si j'aurois été St. Louis; mais aujourd'hui il seroit à peu près ce que je suis. »

» Machiavel dit le secret de l'empire; Tacite beaucoup plus sage et nommant les choses par leur nom, dit le forfait de l'empire : *Dominationis flagitia.* »

» Quelle redoutable nation que celle où un souverain scélérat commande à des hommes vertueux ! mais j'y ai beaucoup pensé; cela ne se peut. Le vieux de la Montagne ne commande qu'à des fanatiques ; le Sultan ne commande qu'à des fanatiques, et si son empire se police, le fanatisme cessera. Si la barbarie de l'empire Ottoman pouvoit cesser et le fanatisme rester, l'Europe ne seroit plus en sûreté. »

» Celui qui introduiroit la science de la guerre dans l'Asie, seroit l'ennemi commun de tous. Heureusement il a manqué un chapitre, peut-être un verset au Coram, et le voici : apprends de l'infidele à te défendre contre lui ; et n'en apprends que cela, le reste est mauvais, laisse-le-lui. »

» Sous Tibere on mit à mort un maître pour avoir châtié un de ses esclaves, qui tenoit

dans sa main une drachme d'argent frappée à l'effigie de l'empereur. Il y a dans ce fait, s'il est vrai, moins encore d'atrocité que d'imbécillité. Il y avoit tant d'autres moyens de perdre un honnête homme. Je suis sûr que Tibere en sourit de pitié. »

» Persuader aux citoyens, que le mal qu'on fait à ses voisins c'est travailler pour le bien de ses sujets. Toujours enlever des Sabines. »

» Le seul éloge digne d'être envié d'un souverain, c'est la terreur de ses voisins. »

» Tibere sut penser profondément et dire avec finesse : « Pense-tu, Sejan, que Livie, femme de Caïus César, femme de Drusus, pourroit se résoudre à vieillir à côté d'un chevalier Romain ? »

» Le Romain se rendit maître de l'univers, toujours en secourant ses alliés. C'est Cicéron qui le dit, et Cicéron est bien naïf. »

» Nous avons combattu en apparence pour les Fidiciniens, mais en effet pour nous. Autre naïveté des envoyés de la Campanie au sénat. »

» Plautus, songez à vous, faites cesser les rumeurs ; vous avez des ennemis qui se servent de l'apparition de la comete pour vous diffamer ; vous ferez bien de vous soustraire à la calomnie. Vos ayeux ont laissé des terres en Asie ; sérieusement je crois que vous ferez bien de vous y retirer ; vous y jouiriez d'une jeunesse heureuse dans le repos et dans la sécurité. » Croiroit-on que ce discours fût de Néron ? il falloit que ce Rubellius Plautus fût bien de ses amis. »

» Le machiavelliste, c'est-à-dire l'homme qui calcule tout d'après son intérêt, met souvent l'amour de la justice à la place de la haine. »

» Je n'ignore pas les bruits qui courent, mais je ne veux pas que Silanus soit jugé sur des bruits. Je vous conjure de négliger l'intérêt que je prends à la chose, et la peine que cette affaire me cause ; et de ne pas confondre des imputations avec des faits. Plus le souverain affecte de pitié, plus la perte est certaine. »

» Le même discours a des sens bien différens dans la bouche de Tibere et dans celle de Titus. Lorsque Titus dira qu'il ne faut pas user d'autorité, lorsqu'on peut recourir aux loix, il parlera comme un homme de bien ; Tibere au contraire parlera comme un frippon qui se joue des loix dont il dispose ; il ne veut pas que son ennemi lui échappe, mais il veut se soustraire à l'odieux de sa condamnation en la rendant légale. Il envoie le centurion au forfait notoire et l'innocence au sénat. »

» Celui qui préfere une belle ligne dans l'histoire à l'invasion d'une province, pourroit bien n'avoir ni la province ni la belle ligne. »

LE PARADIS,

Par M. de Semperavi.

Des Paradis comme des modes
Le goût décida quelquefois :
Avec les Magots, les Pagodes,
Je laisse celui des Chinois.

Je ne ferai pas mon affaire,
Mahomet, de ton Paradis ;
Que faire avec mille houris,
Il n'en faut qu'une pour me plaire.

L'Elisée eût comblé mes vœux
Sans l'eau du Léthé qu'il faut boire :
Mais je veux garder la mémoire
De l'objet qui me rend heureux.

Et

Et puis, n'en déplaise à la Grece,
Des ombres je fais peu de cas:
Je n'aime point que ma maîtresse
Ne soit qu'un fantôme là-bas.

De ce Paradis Platonique,
Par des gens de bien tant vanté,
Sans son ennuyeuse musique
J'aimerois fort l'éternité.

Laissons ce qu'ils ont fait entendre
De ce séjour si peu connu,
Car chacun d'eux est convaincu
Qu'il l'a chanté sans le comprendre.

Se voir, après mille ans et plus,
Toujours chéri de ce qu'on aime,
Voilà, je crois, le bien suprême
Que Dieu promet à ses élus.

De Paris, le 20 Janvier 1776.

Le bruit court que Madame du Bary est enceinte. On ne renouvellera pas sans doute en sa faveur le miracle de médecine opéré pour Charlote de la Tremoille, princesse de Condé. Le prodige dateroit de trop loin pour pouvoir attribuer cet enfant au feu roi, à moins qu'on ne dise que la veuve a eu l'esprit fortement préoccupé de l'époux. Il y a 200 ans que de pareilles sottises auroient été avancées sérieusement.

Nouvelle extravagance de la mode : aujourd'hui on donne aux bonnets la figure d'un pigeon, et à coup sûr il n'est pas de femme qui, ainsi parée, ne s'attende au compliment que c'est une des colombes de son char. Les plumes commencent à tomber, et cette mue vient en vérité à temps. La couleur puce et celles qui lui ont succédé perdent aussi beaucoup de leur crédit. On est dans l'attente d'une nouvelle couleur : cette incertitude est très-affligeante pour

nos femmes qui ne savent sur quelle couleur, sur quelle mode asseoir leurs petites idées.

A propos de mode, comme les calembours ont toujours de la vogue, on nous menace d'une brochure intitulée : *Ah que cela est bête* ! Cet ouvrage sera dans le goût de ceux par lesquels M. de Bievre s'est fait connoître dans la république des lettres.

Il y a quelque temps que je vous parlois d'un événement singulier arrivé dans un château, à propos d'un fils qui, pour se rendre maître du bien de son pere, l'avoit renfermé dans un souterrain et fait passer pour mort. Voici une aventure à peu près semblable, quoiqu'émanée d'une cause différente. Si la vérité peut ajouter quelque mérite à ce récit, il doit l'avoir à nos yeux, car je connois les personnages qui vont y figurer. Une dame va à la campagne chez une intendante de ses amies : celle-ci lui fait beaucoup d'accueil, lui témoigne beaucoup de plaisir à la voir ; cependant, dit-elle, je me trouve fort embarrassée, je ne sais trop où vous coucher, nous n'avons qu'un appartement au fond d'une galerie, éloigné du corps de logis que j'habite, et je ne vous cacherai point que personne ne veut l'habiter ; on parle de revenans qui se plaisent à y apparoître ; je ne crois guere à cette folie, mais je suis bien aise de ne vous laisser rien ignorer. Si vous le voulez, vous coucherez plutôt dans ma propre chambre. L'amie, comme bien vous pensez, ne voulut pas gêner à ce point l'intendant, et en femme forte, elle préféra de braver les esprits. La voilà le soir conduite dans l'appartement si redouté : elle se couche, s'endort, se réveille bientôt entendant du bruit, entr'ouvre son rideau et voit près du feu qui étoit couvert, une petite

figure épouvantable couverte de poils et ressemblant assez à ces magots de la Chine ; elle éparpille les cendres avec des especes de griffes, et ensuite elle se couche blotie comme un lapin, tout près du foyer. La dame ne revenoit point de sa surprise, on peut même dire de sa frayeur. Mais elle est bien plus saisie d'effroi quand elle voit la petite figure quitter le feu, s'approcher du lit, y monter et s'y coucher sans façon. La dame se rappetisse autant qu'il lui est possible, se serre dans la ruelle et ne laisse pas échapper un soupir. Après trois ou quatre heures, le monstre se releve et quitte l'appartement : la dame effrayée tâche de rappeller ses forces et se traîne jusqu'à son amie ; elle n'est pas entrée dans la chambre qu'elle perd entiérement connoissance : revenue à elle, elle raconte le sujet de son trouble ; elle apprend que cette petite figure étoit la mere de l'intendant, qui, à près de 70 ans, étoit devenue folle à lier ; on la tenoit renfermée, la négligence du domestique qui la gardoit avoit occasionné apparemment cette aventure : la vieille femme avoit trouvé la porte ouverte et s'étoit échappée pendant le sommeil de son gardien.

LA CONSULTATION ÉPINEUSE.

CONTE.

Un Avocat fut consulté
Par un tendron d'aimable mine
Qu'un gars avoit trop insulté.
L'homme de loi qui l'examine
Trouve, sous sa simple étamine,
Deux grands yeux pleins de volupté,
Certain air de naïveté
Peint sur sa figure enfantine,
Un sein par l'amour agité,
Qui se souleve, se mutine

Et semble, en sa captivité,
Appeller une main lutine
Qui lui rende sa liberté.
Notre Avocat est transporté :
Il lorgne une taille divine
Des pieds mignons et délicats,
Et ce qu'il voit de tant d'appas,
Ne vaut pas ce qu'il en devine.
Avec ces titres de faveur
On peut compter sur la ferveur
Du Légiste le plus austere.
Le nôtre, expert dans tous les droits,
Avoit, dit-on, plus d'une fois
Pris ses licences à Cythere.
Enfin, près de la belle assis,
Il veut sans détour, sans mystere,
De son cas savoir le précis.
« Las! dit la belle désolée,
» Je vais rappeller mon esprit
» Et vous conter comme s'y prit
» Le fripon qui m'a violée,
» Il avoit un air tendre et doux,
» La taille la mieux découplée
» Et le regard.... tout comme vous. »
Notre grave Jurisconsulte
Flatté d'avoir les mêmes traits,
En ressent une joie occulte,
Et rajeûni par tant d'attraits,
S'approche encor un peu plus près
De la beauté qui le consulte.
» Poursuivez ce récit, dit-il,
» Car votre affaire m'intéresse,
» Ah! Monsieur, qu'il étoit subtil!
» Que l'amour inspire d'adresse!
» Ses yeux sur mes foibles attraits
» Se promenoient avec ivresse. »
L'Avocat qu'un même feu presse
N'a pas les regards plus discrets.
» Ce n'est pas tout, sa main hardie
» Saisit la mienne au même instant. »
Vous sentez sans que je vous die
Que l'Avocat en fait autant.
» Ce n'est pas tout, sa perfidie
» Méditoit un autre dessein,

» Et toujours plus audacieuse,
» Bientôt sa main licencieuse
» Fourrage les lys de mon sein. »
Notre Avocat sur ce modele
Glissant une furtive main
A travers la gaze infidele
Enfile ce même chemin.
» Ce n'est pas tout, d'un air farouche
» A ses feux je veux m'opposer;
» Déterminée à tout oser,
» Sa bouche se colle à ma bouche. »
L'Avocat que l'exemple touche
Ravit un semblable baiser:
Ravit! je faux: on le lui donne:
On feint de n'y pas consentir:
Mais c'est pour mieux faire sentir
Le prix de ce qu'on abandonne.
Femmes, osez me démentir:
Celle qui jamais ne pardonne
Est trop sujette au repentir.
» Ce n'est pas tout, son feu redouble,
» Il me transporte malgré moi;
» Les genoux tremblans et l'œil trouble,
» Je ne sais plus.... ce que je vois.
L'Avocat non moins troublé qu'elle
Répete une leçon si belle.
Tous deux bientôt perdent la voix,
Tous deux se plongent à la fois
Dans une extase mutuelle.
Notre Avocat crut, jusqu'au bout,
Avoir imité son modele.
» Ce n'est pas tout, dit la donzelle.
» --- Comment diable! ce n'est pas tout?
» Qu'avoit-il de plus à vous faire?
» Vous m'étonnez! dites, ma chere,
» Comment la chose se passa?
» --- Eh! mais voici tout le mystere.
» Monsieur, c'est qu'il recommença. »

De Paris, le 26 Janvier 1776.

L'OPÉRA-COMIQUE intitulé *Les Souliers Mor-dorés*, et dont le censeur a réprouvé le titre qui en faisoit le seul mérite, *les Souliers Puces*, n'a eu aucun succès; sa chûte est con-

sommée. Le poëte et le musicien ont été voués au médiocre par tous les spectateurs. Le sujet d'abord péchoit contre la décence. C'est une vieille histoire dont on a rebattu les oreilles de notre jeunesse. Un officier devient amoureux de la femme d'un cordonnier, et il trouve moyen de faire prendre au mari la mesure du pied de sa femme dont le visage est caché, sans que ce dernier s'apperçoive de la supercherie: le cordonnier s'extasie sur tous les agrémens de ce pied dont, comme époux, il n'a pas connu les charmes. Vous voyez que la situation est continuellement en guerre avec la décence. D'ailleurs, une de nos loix théâtrales et qui est fondée sur les mœurs, défend qu'on présente l'adultere sur la scene, et il se montre ici dans son triomphe. La musique n'a pas été mieux accueillie; il faut donc mettre cette bagatelle au nombre des défunts de cette année.

Adele de Ponthieu fait lumignon : les 4e. et 5e. actes, à cause du spectacle tout neuf de la chevalerie, empêchent la chûte totale que cet opéra mérite. La musique est digne du *Pecus servum*, *imitatores* du plein - chant François. Le poëte n'a de son côté nulle force, nulle vivacité, point de sentiment. Le sujet étoit heureux, et il est entiérement manqué. L'auteur cependant s'est donné bien de la peine pour dompter la vérité de la plume des journalistes. Il est venu à bout de mettre dans son parti, Linguet qui crie de toutes ses forces dans sa *Gazette Littéraire*, que cet opéra est admirable; mais ceux qui sont dans la confidence de la recette, ne trouvent pas que ses clabauderies réussissent, et ils en concluent que le célebre gazetier s'est laissé séduire et n'a séduit personne.

Le Paysan perverti est devenu le livre du jour. Il est en quatre volumes. Ce roman au milieu des fautes de langage, des longueurs déplacées, des réflexions triviales, des disparates de situations, fourmille de traits de génie. Il intéresse, quoique l'esprit et le goût aient mille choses à lui reprocher. Ce qui blesse davantage dans cette production, ce sont les scenes scandaleuses et indécentes qu'on y rencontre à chaque instant : l'auteur assurément ne respire pas l'air de la bonne compagnie ; mais il décele une ame forte, énergique ; il démontre combien l'esprit du monde et l'abus de la société sont capables de pervertir la meilleure nature. Edouard, c'est ainsi que se nomme le paysan qui est le héros de l'histoire, marche au vice et à l'endurcissement, à mesure qu'il se produit dans ce qu'on appelle *les Cercles distingués*. Il a pour compagnon et pour professeur de mauvaises mœurs, un certain M. Gaudet, qui est modelé précisément sur Lovelace ; mais quelle différence entre *le Paysan perverti* et *Clarisse?* ce dernier ouvrage fait adorer la vertu, et l'autre quelquefois prête du piquant au vice, indépendamment du défaut d'ensemble qui l'éloigne à une prodigieuse distance du roman Anglois. On comprend difficilement comment nos femmes sont assez effrontées pour lire un tel ouvrage. Le succès qu'il a obtenu d'elles, prouve jusqu'à quel degré de corruption nous sommes parvenus. C'est bien à propos de celles qui s'amusent de cette lecture, que J. J. Rousseau auroit droit de dire que ce sont des femmes perdues. L'auteur du *Paysan perverti* paroît avoir vécu dans la crapule et un libertinage avilissant. Nos philosophes cependant, prônent cette amplification monstrueuse des plus bas excès de la débauche

et de la perversité, et se récrient principalement sur l'excellence de la bonne morale qui y est renfermée.

Le parlement a suivi l'exemple du roi. Ce monarque a fait distribuer mille louis aux infortunés qui ont été ruinés à l'embrâsement du palais, et M. de Gourgues, un de nos présidens à mortier, a échauffé les sentimens de générosité de sa compagnie; il a engagé chaque président à donner dix louis, et chaque conseiller deux louis. On ne trouve pas un rubis estimé 20 mille livres et une somme de 40 mille livres qui étoient l'un et l'autre déposés au greffe de la cour des aides. Il y a des gens qui prétendent que le desir de voler cette pierre précieuse et cette somme, est la cause de l'incendie: d'autres nomment divers incendiaires distingués; chacun raisonne là-dessus suivant sa prévention.

Il a paru, ou plutôt il n'a pas paru, un mémoire contre l'abbé Terrai. C'est un mari qui se plaint que ce digne prêtre lui a enlevé sa femme et qu'il a fait sa maîtresse de sa propre fille: ces gentillesses qui sont autant de peccadilles pour des gens en place, ont été fort accueillies du public. Il y a apparence que l'abbé qui a craint que la plaisanterie ne devînt trop forte, a arrangé cette vilaine affaire. Quelle qu'en soit au reste l'issue, il est évident que M. l'abbé Terrai n'a point absolument la chasteté évangélique et qu'il est peu difficile sur le péché de la chair. Cela est d'autant plus remarquable qu'on a débité pendant long-temps que ce digne prêtre visoit au cardinalat. Il faut avouer qu'après le cardinal Dubois, personne ne doit plus désespérer de coëffer le chapeau de rouge.

Une fille d'opéra nommée La Guerre, en-

tretenue pendant quelques mois par le duc de Bouillon, l'a quitté brusquement, après avoir mis ce prince à contribution, et la contribution passe 600 mille livres : cet événement a donné lieu à ce calembour. -- Epigramme de M. de Bievre.

Vous êtes surpris que La Guerre
Ait quitté le pauvre Bouillon :
Depuis que Turenne est en terre,
La paix est dans cette maison,
Et le bon Duc hait tant la guerre
Qu'il en redoute jusqu'au nom.

A propos d'épigramme, je m'en rappelle une vraiment bonne qu'on fit en faveur de M. de Chevert, quand le prince de Soubise fut fait maréchal de France.

Pourquoi le bâton à Soubise,
Lorsque Chevert est le vainqueur ?
De la fortune est-ce méprise
Ou bien abus de la faveur ?
Je ne vois rien là qui m'étonne,
Répond à l'instant un railleur,
C'est à l'aveugle qu'on le donne,
Et non pas à son conducteur.

M. Guibert, auteur du *Connétable de Bourbon*, n'a pu se sauver de ce déluge de chansons dont nous sommes quelquefois amusés et souvent ennuyés. Voici des couplets qui auront mis le comble au désespoir que la chûte de sa tragédie lui a causé. Mais pour bien sentir la malignité plaisante de ces couplets, il faudroit connoître le *Connétable*.

Sur l'Air : *Où allez-vous, M. l'Abbé, etc.*

Le Connétable me plaît fort,
Comme on y rit ! comme on y dort !
C'est une bonne piece,
Eh bien !
Qu'on joue à la Princesse,
Vous m'entendez bien.

François Premier est un faquin :
Angoulesme est une catin :
Et le dire à Versailles,
Eh bien !
Etoit une trouvaille,
Vous m'entendez bien.

Bourbon pour les faire enrager
Déserte au pays étranger,
Et puis leur fait la nique,
Eh bien !
Aidé de la tactique,
Vous m'entendez bien.

Malgré les glaives, les mousquets,
Adelaïde court après
Lui lire l'Amnistie,
Eh bien !
Qu'aujourd'hui l'on publie,
Vous m'entendez bien.

Stuart son digne Chevalier
Lui sert en vain de bouclier,
Car une balle adroite,
Eh bien !
Vous la tire en levrette,
Vous m'entendez bien.

Enfin meurent tous les héros :
Invoquons Dieu pour leur repos,
Le priant qu'il nous laisse,
Eh bien !
Siffler un peu la piece,
Vous m'entendez bien.

L'AFFAIRE du maréchal de Richelieu va être enfin jugée, et je ne sais pas trop si ce ne sera pas au désavantage du vieux courtisan. Les fréquentes assemblées de Paris, que cette affaire a occasionnées, ont donné lieu à plusieurs magistrats de déployer leurs sentimens et leur éloquence sur les affaires publiques. L'avocat général Séguier a sur-tout parlé fort vivement contre le systême actuel de notre gouvernement. M. de Pomerany l'un des conseillers de grand'cham-

bre a péroré long-temps l'autre jour contre les économistes. Nous devons à Louis XV, s'et-il écrié, l'expulsion d'une société pernicieuse s et sous ce regne où les lumieres et la sagesse, du gouvernement semblent s'être élevées à un nouveau degré, nous voyons s'accréditer une secte non moins dangereuse, et dont les progrès sont d'autant plus à redouter, qu'elle s'étaye de l'appui d'un ministre qui ne rougit pas de s'en déclarer le chef.

Voici une épître de M. le marquis de Tressan. Vous y verrez quelque nature et de la facilité; d'ailleurs la foiblesse et l'incorrection attachées à tous les ouvrages que veulent ténter les gens du monde.

Vallon délicieux! ô mon cher Franconville!
Ta culture, tes fruits, ton air pur, ta fraîcheur,
Raniment ma vieillesse, et consolent mon cœur,
Que rien ne trouble plus la paix de cet asyle
    Où je trouve enfin le bonheur!
    Tranquille en cette solitude
    Je passe de paisibles nuits;
Je reprends le matin cette facile étude,
Le parfum de mes fleurs chasse au loin les ennuis,
    Je vois le soir de vrais amis
    Et m'endors sans inquiétude.
    Souvent conduite par les ris,
    De fleurs nouvellement écloses
La petite Fanchon orne mes cheveux gris
Et me laisse cueillir sur ses levres de roses
Des baisers innocens, tels que ceux que Cypris
    Reçoit, et les rend à son fils.
    Que j'aime cette aimable enfance!
    Ni le desir, ni même la pudeur
    N'impriment encor la rougeur,
Sur ce front de douze ans où regne l'innocence,
    Fanchon met toute la décence
    A marcher les pieds en dehors:
    A ne point déranger son corps
    Quand elle fait la révérence:
    Cependant, déjà Fanchon pense.

Par mille petits soins charmans
Elle nous prouve à tous qu'elle a le don de plaire,
Qu'elle en a le desir, qu'elle voudroit tout faire
Pour être utile, à tous momens.
Va, Fanchon, embellis sans cesse!
Attends près de moi tes quinze ans;
Je respecterai ta jeunesse:
Il sied trop mal à la vieillesse
De flétrir la fleur du printems.
Je verrai tes jeux innocens,
Tes grâces et ta gentillesse,
Et veillant sur tes goûts naissans,
S'il te naît un sixieme sens,
Tu le devras à la tendresse
Du plus joli de tes amans.

Si on peut dire qu'à quelque chose malheur est bon, on imaginoit bien que c'étoit à l'occasion de l'incendie du palais. On pense ce qu'on a pensé lors de l'incendie de l'opéra et celui de l'hôtel-Dieu, que cet événement affreux fourniroit l'occasion de placer plus convenablement ces bâtimens publics utiles. On a été trompé chaque fois. Un architecte vient de proposer de réédifier pour 1500 mille livres la portion du palais qui a été consumée, et il y a apparence que sa proposition sera acceptée. Ainsi on verra ce monstrueux édifice renaître de ses cendres comme on a vu l'opéra se relever au même endroit incommode et dangereux où le cardinal de Richelieu l'avoit fait construire, pour son propre usage, et comme on a vu le séjour des malades, déjà trop étroit, resserré dans un bâtiment de moitié plus petit qu'avoit épargné le feu dont l'hôtel-Dieu a été la proie.

Il étoit juste que l'académie eût sa part du déluge de couplets dont Paris a été inondé. Voici ceux qu'on a osé faire contre la troupe immortelle; ils auroient pu être saupoudrés un peu plus, de ce sel Attique nécessaire dans ces ba-

gatelles ; mais il suffit qu'ils attaquent un corps qui vit des débris de sa réputation, pour que les malins lecteurs les recherchent.

LA PARADE ACADÉMIQUE.

Sur l'air de la Lanterne magique.

C'est bien la curiosité,
La véritable rareté,
Qu'on voit dans ce lieu si vanté,
Nommé l'académie :
Venez tous,
Hâtez-vous,
On vous y convie.

Là le Philosophe disert,
Plus savant que le grand Albert,
Parle et lit Monsieur d'Alembert,
Ah ! c'est une merveille !
Ce qu'il dit
Tout esprit,
Enchante l'oreille.

Près de cet homme bien disant
Le Perault n'étoit qu'un enfant,
La Mothe un discoureur pesant,
Et Fontenelle un grime ;
Jean le Rond,
Cicéron,
Ah ! l'heureuse rime !

Gens de College, venez-y,
Vous y profiterez aussi,
Vous vous formerez mieux ici,
Dans le grand art de lire,
D'Alembert
Est l'expert
Comme en l'art d'écrire.

Voyez ce docte Magister,
Comme il fait crier jusqu'à ter
Quand à son accent toujours clair,
Il joint un peu d'emphase ;
Comme enfin
D'un air fin
Il marque une phrase !

Il sait s'arrêter à propos
Et bien ménager les repos
Pour les applaudissemens dispos
Attentifs à son geste ;
Au signal
Magistral
Toute main est preste.

A chaque fois qu'il s'interrompt
Il faut à lire sur son front
Que tout bon claqueur soit fort prompt :
C'est un bel exercice !
Le seul ton
Du bâton
Fait ici l'office.

Régens, Professeurs, Ecoliers,
Prodiguez - lui tous les lauriers
Qui dans vos bruyans atteliers
Couronnent les ouvrages.
Didacteur
Ou lecteur,
Qu'il ait vos suffrages.

Admirez aussi, mais tout bas
Messieurs Marmontel et Thomas,
Le Grec issu de Carpentras,
Et Suard et Bauzée ;
Pour de tels
Immortels
Forcez l'Elisée !

Le petit Harpon manque ici,
Mais vous l'y verrez, Dieu merci,
Pour la Pleyade que voici
Ses preuves sont bien faites :
Mince auteur,
Bas flatteur,
Les voilà complettes.

De Paris, le 3 Février 1776.

On parle d'une découverte singuliere dans les terres australes. On a trouvé un grand empire policé. On attend là-dessus des détails : il est étonnant que malgré l'esprit philosophique

du siecle, on ne se soit pas plus attaché à connoître ces nouvelles terres qui, comparées avec la nôtre forment, si elles sont réellement habitées par des nations civilisées, un tableau aussi intéressant pour la politique que pour la curiosité.

On a remis sur le théâtre de l'opéra le ballet de Médée et Jason, qui a eu le plus grand succès, et a renouvellé les regrets des amateurs sur ce que tous les entrepreneurs de ce spectacle ont eu successivement la mal-adresse de n'en pas tirer le parti le plus convenable pour leurs intérêts et pour l'amusement du public. Nous voyons tous les cinq à six ans, de ces ballets qui plaisent aux yeux et aux oreilles, dans lesquels on devroit renfermer toute la danse de l'opéra, et qui, quoiqu'ils coûtent beaucoup à établir pour la magnificence dont ils sont susceptibles, attireroient une assez grande affluence pour dédommager de leurs frais.

On a mis sur la scene italienne, un opéra-comique tiré des contes de Marmontel et mis en vers par lui-même, intitulé *l'amitié à l'épreuve*. L'auteur s'est copié avec si peu de génie que la piece est tombée. La musique est cependant de Gretry. On a trouvé l'ouvrage comme le temps, d'un froid glacial; le conte est bien supérieur. Nos auteurs, en ce siecle, ressemblent assez aux charlatans qui veulent persuader que leurs drogues sont bonnes à tous les maux. Un littérateur a-t-il eu une pensée heureuse, il la veut mettre en prose, en vers, au théâtre, en brochure, et ce dernier emploi est ordinairement le seul qui convienne aux émanations des verves de ce période de temps.

M. Boncourt un de nos traitans vient d'éprouver une aventure assez plaisante pour tous autres.

que pour lui, qui est connu par son goût décidé pour l'argent, seule qualité par laquelle il puisse prétendre à la célébrité. Ce financier a une jolie femme assez connue de son côté, mais par des goûts différens, que son mari ignore ou qu'il feint d'ignorer en enrageant tous bas. Elle aime infiniment le plaisir et conséquemment la dépense qui, suivant le préjugé reçu, le procure. Ne sachant comment avoir de l'argent que l'époux avare lui refusoit, elle a mis une intrigante dans la confidence. Cette femme s'est présentée chez le Crésus comme une dame de qualité qui avoit besoin d'une somme pour suivre un procès d'où dépendoit sa fortune; la dame a supposé des titres pour faire cet emprunt qui lui a été accordé par le financier à des conditions fort dures. Le temps des paiemens arrivé, le rideau de l'aventure s'est tiré; l'homme aux écus a trouvé pour débitrice, à la place de la dame aux terres et aux procès, sa chere femme qui s'est mise à rire de la créance. M. Boncourt avoit pris des diamans en nantissement; son adroite moitié se les étoit procurés chez un joaillier auquel elle avoit donné les siens sous prétexte de faire quelques réparations. « Monsieur, a dit Madame Boncourt à son mari qui lui témoignoit sa mauvaise humeur, ne vaut-il pas mieux que je vous aie fait cette petite espiéglerie que d'avoir eu un autre créancier que vous; vous sentez quelle monnoie on eût peut-être exigé, je n'eusse pas donné de diamans en gage, rendez donc ceux que vous avez reçus. » L'époux dans son désespoir a répondu: « eh, morbleu, madame, faites-moi cocu et ne me volez pas ». La petite maîtresse, je crois, pourra bien profiter de l'avis et n'en sera pas moins alerte à s'approprier les écus de Monsieur.

Après une longue et cruelle stérilité, nos presses vont enfin produire un ouvrage des plus intéressans pour les amateurs de l'histoire. C'est celle de la Chine en 12 volumes in-4to. Elle est traduite d'après les grandes annales, monument littéraire consacré de tous les temps par les différentes dynasties. Le pere de Mailla jésuite françois qui a passé quarante ans à Pékin, les a employés à la composition de cet ouvrage qui a été après sa mort rédigé par l'abbé Grosier auquel nous en devons la publication. Vous savez que le célebre Freret avoit tenté cette entreprise.

Je crois que vous serez satisfait de la maniere dont elle est maintenant exécutée. Ces *grandes Annales Chinoises* qui ont fourni les matériaux qu'a employés le feu pere de Mailla, sont peut-être le seul corps d'histoire auquel on puisse ajouter foi. Il est malheureux que nous ne puissions avoir des mémoires exacts en ce genre que sur un empire qui n'intéresse que les regards du philosophe; mais au reste, si les nations Européennes avoient chacune un tribunal d'histoire aussi integre et aussi véridique que celui qui est chargé des fastes de la Chine, nous serions privés de la lecture d'une infinité de jolis romans qu'on nous donne pour l'histoire de notre patrie, et nous n'aurions à leur place que des mémoires fastidieux et révoltans. J'ai peine à croire que si les Chinois sont plus vertueux que nous, ce soit la véracité de leurs historiens qui serve de frein à leurs vices. On voit dans un prospectus que l'abbé Grosier vient de publier, qu'il n'est pas l'ami de M. Paw: ceux qui ont été séduits par les recherches de ce dernier sur les Chinois, liront avec plaisir la maniere dont l'abbé Grosier discute ses opinions, si toutefois ils lui pardonnent un peu de

dureté et des reproches qui semblent annoncer de la personnalité.

On a toujours du plaisir à entendre M. de Voltaire chanter, on en a aussi à l'entendre chanter. Passez-moi ce mauvais jeu de mots; je quitte à ce moment un cercle où l'on m'a tellement assailli de calembours qu'il est indispensable que vous vous en ressentiez. Je voulois vous parler d'une chanson que M. Gueneau de Montbelliard vient de composer en l'honneur du grand homme (c'est un surnom reçu); quoiqu'elle ne soit pas frappée au meilleur coin, l'intention vous la rendra peut-être agréable. elle doit se chanter sur l'air ; *Où allez-vous, M. l'abbé?* il faut vous rappeller que M. de Voltaire se nomme François.

Connoissez-vous les deux François,
Tous deux faits pour donner des loix,
L'un sage, l'autre apôtre,
Hé bien!
Différens l'un de l'autre,
Vous m'entendez bien.

Le moderne toujours prudent
Du vieux s'est déclaré l'enfant,
Le vieux n'y gagne guere;
Hé bien!
Le fils fait tort au pere,
Vous m'entendez bien.

Il a le propos séduisant,
Gai, profond, sublime, amusant,
Plein de sel et de grace,
Hé bien!
Autre que l'efficace,
Vous m'entendez bien.

Il instruit et Peuples et Rois,
Plaît aux belles; l'autre François,
Pour tout talent sut croire,
Hé bien!
Et parvint à la gloire,
Vous m'entendez bien.

Il chantoit cantiques hébreux;
Il fessoit, baisoit les lépreux,
L'autre baise autre chose,
Hé bien,
Sur-tout levres de rose,
Vous m'entendez bien.

Il regarde comme un abus
De se fesser, et si Momus
Lui prête sa marotte,
Hé bien!
C'est pour fesser Nonnotte,
Vous m'entendez bien.

Il chante comme Anacréon,
Fait des villes comme Amphion,
Il n'a pour les construire,
Hé bien!
Besoin que de sa lyre,
Vous m'entendez bien.

De Ferney c'est le créateur;
L'autre enfanta dans le Seigneur
Des peres inutiles,
Hé bien!
Et des meres stériles,
Vous m'entendez bien.

Il avoit tant d'humilité
Qu'il admit dans sa parenté
Les bêtes les moins fieres,
Hé bien!
Les boucs étoient ses freres,
Vous m'entendez bien.

Pour calmer ses démangeaisons,
L'un couchant avec des glaçons
Parvint à se morfondre,
Hé bien!
L'autre les eût fait fondre,
Vous m'entendez bien.

L'un jetta là tout son argent,
L'autre use du sien noblement;
L'un choisit l'indigence,
Hé bien!
L'autre la bienfaisance,
Vous m'entendez bien.

L'un rampa, brigua les mépris;
L'autre de la gloire est épris;
L'un chrétienne chenille,
Hé bien!
L'autre éclair qui pétille,
Vous m'entendez bien.

Qui pétille et pétillera
Encor vingt ans et *cætera*;
Heureuse colonie,
Hé bien!
Aux dieux tu fais envie,
Vous m'entendez bien.

M. le duc de S. Agnan, un de nos célebres quarante qui ont tant d'esprit, vient de mourir. On parle pour le remplacer de M. Colardeau connu par une poésie douce et facile, d'ailleurs sans imagination et qui ne sera jamais admis dans la classe des génies. La Harpe s'est beaucoup intrigué pour grossir la troupe immortelle, mais son aventure par rapport à la diatribe de M. de Voltaire a suspendu la bonne volonté de ses protécteurs, car de telles gens n'en manquent pas, ou du moins y a apporté des obstacles.

Le Paysan perverti, ce roman que l'on a surnommé le tas de fumier où se trouve quelques perles, vient d'être arrêté comme un ouvrage scandaleux et contraire aux bonnes mœurs; en effet, il est surprenant qu'un pareil livre ait paru avec permission, tandis qu'on use d'une sévérité poussée à la petitesse, pour des ouvrages dignes d'être publiés.

Le roi se promenant, il y a quelques jours, avec le comte d'Artois et écarté de la foule des courtisans, rencontra un chartier assez embarrassé. Sa voiture étoit embourbée et il lui falloit un coup de main pour la tirer de ce mauvais pas; le monarque aussi-tôt, aidé de son frere,

courut à cet homme qui ne les connoissoit pas et lui donna le secours qui lui étoit nécessaire : le chartier pénétré de reconnoissance leur offrit un coup à boire, ce qui, comme vous pourrez le penser, fut refusé. En le quittant, le roi lui donna un louis et M. le comte d'Artois lui en donna deux. Le chartier arrivé au terme de son voyage sut quels étoient ses bienfaiteurs et marqua sa surprise de ce que le roi lui avoit donné moins que son frere. Le souverain instruit de l'étonnement du voiturier l'envoya chercher et lui dit : « mon ami, j'ai entendu dire que vous aviez été plus satisfait de mon frere que de moi ; il n'est pas surprenant qu'il ait été plus généreux, il n'a qu'un enfant et moi j'en ai dix-huit à vingt millions. »

De Versailles, le 6 Février 1776.

Le commissaire Anglois a quitté Dunkerque sans dire mot. Est-ce par ordre de sa cour en conséquence de la réquisition de notre monarque? Est-ce par suite du peu d'égards que notre commandant militaire en ce port a eu pour ses représentations? Je n'en sais rien encore. On nous mande du Canada, que Quebec est au pouvoir des Américains depuis le 22 décembre que la garnison s'est rendue prisonniere de guerre. La mere-patrie aura bien de la peine à subjuguer ses enfans raisonnables qu'elle ose appeller rebelles, et si ces dignes insulaires succombent, c'est que nous l'aurons voulu et nous en sommes capables, puisqu'on m'assure que le comte de Vergennes a fait proposer à Londres, que décidément on ne donneroit aucune sorte de secours aux rebelles ; que même on rappelleroit une centaine d'officiers françois qui se trouvent parmi eux, aux conditions expresses, 1° que

la France seroit libre d'augmenter sa marine militaire et d'étendre son commerce au point et où elle le trouve bon, sans que l'Angleterre vienne, comme de coutume, demander compte et raison de ce qu'on fait ou veut faire. 2o Que la France rétablira le port et les fortifications de Dunkerque dans l'ancien état. Je pense que la cour de Londres, pour obtenir l'abandon des Américains, consentira à tout, en se réservant bien de prendre sa revanche, lorsqu'elle sera débarrassée de l'affaire critique à laquelle tout doit céder. Mais ne seroit-il pas plus digne de nous, en supposant notre scrupule de seconder des rebelles, de profiter au moins de la circonstance pour faire ce que nous voulons, mais sans demander ni permission ni acquiescement?

M. de St. Germain vivement pressé par les instances de la reine et des freres du roi, s'étoit prêté à adoucir et changer même ses diverses opérations de réforme. Il vint l'autre jour apporter au roi son travail définitif pour y donner l'agrément, mais le monarque s'étant apperçu des changemens, lui en demanda la cause; le ministre répondit: « Sire, je n'ai pu les refuser à la reine et aux princes. — Sachez, Monsieur, que ce que j'ai arrêté doit avoir son exécution, qu'il n'y a que moi qui puisse ordonner ici, et que vous ne devez avoir aucun égard aux protecteurs quand j'ai prescrit. »

LA PRÉDICTION.

Obscuris vera involvens.

» Despréaux, Racine et Moliere s'étoient donné rendez-vous dans un cabaret, (à la pomme de pin,) pour entendre la lecture d'une fable

nouvelle de la Fontaine : on croit que c'étoit celle qui a pour titre, *le meûnier, son fils et l'âne*. Un rendez-vous dans une taverne, et par qui ? par trois buveurs d'eau. Oui, c'étoit l'usage alors, le rendez-vous étoit honnête ; il valoit bien ceux de nos cafés, et de quelques autres lieux de ralliement beaucoup moins commodes ou plus ennuyeux. Il y avoit déjà près de deux heures qu'on attendoit la Fontaine, lorsqu'il parut avec Bernier. Le bon homme (puisque c'est le nom qui lui restera probablement) avoit oublié ses amis, le rendez-vous, la fable, et presque lui-même. Il étoit sorti sans objet, marchoit sans dessein, ne voyoit personne, étoit tout à ses pensées, et ne se doutoit pas qu'il dût être ailleurs, quand Bernier le rencontra dans la rue. Ce médecin avoit vu Moliere la veille et savoit le rendez-vous en question. Il tira la Fontaine de sa rêverie, l'étonna beaucoup en lui apprenant où il étoit attendu ; et pour ne pas le laisser échapper, il l'emmena tout de suite à la pomme de pin. La Fontaine après avoir bégayé je ne sais quelles excuses, dont Moliere lui-même, tout maître de son sérieux qu'il étoit, ne put s'empêcher de rire sous cape, fut obligé d'avouer encore que, par suite de ses distractions, il avoit laissé sa fable chez lui, à moins qu'elle ne fût restée à l'hôtel de Bouillon où il avoit été le matin. Il n'en fut pas quitte pour cela. On l'obligea d'en réciter ce qu'il en avoit retenu, et ce qu'il pouvoit en savoir.

La Fontaine, après des efforts de mémoire, dont il ne se croyoit pas capable, vient à bout tant bien que mal, et plus mal que bien, de débiter ou de morceler sa fable. On ne l'avoit pas pris à son avantage, et la Fontaine, comme on

sait, n'étoit rien moins qu'un beau diseur, qu'un dupeur d'oreilles. Qu'on se figure son embarras en présence des personnages qui composoient son redoutable auditoire, et ce que sa timidité naturelle dut ajouter aux circonstances, on concevra combien le génie fait quelquefois payer cher cette indépendance des petites choses dont il ne daigne pas s'occuper. Mais il avoit affaire à des gens qui connoissoient trop bien et l'homme et ses forces, à des juges trop pénétrans, trop sûrs pour ne pas démêler et ne pas sentir tout ce qu'il faisoit si peu valoir. Sa fable mal entendue et peut-être devinée en partie, fit le plus grand plaisir. S'il n'y eut point d'applaudissemens, l'auteur en fut bien dédommagé par les éloges vrais, tranquilles du goût et du sentiment réunis dans le cercle le moins nombreux et le plus digne d'être envié. Or cette belle fable, qui vaut seule un long traité sur l'opinion, quoiqu'il n'y ait point de philosophie, puisque selon M. D. L. H. (qui s'y connoît bien) elle étoit étrangere à ce siecle-là, mit nos cinq raisonneurs (qui n'étoient pas philosophes) en train de raisonner ou de discourir sur ce sujet philosophique. On discuta les variétés, les révolutions, les formes diverses, et la nature même de cette impérieuse opinion qui subjugue tous les temps, tous les lieux. Bernier, qui l'avoit bien observée dans ses voyages en Asie, sous les formes les plus singulieres, ouvrit un champ vaste aux réflexions que ses récits firent naître. L'austere Boileau, fidele à sa logique, même dans les écarts de sa verve, avec cette précision à laquelle il a su mieux qu'aucun autre poëte, plier notre poésie timide et verbeuse, décrivit, analysa, distingua les caracteres de l'opinion et fit voir toute l'étendue de son pouvoir sur les

esprits.

esprits. Moliere ensuite fit remarquer combien nous étions dépendans, non-seulement de l'opinion publique, mais des opinions particulieres; comment même l'opinion se soumettoit certains caracteres et en formoit d'autres, (tels que celui du Misantrope.) Racine peignit éloquemment les efforts qu'il en coûtoit pour se déprendre des opinions humaines et revenir à considérer nuement toutes les choses en elles-mêmes. Il représenta l'opinion, comme un voile plus ou moins épais, interposé continuellement entre la nature et nous, entre l'apparence et le vrai. Il rappella ce trait d'Euripide, qui fit une si forte sensation sur les Athéniens, lorsqu'ils entendirent au théâtre cet éloge si précieux, si rare et dont si peu d'hommes sont dignes, d'un sage à peu près tel que Catinat: Il aime mieux être que paroître. Il fit sentir toute la force et la difficulté de ce sacrifice, de celui de l'opinion, la derniere victime qu'immole l'amour-propre. La Fontaine écoutoit tout en silence, de l'air le plus appliqué, sans distraction, enfin en homme qui sembloit penser tout ce qui se disoit, et même aller au-delà. Sa taciturnité réflexive fut remarquée par Moliere. Il le pressa de s'expliquer à son tour sur le sujet fécond que sa fable avoit heureusement suggéré. Le bon homme, qu'il ne falloit que monter, comme disoit Segrais, prit aussi-tôt la parole et réveilla l'attention. Nous n'avons point malheureusement son discours, et l'écrivain de l'anecdote n'a pas osé, dit-il, lui prêter ses idées ni ses expressions; mais Bernier, en lui racontant le fait, lui dicta le précis ou le résultat des réflexions du fabuliste, tel à peu près que nous le transcrivons. La Fontaine établit d'abord, que l'opinion étoit par-tout, pour la plus grande partie des hommes,

presque la seule mesure des choses ; qu'elle étoit encore la mesure de l'entendement qui la forme ou la reçoit, et qu'elle suffit pour l'apprécier. Après avoir développé cette idée générale de l'opinion, il examina quelle étoit son influence sur tout ce qu'on nomme ouvrages d'esprit, et sur les divers jugemens qu'en ont portés les différens âges, qu'en porteront ceux qui succéderont. « Sans remonter, dit-il, au-delà des Grecs, qui furent en tous genres les modeles des Latins, et qui sont les nôtres, voyons quelle part a l'opinion à la réputation d'Homere, de Démosthene, de Platon, de Sophocle, d'Euripide, etc. Je lis l'iliade au bout de 2000 ans, et toujours avec un nouvel attrait : quelle peut être la raison du plaisir que j'éprouve à cette lecture ? Est-ce l'effet du préjugé ? L'opinion seule répandroit-elle des charmes si touchans pour moi sur la naïveté des mœurs (assez brutales, mais vraies) peintes dans ce poëme, sur tous ces sentimens naturels que je démêle parmi les mouvemens les plus féroces de ces *héros* peu polis et presque sauvages ? Est-ce le génie d'Homere ou l'ouvrage de mon imagination que j'admire dans cette continuité d'action, si variée et si soutenue, où je n'apperçois jamais le poëte : action qui n'est interrompue que par ces discours insupportables aux Perraults, mais qui sont pour nous comme autant de digressions épiques, où toute l'antiquité fabuleuse, héroïque, physique et morale passe sous nos yeux ? Seroit-ce enfin l'opinion qui jette sur les vers de ce poëme, et sur toute l'expression d'Homere, ce coloris qu'aucun autre poëte n'a encore atteint, mais il n'est visible qu'à ceux qui joignent à l'intelligence de la langue le sentiment de la vraie poésie? Est-ce encore un prestige de l'opinion qui, dans

la lecture d'Anacréon et de Théocrite, fait éprouver à mon esprit un sentiment tout aussi doux que celui que porte à mon oreille un chant mélodieux, qu'excite à ma vue l'aspect d'un agréable paysage ? Ce que je dis des Grecs est applicable aux Latins. On sait qu'avant Perrault, il y eut des Zoïles ; il est même assez vraisemblable que dans quelques cercles d'Athenes on ait pu préférer Cherile à Sophocle, le rhéteur Isocrate à Démosthene, et plus d'un sophiste à Platon. Un demi-siecle après Auguste, on préféroit Lucain à Virgile, et sans doute Séneque à Cicéron, ainsi que les mimes de Labérius à Térence. C'est à ces vicissitudes bizarres, qu'on reconnoît le regne de l'opinion. Le génie, dans tous les âges où la nature le montre, n'a, comme l'éclair, qu'un instant pour luire ; il nous laisse à peine un trait de lumiere. L'ouvrage de l'opinion se reproduit continuellement sous mille formes différentes ; jamais elle n'abandonnera les hommes. Au commencement du 16me. siecle, avant que notre poésie, avant même que notre langue fût formée, Maroi Saint-Gelais, et quelques autres poëtes, firent briller quelques étincelles du feu poétique qui s'allumoit au flambeau des muses grecques et latines. Vient Ronsard qui, la tête pleine de toute cette ancienne poésie (et vuide d'idées originales) veut la faire passer dans la nôtre et parvient à ne plus parler françois en écrivant en cette langue. C'est à lui pourtant que l'opinion avoit déféré le sceptre du parnasse François. Eh, qui pourra jamais se flatter d'avoir une réputation aussi étendue, aussi bien établie que l'étoit la sienne dans toute l'Europe lettrée ? Malherbe paroît, et bientôt l'illusion est dissipée. Ronsard, aussi méprisé qu'il reçut d'éloges, et de nulle utilité pour

notre langue, est sûrement condamné à un oubli éternel. Le pauvre chapelain, que nous avons tous vu, a presque joui de la même célébrité que Ronsard ; et sa vieille pucelle, si long-temps attendue, n'a paru que pour confondre tous les ridicules éloges que l'on s'étoit hâté d'en faire. Il avoit pourtant sur Ronsard l'avantage de ne parler que le langage de son temps. Enfin, sous le plus glorieux des regnes de la monarchie, nous sommes parvenus, je n'ose pas dire, à égaler les anciens dans tous les genres de poésie (le poëme épique excepté) dans les arts du théâtre, etc. etc. mais à les suivre au moins de fort près, et à représenter, tant de siecles après eux, les beaux jours d'Athenes et de Rome. Si ce n'est même trop présumer de l'époque où je considere, avec l'orgueil national, qu'on s'est permis chez tous les peuples du monde, les trois ou quatre hommes à qui notre théâtre et notre poésie doivent le plus, il seroit, ce me semble, à desirer que nous pussions nous arrêter au point où nous sommes, et nous maintenir en cet état. Mais que ne fait pas craindre après vous, Messieurs, la mobilité de l'esprit humain ? Peut-être avant un demi-siecle, verra-t-on l'opinion (celle dont j'ai parlé jusqu'ici) exerçant de nouveau tout son pouvoir sur le domaine des lettres, altérer ou changer à son gré les idées simples du beau, de la nature et du vrai. Peut-être le législateur de notre parnasse, lui qui sut orner la raison des charmes innocens de la poésie et soumettre le bon sens aux séveres loix dont elle tire son principal agrément, sera-t-il le premier en butte aux Zoïles futurs. Corneille et son rival séduisant, ainsi que l'auteur du Tartuffe, auront en vain fait revivre Sophocle, Euripide, Plaute et Térence : l'antique sim-

plicité déplaira. Le goût recherché, l'affectation de l'esprit, ce goût faux, poursuivi persévéramment par Boileau, renaîtra des cendres mal éteintes des Voiture, des Benserade, des Brebeuf, etc. plus fin, plus assaisonné peut-être, accommodé aux mœurs du temps »...... *Le reste manque dans le manuscrit.*

Encore une chanson sur la tragédie du Connétable de M. de Guibert.

Air de la Magniotte.

Quel feu ! quelle vivacité!
Le drame est admirable,
L'on entend de tout côté
Dans une Cour aimable
Vanter le co, vanter le co,
Vanter le connétable.

A Versailles comme à Paris,
La beauté favorable,
Avec des yeux attendris
Nous dit d'un air affable,
Aimez le co, etc.

Le héros est traître à son Roi;
La princesse est un diable;
Notre armée en désarroi
Dit d'un ton lamentable
Le fichu co, etc.

L'on voit fuir le pauvre François
Que l'Espagnol accable;
Bayard réduit aux abois
Et toujours indomptable,
Maudit le co, etc.

Chaque acte vous offre un morceau
Dans un goût admirable,
Mais le troisieme est le beau
Et n'a pas son semblable,
Malgré le co, etc.

Jamais on ne fit un tableau
Pour nous moins favorable,
Mais en France le nouveau

Est toujours préférable,
Sur-tout en co, etc.
Qu'on aille en foule voir Bourbon
Par un temps détestable,
Je trouve dans ma maison
Un souper délectable
Avec un co, etc.

Le comte d'Escars, un de nos courtisans, a eu une aventure assez singuliere à l'un de nos bals. Il étoit amoureux d'une fort jolie femme qui lui avoit donné rendez-vous à cette assemblée : il ne manque pas de s'y trouver; il la poursuit avec vivacité; enfin il obtint qu'elle sera sensible à son amour et que la récompense suivra de près son aveu. La dame avoit un masque qu'elle n'a jamais voulu quitter, pas même dans ces momens où l'on peut agir avec liberté. Le couple amoureux après les tendres ébats, se sépare en se faisant mille protestations d'une tendresse mutuelle. Le comte étoit enchanté de sa bonne fortune. Un amant heureux rarement, est discret; il raconte sa conquête à un de ses amis, qui en fait part à un autre ami; enfin il est prouvé, au grand mécontentement du comte, que la dame, l'objet de ses pensées, n'étoit point du tout celle qui avoit été dans ses bras. C'étoit une vieille fille toute bourgeonnée : la sœur d'un libraire qui avoit vu le comte, s'étoit apperçu qu'il poursuivoit au bal une dame et avoit eu l'adresse de prendre le même déguisement; tandis que par des moyens dont on ne m'a pas rendu compte, elle avoit su écarter sa rivale. Le comte en est furieux, il reçoit des complimens de tout le monde, et la vieille fille dit effrontément : Il croit avoir été ma dupe; c'est moi qui ai été la sienne. M. le comte est bien meilleur à voir qu'à avoir, et en vérité ce n'é-

toit pas la peine que je fisse une pareille sottise.

M. de la Faye, trésorier des gratifications de la guerre, vient d'élever sur le chemin de cette ville qui conduit à Sceaux une piramide de 30 pieds de hauteur sur 10 pieds de base, coulée d'une seule pierre d'après la méthode des anciens, et suivant les indications données par Vitruve et Pline. Le même auteur, suivant sa méthode, rend au marbre et à toutes sortes de pierres mises en poudre leur forme premiere et fait dans un instant ce que la nature est des siecles à produire. Il transforme pareillement toutes sortes de sables en pierre et donne à cette pierre la dureté du caillou. L'académie des sciences a trouvé que ce secret est un des plus beaux et des plus utiles qui ait encore paru et qui avoit été entiérement perdu.

On a fait beaucoup de recherches pour découvrir l'auteur des libelles qui se sont répandus dans Paris, l'année derniere, contre M. de Vaisnes et qui étoient remplis de personnalités très-fortes dont ce premier commis a été vivement affecté. Ces recherches ont troublé la tranquillité de plusieurs personnes qui n'étoient point coupables ; M. de Malesherbes reçut il y a quelque temps, à ce sujet, une lettre signée Blond avocat, et conçue en ces termes : « Monsieur, je souffre de voir une quantité d'honnêtes gens tourmentés pour un prétendu crime dont je suis le seul coupable. Les lettres sur M. de Vaisnes sont : mon ouvrage ; c'est le cri de la vérité, et cette même vérité qui me les a dictées m'oblige de quitter l'*incognitò*. Je sais que la perte de ma liberté pourra être le prix de cet aveu, mais rien ne peut balancer à mes yeux le devoir qui me force à le faire. » M. Blond en effet n'a pas

tardé à être conduit à la bastille. M. le lieutenant de police est venu l'interroger. « Oui, Monsieur, a répondu le courageux avocat, j'ai écrit ces lettres où se trouve un tableau fidele de la vie d'un homme, que j'ai cru devoir démasquer. Je n'ai rien écrit que je ne puisse prouver et je présenterai des preuves s'il m'attaque en justice réglée, seul moyen que le ministere devroit lui permettre d'employer contre moi. » Au moment de sa détention, M. Blond avoit fait présenter au parlement une requête contre la vexation qu'il éprouvoit; il a été mis en liberté et l'affaire se suit aves vigueur à ce tribunal.

Le parlement vient de faire une vigoureuse sortie contre le parti économiste, mélange singulier de vertus, de foiblesse et sur-tout de ridicules. M. de Condorcet, l'un de ces membres les plus zélés, a lâché dans le public une petite brochure où il flatte des gens en place et où il déchire le clergé et le parlement. Ce dernier corps s'est vengé avec éclat, il a supprimé la brochure par un arrêt très-désagréable pour l'auteur. On y parle de son opuscule avec le dernier mépris, et ce dédain de la part d'une compagnie telle que le parlement, est une espece de note flétrissante pour un homme affamé de réputation. Ce pamphlet en question ne s'étant pas vendu ne se trouve pas; j'espere cependant m'en procurer un exemplaire pour vous le faire passer.

Le directeur d'un tripot de saltinbanques, qu'on nomme la troupe d'*Audinot*, (c'est Audinot lui-même) vient d'essuyer un petit désagrément. Il vivoit depuis long-temps en concubinage avec une femme dont il avoit plusieurs enfans. Ce galant homme imbu de l'esprit comique, avoit fabriqué à sa guise les extraits

baptistaires de ces enfans, en s'y reconnoissant le mari de sa maîtresse qui en avoit cependant un autre nommé la *Prairie*. Une fille assez célebre à Paris par les agrémens de sa figure et par ses liaisons avec le prince de Conti, est l'un des fruits de ses belles amours. Elle s'est avisée de consulter un jour son extrait baptistaire, et y voyant un nom étranger qu'avoit imaginé Audinot pour remplacer celui de Madame la Prairie qui étoit la véritable mere, a attaqué le directeur de troupe en justice. Elle l'a fait sommer de lui déclarer où étoit sa mere, et si elle étoit morte, de lui rendre compte de ses biens. Audinot a rendu naïvement compte de sa conduite et du faux qu'il avoit commis. Cette plaisanterie lui a valu quelques jours de prison et le blâme dont il se moque aussi bien que l'a fait Beaumarchais. Ces deux personnages sont assez de l'avis du cocher de fiacre auquel un prémier président faisoit cette petite cérémonie : elle consiste en ces mots qui se disent à l'audience, au coupable humblement prosterné tête nue : La cour te blâme et te déclare infâme ; à ces paroles le cocher tout ému s'écria : Monseigneur, cela va donc m'empêcher de conduire mon carosse ! - Non, lui répondit-on -- sur ce pied là je m'en F.... reprit le fiacre. On ajoute que le président s'en alla en disant et moi aussi.

Quittons un peu la scene de Thémis pour passer à la revue des théâtres. Ils n'offrent aucune piece nouvelle, quoique le répertoire affiché à la comédie françoise en présente une trentaine. Il faut croire que les divertissemens du carnaval et les bâteleurs de la foire St Germain nuisent à nos spectacles. On va aux François pour les attraits d'une fille nommée Contat

qui a débuté sans succès dans les rôles tragiques, malgré la protection du Sr. le Kain. Cet acteur est toujours l'ennemi mortel de la Rive. Le public las des hauteurs et de la paresse du premier, prend plaisir à le mortifier en accueillant celui-ci dont les talens sont, à dire vrai, cependant bien inférieurs à ceux de le Kain. Le ballet de Jason, composé par Noverre et défiguré par Westris, attire toujours du monde à l'opéra. Cette affluence prouve bien que les spectateurs ne manqueront jamais ici quand le spectacle pourra les attirer.

Voici encore quelques produits de l'esprit de M. de Bievre.

ÉPIGRAMME.

Jansenius et Molina
Font bien du bruit en France,
Il n'est entre ces Messieurs-là
Qu'un doigt de différence;
L'un est en C... l'autre est en C.
Ils sont en concurrence.

Épitaphe pour servir à M. le Prince de Conti.

Passant, si de Conti tu veux savoir le sort,
La moitié de son nom a mis ce Prince à mort.

En carême je ne vous transcrirois pas ces ordures, mais en carnaval tout est permis.

De Versailles le 16 Janvier 1776.

Une nouvelle altercation entre M. Turgot et le parlement de Besançon menace de faire renaître les anciens désordres; en voici le sujet. Lorsque la province de Franche-Comté passa sous la domination de la France, un des articles de la capitulation étoit que tous les biens fonds appartenant aux membres du parlement ne pourroient être assujettis à l'impôt de la taille. Ce privilége ne fut enfreint qu'à la révolution de

1771 ; lorsque Louis XV créa un nouveau parlement, et donna des gages à tous les membres ; gages sur lesquels on leva la taille comme sur les biens d'autres citoyens. Louis XVI ayant rétabli le parlement de Besançon dans tous ses priviléges, cette cour étoit déjà rentrée en jouissance de celui en contestation, lorsqu'il plut à M. Turgot, il y a cinq semaines, d'envoyer des ordres à M. de la Corée, intendant de la province, pour faire comprendre dans le rôle des tailles de l'année, tous les revenus quelconques, des gens du parlement, sans aucune distinction ni exception. M. de la Corée, homme sage répondit au contrôleur par une lettre détaillée et motivée où il lui montroit les justes réclamations que le parlement auroit à faire, que le ministre ignoroit peut-être et qui pourroient rompre de nouveau la paix intérieure. Replique de M. Turgot avec menace d'envoyer un autre intendant, si M. de la Corée n'avoit pas le courage de faire exécuter les ordres du roi. Sur cette injonction l'intendant fut trouver le premier président, lui fit voir les ordres et demanda son avis, disant : « je voudrois exécuter les ordres, mais j'aimerois mieux quitter ma place, que de rallumer le feu de la discorde. » Le premier président lui répondit que touché de la noblesse de ses sentimens, il ne pouvoit lui dissimuler que le parlement accueilleroit très-mal l'innovation de M. Turgot, qu'il se porteroit peut-être même à décréter l'intendant porteur des ordres ; ils convinrent donc que M. de la Corée signifieroit les ordres au parlement, chambres assemblées, et partiroit au même instant pour Paris, d'où il seroit plus tranquille spectateur des suites. Cela s'est fait ainsi, et le subdélégué représentant l'intendant dans son absence, fut décrété.

M. Turgot ennemi des parlemens qui l'ont tous tracassé, et furieux de la démarche de celui de Besançon, veut que le roi mande une partie des membres à Versailles pour leur laver la tête.

Notre célebre calembourdier a dit, à propos de la réforme générale dans notre militaire : la nation est toute à la guerre, la moitié sous l'attente (la tente) l'autre alarmée (à l'armée).

A propos du marquis de Bievre, ne serez-vous pas bien surpris d'apprendre que la brochure calembourdine de son émule, le marquis de Saint-Chamond, intitulée : *Ah! que c'est bête*, se trouve par-tout et se lit avec plus d'avidité qu'un bon livre. Le propre de cet ouvrage c'est qu'après l'avoir lu, on revient toujours à son titre : *Ah ! que c'est bête !*

De Paris, le 24 Février 1776.

Le parti expiré des jésuites vient de perdre un fameux procès : ils avoient profité de la révolution de 1771, pour persécuter de fort honnêtes gens qui avoient été chargés de l'éducation publique de la ville d'Auxerre ; le présidial tout dévoué à l'évêque qui est plus que dévoué aux jésuites, avoit condamné au fouet, au carcan, aux galeres, le principal et les régens, et ces victimes gémissoient depuis 1772, le parlement vient de leur rendre la liberté et l'honneur, et les autorise à se pourvoir contre leurs injustes persécuteurs pour obtenir des dédommagemens.

Je vous invite à lire pour le salut de votre ame *les argumens de la raison en faveur de la philosophie, de la religion et du sacerdoce ; examen de* l'homme de M. Helvetius ; volume in-12 par M. l'abbé Pichon. On a dit que la

crainte avoit fait les dieux, et c'est elle aujourd'hui qui veut détruire le seul Dieu véritable et nécessaire ; car c'est pour se délivrer de cette crainte qui gêne tant les passions humaines, qu'on voudroit pouvoir étouffer jusqu'au sentiment de son existence, ou si pour sauver l'absurdité trop sensible du pur matérialisme, on reconnoît verbalement un créateur de la matiere, on le réduit à la condition des dieux d'Epicure pour jouir de son apathie avec plus de sécurité. L'incrédulité n'est en effet autre chose que la haine de la religion produite par le libertinage ou de l'esprit ou des sens. Cette aversion pour le frein le plus utile à la société, et même à l'homme qui le reçoit, ne fait depuis long-temps que se remontrer sous mille formes différentes ; c'est un prothée que l'on poursuit dans tous les écrits où il se retranche, et qui se reproduit sans cesse. Qu'on lise et relise avec attention, dit l'abbé Pichon, le livre de l'homme : il n'en résulte qu'un cahos d'idées métaphysiques qui se choquent, se contredisent et s'impliquent sans porter aucun jour à l'esprit.

« L'idée générale que nous avons prise, ajoute-t-il, des écrits de M. H. après un mûr examen, c'est qu'à force d'analyser l'homme moral et physique, il ne détruit pas seulement toutes les vertus, comme on l'a dit de l'auteur des *Maximes* (la Rochefoucault), mais toute la moralité de l'homme, qui n'est plus alors qu'un être isolé, plus ou moins actif ou passif, à peu près un homme-machine. Quel dommage qu'un homme de mérite, heureusement né, doué des talens de l'esprit, des mœurs les plus douces, humain, bienfaisant, généreux, plein de justice et d'honneur, avec toutes les qualités aimables ; mais d'une part, trop concentré dans lui-même, suite

d'une étude intempérée de l'abstraite métaphysique de Spinosa, de Hobbes, de Locke, etc. et trop livré d'autre part à ceux qui pensoient ou feignoient de penser comme lui : quel dommage, dis-je, qu'il n'ait écrit que pour manifester des opinions qui, pour le repos de sa vie et pour l'honneur de sa mémoire, auroient dû rester dans son cabinet. Quel intérêt le pressoit d'écrire? Quoi! la petite vanité d'être appellé philosophe par ceux qui, pour décerner le nom, mesurent la chose à la licence des opinions? ou la fausse prétention d'éclairer, de détromper ses semblables sur l'objet le plus délicat de l'ordre social qu'il aimoit, et qu'il n'auroit jamais voulu troubler? »

L'Analyse de l'Histoire philosophique et politique des établissemens et du commerce des Européens dans les deux Indes, dont l'auteur est encore inconnu, est une très-bonne critique d'un ouvrage aussi dangereux que célebre. Peu de livres ont eu plus de vogue, ont été lus plus avidement que l'Histoire philosophique et politique, etc. Mais l'engouement d'un public, que tout transporte, tout passionne, et qui se réfroidit de même, prouve-t-il bien solidement le mérite d'un ouvrage de cette nature? La chaleur et l'enthousiasme sont-ils de bons garans de ces succès éphémeres, sur lesquels un mûr examen nous fait revenir tôt ou tard? Ce problême, applicable à tant d'autres livres, à tant de nouveautés plus heureuses par les circonstances que par leur propre caractere, le voilà, ce me semble, résolu par cette judicieuse critique. Or, contredire ici le public, ou plutôt la foule qui s'est empressée de prodiguer son encens, ce n'est point le heurter de front : ce n'est qu'en appeller à lui-même, ou de la précipitation de ses

jugemens, rendus par écho, à des considérations plus réfléchies. L'auteur passe rapidement sur la partie historique et politique de l'ouvrage qu'il présente à la censure du public ; mais il en dit assez pour établir la défiance et la précaution si nécessaires dans la lecture d'un pareil ouvrage. Quant à la partie philosophique, on voit que c'est principalement l'objet de son analyse critique, et point de procédé plus simple que le sien. Il extrait des sept tomes du livre, les parallogismes palpables, les contradictions évidentes, les inconséquences sans nombre, les impiétés caractérisées, et tous les germes d'irréligion semés dans ce fameux monument du philosophisme moderne, l'un des plus séduisans de tous. Le poison, ainsi dégagé de la masse qui l'enveloppe, doit frapper les sens les plus obtus. Il suffisoit ensuite de joindre aux extraits quelques réflexions, pour indiquer seulement les inductions et les conséquences qui suivent nécessairement des prémices, et c'est ce qu'a fait aussi l'auteur, sans trop peser sur des erreurs très-sensibles, et qui sont démontrées par elles-mêmes.

On a réimprimé, d'après les représentations données au théâtre françois, Pygmalion par M. Rousseau de Geneve. La singularité de cette scene, les beautés même du monologue soutenues de tout l'art de l'acteur, ne pouvoient exciter que l'attention, la curiosité du moment, puisqu'à tout spectacle, point d'intérêt sans action, et qu'ici l'objet le plus intéressant est un personnage muet. Si l'auteur n'avoit pas voulu se borner à peindre, dans l'esprit de la fable, les mouvemens qu'auroit éprouvés l'artiste, rempli de son imagination ou de sa sensibilité, il auroit sûrement produit l'intérêt que nous regrettons, en développant par des gradations na-

turelles et délicatement ménagées, les perceptions de la statue, depuis qu'elle est animée jusqu'à l'instant où son ame se seroit trouvée à l'unisson de celle de l'amoureux statuaire. C'est ce qu'aucun de ceux qui ont traité ce sujet, n'a su faire encore; parce que pour l'opéra surtout, on ne cherche ordinairement que des titres et qu'on les remplit des lieux communs les plus usés, les plus insipides. Mais la moralité de cette fable, dont on s'occupe le moins, en fait peut-être tout le prix. Nous sommes tous des Pygmalions. Artistes, écrivains, originaux ou copistes, créateurs ou singes d'autrui, tous les hommes sont plus ou moins amoureux de leurs productions. En se restreignant aux seuls auteurs dramatiques, académiques, etc., on feroit une bonne parodie de la scene lyrique, applicable à tous et à chacun en particulier.

Le Café promis par Madame Geoffrin.

CONTE.

Connoissez-vous des peintres, des poëtes?
Vous connoissez de nom la célebre Geoffrin;
La renommée en remplit ses trompettes,
Les échos du parnasse en raisonnent sans fin:
A ses repas académiques
On traite les sujets les plus philosophiques;
C'est chez elle, je crois, que le plan fut jetté
De l'énorme Encyclopédie.
Molière de ce comité
Auroit fait une comédie.
Moliere aussi pour son trop de gaîté
Ne fut point de l'académie.
En revanche Moliere a l'immortalité
Dont les quarante ont la devise.
Revenons à la Déité
Que chacun des Elus courtise,
Non pour ses restes de beauté,
Mais pour sa générosité:
Eloge sur éloge en devient le salaire.
Un jour qu'en dignes favoris
Ces demi-Dieux vantoient la bonne chere,

Et sur-tout le café, liqueur des beaux-esprits:
» Ce café, dit Madame, il n'a rien de sublime;
» Pour celui que j'attends; réservez votre estime,
» Nous aurons du café comme dans tout Paris.
» Messieurs, on n'en a point Un parfum! une essence!
» Ce café-là sera le *prix*,
» Celui-ci l'*accessit*; telle est leur différence. »
L'excellent mot! St. Lambert l'applaudit,
Et Marmontel eût voulu l'avoir dit.
Pour ne pas ennuyer, faisons arriver vîte
Ce café, ce café d'élite.
Avec le plus grand soin, on le brûle, on le moud,
Le voilà dans la cafetiere;
Madame ordonne et regle tout:
» Lisette, prenez garde, il bout,
» Un peu moins près du feu. » La jeune chambriere
Suit les ordres de point en point,
Tourne de la tête et sourit en arriere.
On annonce Messieurs, Madame les rejoint.
Un tison se dérange, il roule:
Ah ciel! sur le parquet à flots le café coule,
Lisette, dans la peur qui lui trouble les sens,
Vole vers l'alcove, s'allonge,
Prend la mystérieuse éponge,
Se baisse, s'accroupit, leve ses vêtemens,
Pompe tout le Moka, le reverse, le passe,
Puis remet l'éponge en son lieu.
De l'accident aucune trace
Et de bien remercier Dieu!
N'impatientons point le monde:
Le fin café paroît, se sert, friands nez
Sur tasses pleines à la ronde
Voluptueusement, sont d'abord promenés.
On le respire: ô Dieux! quelle odeur! on le loue.
Goûtez, goûtez, que vous en semble? eh bien?
Plus d'un dégustateur des levres fait la moue;
Chacun interrogé, pencheroit pour l'ancien.
La Minerve à chacun demande
Le goût qu'il a. --- Moi j'en suis étonné,
Dit l'un; mais franchement il sent... --- Quoi? --
la lavande...
Le reste, excepté lui, le soutient mariné;
Voyons donc... il est détestable.
Lisette comparoît devant le tribunal;
Craint plus que le reproche, et maligne coupable,

Sous un air innocent déguise au mieux le mal.
Autre café succede, il a tous les suffrages,
La maîtresse s'excuse, on la comble d'hommages.
La toilette du lendemain
A bientôt éclairci la chose :
Madame, l'éponge à la main,
Voit l'eau qui brunit et pour cause ;
Lisette ne peut dire non,
Rougit, implore, et reçoit son pardon.
Le fait se divulgue, nos érudits l'apprirent,
Je le raconte à ma façon,
Peut-être en rirez-vous ; j'ignore s'ils en rirent,
Mais je sais qu'ils n'ont point quitté cette maison.

Vous êtes, m'allez-vous dire, fatigué, ennuyé, excédé de calembours ! l'expression est forte, mais que voulez-vous y faire ? L'esprit de la nation est épuisé par les vaudevilles qu'il a produits en si grande abondance, depuis un siecle ; c'est une terre qui après de fréquentes récoltes qui en ont consommé la substance, se repose pendant un temps et ne rend que des productions foibles qui se ressentent cependant toujours de sa nature. Enfin, on ne fait plus que des calembours ; ils remplacent ces saillies agréables, ces vers piquans qui ont fait notre réputation ; il faut bien que vous vous en accommodiez. Vous savez que la charade est une espece de calembour ; devinez celle-ci : Ma premiere partie brûle pour l'amour, ma seconde partie pour Dieu, mon tout est à la porte d'un château.

A propos d'amour, voici des vers assez agréables dont le sujet est tiré d'une description de l'Italie. Je me bornerai à vous en transcrire un fragment. Je vous répete qu'il est question de l'amour.

Tandis qu'il est frivole en France
Farouche et sombre chez l'Anglois ;
Que le Batave en ses marais,
Occupé de son opulence,
Est insensible à ses attraits ;
Que de la pointe de ses traits
Il touche à peine le Bulgare ;
Le Scandinave, le Tartare

Et le Germain dans ses forêts;
Du haut des murs du capitole
Il lance des feux dévorans;
Et le siege des vrais croyans,
Cette fameuse métropole,
Est encore celle des amans.
Tantôt au sortir de confesse,
Paré des fleurs de la jeunesse,
Il saute les murs du couvent
Et va de la jeune professe,
Quelquefois même de l'abbesse,
Adoucir le tendre tourment :
Tantôt coëffé d'une barette
Il reçoit des coups d'éventail
Tantôt affublé d'un camail,
Il chiffonne une collerette.
Il faisoit bien mieux autrefois
Quand la thiare plus légere,
Des Léon X. et des Paul trois
Décoroit le front moins sévere.
Mais, las! tout se plaint à la fois
Que la thiare dégénere....

Vous aurez pris quelque plaisir à lire l'épître à Fanchon du comte de Tressan, que je vous ai adressée. On y a fait cette réponse sur la même rime : c'est une de nos belles dames qui l'a faite.

Vallon délicieux! fortuné Franconville,
Tu nous fais desirer ton air pur, ta fraîcheur;
Tu rajeunis Tressan en consolant son cœur.
Puissé-je quelque jour dans cet heureux asile
Etre témoin de son bonheur!
Tu souris, mon cher comte, en cette solitude,
Au souvenir heureux de tes antiques nuits;
Je te vois le matin jouer avec l'étude;
En relisant tes vers, tu braves les ennuis.
Le soir, des malheureux tu te fais des amis,
Et c'est en te quittant qu'on sent l'inquiétude.
Par-tout t'accompagnent les ris,
Les fleurs de ton esprit semblent toujours écloses.
Si j'étois ta Fanchon, malgré tes cheveux gris,
Tu prendrois des baisers sur mes levres de rose,
Mais je ne connois plus les baisers de Cypris
Une mere à trente ans ne baise que ses fils.
Fanchon te rappelle l'enfance,

Age peu fait pour la pudeur,
Où l'on folâtre sans rougeur,
Où l'on dit, *baise-moi*, sans perdre l'innocence;
De ta Fanchon, j'aime assez la décence;
Je ris de ses pieds en dehors
Et de l'art qu'elle met à soutenir son corps;
Je la vois dans ta cour traîner sa révérence,
Mais son cœur est perdu si jamais elle pense:
Bientôt cent petits riens charmans
Prouveront qu'à son maître elle a dessein de plaire;
Pour égaler Gaussin, elle voudra tout faire,
Et le desir hâtera les momens.
Va, ma Fanchon, caresse-le sans cesse
Mais prends bien garde à tes quinze ans;
On court plus d'un danger dans la tendre jeunesse,
Quand sur le front de la vieillesse
On trouve les fleurs du printemps;
Il n'est point de jeux innocens
Lorsqu'auprès d'un tel maître, on a ta gentillesse;
Anacréon toujours a des charmes naissans,
Le génie à son corps prête un sixieme sens,
Et sans avoir recours au Dieu de la tendresse,
Tu trouveras en lui le plus beau des amans.

La reine, Madame de Provence, tous les princes sont venus suivis d'un brillant cortége, assister samedi à la premiere représentation de *Loredan*, par M. de Fontanelle. Jamais on n'avoit vu tant de monde, aussi n'y a-t-il eu jamais de chûte qui ait été accompagnée de plus d'éclat; malgré le respect dû à la majesté royale, les murmures se sont fait entendre, la piece en un mot est tombée comme dans un gouffre; nul plan, aucune chaleur, pas une scene faite; un style sans grâces, sans correction, pauvre de choses et d'expressions, le drame le plus monstrueux, des atrocités révoltantes dénuées de tout intérêt, voilà ce qu'étoit *Loredan* qui ne reparoîtra plus. Il faut avouer que le sujet est terrible et difficile à manier, parce que sans une force de coloris continue, sans un foyer d'intérêt dont la flamme se commu-

nique, l'esprit se repose sur les faits horribles et perd de vue les nuances. Tout le public a trouvé que le plagiaire avoit volé mal-adroitement M. d'Arnaud qui a traité le même objet dans son drame de *Merinval*. Celui-ci a su cacher l'horreur de l'action en nous offrant des développemens qui attachent. On est fort étonné que cette piece ne soit pas jouée sur le théâtre François, mais comme les comédiens se donnent les airs de seigneurs, qu'ils aiment à protéger, et que M. d'Arnaud a cette touche de fierté que doit avoir l'homme de lettres, il aime apparemment mieux faire imprimer ses drames et les soumettre par la voie de la lecture, au jugement du public, que d'aller mendier la faveur des histrions. Tout le monde cependant desireroit de voir sur notre scene ce *Merinval*, et sur-tout la tragédie de Fayel, piece du plus grand tragique, et que dans ce genre, on ose comparer au *Rhadamiste* du célebre Crébillon.

De Paris, le 2 Mars 1776.

Le parlement a fait incendier une brochure intitulée: *les Inconvéniens des Droits féodaux*. Elle a été faite dans l'esprit des économistes et au su de M. Turgot. On l'attribue même à son ami M. de Condorcet. Il n'en falloit pas davantage. M. le prince de Conti l'a lui-même dénoncée aux chambres. Le libraire Valade ayant été mandé au palais, a montré une permission par écrit du lieutenant de police, sur le vu de laquelle on a pris de l'humeur. Indépendamment de la haine contre les économistes, le parlement en veut encore à M. Turgot, par souvenir de ce qu'il a été autrefois procureur-général de la chambre royale dans le temps d'une disgrace du parlement de Paris.

L'esprit de charité, à la honte de la méchanceté humaine, n'est pas toujours suivi du succès. M. le curé de St. Eustache se signaloit par des aumônes dans ces temps rigoureux où le froid augmentoit les besoins : une dame à carrosse annoncée par deux laquais a paru chez le vénérable ecclésiastique. « Monsieur, lui a-t-elle dit, je suis une étrangere qui, dans ce moment, retourne dans sa patrie ; comme je suis fort attachée à votre nation, j'ai cru devoir lui laisser en partant, quelques foibles marques de l'intérêt qu'elle m'a inspiré. J'apprends que les malheureux souffrent beaucoup des rigueurs de la saison ; je vous apporte cent louis ». Aussi-tôt le laquais dépose cette somme en écus de six francs : quelques momens après : Monsieur le curé, pourriez-vous m'enseigner quelqu'un qui me donneroit des louis pour de l'argent blanc? j'ai là-bas dans mon carrosse deux mille écus . . . . « M. le curé ne laisse pas achever : » Madame, je suis charmé de cette occasion de vous témoigner, au nom de mes pauvres, toute ma reconnoissance ; vous n'irez pas loin pour un si foible service, je vais vous donner de l'or. » La dame fait apporter les deux mille écus, prend les louis et se retire, après s'être récriée sur les procédés honnêtes de M. le curé. « Il n'y a que les François, dit-elle, qui connoissent ces nuances de la politesse ; Monsieur, j'emporterai dans mon pays le ressouvenir de votre nation, et sur-tout je me rappellerai avec plaisir M. le curé de St. Eustache. » Le pasteur de son côté admiroit la générosité de l'étrangere ; il n'y a que les étrangers pour une pareille bienfaisance, disoit-il, nos François ne font pas des aumônes si abondantes. Les sacs de Madame avoient été mis sous

les mains du pasteur pour être distribués à la premiere occasion; cette occasion ne tarde pas à se présenter, on apporte ces sacs qui se trouvent remplis d'écus faux sur lesquels il y en avoit seulement quelques-uns de véritables.

Voici, Monsieur, un conte de Piron qui est peu connu : vous y trouverez cette touche originale, qui met ce poëte dans la classe protégéé des génies, en dépit de la Harpe et de ses pareils.

LE SCRUPULE. *Conte.*

Au dernier jubilé Tircis eut un scrupule,
Et pour s'en délivrer alla dans la cellule
D'un vieux carme des plus savans.
Mon pere, lui dit-il, depuis quatre ou cinq ans
Je suis dans les bonnes fortunes,
Jeunes ou non, blondes ou brunes,
Tout est bon pour mon cœur, ou du moins pour mes sens.
Ce n'est tout, et j'y mets certaine différence :
Aux jeunes, il n'en coûte rien :
Leurs faveurs avec moi tiennent lieu de finance :
Mais les vieilles en récompense
Me paient souvent cher deux heures d'entretien :
En six mois, j'ai tiré de la vieille Emilie,
S'il m'en souvient, dix mille francs et plus :
J'ai ruiné Cloris, et la laide Julie
Paya ma feinte ardeur de douze mille écus.
Or, dites-moi, mon très-révérend pere,
Puis-je sans me damner garder tout ce bien-là?
Le carme rumina long-temps pour cette affaire,
Puis, voici comme il lui parla :
Toute peine, dit-il, mérite son salaire,
Et tout péché mérite châtiment,
Ainsi je suis d'avis que vous gardiez l'argent
Des vieilles qui n'ont pu vous plaire,
Et qui vouloient vous avoir pour amant.
Tandis que dans vos yeux, feu de jeunesse brille,
De la vieille maman prenez en sûreté,
Mais il faut que le bien retourne à la famille,
Et si dans l'âge à lunette et béquille
Le penchant à l'amour vous est encore resté
Vous devez le rendre à la fille,
Pour le prix qu'il vous a coûté.

Il vient de s'élever un orage contre la *Gazette Ecclésiastique*. Elle reproche dans une de ses dernieres feuilles à quelques séminaires de Paris d'avoir joué la comédie dans leurs maisons de campagne pendant les vacances. M. l'archevêque et la Sorbonne s'en sont plaints au roi, demandant que le fait soit constaté, et qu'en cas qu'il se trouve faux, la feuille soit brûlée par la main du bourreau; mais ils pourront bien se repentir de leur démarche, car il est certain que les Sulpiciens ont réellement joué chez eux, et représenté entr'eux une comédie, regardant cela comme un amusement utile et même comme un exercice de collége.

Les comédiens François préparent toujours *Abdolomine* qui, selon les apparences, aura le sort des drames ses prédécesseurs. On appelle la liste des pieces reçues, qui est suspendue dans les foyers, *le Tableau des proscriptions*. Il faut avouer que de ces drames qui sont au nombre de quarante, il n'y en aura peut-être pas deux qui réussiront. La plupart de leurs peres sont de pauvres poëtes inconnus.

Dans le moment on va donner aux Italiens *le repentir de Pygmalion*, opéra-comique dont l'idée est assez ingénieuse. Pygmalion après avoir animé sa statue, en a fait sa femme, et cette créature d'une espece assez singuliere n'a pas été moins sujette aux erreurs que les autres femmes. Ce petit ouvrage remplacera le *Lord supposé* qui n'a fait qu'une apparition, et que la même soirée a vu naître et s'évanouir.

Ce trait de générosité prouve qu'il y a encore des ames élevées. Un homme honoré de la confiance d'un seigneur, fait un faux, c'est-à-dire, jette dans le public un billet signé du nom du seigneur dont il avoit su contrefaire l'écriture.

ture. L'échéance arrive, on présente le billet à la personne dont le nom avoit été compromis; elle consulte un mémoire où ses engagemens étoient notés, et déclare que ce billet est faux. Elle en fait part à un de ses gens d'affaires qui remonte à la source et démêle le mal-honnête homme. Il écrit aussi-tôt au seigneur qui étoit à la campagne et lui découvre le fripon. Quelle surprise pour un homme qui n'auroit jamais osé soupçonner le coupable qu'il regardoit au contraire comme un autre lui-même; mais sentant ce que va devenir le malheureux, le seigneur revient vîte à Paris, déclare tout haut à la justice, que la faute est de lui seul, de son inexactitude, de sa négligence à noter le billet et de son peu d'attention à l'examiner. Il efface le souvenir de cette aventure en payant le billet. De tels procédés sont beaux et rares.

Voici une piece de vers de M. Colardeau qui, par parenthese, va grossir la troupe des quarante. On trouvera dans ce petit ouvrage, des idées communes et sans coloris, quoiqu'élégantes, comme tout ce que fait cet auteur qui a su sans penser et sans rien savoir, attrapper une lueur de réputation, au point que les prétendus beaux esprits l'admettent dans leur tripot littéraire, ce qui a donné lieu à cette épigramme.

Dites-moi donc, je vous supplie,
Messieurs les doctes de Paris,
Qu'est-ce que votre académie,
Ou l'essain de vos beaux esprits?
Jusqu'ici nous savions sans doute
Que l'ignorance & le faquin
S'immisçoient dans ce sanhédrin;
Que la brute, en un mot, qui broute
Pouvoit s'en ouvrir le chemin;
Mais nous ignorons encore
Que parmi ces sots arrogans
Dont la troupe vous déshonore,
On recevoit des impuissans.



Colardeau est en effet un de ces poëtes, comme nous l'avons déjà dit, vuides de choses et d'idées ; c'est un ver-luisant dont la lumiere est sans chaleur. Au reste voici sa piece adressée à une Zelmire qui selon les apparences n'a rien à craindre d'un pareil songeur.

A ZELMIRE, *par M. Colardeau.*

Ah ! ma Zelmire, apprends un bienfait de l'amour.
Cette nuit...loin de toi... je la préfere au jour ;
Que son ombre m'est chere ! et que l'erreur des songes
Mêle à mes déplaisirs d'agréables mensonges !
Cette nuit, je goûtois les douceurs du sommeil,
Abusé par un rêve, et par un faux réveil,
J'ai volé vers ton lit... plus belle que l'aurore,
La tranquille Zelmire y reposoit encore.
Je m'approche sans bruit du trône des amours,
M'y place à tes côtés... tu sommeillois toujours ;
Dans quel désordre heureux tu t'offris à ma vue !
Sans contrainte, sans soin, sur ton lit étendue,
Tu me représentois une jeune beauté
Qui dort, et dort au frais dans les nuits de l'été,
Tes charmes dépouillés de leurs voiles perfides,
S'abandonnoient en proie à mes regards avides.
Tes bras enveloppés, ouverts négligemment
Sembloient, pour l'embrasser, attendre ton amant,
Mais ton amant résiste au feu qui le dévore,
Il te voit, veut te voir, et te revoir encore.
La peur de ton réveil adoucit ses baisers :
Zéphire même aux fleurs les donne moins légers,
Je respire en tremblant la fraîcheur matinale
Que ta bouche répand, et que ton souffle exhale,
Souffle pur, et semblable à l'haleine des vents
Qui porte dans les airs les parfums du printemps ;
Tu succombes enfin au charme qui m'attire,
J'embrasse mon amante, et j'appelle Zelmire,
Tes yeux à mes accens s'ouvrent avec douceur :
Le sommeil y laissoit un reste de langueur ;
Mais bientôt le desir s'y peint et les enflamme,
Bientôt de leurs rayons ils pénetrent mon ame :
Que de baisers alors prodigués et reçus !
L'amour en donnoit tant qu'il ne les comptoit plus.
Déjà tu te taisois, je n'avois d'éloquence
Que celle des regards, et celle du silence,
A peine quelques mots vagues, entrecoupés,

Se mêloient aux soupirs, de nos cœurs échappés;
Déjà ... sur ces plaisirs mystérieux et sombres
La pudeur veut ici que je laisse des ombres.
La pudeur! est-ce à nous d'en emprunter le fard?
Nous faits pour tout sentir, tout exprimer sans art,
Nous qui nous enfonçant dans la nuit du mystere,
Ne parlons qu'à nous seuls d'un bonheur qu'il faut taire:
Les humides baisers, ces doux embrassemens
Les rapides transports, ces vifs élancemens,
Tout embrâse nos cœurs, les consume, les brûle;
Comme un torrent de feu la volupté circule,
Elle entr'ouvre ta bouche, elle agite ton sein;
Des roses du plaisir elle anime ton tein;
Que te dirai-je encor? nos ames éperdues
Ne forment plus qu'une ame, et semblent confondues,
Zelmire n'est que moi; je suis elle à mon tour,
Et l'amante et l'amant ne sont plus que l'amour:
A force de sentir on devient insensible,
Nous nous assoupissons dans cet état paisible,
Dans ce repos du cœur, ce calme intéressant,
Où le plaisir revient en y réfléchissant.
Chere amante, pardonne à ma plume indocile
D'avoir osé tracer cette image futile,
Vain fantôme des nuits, vaine ombre du plaisir,
Que la clarté du jour a fait évanouir.
En vain je t'ai cherchée au lever de l'aurore.
Quand reviendront les temps où je pourrois encore
Te suivre, te trouver sous de charmans berceaux,
T'y voir donner tes soins aux jeunes arbrisseaux,
Diriger des rosiers les tiges inégales
En détacher l'insecte et ses toiles fatales;
Là jouir dans la paix et dans la liberté
Des matins du printemps et des soirs de l'été!
Les amans savent seuls jouir de la nature:
C'est pour eux que sa main fait naître la verdure;
Elle arrondit pour eux la voûte des bosquets,
Creuse la grotte obscure, et les antres secrets.
Dans ces lieux enchantés et faits pour ma tendresse
J'oserois te la peindre et t'en parler sans cesse,
Je jurerois d'aimer, de n'adorer que toi.
Si tu me soupçonnois, si doutant de ma foi
Tu pouvois présumer que ton amant perfide
N'eût qu'un goût pour motif, que le plaisir pour guide;
Ses discours ingénus, ses naïfs entretiens,
Ses desirs asservis et réglés sur les tiens,
Tout serviroit alors à prouver que ma flâme

Est moins due à mes sens qu'au penchant de mon âme.
Eh ! quels sont ces plaisirs que mes vers t'ont décrits,
Si l'amour n'en augmente, et n'en fait tout le prix ?
A tout être animé, la nature les donne :
Mais pour les seuls amans, elle les assaisonne,
Devrois-je t'en parler ? je languis loin de toi ;
Le sort, le temps, les lieux te séparent de moi,
Est-ce-là le moment d'abuser ce que j'aime ?
Il est vrai, je t'abuse, et m'abuse moi-même :
Mais nos cœurs désolés ont besoin d'une erreur :
Heureux, si quelque jour, dans le sein du bonheur,
Je puis réaliser aux pieds de ma Zelmire
Et ce que j'imagine, et ce que je desire !
Trop heureux, si passant du plaisir au sommeil
Je le goûte avec toi sans craindre le réveil !

Le mot de la charade de ma derniere lettre est *concierge.*

De Versailles, le 5 Mars 1776.

Les opérations de M. le comte de S. Germain ont été retardées par le dérangement de sa santé. Il s'est vu en danger, et d'ailleurs ne pouvant se dissimuler la foiblesse de ses organes en comparaison des difficultés de la besogne qu'il a entreprise, il a prié le roi de lui donner un aide sous le nom de directeur de la guerre, dans la personne du comte de Montbarrey, prince du S. E. R. et lieutenant-général, S. M. y a consenti en autorisant le nouveau directeur à travailler avec elle, mais sans l'appeller au conseil. Le comte de Montbarrey est de la Franche-Comté, et un ancien ami du comte de St. Germain. Lors de la disgrace de celui-ci en Dannemark et de la banqueroute de Hambourg qui le ruina, vers le même temps, il avoit offert à M. de S. Germain de l'argent et l'une de ses terres à son choix, pour en jouir le reste de sa vie. L'offre n'avoit point été acceptée, mais le refusant s'étoit bien proposé d'en témoigner sa reconnoissance, si le sort lui en procuroit l'occasion.

Le directeur de la guerre n'est pas du goût des militaires qui lui refusent même la capacité la plus ordinaire.

Le parlement continue de contrarier M. Turgot. Le roi a dit derniérement : *Il n'y a que M. Turgot et moi qui veuillions réellement le bien du peuple.* Cela n'empêche pas les mauvais plaisans d'aller leur train. Ils ont peint ainsi nos ministres.

M. de Malesherbes sait tout.
M. de Sartines doute de tout.
M. Turgot brouille tout.
M. de S. Germain renverse tout.
M. de Maurepas rit de tout.

Le projet de suppression des jurandes, auquel M. Turgot tient fortement, a donné lieu à une foule de mémoires. Le ministre voulant épargner au public l'ennui de leur lecture, en empêche la circulation autant qu'il le peut. Le protecteur et l'apôtre de la liberté ne dédaigne pas d'employer les prohibitions et les rigueurs de l'autorité arbitraire, quand ses intérêts ou plutôt celui de ses opinions le lui conseillent.

On raconte cette aventure du grand bal du mardi gras à Paris.

Monsieur, frere du roi, étoit masqué à ne pouvoir être reconnu ; il a tenté de se jetter dans la foule du bal pour jouir du spectacle et de toutes les libertés qui accompagnent le déguisement. La multitude n'étoit que trop abondante ; on se serroit réciproquement ; quelquefois des coups de poing de part et d'autre facilitoient le passage aux masques qui vouloient parcourir la salle. *Monsieur* a crû pouvoir user du même moyen ; il a apostrophé d'un coup de poing un domino incommode qui lui obstruoit le chemin. Le domino civilement a répondu par deux autres coups de poing bien assenés. La garde est survenue ; on alloit emmener en prison

les deux champions quand une femme de la cour, présente à l'action, est accourue, et a instruit la sentinelle de l'importance de l'un des masques dont elle vouloit s'assurer. Le soldat aussi-tôt pénétré de respect a lâché *Monsieur*, en emmenant l'autre, mais le prince a eu la générosité d'ordonner qu'on lui rendît la liberté, et il a ajouté assez plaisamment : « Ici tout est égal, je lui avois donné un coup de poing et il m'en a rendu deux qui valoient bien le mien, au reste je les mérite ; je l'exhorte pourtant à moins appuyer une autre fois. » On a beaucoup ri, et *Monsieur* tout le premier, de cette aventure qui pourra bien faire la fortune du masque indiscret qui se trouve être un officier réformé.

De Paris, le 7 Mars 1776.

Je vous transmets encore quelques traits que ma mémoire me rappelle de feu l'abbé de Voisenon, duquel je n'aurai vraisemblablement plus à vous parler. Quoiqu'il ait remis, à sa mort, son porte-feuille à Madame la comtesse de Turpin, comme il n'avoit presque jamais travaillé seul, et étoit d'ailleurs de la plus grande paresse, ce porte-feuille ne renfermera, je crois, rien qui vaille la peine d'être cité.

S'il étoit vrai que dans ce siecle l'esprit et la frivolité décident en dernier ressort du rang que doivent occuper les hommes, l'abbé de Voisenon obtiendroit sans doute une des premieres places. Fils d'un bon gentilhomme, sa cape et sa calotte furent d'abord l'unique fond de sa fortune ; peut-être même sa calotte d'abbé ne lui eût-elle jamais valu le plus mince bénéfice, s'il n'avoit pas eu l'heureuse adresse d'en faire une calotte de Crispin. Ce n'est qu'à ce titre qu'il fut reçu dans le monde, et il y vécut long-temps dans la plus mauvaise compagnie,

avant d'arriver à la bonne. Je ne sais quel heureux hasard lui procura de voir Madame de Grammont et M. de Choiseul. Il sut en profiter. Le succès qu'il eut dans cette société l'ayant mis à la mode, il devint bientôt l'homme du jour, et le moment de vogue qu'il eut alors, fut des plus brillans. Fêté à la cour et à la ville, caressé chez les princes, adoré des femmes, il eut bientôt des honneurs, des pensions, des bénéfices et la réputation d'un grand homme. Il fut tout, même académicien. On a vu avec la plus juste indignation, qu'un homme, qui devoit toute son existence aux bontés de M. de Choiseul, fut le premier à l'oublier dans son exil, à faire de sa disgrace un sujet de plaisanterie, et à chercher par toutes sortes de bassesses à captiver les bonnes grâces de ceux qui avoient perdu son bienfaiteur. Cette conduite lui ferma la porte des plus grandes maisons, où il avoit eu l'honneur d'être reçu, et le plongea dans un avilissement, dont le souvenir de sa gloire passée et ses nouvelles dignités ne purent le sauver. Quelques couplets qu'il fit pour Madame du Bary et pour M. de Maupeou dans un divertissement donné à Choisy, révolterent plus que tout le reste. Qu'une ingratitude aussi marquée soit punie d'un grand mépris, rien n'est plus juste; mais il faut que l'on soit bien accoutumé à donner de l'importance aux choses les plus frivoles, pour en avoir attaché aux procédés d'un homme aussi léger et d'une si mince espece que l'abbé de Voisenon. Ses malheureux couplets ne firent guere moins de bruit dans le temps, que n'en a pu faire la déclaration du duc de Grafton dans la chambre des pairs. On délibéra longtemps dans une séance de l'académie Françoise, si l'on ne lui en feroit pas des reproches au

P 4

nom de tout le corps. Feu M. Duclos n'appaisa l'orage qu'en disant à ses confreres, avec cette humeur brusque et sensible qui le rendoit si original : Eh ! Messieurs, pourquoi voulez-vous tourmenter ce pauvre infame ? C'est encore à propos de ces mêmes couplets, que le pauvre abbé s'étant plaint à M. de St. Lambert, de toutes les sottises qu'on lui prêtoit dans le monde, n'en reçut pour toute consolation que cette réponse ingénieuse : Vous savez, Monsieur l'abbé, qu'on ne prête qu'aux gens riches. Les plus grands torts que la voix publique ait reprochés à l'abbé de Voisenon, tenoient bien moins à la corruption de ses principes qu'à l'extrême foiblesse de son caractere. Il changeoit d'opinion comme de parti. Il avoit l'ame et la tête également volages ; et c'est peut-être à cet excès d'inconséquence qu'il devoit cette prestesse d'esprit qui rendoit sa conversation si piquante, et ce talent facile et léger, qui a fait tout le succès de ses ouvrages. Il fut tour-à-tour libertin et dévot, timide et hardi, philosophe et jésuite. Il avoit besoin de s'attacher au parti dominant, comme il avoit besoin de revenir à Dieu lorsqu'il se croyoit bien malade. C'est dans un de ses accès de pénitence ou de mort, qu'il se confessa d'avoir négligé pendant plusieurs années la lecture de son bréviaire, et qu'il se condamna lui-même à des restitutions dont il eut le plus sincere repentir, aussi-tôt qu'il fut parfaitement rétabli. Il avoit oublié le conseil du cardinal de Fleury, qui disoit souvent : De quelque maniere qu'on pense dans sa jeunesse, il faut toujours remplir les devoirs de l'église, parce qu'on ne sait pas ce que l'on deviendra en vieillissant. Dans le nombre des plaisanteries que l'abbé de Voisenon eut à essuyer sur l'inconstance de ses sentimens et de

ses procédés, il n'en est guere de plus heureuse que celle de feu M. Duclos, en le félicitant de la dignité de ministre du prince-évêque de Spire: Que je suis aise, M. l'abbé, de vous voir enfin un caractere ! Le seul sentiment, sur lequel il paroît n'avoir jamais varié, c'est son attachement pour Madame Favart. Il conserva toujours pour elle l'amitié la plus tendre, et lui rendit les soins les plus assidus, jusqu'au dernier moment de sa vie. Il ne lui a pas survécu long-temps, et le chagrin que lui causa cette séparation fut plus sensible pour lui que l'abandon où il se voyoit tombé depuis plusieurs années. Il a eu beaucoup de part à différentes pieces du théâtre de M. et Madame Favart. Il nous reste de lui *la Coquette fixée* et quelques romans pleins de folie et de gaîté; mais celui, où il y a, sans contredit, le plus de verve et de génie, c'est le petit conte: *Tant pis pour lui et tant mieux pour elle:* ouvrage vraiment original dans son genre et où il n'y a pas moins d'invention que d'esprit. Ces pieces fugitives n'ont point la grâce de Chaulieu ni l'élégance de Voltaire. Il a montré plus de courage et de fermeté dans sa derniere maladie que dans toutes les autres. Un grand-vicaire, le jour même de sa mort, étant venu lui faire beaucoup d'exhortations aussi fastueuses qu'indiscrettes, et toujours de la part de Monseigneur, il lui répondit d'une voix déjà presque éteinte : Remerciez, je vous prie, Monseigneur, et dites à Monseigneur, que quelques grands que soient mes péchés, je ne troquerois pas encore mon ame contre la sienne, quand même il me donneroit la vôtre par-dessus le marché....

LA PUCE ET LE PAPILLON. *Fable.*

Dans un de nos Jardins Anglois,
Sur les bords de la Seine un soir prenant le frais,

Dom Brillant, Papillon, et Brunette la Puce,
Se disputoient le droit d'émouvoir la beauté.
Après avoir bien dit, contredit, réfuté,
On alloit doucement s'arranger à la Russe,
C'est-à-dire, se battre: on fit plus; on plaida.
Le juge fut Chloé, Chloé, fille du maître.
De ces bosquets que lui-même il planta
Chloé de ses quinze ans s'appercevant déjà,
Plus belle que les fleurs, aussi tendre peut-être,
Et qui vint rêver là pour se désennuyer;
Dom Brillant parla le premier.
Presque tout petit-maître
Peut parler sans rien dire: ainsi fait Papillon;
Minaudant, souriant, jouant de la prunelle,
Se balançant sur l'une et sur l'autre aîle,
Il en étale aux yeux l'or et le vermillon;
Tout occupé du soin de montrer sa parure,
Près de Chloé sans cesse on le voit voltigeant,
Tantôt sur son mouchoir, tantôt sur sa coëffure,
Effleurant tout, sans jamais rien conclure,
C'est un fat plutôt qu'un amant.
Il avoit plu d'abord par sa figure;
Par ses façons il ennuya bientôt;
La puce prit une autre allure,
Ne fit qu'un saut,
Ne dit qu'un mot,
Mais ce mot décida l'affaire: un doux murmure,
Certain soupir entrecoupé
A la jeune Nymphe échappé
Annonça que la Puce avoit gagné sa cause.
Au jugement, il fut même ajouté
Que tous les caracos d'été
Seroient couleur de puce. En vain contre la clause,
Le Papillon, le Lilas et la Rose,
Auprès de Flore ont protesté:
L'arrêt aussi-tôt répété
Par les petits amours, habitans du domaine,
Au parlement des Nymphes de la Seine
Fut reçu sans difficulté.
En robe puce elles tinrent séance
Pour ordonner qu'il fût exécuté.
On fit même imprimer la susdite Sentence
En caractere puce; et puce tient en France
Le sceptre de mode orné de ses rubans.
Peut-être sa couleur ne plaira pas long-temps;
Plus d'un rival lui fait la guerre,
Mais les femmes à sentimens
Estimeront toujours son caractere.

De Paris, le 9 Mars 1775.

Abdolonime ou *le Roi berger* a eu peu de succès, quoique l'auteur (M. Collé) soit connu avantageusement par d'autres ouvrages. En voici le sujet. Alexandre ayant conquis un royaume dans les Indes, veut le donner à un homme de bien. Sur ce qu'il apprend qu'un berger a cette réputation, il se décide à l'asseoir sur le trône. Il exige ensuite de lui, qu'il épouse une princesse parente du roi qui a perdu la vie, et le nouveau souverain se refuse à cette alliance. Il aime une bergere, et préférant la houlette au sceptre, il sacrifie celui-ci, de sorte qu'Alexandre met à sa place un grand seigneur du pays qui consent à faire le mariage dont la couronne devoit être le prix.

L'opéra a continué avec succès le ballet de *Medée* et *Jason*. Mais il faut renoncer à ce spectacle et à tous les autres qui viennent d'être interrompus pour cinq semaines, à cause du *Jubilé*.

La littérature nous offre différens ouvrages parmi lesquels j'en choisirai quelques-uns dont je vous entretiendrai successivement. De ce nombre est une brochure in-12, intitulée: *Voltaire parmi les ombres*; on en ignore l'auteur, tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il a beaucoup d'esprit et d'érudition, et qu'il combat M. de Voltaire avec beaucoup de force et souvent avec avantage.

A l'occasion de la brûlure de *la Diatribe aux économistes*, par arrêt du parlement, M. de Voltaire qui en étoit l'auteur, comme vous savez, Monsieur, vient de lâcher contre ce tribunal une violente satyre sous le titre de *Lettre du grand Inquisiteur de Goa à celui de la Chine.*

M. Imbert a donné l'éloge de Piron, et la

Harpe en a assez mal parlé dans le premier mercure de l'année. Cette critique a porté le premier à adresser au sieur la Harpe en réponse une lettre très-forte, très-mesurée et très-bien faite.

La police vient de faire arrêter, saisir et enlever tous les exemplaires du *Paysan perverti*. Les *Lettres de Ganganelli* sont toujours courues, quoique l'on s'accorde à douter qu'elles soient de ce pape. Malgré les contrefactions multipliées de cet ouvrage, il s'en fait ici une nouvelle édition annoncée plus ample et plus correcte.

On travaille à nous donner une traduction complette en cinq volumes in-8vo. de toutes les *Œuvres de Démosthenes*. Cette production sera d'autant mieux accueillie que nous n'avons pas généralement une idée fixe du mérite de ce prince des orateurs, bien au-dessus de son imitateur Cicéron, qui n'a jamais pu saisir l'énergie et la précision de l'original qu'il s'efforçoit d'égaler.

On attribue cette piece de vers toute nouvelle à M. de Voltaire.

SÉSOSTRIS.

Vous le savez, chaque homme a son génie,
Pour l'éclairer et pour guider ses pas
Dans les sentiers de cette courte vie,
A nos regards, il ne se montre pas :
Mais en secret, il nous tient compagnie.
On sait aussi qu'ils étoient autrefois
Plus familiers que dans l'âge où nous sommes,
Ils conversoient, vivoient avec les hommes,
En bons amis, sur-tout avec les Rois.
Près de Memphis, sur la rive féconde
Qu'en tous les temps, sous des palmiers fleuris,
Le Dieu du Nil embellit de son onde,
Un soir au frais, le jeune Sésostris
Se promenoit loin de ses favoris
Avec son ange, et lui disoit : mon maître,

Me voilà Roi : j'ai dans le fond du cœur
Un vrai desir de mériter de l'être :
Comment m'y prendre? alors son directeur
Dit : avançons vers ce grand labyrinthe
Dont Osiris fonda la belle enceinte ;
Vous l'apprendrez. Docile à ses avis,
Le Prince y vole : il voit dans le parvis
Deux Déïtés d'espece différente.
L'une paroît une beauté touchante,
Au doux souris, aux regards enchanteurs,
Languissamment couchée entre des fleurs,
D'amours badins, de grâces entourée,
Et de plaisirs encor toute enivrée,
Loin derriere elle, étoient trois assistans
Secs, décharnés, pâles et chancelans.
Le Roi demande à son guide fidele,
Quelle est la Nymphe et si tendre et si belle,
Et que font-là ces trois vilaines gens ?
Son compagnon lui répondit : mon Prince,
Ignorez-vous quelle est cette beauté ?
A votre cour, à la ville, en province,
Chacun l'adore, et c'est la volupté.
Ces trois vilains qui vous font tant de peine
Marchent souvent après leur souveraine.
C'est le dégoût, l'ennui, le repentir,
Spectre hideux, vieux enfans du plaisir.
L'Egyptien fut affligé d'entendre
De ces propos la triste vérité :
Ami, dit-il, veuillez aussi m'apprendre
Quelle est, plus loin, cette autre Déïté,
Qui me paroît moins facile et moins tendre,
Mais dont l'air noble et la sérénité
Me plaît assez ? je vois à son côté
Un sceptre d'or, une sphere, une épée,
Une balance : elle tient dans sa main
Des manuscrits dont elle est occupée :
Tout l'ornement qui pare son beau sein
Est un Egide. Un temple magnifique
S'ouvre à sa voix, tout brillant de clartés :
Sur le fronton de l'auguste portique
Je lis ces mots : à l'*Immortalité*.
Y puis-je entrer ? l'entreprise est pénible,
Repartit l'ange ; on a souvent tenté
D'y parvenir : mais on s'est rebuté.
Cette beauté qui paroît peu sensible,
Fille du ciel, mere de tous les arts,

Sur-tout de l'art de gouverner la terre,
D'être un héros, soit en paix, soit en guerre,
Dont peu d'humains suivent les étendarts ;
C'est la sagesse, et ce noble séjour
Qu'on vient d'ouvrir, c'est celui de la gloire,
Le bien qu'on fait, y vit dans la mémoire
Votre beau nóm peut y briller un jour,
Décidez-vous entre ces deux désses :
Vous ne pouvez les servir à la fois.
Le jeune Roi lui dit : j'ai fait mon choix,
Ce que j'ai vu doit régler mes tendresses.
D'autres voudront les aimer toutes deux ;
L'une un moment pourroit me rendre heureux,
L'autre, par moi, peut rendre heureux le monde,
A la premiere, avec un air galant,
Il appliqua deux baisers en passant,
Mais il donna son cœur à la seconde.

On lit ce morceau dans le journal intitulé *le Spectateur*, par M. Castillhon.

LE SUPPLICE DE L'ENVIEUX,

Anecdote Chinoise.

« Parmi les bons empereurs dont la Chine révere la mémoire, Taï-Oum est regardé comme un des plus sages. Lorsqu'il fut parvenu au trône, il forma le projet de remédier aux abus qui, sous les regnes précédens, s'étoient glissés dans toutes les parties de l'administration. Il se fit donner la liste des mandarins, dont l'inflexible probité avoit, en différens temps, attiré sur eux les persécutions et les disgraces ; et ce fut dans cette classe qu'il prit ces Colao. Un ministre, quelqu'actif qu'il soit, ne peut pas tout faire par lui-même. Un de ses Colao éleva au mandarinat et associa à ses fonctions, quatre lettrés dont il connoissoit les lumieres ; il les avoit tirés de l'obscurité des derniers rangs ; seul asyle où la vertu soit en sûreté, quand le pouvoir absolu fait régner cent tigres sous le nom d'un despote. L'envie ne put voir ces lettrés sortir de la poussiere sans frémir ; elle

s'arma de tous ses serpens. Elle déchaîna la calomnie et la fureur; les uns furent accusés de crimes atroces, les autres d'une incapacité dangereuse. Elle inonda tout Pekin de libelles scandaleux: ils parvinrent jusqu'à l'empereur; il en fut indigné. Il ordonna qu'on en recherchât les auteurs pour en faire un exemple sévere; il consulta le Colao sur le genre de supplice dont il devoit les punir. Bienfaisante majesté, lui dit le Colao, je n'en connois qu'un; mais il est plus terrible pour l'envieux que les tortures et la mort même: c'est de le rendre témoin de la prospérité de ceux qu'il a désignés pour victimes. «

» L'empereur l'entendit. Il appella les lettrés, leur permit de s'asseoir sur les marches de son trône, les accabla de caresses, leur donna des distinctions et les combla de présens. Ces bienfaits irriterent l'envie; elle exhala de nouvelles fureurs, et l'empereur fit aux lettrés de nouveaux dons. Dès qu'il couroit quelque placard, ou qu'on répandoit quelque libelle calomnieux, l'empereur ne manquoit pas d'envoyer au lettré qui en étoit l'objet, un témoignage de son estime. Les envieux ne douterent plus qu'au-lieu de nuire aux lettrés, amis du Colao, chacun de leurs traits ne fût l'occasion d'une nouvelle grace de l'empereur. Ils garderent un profond silence. Bientôt ils tremblerent que ce silence, mal interprêté, ne fût encore favorable aux objets de leur haine, et ne portât l'empereur à les récompenser encore. Les envieux prirent le parti de faire de leurs rivaux les éloges les plus pompeux. Ils éviterent avec plus de circonspection d'en dire du mal qu'ils n'avoient craint autrefois d'en dire du bien. Louons à tort à travers, disoient-ils; qui sait si à la fin nos éloges ne produiront pas les effets que la censure

doit naturellement produire ? Les hommes sont si bizarres ! Les envieux se tromperent encore : car l'empereur, qui devina leur projet, ordonna que ces éloges fussent consacrés dans le tribunal de l'histoire. »

Je vais lever devant vous le voile de cette allégorie. C'est un emblême apologétique que M. de Vaisnes a lancé dans le public en opposition des libelles multipliés de ses détracteurs. Ce premier commis des finances jouit au reste de l'entiere confiance de son ministre et le seconde merveilleusement.

De Versailles le 10 Mars 1777.

Les gens du roi et du parlement étant venus ici jeudi, ont reçu du roi la réponse que voici à leurs remontrances qui avoient trois objets : la suppression des jurandes, des arts et métiers : celle des corvées avec une imposition de remplacement : la taille étendue généralement. « J'ai examiné avec grande attention les remontrances de mon parlement : elles ne contiennent rien qui n'ait été prévu et mûrement réfléchi, avant que je me sois déterminé à lui adresser mes édits et déclarations. Mais mon parlement a dû voir que toutes ces loix (jurandes) ont eu pour objet d'assurer l'abondance dans ma bonne ville de Paris, de délivrer le commerce d'une gêne qui lui étoit préjudiciable, et de pourvoir au soulagement de ceux de mes sujets qui ne subsistent que par le travail et sont les plus exposés à l'indigence (corvées) : mon intention n'est pas de confondre les conditions, ni de priver la noblesse de mon royaume des distinctions qu'elle a acquises par ses services, dont elle a toujours joui sous les rois mes prédécesseurs et que je maintiendrai toujours. Il ne s'agit point ici (taille) d'une taxe humiliante, mais d'une simple contribution à laquelle chacun doit se faire hon-

neur de contribuer, puisque j'en ai moi-même donné l'exemple en contribuant à raison de mes domaines. Je veux bien croire que mon parlement n'a été conduit que par son zele, et je ne supposerai jamais qu'il veuille s'écarter de la soumission qu'il me doit; mais, à présent que j'ai bien voulu lui expliquer moi-même les motifs qui m'engagent à persister dans ma résolution, j'entends qu'il ne differe pas à procéder à l'enregistrement pur et simple de mes édits et déclarations. Il doit être assuré que si je trouvois dans la suite, que quelques-unes des dispositions contiennent des inconvéniens que je n'ai pu prévoir, mon amour pour mes peuples m'engageroit à y remédier. » Cette réponse a été lue le lendemain, les chambres assemblées, et elles ont fait cet arrêté. « Représenter à S. M. que son parlement est pénétré de douleur, de ce que sa fidélité et son attachement au roi et au bien de son service, le forcent de dresser de très-respectueuses itératives remontrances qu'il sera supplié de vouloir bien examiner lui-même, d'après les vues d'humanité, de bienfaisance et de justice qui regnent dans son cœur. »

De Versailles le 13 Mars 1776.

Le parlement a été mandé hier ici, et le roi en son lit de justice a fait enregistrer les quatre édits de M. Turgot. Dès l'après-midi la police de Paris a eu ordre du roi d'aller visiter le bureau de chaque corps et communauté de la capitale, d'en sceller les caisses. Le premier président et M. Seguier ont péroré fortement au lit de justice. Le prince de Conti avoit préparé un discours qu'il n'a pu prononcer, s'étant trouvé mal. Il l'a remis par écrit.

On rapporte un trait de vivacité très-violent du prince de Conti dans l'assemblée des chambres, lorsque l'on proposoit de s'opposer abso-

lument aux édits. Le duc de Choiseul alléguoit que les objets ne touchoient point assez l'intérêt général pour contrecarrer les vues du roi...... Le prince se leva en fureur et lui dit : » Duc de Choiseul, dans votre jeunesse vous n'avez été qu'un étourdi; pendant votre ministere, qu'un présomptueux et un dissipateur inconsidéré, et maintenant vous n'êtes qu'un lâche et un poltron.»

La brochure condamnée par le parlement sur les inconvéniens des droits féodaux vient de réaliser les désordres que M. Seguier a présagés dans son réquisitoire.

Le marquis de Vibraye ayant voulu faire payer par un de ses paysans un droit de cens qu'il lui devoit, ce dernier a refusé, et sur ce que son seigneur l'a fait mettre en prison, trente à quarante paysans se sont ameutés et sont venus réclamer leur camarade : on a refusé de le leur rendre ; sur ce refus ils s'en sont retournés, se sont pourvus d'armes et sont revenus en force assiéger le château où ils ont tout saccagé, au point que M. de Vibraye a dû céder et même sauver sa vie par la fuite. Cet événement que va saisir le parlement, donnera encore de la tablature à M. Turgot. Un exemplaire de la brochure lu dans le village de Vibraye a occasionné cette rumeur, et par-tout où on lira cet écrit, on peut s'attendre que le peuple sera de l'avis de l'écrivain, comme il seroit de l'avis de celui qui proposeroit de ne plus rien payer au roi.

De Paris, le 16 Mars 1776.

Je vous ai déjà dit qu'on ne lisoit plus les mémoires d'avocats. Ils se multiplient pourtant tous les jours pour l'affaire de Madame de St. Vincent. Un plaisant qui n'est pas benin a trouvé le moyen de ramener l'attention du public sur cette cause qui sera jugée incessamment. Il a pris la nation par son foible, en répandant ces couplets qui sont passablement méchans.

Sur Saint Vincent et Richelieu
Voilà ce que dira l'histoire
La Présidente est de bon lieu
Que Sevigné couvrit de gloire.

Graces au puissant Cardinal
Qui chez nous flétrit la Noblesse
Un danseur qui baisa sa Niece
Fut Duc aïeul du Maréchal.

De leur procès, chose assez claire,
En deux mots voilà tout l'extrait
A la cousine il n'a pas fait
Les billets qu'il auroit dû faire.

Soyons justes : couverts d'ulceres
Quand le vieux Duc est tout usé,
Pour rien doit-il être baisé ?
Non, toute peine vaut salaire.

En plaidant qu'elle est donc sa fin ?
Que Charlot pende sa cousine !
Mais tout Chevalier à sa mine
Dira qu'on pende le cousin.

Avec lui qu'elle ait fait folie,
Je ne vois de mal à cela,
Que d'oublier le coutelas
De la veuve de Bethulie.

Elle aime bien son cher Vedel,
Le Duc l'aime aussi, mais en traître :
Aux Catins il livra son maître
Et fit de Bordeaux un B.....

Sa Dame en ruse peu féconde
N'a tout au plus trompé que lui :
Mais en tout temps comme aujourd'hui
Le Duc escroqua tout le monde.

S'il faut donc qu'en plein Parlement
On prononce un arrêt notable,
La loi du moins, lorsque l'on pend,
Veut qu'on pende le plus coupable.

Je vous ai promis de vous faire connoître le petit ouvrage de M. de Condorcet sur les corvées, que le parlement a voulu punir d'un nouveau genre de supplice, en traitant avec un mépris qu'on trouve peu mérité. J'extrairai d'abord le passage qui a le plus irrité le parlement. « Ne

soyons pas surpris que l'abolition des corvées ait des adversaires. Pour lui en susciter une foule, il suffisoit qu'elle fût la réforme d'un abus ; qu'elle annonçât, dans le gouvernement, le projet de supprimer tout ce qui ruine le peuple ou qui l'opprime. Comment voulez-vous que le fils d'un homme qui s'est enrichi aux dépens du peuple, oublie, en pérorant, que c'est aux exactions de son pere qu'il a dû le droit de donner son avis ? . . . Comment, celui qui en se mariant a consenti à partager le prix du sang du peuple, auroit-il l'ingratitude de ne pas défendre des abus, source de son opulence ? Comment ne s'éleveroit-il pas contre tout ce qui pourroit tendre à exposer au grand jour la turpitude de ces abus ou à les détruire ? » Vous serez frappé d'une raison que l'auteur de ce pamphlet donne des obstacles qu'une infinité de gens présentent aux opérations d'un ministre vertueux. « Dans un bon gouvernement, il n'y a point de fortune à espérer. Les gens de mérite peuvent obtenir des récompenses, des places qu'ils ne peuvent regarder que comme le droit de se dévouer au service de la patrie : de fortune à faire, il n'y en a pour personne. Il doit donc arriver que dans la capitale d'un grand empire, où l'envie de s'enrichir a entassé les habitans de toutes les provinces, un bon gouvernement soit une espece de calamité publique où chacun voit la ruine de ses espérances. Ce sentiment qu'à peine quelques scélérats osent avouer, agit en secret sur l'ame des hommes, à qui le spectacle du bonheur public ne cause pas un plaisir plus doux, que ceux qu'on peut acheter ; et voilà ce qui les dispose, même à leur insu, à regarder comme dangereux ou comme injuste tout ce qui, en faisant le bien du peuple, semble les avertir qu'il n'y a plus de moyens de s'enrichir à ses dépens. . . . Il y a des classes d'hommes condamnés à voir toujours

les idées d'un autre siecle ; quand elles ne sont qu'absurbes, plaignons-les, et ne nous permettons d'en rire qu'autant qu'il le faut pour les corriger. Mais si par des vues d'avarice et d'ambition, ils osent s'opposer au bien du peuple : si, non-contens d'être les admirateurs des sottises antiques, ils veulent employer, pour les défendre, l'intrigue ou les bourreaux .... puisse la main du génie leur imprimer une flétrissure éternelle et les dévouer au mépris et à la haine de tous les siecles. »

Un arrêt du conseil vient de supprimer tous les mémoires qui se sont répandus dans le public, sur l'affaire des jurandes. N'est-il pas singulier en effet qu'on ait vu sur toutes les cheminées, dans toutes les boutiques des libraires, des *Mémoires à consulter* contre un édit du roi. Qu'on se permette au plus de discuter cette matiere dans les sociétés privées, ou même dans les cafés, mais que la signature d'un avocat autorise une plaidoierie publique contre les dispositions du ministere déjà passées au conseil, c'est ce qu'on ne pouvoit voir ici dans le siecle de la liberté, et c'est ce qui fait voir qu'on ne peut pas en user qu'on n'en abuse. Je suis loin de penser qu'il doit être interdit à une nation, de donner son avis sur les opérations qui peuvent influer sur son bonheur ou sur son malheur, mais je crois qu'il est avantageux pour elle-même, qu'on lui impose silence quand sa voix est tardive et ne s'éleve que contre une chose déterminée.

Quel que soit votre sentiment là-desssus, Monsieur, vous ne sauriez approuver qu'un avocat nommé la Croix ait inséré dans l'un des mémoires qui viennent d'être supprimés, des phrases équivoques qui renferment un sens très-injurieux pour les chefs qui nous gouvernent et la personne même du souverain. M. de la Croix ne semble-t-il pas dire que notre monarque est comme un enfant qui, faute d'expérience, se laisse

séduire par l'attrait de la nouveauté, et détruit par légéreté les effets de la prudence consommée de ses ancêtres, quand il s'écrie avec emphase, que la liberté dans les arts et métiers est un mal auquel les prédécesseurs de notre jeune monarque se sont toujours efforcés de remédier ? Le même avocat a exercé sa plume en faveur de plusieurs corporations et a fait un autre mémoire pour prouver que, si la communauté des couturieres est détruite le désordre et la licence porteront aux mœurs un coup qui achevera de les perdre. Les mains grossieres de l'homme presseront la taille délicate de la femme, pour en prendre la mesure et la couvrir des plus riches vêtemens ; la pudeur sera forcée de souffrir l'œil curieux qui prolongera ses observations, sous le prétexte d'une exactitude plus scrupuleuse.... Non... Le souverain n'autorisera point des femmes à habiller des hommes ni des hommes à couvrir la nudité des femmes. Quand je fais réflexion que nous avons depuis long-temps des tailleurs pour femmes, que toutes nos élégantes leur donnent la préférence, et qu'il est du *bon* ton d'avoir un corps de robe de la façon de Cigli, je vous avoue que je ne comprends pas pourquoi, par la suppression des jurandes, les jeunes personnes seront plus souvent exposées à demi-nues aux regards d'un étranger.

Linguet n'a pas été le dernier à appuyer de son éloquence la cause des jurandes qu'il avoit combattue il y a quelques années, avec toute la force et l'énergie de sa plume. Les *Réflexions des six corps*, ouvrage plus modéré qu'on ne devoit l'attendre de lui, ne présentent aucune trace de l'animosité qu'il témoigne depuis quelque temps contre les économistes. Un mémoire où il s'est livré à une gaîté qui tient un peu de l'ironie, c'est celui qu'il a fait en faveur des lingeres. Il débute ainsi : « Dans un moment où

toutes les communautés d'hommes s'agitent, courent, parlent, pour éviter leur destruction, on n'exigera pas sans doute d'une communauté de femmes, menacée de la même catastrophe, qu'elle se taise..... Après les crises de l'invasion des Anglois...... Charles VII regarda la conservation des lingeres comme une de ses plus importantes, de ses plus salutaires opérations. » Les maîtresses lingeres, ajoute l'auteur, sont les gardiennes de la vertu des jeunes filles qui veulent réellement s'occuper des travaux propres à leur sexe. « Qui remplacera ces sentinelles vigilantes, incorruptibles, dès qu'une loi aura ouvert un large passage à l'indépendance et à son triste cortége? Leurs magasins aujourd'hui sont distingués par un extérieur modeste et favorable à la sagesse. Les rayons chargés d'objets utiles y sont autant de leçons d'économie; on n'y voit point d'autres ornemens que l'ordre et la propreté. Parées des seules grâces de la nature, les physionomies qu'on y remarque n'y sont animées que d'un empressement décent. Leur pudeur ingénue intimideroit une curiosité frivole. Ne verra-t-on pas s'élever sur leurs débris, des boutiques brillantes qui sembleront appeller les spectateurs plus que les acheteurs, où les attributs du plaisir éclipseront ceux du travail, où le commerce se fera plus avec les yeux qu'avec la bouche; parades dangereuses où le vice ne se masquera sous les apparences de l'industrie que pour déguiser le scandale et s'assurer l'impunité. »

En lisant ce tas de mémoires en faveur des communautés même les plus abjectes, on seroit tenté de croire, Monsieur, que les avocats ont plus cherché à se moquer de ceux qui les payoient pour écrire, qu'à démontrer le droit des réclamans, et le préjudice que leur destruction causeroit au public. Au reste, il faudroit être plus politique, plus homme d'état ue ne

ce sont tous les Cicérons modernes, pour combattre avec succès le système régnant de la liberté dans les arts et métiers.

L'opéra et la comédie françoise ne nous offrent rien de nouveau. Le premier continue le ballet de *Médée*, et l'autre donne d'anciennes pieces. Le Lord supposé, aux Italiens, a repris un peu : ce n'en est pas moins une piece médiocre, mais elle est très-bien jouée et il y a quelques jolies ariettes. Ce sont deux amis qui ont chacun un enfant, l'un un garçon et l'autre une fille qu'ils veulent marier ensemble. Le dernier voulant s'assurer des sentimens du garçon pour sa fille, engage sa niece à s'habiller en homme et à feindre d'être son rival. Voilà le faux lord. Le véritable amant devient jaloux et propose à l'autre de se battre au pistolet ; celui-ci ne veut accepter le défi qu'à l'épée. L'amant y consent, mais il exige que ce soit habit bas, et dans le même temps paroît l'oncle du lord supposé qui découvre la petite supercherie.

La littérature ne nous offre d'ailleurs rien d'important : les seuls ouvrages dont on parle sont *Athalie* cette fameuse tragédie de M. le Gouvé que Linguet a fait connoître : le christianisme y est peint sous les couleurs nobles qui le font chérir et respecter, et *Zahbet* ou *les effets de la bienfaisance* par Madame de B***, roman en lettres où il se trouve de la délicatesse de sentimens et des idées rendues d'une maniere assez neuve, mais dont le récit est continuellement coupé par des digressions qui en diminuent l'agrément.

M. Turgot vient d'être admis à l'académie des sciences ; M. de Laverdy ancien contrôleur-général a été chargé de le lui annoncer. M. l'archevêque d'Aix a remplacé l'abbé de Voisenon à l'académie françoise.

Fin du Tome second.



